

AUTO & MOTO

La i20 fer de lance de Hyundai

> En page 17



Photo Anthony PICORE

DÈS LE 15 AVRIL

Immatriculation mode d'emploi

> En page 2

MÉTÉO

La neige annonce déjà son retour



> En page 6

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE

90e année N°40

www.republicain-lorrain.fr

Mardi 17 Février 2009

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

0,90 €

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

L'amiante bien caché à la maison



Photo Pierre HECKLER

La recherche d'amiante fait partie des six diagnostics obligatoires en cas de transaction immobilière. Une matière plus souvent présente dans les maisons qu'on ne l'imagine, difficile à identifier et encore plus à supprimer.

> En page 8 le dossier d'Olivier Jarrige

SANTÉ

Dans la peau d'une infirmière



Photo Anthony PICORE

L'Ecole d'infirmière de bloc opératoire du CHU de Nancy a ouvert ses portes. L'occasion de découvrir une formation particulièrement pointue.

> En page 7 l'article de Monique Raux

LEUR TRACE DISPARAÎT DANS LE NORD

« Les évadés sont probablement loin »



Christophe Khider (photo) et Omar Top El Hadj sont présentés comme des hommes n'ayant plus rien à perdre.

Photo AFP

La trace des deux détenus, évadés dimanche de la prison de Moulins-Yzeure, a été perdue hier dans le nord de la France. Ils ont brièvement pris en otages près d'Amiens un homme et son petit-fils, puis braqué une femme pour lui voler sa voiture près d'Arras. « Ils sont probablement loin », reconnaissait hier soir une source policière. L'évasion met à nouveau en cause la réputation d'une prison considérée comme l'une des mieux sécurisées de France.

> En page 2 Le Fait du jour avec l'interview de Michel Vaujour par Christian Jougleux

> SPORTS

Stade de Metz : une piste de plus…

> En page 11 l'article de Sylvain Villaume

Les Grenats et Angers à l'aise au sommet

> En page 11 les articles de Sylvain Villaume

> FRANCE

Guadeloupe : la tension monte d'un cran



Photo AFP

> En page 2 l'éditorial de Philippe Waucampt et en page 3

Le procès Colonna se poursuit

> En page 3

> ÉCONOMIE

Le multimédia au secours du mobile

> En page 5

R 20730 - 0217 0,90€



éditorial

Paratonnerre de poche

On ne savait plus très bien s'il existait. Tout au plus une sciatique particulièrement douloureuse venait-elle rappeler, de temps à autres, que François Fillon vivait stoïquement son calvaire de « collaborateur comme les autres » d'un chef de l'Etat captant toute la lumière des projecteurs. Selon l'article 20 de la Constitution, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy, cette fiction a volé en éclats. Le pouvoir est assumé comme tel : le patron, c'est le président. Le metteur en scène de la politique définie par l'exécutif, c'est lui aussi.

Ce déni du partage du pouvoir entre l'Elysée et Matignon – pour aussi artificielle qu'ait été l'affirmation de la répartition des rôles sous ses prédécesseurs – avait quelque chose de grisant pour le chef de l'Etat tant que la réalité se pliait à sa volonté. Maintenant que les difficultés s'accumulent et que les issues de secours s'estompent à vue d'œil, Nicolas Sarkozy redécouvre les vertus de l'ambiguïté fondatrice de la Ve République : il n'est pas mauvais que le Premier ministre prenne les coups à la place du président. Faute de quoi les chances, pour ce dernier, de finir intact son mandat ne sont pas nécessairement assurées.

Alors on ressort François Fillon. Le patron ne manque plus une occasion d'associer le chef du gouvernement à sa politique. Mais l'effacement de l'hôte de Matignon est tel que la réalité de l'omniprésidence tarde à réintégrer les vieux schémas pourtant rodés par cinquante années de pratique politique. Le Premier ministre a désormais une visibilité plus grande. La patate chaude de la Guadeloupe, c'est lui qui l'a en mains. N'empêche, tous les regards restent braqués sur l'Elysée, d'où l'on sait que sortiront les arbitrages sur les DOM-TOM et les quelques décisions fortes obligatoirement mises sur la table du sommet social de demain. On ne se refait pas du jour au lendemain : les Français savent que, plus que jamais, tout procède de l'Elysée. Aussi cette volonté de sortir François Fillon de la naphtaline n'a-t-elle pour effet que de lui faire épouser la cote du chef de l'Etat. Vers le bas.

Philippe WAUCAMPT.

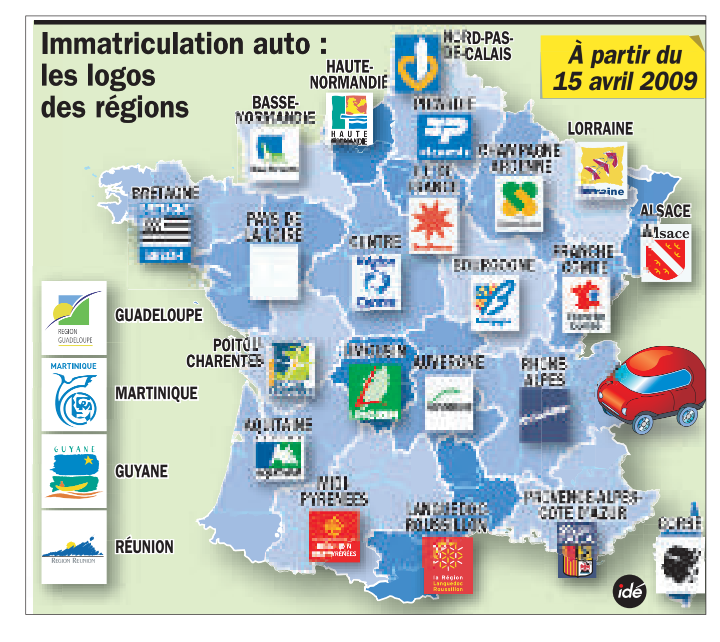
> Lire aussi en page 3.

humeur



zoom

Nouvelles plaques mode d'emploi



Un décret et deux arrêtés parus au Journal officiel précisent les modalités techniques des nouvelles plaques d'immatriculation qui entreront en service à partir du 15 avril pour les véhicules neufs. Les nouvelles plaques seront également obligatoires pour les véhicules d'occasion à partir du 15 juin en cas de changement de propriétaire ou d'adresse. La traditionnelle « carte grise » prendra désormais le nom de « certificat d'immatriculation ». Ce nouveau numéro d'immatriculation, composé d'une série de 7 caractères alphanumériques (2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret et 2 lettres) sera attribué chronologiquement dans une série nationale unique.

La nouvelle plaque, avec des caractères noirs sur fond blanc, devra faire apparaître obligatoirement, sur sa partie droite et sur un fond bleu, un identifiant territorial comprenant un numéro de département au choix, surmonté du logo de la région dans laquelle est situé ce département. Fin octobre 2008, Mme Alliot-Marie avait accepté, après plusieurs mois de controverse, que les nouvelles plaques portent le numéro du département « *avec lequel (l'automobiliste) ressent les attaches les plus fortes* ». Ce numéro d'immatriculation sera attribué définitivement au véhicule, jusqu'à sa destruction.

Le propriétaire pourra faire immatriculer son véhicule partout en France auprès d'un professionnel de l'automobile habilité ou d'une préfecture. Un certificat d'immatriculation provisoire, valable un mois et comportant le numéro définitif lui sera remis dès paiement des taxes et lui permettra de circuler immédiatement. Il recevra ensuite, dans un délai d'une semaine, la carte grise par envoi postal sécurisé.

FAITS DIVERS

La trace des évadés de Moulins perdue dans le nord

Les deux détenus évadés de la maison centrale de Moulins-Yzeure restaient introuvables hier, tandis que l'Administration pénitentiaire a annoncé avoir pris des mesures pour renforcer la sécurité.

La trace des deux détenus évadés dimanche de la prison de Moulins-Yzeure (Allier) a été perdue tôt hier matin dans le nord de la France, après qu'ils ont brièvement pris en otages près d'Amiens un homme et son petit-fils, et braqué une femme pour lui voler sa voiture près d'Arras.

LE FAIT DU JOUR

Les deux hommes « *sont probablement loin* », a-t-on reconnu de source policière hier en fin d'après-midi. Ils ont pu aller vers la « *Belgique, la Hollande, ou redescendre dans l'Aisne pour aller vers le Luxembourg, il y a plein de possibilités* », a-t-on ajouté de même source. « *Leur plan n'était pas prévu comme ça. Il y a une part d'improvisation* », a-t-on poursuivi, soulignant que l'enquête allait être longue. Les deux hommes, fichés au grand banditisme, ont menacé un automobiliste et son petit-fils, âgé de 5 ans, vers 23h dimanche dans l'agglomération amiénoise, avant de les relâcher plusieurs heures plus tard sains et saufs près d'Arras, à environ 70 km au nord d'Amiens.

Christophe Khider, 37 ans, et Omar Top El Hadj, 30 ans, ont ensuite attaqué vers 5h hier à Saint-Laurent-Blangy le véhicule d'une quinquagénaire. Celle-ci, Cathy Trévaux, 51 ans, choquée, a raconté avoir eu « *la peur de sa vie* » quand les deux hommes, armés d'un pistolet, ont tenté de l'entraîner dans leur fuite. « *Mais j'ai eu de la chance, une voiture est alors passée dans la rue où nous étions, et les deux hommes sont alors partis* » après lui avoir demandé la direction de l'Autoroute A1, a-t-elle précisé.

Deux femmes, la concubine de Christophe Khider et la sœur d'Omar Top El Hadj, qui se trouvaient au parloir de la prison de Moulins dimanche après-midi lors de l'évasion, ont été placées en garde à vue par la police judiciaire de Lyon. La fuite des deux hommes a débuté dimanche après-midi après leur évasion, grâce à des explosifs et la prise en otage de deux gardiens. Ils ont été signalés une première fois dans la soirée de dimanche près de Nevers, puis à la frontière de l'Allier et de la Nièvre où ils ont eu un accident de voiture, et à Evry (Essonne), où ils ont relâché les surveillants de prison. Ils prendront ensuite en otages le grand-père et son petit-fils dans la Somme.

Christophe Khider a été condamné à la perpétuité en 1999 pour un vol avec mort d'otage puis à 15 ans de prison en 2007 pour une tentative d'évasion de la prison de Fresnes en 2001. Omar Top El Hadj a été condamné à 10 ans de prison pour une fusillade avec des policiers en 2002.

Mesures d'urgence demandées

Mis en service en 1983, le centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure, qui comprend deux établissements distincts, une maison d'arrêt et une maison centrale, compte 272 places. La précédente tentative d'évasion au centre pénitentiaire de Moulins remonte à 2003. En 2000, une évasion avec le détournement d'un hélicoptère avait réussi. Hier, l'administration pénitentiaire (AP) a annoncé des « *mesures d'urgence* » pour renforcer la sécurité de l'établissement. Le syndicat Force ouvrière du personnel pénitentiaire (SNP-FO) a par ailleurs demandé à la garde des Sceaux Rachida Dati d'organiser une « *réunion de crise* » à la maison centrale de Moulins-Yzeure.

L'incroyable évasion

BELGIQUE ? – ARRAS – AMIENS – PÉAGE DE FLEURY (A6) – EVRY – NEVERS – PRISON DE MOULINS

1 Prison de Moulins-Yzeur, dimanche 16h30
Armés, **Christophe Khider** et **El Hadj Top** prennent **deux surveillants en otage** dans le parloir de la prison de Moulins. Ils en font sauter la porte à l'aide d'explosifs et **réussissent à sortir. Ils** prennent la route **avec leurs deux otages** à bord d'une Audi A4 volée.

2 Nevers, 17h25
Accident. Ils **s'emparent d'une autre voiture** et **repartent vers le nord** avec leurs otages.

3 Péage de Fleury (A6)
Les **gendarmes**, qui avaient mis en place un dispositif d'interception, sont **obligés de les laisser passer à cause des otages**.

4 Evry, 19h20
Les deux **otages sont libérés** à un feu rouge et récupérés par la police. **Khider et son complice disparaissent** dans la nature.

5 Amiens, 23h
Ils **braquent un automobiliste et son petit-fils qu'ils relachent** à Arras lundi matin vers 5 heures.

6 Arras, lundi, vers 5h
Ils **s'emparent d'une autre voiture** (Opel Astra) non loin de là, à Saint-Laurent-de-Blangy et s'engagent sur l'autoroute A1, **en direction de la Belgique**.

Vaujour : le roi de la belle est « devenu humain »

Cinq évasions dont une de la Santé par hélicoptère, 27 ans de prison et aujourd'hui un film. Michel Vaujour se raconte.

Michel Vaujour, que vous inspire l'évasion de deux détenus de la centrale de Moulins ?

« Aucun commentaire. Ce serait d'une impudeur totale. Je ne veux pas m'enfermer dans ces histoires de prison, de gangsters… Fabienne (*Godet, la réalisatrice*) n'a jamais cherché à m'enfermer. C'était la condition sine qua non pour ce film. Les gens n'en garderont pas le côté "il a fait des banques". »

Le film s'étend peu sur l'évasion de la Santé…

« Tant mieux. Pour moi, elle est anecdotique. Je n'aime pas ce côté ancien combattant… En plus, cette histoire me sépare des autres gens. Ma vie, c'est ici et maintenant. Avec les gens. »

A quoi ressemble votre quotidien ?

« Je suis toujours en liberté conditionnelle, je dois verser régulièrement un peu d'argent pour rembourser. C'est assez tranquille, ça va. Je n'ai plus besoin de grand-chose, même si j'étais franchement irrécupérable. Au fond, je crois que je n'ai jamais été malhonnête. A 25 ans, j'ai réalisé que j'avais mis ma vie dans le cul-de-sac et je n'avais plus vraiment le choix. J'étais obligé d'aller de plus en plus loin. Maintenant, j'ai le choix. Le simple fait d'être vivant me satisfait amplement. »

Cette longue confession de cinéma vous a-t-elle soulagé d'un poids ?

« Je n'ai pas besoin de catharsis. Ça fait longtemps que je suis nettoyé. Vraiment. J'ai l'impression que je n'ai plus de passé depuis longtemps. »

Echapper à la mort est la seule évasion que vous ne souhaitiez pas… Comment vous êtes-vous reconstruit après cette balle dans la tête qui vous a laissé hémiplégique ?

« C'était un combat mental, une gestion de toutes les énergies, un travail permanent. Ça mène très loin, jusqu'au contrôle des pensées même. La balle est toujours là, au milieu du cerveau. A Fresnes, je n'ai pas eu de soins, pas une minute de rééducation, à peine deux comprimés. A la limite, ça m'a aidé. Ça me confortait dans ma pensée. »

Vous aviez du talent pour vous évader mais aucun pour rester libre. Comment l'expliquez-vous ?

« Je reproduisais automatiquement les mêmes schémas. Par moments, j'avais tout, je pouvais vivre tranquille mais pour moi, gagner de l'argent, ça passait par les banques. Dans les moments de difficultés, je savais très bien que j'irais à la facilité. Maintenant, je sais que celui qui va à la facilité est un homme mort. »

Votre premier geste quand vous êtes sorti de prison ?

« Normalement, je vais toucher un arbre mais là, pour mes premiers pas d'homme libre, je suis allé manger une côte de bœuf avec des frites et un petit verre de rosé. Je me rappelle, je suis sorti planqué dans la voiture du surveillant-chef pour éviter les journalistes. C'est bizarre non ? En définitive, je ne suis jamais sorti de prison normalement. »

Vous n'avez jamais pleuré en prison, mais vous le faites deux fois dans le film.

« Je suis devenu humain. »

Christian JOUGLEUX.

Photo Anthony PICORE

« Ma vie, c'est ici et maintenant», affirme aujourd'hui Michel Vaujour. Celui-ci témoigne dans « Ne me libérez pas je m'en charge », un documentaire qui sortira le 8 avril sur les écrans.

Un des otages témoigne : « Ils n'avaient rien à perdre »

Willy Peters a été pris en otage pendant près de sept heures avec son petit-fils de cinq ans.

« *Ils étaient décidés à tirer, ils n'avaient rien à perdre* », a confié hier sur les ondes de RTL l'automobiliste retenu en otage pendant plusieurs heures avec son petit-fils, entre Amiens et Arras, par les deux hommes évadés dimanche de la maison centrale de Moulins-Yzeure (Allier). « *Ils étaient vraiment décidés à tout parce qu'ils m'ont dit qu'ils avaient des explosifs. Leur grande hantise, c'était de rencontrer un camion de gendarmerie ou un barrage, parce qu'ils étaient décidés à tirer. J'ai compris qu'ils n'avaient rien à perdre* », a raconté Willy Peters, 65 ans.

Cet habitant de Corbie, dans la Somme, rentrait d'un dîner à Amiens avec son petit-fils de 5 ans lorsque sa voiture a été volontairement percutée vers 22h à Camon, dans l'agglomération amiénoise, par un véhicule volé dans lequel se trouvaient les deux fuyards. « *Un individu armé est sorti. Je ne pensais pas que c'étaient des bandits de grand chemin, alors je me suis battu. J'ai réussi à avoir le dessus mais malheureusement le deuxième est sorti et j'ai été matraqué* », a raconté le sexagénaire.

Selon lui, les fugitifs ont ensuite utilisé sa carte bancaire pour faire le plein de carburant et acheter des provisions, avant de prendre l'autoroute vers Arras, à 70 km au nord d'Amiens. « *Ils ont caché la voiture de 1h30 à 4h30 dans un petit patelin. Ils m'ont obligé à rester derrière avec mon petit-fils qui dormait, et un des deux agresseurs a pris une heure ou deux de sommeil* », selon l'ex-otage. Les évadés ont été « *très corrects* » avec son petit-fils, qui a dormi dans la voiture pendant une grande partie de la nuit, a-t-il encore témoigné. « *Ils ont ensuite mis la voiture en bord de route […]. Au bout d'un moment j'ai entendu la portière s'ouvrir, et à ce moment-là, j'étais libre. Les clés étaient sur le contact et je suis rentré* » dans la Somme, a expliqué Willy Peters.



Photo MAXPPP

La sécurité en question

L'évasion de la centrale de Moulins met à nouveau en cause la réputation d'une prison considérée pourtant comme l'une des mieux sécurisées de France. Situé sur la zone industrielle de Moulins-Yzeure, le centre pénitentiaire accueille 272 détenus sous l'œil de quelque 230 surveillants, appuyés de quatre miradors et de nombreuses caméras. Pour Eric Colin, un responsable de la CGT-pénitentiaire, la question la plus sensible est de « *savoir comment les armes sont entrées* ». « *Aujourd'hui, des produits sont indétectables aux portiques de détection* », « *même les armes* », qui peuvent être composées de nouveaux matériaux indécelables aux rayons, ajoute-t-il. En décembre 2006, 160 grammes d'explosifs avaient été découverts sur un détenu de la centrale lors d'une fouille. Plus tôt, en mars, trois détonateurs et plusieurs mèches avaient été trouvés dans un équipement électrique. Le 12 février 2003, trois détenus avaient tenté de s'évader en prenant en otage un surveillant et en utilisant des explosifs pour détruire une porte donnant sur un toit, avant d'être maîtrisés. Et le 9 juin 2000, trois détenus s'étaient évadés à bord d'un hélicoptère, après s'être hissés sur les toits.

le chiffre

228 723

Il s'agit, en euros, de la rémunération annuelle brute de Jean-Pierre Jouyet, le président de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Son indemnité de fonction, qui était auparavant de 149 000 euros, a été remontée par le ministre du Budget Eric Woerth, afin d'aligner son salaire sur celui de son prédécesseur, Michel Prada. Le Parti communiste français a dénoncé hier cette revalorisation de près de 80 000 € et conseille à Jouyet « *d'éviter de partir en Guadeloupe pour fêter son augmentation* ».

la phrase

« En toute intimité. »



Photo AFP

Déjà parents d'une petite Valentina de 17 mois, l'actrice mexicaine Salma Hayek, 42 ans, et le milliardaire français François-Henri Pinault, 46 ans, se sont mariés samedi après-midi à la mairie du VIe arrondissement de Paris. L'union s'est déroulée « *en toute intimité, ainsi que le souhaitait le couple* », précise-t-on au bureau des mariages. Le couple avait fait part de ses fiançailles en mars 2007 mais les avait rompues en juillet 2008.

l'insolite

Le rhume enivre



Photo AFP

Le ministre japonais des Finances Shoichi Nakagawa était hier la risée des médias de son pays. Après une conférence de presse à Rome à l'issue du G7, il est apparu dans un état second, apparemment sous l'emprise de l'alcool. Les chaînes de télévision ont diffusé en boucle des images de Nakagawa, 55 ans, connu pour son goût immodéré pour la boisson, répondant samedi soir avec difficulté aux journalistes japonais, la bouche empâtée, le regard vague, s'endormant même à plusieurs reprises. A son retour au Japon, Nakagawa a démenti avoir été sous l'emprise de l'alcool. « *J'ai un rhume et honnêtement, les médicaments ont été trop puissants* », s'est-il défendu hier. « *Je n'ai pas bu avant le G7* », a-t-il affirmé, en reniflant bruyamment.

Le procès Colonna échappe au renvoi

La cour d'assises d'appel de Paris a opposé un sursis à statuer à la défense de Colonna qui réclame un supplément d'information.



Ancien procureur de la République de Paris et nouveau témoin, Yves Bot a confirmé avoir été approché à la fin de l'été 2002 par Didier Vinolas.

Photo AFP

Le procès en appel d'Yvan Colonna – condamné fin 2007 à la prison à vie – a échappé de peu à un déraillement hier, les juges décidant rapidement de nouvelles auditions à la barre pour couper court à la demande de renvoi des avocats de la défense après les déclarations choc d'un proche du préfet Erignac.

La cour d'assises spéciale de Paris a décidé hier soir de « *surseoir à statuer* » sur la demande de supplément d'information – et donc de renvoi du procès – plaidée par les avocats de l'assassin présumé du préfet de Corse Claude Erignac, après les révélations de Didier Vinolas. Vendredi ce commissaire de police en détachement, secrétaire général du préfet lors de son assassinat par un commando nationaliste en 1998, a affirmé détenir les noms de deux nouveaux membres présumés du commando qui n'auraient jamais été inquiétés et seraient « *peut-être dans la nature* ». Ces noms, a-t-il assuré, avaient été transmis en 2002 notamment à l'ex-procureur de la République de Paris, Yves Bot. La défense d'Yvan Colonna s'est engouffrée dans la brèche en criant au « *scandale d'Etat* », fustigeant les « *dissimulations* » de magistrats « *faussaires* ».

Nouveaux témoins

Cela a conduit le président Didier Wacogne à calmer les esprits dès la reprise hier en appelant à la barre plusieurs nouveaux témoins pour qu'ils soient confrontés à ces mises en cause.

Premier sur la liste, Yves Bot, 61 ans, magistrat réputé proche de Nicolas Sarkozy, a confirmé avoir été approché à la fin de l'été 2002 par Didier Vinolas qui lui a révélé connaître une personne susceptible de faciliter l'arrestation d'Yvan Colonna « *contre rémunération* ». Mais « *je n'ai jamais eu à connaître du fond du dossier* », a-t-il ajouté, contestant qu'on ait évoqué devant lui l'existence de deux suspects jamais interpellés.

Didier Vinolas, reconvoqué à la barre, s'est défendu d'être «*un sous-marin*» du PS. Les témoignages de l'ancien chef du Raid Christian Lambert – à qui ces deux noms auraient été communiqués en février 2004 –, de Jacques Naudin, ex-sous-préfet de Corte, du commissaire de police Philippe Frizon ont également été annoncés hier par Didier Wacogne.

Confusion

Comme dans l'affaire d'Outreau de sinistre mémoire, le procès Colonna pourrait bien être, en définitive, celui de l'appareil judiciaire et de ses impardonnables défaillances. Par ses révélations tardives, Didier Vinolas, commissaire de police divisionnaire et ex-collaborateur du préfet Erignac, a définitivement jeté la suspicion sur une enquête, une instruction et un procès qui auraient dû être exemplaires en raison de ce que représentait la victime dans un Etat de droit. La guerre des polices, l'incompétence de certains magistrats, les maladresses, les oublis – dont on saura peut-être, un jour, s'ils étaient volontaires – ont saboté l'enquête.

L'effet risque d'être désastreux sur une opinion déjà en froid avec une institution judiciaire dont elle ne retient que les erreurs flagrantes. Pour retrouver la confiance dans leur justice, les Français réclament surtout de la transparence. Quelle que soit son issue, cette nouvelle affaire est de ce point de vue une catastrophe, car elle accrédite l'idée que la recherche d'un coupable peut prévaloir sur la recherche de la vérité. C'est précisément ce qui, dans le cas de cet assassinat commis en Corse, est en train d'en faire une affaire d'Etat. Les défenseurs d'Yvan Colonna ont beau jeu aujourd'hui de dénoncer un procès « sous influence » et de déposer une plainte pour « entrave à la manifestation de la vérité ».

Les avocats de l'accusé, qui fut condamné, en 2007, sur un faisceau de présomptions mais sans preuve matérielle, ont changé de rôle. Ils sont devenus accusateurs. L'occasion qui leur a été fournie de réclamer un renvoi pour supplément d'information est trop miraculeuse pour qu'elle ne soit pas elle-même sujette à interrogations. Qu'il soit nécessaire de convoquer à la barre des témoins, en appel, onze ans après les faits, plusieurs hauts fonctionnaires de police et un ancien procureur général de Paris donne une idée de la grande confusion qui, dès le départ, a régné dans cette procédure. L'institution judiciaire n'avait vraiment pas besoin de ce nouveau cafouillage. Elle nous doit pour le moins quelques explications.

Pierre FRÉHEL.

Jean-Charles Marchiani sort de prison

L'ancien préfet du Var Jean-Charles Marchiani a quitté hier matin la prison parisienne de la Santé où il était incarcéré depuis le 26 mai 2008, bénéficiant d'une libération conditionnelle. Marchiani, 65 ans, fait partie des 27 détenus à qui le président Nicolas Sarkozy avait accordé une remise de peine en décembre. L'ancien préfet du Var, artisan de la libération des otages du Liban en 1988, avait ainsi bénéficié d'une grâce de six mois. Il purgeait à la Santé une peine de trois ans pour avoir perçu des commissions occultes dans le cadre de passations de marché à la fin des années 1990.

Outre-mer : le conflit se durcit en Guadeloupe

Nicolas Sarkozy a décidé hier d'intervenir directement sur la situation en Guadeloupe, où les forces de l'ordre ont procédé pour la première fois à plusieurs dizaines d'interpellations pour lever un barrage routier.

La Guadeloupe a connu une poussée de tension hier, avec barrages routiers et gardes à vues qui ont conduit Yves Jégo a appeler à la « *trêve* », tandis que Nicolas Sarkozy a pris une initiative forte dans ce conflit d'un mois : un rendez-vous jeudi aux élus d'Outre-mer. En Martinique cependant, les négociations entre patronat et syndicats en lutte contre la vie chère ont repris sans perspective d'aboutissement proche.

Alors que la grève générale en Guadeloupe entre aujourd'hui dans sa cinquième semaine, des militants ont coupé au petit matin routes et ponts en neuf points, selon la préfecture, entassant palettes, branchages et cocotiers sur des axes stratégiques. Des forces de l'ordre ont été immédiatement dépêchées, démantelant les barrages que les manifestants remontaient un peu plus loin. Une cinquantaine de personnes ont été interpellées, selon le procureur de la République Jean-Michel Prêtre. Dix d'entre elles ont été convoquées devant la justice en juin, pour notamment « entrave à la circulation » et violences avec armes. Selon la préfecture, il n'y a eu aucun tir de grenades lacrymogènes, mais des grévistes ont dénoncé des violences policières. Plusieurs barrages spontanés ont été érigés hier en fin de journée autour de Pointe-à-Pitre, donnant lieu à de nouveaux affrontements avec les forces de l'ordre.

En métropole, le Premier ministre François Fillon a jugé que les barrages routiers en Guadeloupe ne constituaient pas des « *moyens légaux* » d'expression. Multipliant les contacts à son ministère, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer Yves Jégo a appelé à une « *trêve* », assurant que la situation n'« *est pas acceptable* ». Il a également affirmé hier soir que les « *nouvelles mesures* » approuvées par le gouvernement pour la Guadeloupe pour 2009 s'élèvent à 87,8 millions d'euros et que l'Etat était en train d'étudier de « *nouvelles baisses des charges* » pour les entreprises. Victorin Lurel, président (PS) de la région Guadeloupe, a lui aussi appelé « *solennellement l'ensemble de la population à garder son calme* », dénonçant une « *montée aux extrêmes* ». Ces appels sont lancés alors qu'un meeting du LKP devait se tenir dans la soirée et qu'un comité anti-grève a convoqué une grande marche silencieuse ce matin à Pointe-à-Pitre. La situation semblait tout aussi bloquée en Martinique voisine, où la grève dure depuis 11 jours et où de 8 000 à 15 000 personnes ont manifesté à Fort-de-France. A Paris, treize associations et partis de gauche ont défilé pour marquer leur solidarité avec les manifestants d'outre-Atlantique.



Les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs endroits pour lever des barrages routiers.

Photo AFP

Famille Gaine : « On sentait la tension »

Quatre Stuckangeois sont partis en Guadeloupe la semaine dernière, assurés par leur tour-operator que c'était sans risque. Ils témoignent de leur déconvenue.

Quels ont été les premiers désagréments ?

Aude et Olivier GAINE : « Deux heures de retard au décollage à Orly. Comme des grévistes occupaient l'aéroport de Pointe-à-Pitre, la compagnie aérienne a choisi de rajouter du carburant pour que notre avion puisse survoler l'aéroport insulaire en cas de blocage. A l'arrivée au camp de vacances, à Saint-Anne, on s'est retrouvé face à un piquet de grève tenu notamment par des personnels de l'hôtel. On a dû enjamber un amas de branchages et de poubelles avec les bagages. »

La vie dans le camp de vacances était-elle coupée de la réalité insulaire ?

« Non. Le buffet proposait deux plats au lieu de dix, les gérants annonçaient qu'il y aurait des coupures d'eau et d'électricité et les animations étaient annulées car nous étions trop peu nombreux : 150 personnes pour 1 700 places disponibles - et nous sommes en pleine saison touristique. Lors de notre réservation, en septembre, nous étions sur liste d'attente ! »

A quoi ressemble la crise guadeloupéenne ?

« On ne trouve rien. Ni viande, ni poisson, ni restaurant ouverts. Il faut faire plusieurs supérettes pour pouvoir faire quelques courses. Pour l'essence, la police reste quatre heures après la livraison du camion-citerne, puis s'en va. Les stations ferment alors pour éviter les émeutes : la population attend six heures pour un peu carburant ! On comprend la colère ambiante. Le litre de lait est à 1,50 €, pour 0,55 € en France. Même les bananes qui sont produites sur place coûtent plus cher qu'en métropole ! Ce qu'on ne comprend pas, c'est que la base de leur économie est le tourisme. Or en agissant comme ils le font, c'est-à-dire en bloquant les hôtels, les petits emplois – donc les plus touchés par la crise – sont lésés. »

On se sent en insécurité ?

« On a entendu parler de voitures de touristes caillassées. Notre voisine, à l'hôtel, s'est vu refuser le service dans une boulangerie et un café. Quand à nous, on sentait des regards agressifs et une tension évidente. En plus, notre arrivée coïncidait avec le départ du secrétaire d'Etat Yves Jégo ! »

Comment s'est fini votre voyage ?

« On nous a renvoyés au bout de trois jours car le camp fermait, soi-disant pour notre sécurité. On va se faire rembourser nos vacances : 5 400 € pour 4 personnes. Quant à retourner là-bas... »

Propos recueillis par Vincent TRIMBOUR.



Olivier Gaine est parti avec son épouse et ses beaux-parents en Guadeloupe. Leur tour-operator leur a assuré qu'il n'y aurait qu'un souci : pas assez de personnel pour faire le ménage dans les chambres. Un inconvénient mineur, comparé à ce qu'ils ont subi.

Photo Philippe NEU

Taxe professionnelle : Fillon rassure les collectivités locales

D'après le Premier ministre, les collectivités locales n'ont pas à s'inquiéter sur le maintien de leur niveau de ressources.

Le Premier ministre François Fillon a tenu hier à rassurer les collectivités locales sur le maintien de leur niveau de ressources après la suppression de la taxe professionnelle, prévue en 2010.

« *Le message que je veux adresser aux collectivités est clair : continuez à investir sans crainte, car vos ressources ne diminueront pas du fait de la réforme* », a déclaré le Premier ministre à l'occasion de la visite d'une usine d'extraction et de transformation d'amidon à Lestrem (Pas-de-Calais).

Concernant les modalités de la compensation de la perte des recettes, sujet qui inquiète nombre d'élus locaux, François Fillon a répété que des décisions seraient prises après la remise des propositions du comité Balladur sur la simplification territoriale.

« *Il n'est pas question de réformer la fiscalité locale sans une concertation approfondie avec les élus locaux* », a assuré François Fillon, annonçant qu'il réunirait « *la conférence nationale des exécutifs vers la mi-mars sur les questions liées au volet financier de la réforme* ».

La taxe professionnelle constitue une recette de l'ordre de 29,4 milliards d'euros pour les collectivités territoriales et chambres consulaires, dont 24,8 milliards pèsent sur les entreprises, et le reste sur l'Etat.

La suppression de la taxe sur la totalité des investissements productifs, annoncée le 5 février par Nicolas Sarkozy, correspond à un allégement d'environ 11,4 milliards d'euros de la charge des entreprises, soit 8 milliards une fois pris en compte l'impôt sur les sociétés.

« *Ces 8 milliards, ce sont des moyens en plus pour que nos usines puissent embaucher, innover et exporter davantage* », a assuré François Fillon.

« *Cette réforme, elle bénéficiera uniquement à ceux qui ont choisi de produire en France et non à ceux qui localisent leur production à l'étranger. En cela, la suppression de la taxe sur les investissements productifs sera un remède contre les délocalisations* », a encore dit le Premier ministre.



Concernant les modalités de la compensation de la perte des recettes, François Fillon a répété que des décisions seraient prises. Sans préciser lesquelles.

Photo AFP

Déportation : la responsabilité de l'Etat reconnue

« *La déportation de personnes victimes de persécutions antisémites durant la Seconde Guerre mondiale est constitutive d'une faute* » qui engage la responsabilité de l'Etat. Tel est l'avis rendu hier par le Conseil d'Etat, qui reconnaît pour la première fois la « *responsabilité* » de l'Etat français dans la déportation de Juifs sous l'Occupation, estimant cependant que les graves préjudices subis par les victimes avaient déjà été indemnisés, matériellement et symboliquement, depuis 1945. La plus haute juridiction administrative française avait été saisie pour avis par le tribunal administratif de Paris, qui examine actuellement la demande d'une fille de déporté qui réclame réparation à l'Etat pour le préjudice de son père résultant de son arrestation et de son décès à Auschwitz. La plus haute juridiction administrative a rappelé que 76 000 personnes avaient été déportées avec l'aide du gouvernement de Vichy et que moins de 3 000 étaient revenues des camps de la mort.

REPÈRES

Une jeune skieuse se tue en Haute-Savoie

Une skieuse néerlandaise de 17 ans s'est tuée dimanche après-midi en percutant un sapin de plein fouet, après avoir quitté sur une vingtaine de mètres la piste sur laquelle elle évoluait, dans la station de Châtel en Haute-Savoie. Les secouristes ainsi que le médecin de la station ont procédé, en vain, à un massage cardiaque. L'adolescente était en vacances avec sa famille et skiait seule au moment de l'accident.

Braquage à la poignée électrique

Deux hommes portant des poignées électriques, petites armes de défense également appelées « électriseur », ont dérobé dimanche soir la recette des remontées mécaniques de la station de Gréolières-les-Neiges, dans les Alpes-Maritimes. Les deux individus, vêtus comme des vacanciers avec bonnets et écharpes, ont utilisé leurs poignées électriques contre le directeur de la station, lui envoyant plusieurs décharges pour s'emparer de sa sacoche, qui contenait environ 15 000 euros.

Suicide d'un CRS accusé de cambriolage

Un CRS marseillais de 34 ans, soupçonné d'avoir été impliqué de cambriolage, s'est suicidé vendredi avec son arme de service dans son véhicule. Le parquet d'Aix-en-Provence avait confié une enquête préliminaire à la police judiciaire de Marseille à la suite d'un important cambriolage dans un château du village de Puyricard, sur la commune d'Aix-en-Provence. La propriétaire s'était aperçue du vol au mois de janvier et le butin a été retrouvé récemment.

Baleineau à bosse retrouvé mort

Un pêcheur du Nord-Cotentin a ramené dimanche dans ses filets le cadavre d'un baleineau à bosse, une espèce rarement observée en Manche. Une équipe de scientifiques du centre des mammifères marins de La Rochelle devait se rendre sur place pour étudier cet « adolescent » amaigri de 9 mètres pour environ 8 tonnes, et tenter d'en savoir plus sur les causes de son décès, pollution maritime ou parasite. Le baleineau était déjà mort quand il est arrivé dans les filets.

Vols à main armée : adolescents écroués

Deux adolescents de 15 et 16 ans, soupçonnés d'avoir commis 14 braquages à l'aide de pistolets factices dans l'agglomération grenobloise, ont été mis en examen pour « *vol avec armes et détention illégale d'arme* » et écroués dimanche. Les deux adolescents, qui se sont procurés ces derniers jours un véritable pistolet et des munitions, « *n'entendaient pas s'arrêter en si bon chemin* », d'après la police.

Khmers rouges : un procès international

Un tribunal international commencera aujourd'hui à juger « Douch », un des responsables présumés des Khmers rouges.



Photo AFP

Ancien commandant du principal centre de torture du régime des Khmers rouges, Kaing Guek Eavalias « Douch » est accusé de crimes contre l'humanité.

A l'issue de nombreuses tergiversations politiques, un tribunal cambodgien à participation internationale jugera dès aujourd'hui un des responsables présumés des atrocités commises à l'époque, au nom d'une révolution communiste.

Kaing Guek Eav, 66 ans, alias « Douch », sera le premier à entrer dans le box des accusés d'une cour spéciale, parrainée par les Nations unies à Phnom Penh et qui enquête depuis 2006 sur les violences de masse ayant fait quelque deux millions de morts entre 1975 et 1979 au Cambodge.

Ancien commandant du principal centre de torture du régime des Khmers rouges, « Douch » est formellement accusé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de meurtres avec préméditation.

Ancien professeur de mathématiques converti au christianisme dans les années 1990, il a déjà assumé ses responsabilités et a demandé pardon aux victimes des Khmers rouges, selon son avocat français François Roux.

« Douch » dirigeait la prison de Tuol Sleng, connue également sous le nom de S-21, un centre d'interrogatoires établi dans un ancien lycée de Phnom Penh où plus de 12 380 personnes ont été torturées avant d'être tuées dans des « killing fields » voisins, dans le cadre de vastes purges organisées par l'équipe au pouvoir de Pol Pot.

Peine de mort exclue

Le régime ultrasecret des Khmers rouges a fait régner la terreur au Cambodge il y a plus de trois décennies, vidant les villes au profit des campagnes, exténuant la population par le travail forcé et éliminant systématiquement tous les « *traîtres à la Révolution* ». Cette sombre page de l'Histoire du XXe siècle avait coïncidé avec la débâcle américaine au Vietnam voisin.

Arrêté en 1999 par les autorités cambodgiennes après avoir été démasqué par un journaliste, « Douch » a été transféré en 2007 vers le tribunal spécial de Phnom Penh. Il risque au maximum la réclusion à perpétuité, la cour ayant exclu la peine de mort.

Quatre autres responsables au profil plus politique du régime de Pol Pot, lui-même décédé en 1998, seront jugés à des dates ultérieures, qui n'ont pas encore été fixées. Ils sont eux âgés de 76 à 83 ans et de nombreux Cambodgiens redoutent qu'ils meurent avant que justice ne soit rendue.

Sous-marins « trop » silencieux : collision dans l'Atlantique

Deux submersibles nucléaires, français et britannique, se sont heurtés alors qu'ils patrouillaient à grande profondeur. Un fait inédit qui, officiellement, n'a causé ni blessés ni incident nucléaire.

Les autorités militaires françaises et anglaises ont confirmé hier des informations de la presse britannique, qui annonçait une collision le 4 février entre deux submersibles, longs de 140 et 150 mètres, armés chacun de 16 missiles nucléaires balistiques à têtes multiples et qui embarquent à eux deux quelque 250 marins.

Les deux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), *Le Triomphant* et le *HMS Vanguard*, naviguaient à grande profondeur dans l'Atlantique nord lorsqu'ils sont « *entrés en contact brièvement* », selon le service de communication de la marine française.

Même son de cloche à Londres, où le patron de la Royal Navy, Sir Jonathon Bond, a indiqué que les deux bâtiments « *sont entrés en contact à très basse vitesse* ».

Les deux marines assuraient que l'incident n'avait pas fait de blessés, ni mis en danger la sécurité nucléaire de ces fleurons des forces de dissuasion nucléaires française et britannique.

Les deux pays ont également insisté sur le fait que leurs capacités de dissuasion n'avaient pas été mises en cause. La Grande-Bretagne dispose de quatre SNLE, la France actuellement de trois, et un bâtiment est en permanence en patrouille.



Photo AFP

Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération, comme Le Triomphant, sont nettement plus silencieux et donc plus difficiles à détecter que leurs prédécesseurs.

Trop difficiles à détecter

La marine nationale avait annoncé le 6 février que *Le Triomphant* avait heurté en plongée un « *objet immergé* », endommageant « *le dôme sonar* » situé à l'avant, mais avait pu regagner la base de l'Ile Longue (Finistère) par ses propres moyens. La marine avait alors assuré privilégier l'hypothèse d'une collision avec un conteneur en train de couler. Le sous-marin britannique a lui aussi regagné par ses propres moyens Faslane, en Ecosse, selon Londres.

Côté français au moins, il s'agit d'un incident jamais vu. « *C'est la première fois que ça arrive, sur plus 400 patrouilles à notre actif* », a déclaré le capitaine de vaisseau Jérôme Erulin, chef du service d'information et de relations publiques de la marine. « *Lorsqu'on conçoit des sous-marins nucléaires maintenant, ils sont conçus pour émettre moins de bruit que le bruit de fond de la mer. Ce sont deux sous-marins supersilencieux qui se sont rencontrés et leur capacité à s'écouter l'un l'autre s'est avérée insuffisante* », a-t-il ajouté.

La France compte actuellement trois bâtiments de la nouvelle génération, en attendant l'entrée en service en 2010 du dernier d'entre eux, *Le Terrible*, qui a effectué fin janvier sa première sortie en mer. Conçu pour être quasi indétectable, il est 1 000 fois plus silencieux que les anciens SNLE de la classe *Le Redoutable*.

Crash aux USA : gel et pilotage automatique en cause

L'avion qui s'est écrasé jeudi dernier dans l'Etat de New York, faisant 50 morts, était en pilotage automatique peu avant l'accident, en violation des recommandations des autorités fédérales de l'aviation par temps de gel. Le National Transportation Safety Board (NTSB), l'organisme chargé d'enquêter sur les accidents d'avion aux Etats-Unis, « *recommande que les pilotes désactivent le pilotage automatique dans des conditions de gel* », a déclaré Steven Chealander, porte-parole du NTSB. Pourtant, selon l'enregistrement des voix dans le cockpit, l'équipage a évoqué un niveau « *important de glace sur le pare-brise et les bords des ailes* », a ajouté Chealander.

Chavez en route vers la présidence à vie

Après sa victoire au référendum sur la fin de la limitation des mandats présidentiels, Hugo Chavez compte bien s'accrocher au pouvoir.

Candidat pour 2012, évidemment. Fort de sa victoire au référendum sur la fin de la limitation des mandats présidentiels successifs, Hugo Chavez compte garder le pouvoir aussi longtemps que possible pour mener son programme socialiste, sans s'occuper de l'opposition qui crie au despotisme.

« *Ceux qui ont voté "oui" aujourd'hui ont voté pour le socialisme, pour la révolution* », a déclaré le bouillonnant chef de l'Etat dimanche soir devant des milliers de partisans rassemblés à Caracas sur fond de feux d'artifice. « *En 2012, il y aura une élection présidentielle et, à moins que Dieu n'en décide autrement, à moins que le peuple n'en décide autrement, le soldat que voici est déjà candidat* », a-t-il lancé, déclenchant un tonnerre d'applaudissements.



Photo MAXPPP

Hugo Chavez envisage de rester au pouvoir jusqu'à l'âge de... 95 ans, en 2049.

Le « oui » l'a emporté par 54 % contre 46 %, selon les résultats communiqués dimanche soir par la commission électorale après dépouillement de 94 % des bulletins. La participation s'est élevée à 67 %.

Hugo Chavez n'en est pas à son coup d'essai en matière de réforme de la Constitution sur le cumul des mandats : élu en 1998, il a fait adopter par référendum en 1999 une nouvelle Constitution portant le mandat présidentiel à six ans au lieu de cinq, renouvelable une fois. Après avoir survécu à une tentative de coup d'Etat en 2002, un référendum révocatoire en 2004 et un échec à un premier référendum sur la levée de la limitation des mandats en 2007, l'ancien parachutiste putschiste a récemment déclaré envisager de rester au pouvoir jusqu'à l'âge de 95 ans, en 2049. « *L'avenir du pays est en jeu* », a-t-il ajouté.

Le chef de file de la gauche latino

La popularité de Hugo Chavez s'explique largement par le succès de ses programmes sociaux de logement, d'éducation et de santé ainsi que la nationalisation des grandes entreprises, financés par la manne pétrolière enfin redistribuée. A l'échelle régionale, le président vénézuélien est devenu le chef de file des nouveaux dirigeants de la gauche latino-américaine, se posant en unique rempart contre l'impérialisme américain, à l'image autrefois d'un Fidel Castro dont il se revendique le fils spirituel.

« *Cela va devenir une dictature de fait* », a prédit le leader de l'opposition, Omar Barboza, dénonçant « *le contrôle de tous les pouvoirs, l'absence de séparation des pouvoirs, l'exploitation sans scrupules des ressources de l'Etat et la persécution des adversaires* » de Chavez.

Pieds d'argile

Légalement, Hugo Chavez, « comandante » de la « révolution bolivarienne », peut désormais espérer garder le pouvoir au Venezuela jusqu'en 2024 (il aura alors 70 ans) ou plus, puisque lui-même fanfaronnait récemment en évoquant son retrait de la vie politique en 2049 ! Le vote d'hier contredit le précédent referendum de 2007 portant exactement sur la même question et visant à supprimer toute limite du nombre de mandats à la tête du pays. Il peut ainsi apparaître comme une victoire à la Pyrrhus de cet ancien militaire, converti en successeur autoproclamé du « lider maximo » Fidel Castro pour propager la parole révolutionnaire et antiaméricaine.

Rien ne dit pourtant que Chavez puisse espérer rester résident à vie pour mener à bien un projet révolutionnaire qui commence à avoir du plomb dans l'aile.

Depuis sa première élection en 1998, le président vénézuelien s'est forgé une popularité nationale en héritant de l'incurie et la corruption de ses prédécesseurs. Profitant de la manne pétrolière et des augmentations faramineuses des prix de l'or noir, Chavez a réellement permis aux couches les plus populaires d'accéder aux besoins essentiels comme l'alimentation, l'éducation et la santé.

Mais, après des élections régionales gagnées de justesse et dans des conditions de régularité contestables, ce dernier referendum peut paradoxalement constituer le champ du coq du « comandante » Chavez.

Après des années de prospérité, le Venezuela commence aussi à connaître la crise économique, liée à la chute des prix du pétrole, qui représente presque 100 % des exportations du pays, mais aussi à un système chaviste bureaucratique et générateur d'une violence endémique marquée par un taux de criminalité dix fois supérieur à celui des Etats-Unis.

Avec l'arrivée d'Obama et le départ de George Bush, Chavez a aussi perdu son meilleur ennemi. L'ère du Chavez flamboyant pourfendeur de toutes les injustices est derrière lui. Aujourd'hui, Chavez est un président virtuellement à vie aux pieds d'argile. Le risque est que cette fragilité l'entraîne vers une dérive clairement dictatoriale.

Louis BIGOT.

La charia contre la paix au Pakistan

Pour tenter de ramener le calme dans le nord-ouest du Pakistan, Islamabad a accepté hier de suspendre son offensive contre les militants fondamentalistes et d'imposer la loi islamique dans la région de Malakand, où les insurgés ont récemment brûlé des écoles accueillant des filles. Contrairement aux régions tribales semi-autonomes, fiefs de longues dates des talibans et d'al-Qaïda, cette zone montagneuse autrefois prisée des touristes est censée être pleinement sous contrôle gouvernemental et n'est pas loin de la capitale Islamabad. Le gouvernement pakistanais a annoncé l'accord de trêve après des discussions avec des groupes islamistes locaux, dont l'un est étroitement lié aux talibans. Cet accord ne devrait pas manquer d'inquiéter les Etats-Unis, qui avaient mis en garde le Pakistan, craignant qu'il ne permette au réseau al-Qaïda et aux talibans opérant sur la frontière afghane de se regrouper et se réarmer.

REPÈRES

Un casting pour remplacer Merkel

« Voulez-vous devenir chancelier ? » La chaîne publique allemande ZDF a lancé hier un appel à candidatures pour dénicher de jeunes talents de la politique, désireux de remplacer Angela Merkel, et dont le plus doué sera désigné lors d'une émission télévisée en juin. L'émission, intitulée *J'peux être chancelier !* et inspirée d'un concept déjà diffusé avec succès au Canada, sera programmée trois mois avant les élections législatives qui verront la chancelière conservatrice remettre son mandat en jeu, le 27 septembre. Le gagnant remportera « *un salaire de chancelier* » et un stage « *au centre du pouvoir* ».

Sale temps pour les vaches laitières

Des centaines de milliers de vaches laitières américaines ont déjà été emmenées à l'abattoir, le cours du lait ayant tellement chuté que leurs éleveurs n'ont plus les ressources suffisantes pour financer leur alimentation. En janvier, quelque 262 500 vaches ont été tuées dans les abattoirs du payss. Depuis septembre, les chiffres fédéraux font état d'une augmentation de 30 % du trafic dans les abattoirs.

Canada : l'usage du Taser limité

La police fédérale canadienne a annoncé hier que l'utilisation du pistolet électrique Taser serait dorénavant limitée aux situations présentant « *un degré élevé de danger pour le public* ». Cette décision fait suite à un rapport critique rédigé par l'organisme de surveillance de la Gendarmerie Royale du Canada : qui suggérait l'interdiction de l'arme si la police fédérale n'était pas capable d'en faire un usage plus adéquat.

Drame de l'immigration aux Canaries

Un nouveau drame de l'immigration clandestine sur l'archipel espagnol des Canaries a fait une vingtaine de morts, dont 14 enfants, lors du naufrage d'une embarcation près de l'île de Lanzarote. Dimanche soir, une barque utilisée par des sans-papier maghrébins pour rallier les côtes canariennes depuis l'Afrique du Nord a chaviré pour une raison inconnue.

Russie : les superpertes des superriches

Les superriches en Russie ont enregistré des pertes colossales, du fait de la crise financière mondiale, selon le magazine russe *Finans*. Selon le classement annuel des plus grosses fortunes russes publié par la revue, Oleg Deripaska, en tête de la liste ces deux dernières années, a chuté à la huitième place après avoir vu son patrimoine s'effondrer de 40 à 4,9 milliards de dollars, soit -85 %. Les marchés boursiers russes ont perdu 70 % de leur valeur en 2008, et le rouble 35 % depuis l'été.

Incinérateurs : les dioxines ont la vie dure

La pollution aux dioxines des anciens incinérateurs persiste dans les sols et peut se retrouver dans l'alimentation.

Les incinérateurs modernes d'ordures ménagères émettent moins de substances nocives pour la santé. Mais la pollution ancienne aux dioxines persiste dans les sols et peut se retrouver dans les produits d'origine animale comme les œufs, selon une étude menée en 2005.

Les auteurs de l'étude, publiée hier, mettent ainsi en garde contre les productions familiales : les œufs de poules élevées sur des sols qui demeurent contaminés par une ancienne usine d'incinération hors norme peuvent contenir des niveaux de dioxine supérieurs aux seuils appliqués pour les produits du commerce.

Les installations aujourd'hui en service (128 incinérateurs en 2006 contre 300 en 1990) sont tenues de se conformer à la directive européenne de 2000 fixant des valeurs limites d'émission des polluants.

La sonnette d'alarme a été tirée en France par Jean-François Viel, qui avait montré à la fin des années quatre-vingt-dix un nombre accru de certaines formes de cancer dans les zones de retombées de fumées autour de l'usine de Besançon.



STF

Les installations aujourd'hui en service sont tenues de se conformer à la directive européenne datant de 2000 et fixant des valeurs limites d'émission des polluants.

Développement de certains cancers

Ces résultats ont été confortés par une étude nationale de l'Institut de veille sanitaire (InVS) portant sur 16 installations et rassemblant 135 000 cas de cancers survenus entre 1990 et 1999. Le fait d'avoir été exposé aux émissions dans l'air des usines d'incinération d'ordures ménagères dans les années 1970-80 a eu une influence sur la fréquence d'un certain nombre de cancers dans la décennie 90, notamment chez la femme, selon l'étude.

L'InVS a également lancé en 2005, en partenariat avec l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, une étude sur l'imprégnation par les dioxines des populations résidant à proximité d'usines d'incinération. Elle a porté sur quelque 1 000 adultes entre 30 à 65 ans, résidant depuis plusieurs années à proximité de huit sites d'incinération.

Cette étude, dont le rapport final est publié aujourd'hui, montre que les riverains d'incinérateurs modernes n'ont pas des taux plus élevés de dioxines dans le sang que les habitants de secteurs dits « témoins », c'est-à-dire éloignés de telles installations. Il en va de même pour l'exposition au plomb ou au cadmium. En revanche, une « *surimprégnation* » est retrouvée chez les riverains d'installations fortement polluantes par le passé et gros consommateurs de produits locaux d'origine animale (produits laitiers, œufs, volaille...). Cette relation n'apparaît pas pour la consommation de fruits et légumes du verger ou du potager : les végétaux sont moins contaminés par les dioxines, qui s'accumulent dans les graisses.

Le multimédia, bouée de sauvetage de la téléphonie mobile

Les géants des télécoms, réunis en congrès à Barcelone, veulent jouer la carte du multimédia pour affronter la crise qui commence à les affecter. Les « smartphones » ont donc plus que jamais le vent en poupe.

Le congrès mondial de la téléphonie mobile s'est ouvert hier pour quatre jours à Barcelone, en Espagne. Les géants des télécoms et d'internet misent sur le multimédia face à la crise. Sourires de façade, conférences de presse noires de monde... certes, les produits annoncés hier étaient moins impressionnants que les années précédentes, mais l'enthousiasme reste de mise.

Lors de la conférence du constructeur sud-coréen LG, son patron Skott Ahn s'est amusé à parler au PDG de Microsoft Steve Ballmer via un téléphone-montre connecté à internet et équipé d'une caméra, digne des films de James Bond.

Le multimédia devrait en effet être la bouée de sauvetage de la téléphonie mobile, alors que le secteur commence à souffrir de la récession, annonçant des suppressions d'emplois.

Une étude du cabinet Nielsen dévoilée hier, menée auprès de 50 000 consommateurs européens et américains, révèle que leur appétit pour les fonctions multimédias de leurs téléphones, comme internet, la musique ou les photos, progressera encore dans les deux prochaines années malgré la crise.

Les « smartphones », ces téléphones multimédia qui permettent de tout faire (internet, photos, vidéos...) et accessoirement d'appeler, ont donc le vent en poupe : leurs ventes devraient grimper de 32 % en 2009, selon le cabinet d'études Gartner, alors que le marché dans son ensemble reculera de 4 à 5 %, pour la première fois depuis 2001.

Un marché en recul

Outre son téléphone-montre, LG a dévoilé l'Arena KM 900, conçu pour regarder des vidéos, avec une mémoire de 40 gigabits.

HTC a présenté le HTC Touch Diamond 2, qui télécharge tout seul sur internet les informations qui intéressent l'utilisateur qui n'a plus ensuite qu'à les visionner sur mobile.

Sony Ericsson a lancé le W995 Walkman, avec les capacités d'un baladeur numérique, un appareil photo de 8,1 mégapixels et un téléchargement facilité des vidéos.

Mais le multimédia n'est pas seulement dans ces nouveaux modèles, il est aussi au cœur des « application stores », ces boutiques virtuelles qui permettent de télécharger vidéos, musiques ou logiciels proposés par des milliers de développeurs, pour personnaliser son téléphone.



Photo AFP

Les ventes de « smartphones », ces téléphones multimédia qui permettent de tout faire (internet, photos, vidéos...) devraient grimper de plus de 30 % cette année.

Suivant une mode lancée l'an dernier par Apple et Google, Nokia et Microsoft ont ouvert hier leurs boutiques en ligne, une nouvelle source de revenus pour eux puisqu'une partie des recettes leur revient.

Internet n'a jamais été aussi imbriqué dans la téléphonie mobile et les opérateurs et équipementiers, d'abord effrayés par ces intrus, souhaitent désormais prendre les rênes du mouvement.

L'association des opérateurs mobiles GSM a appelé à ce que les gouvernements « *soutiennent le déploiement des services d'internet mobile pour stimuler la croissance économique* », notamment avec une régulation plus légère.

La filière des métaux alimente le conflit au Congo

Les métaux présents dans les téléphones portables « *contribuent à financer les atrocités* » dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), affirmait hier l'ONG Global Witness, exhortant les industriels à bannir de leurs produits les minerais de cette provenance.

L'organisation « *demande aux fabricants de téléphones portables de soumettre leurs chaînes d'approvisionnement à un audit complet afin d'exclure les minerais qui financent le conflit armé* » dans l'est congolais, au premier jour du congrès mondial de la téléphonie mobile à Barcelone.

« *De récentes enquêtes menées par Global Witness et le Groupe d'experts des Nations Unies révèlent que les principaux groupes armés impliqués dans les combats actuels se financent tous par le commerce de minerais de grande valeur* », précise l'ONG. « *Ces minerais permettent de produire des métaux, dont l'étain et le tantale, qui entrent dans la fabrication des téléphones portables* », explique-t-elle.

L'est de la RDC, frontalier du Rwanda et de l'Ouganda et très riche en minerais, connaît depuis le milieu des années 90 une succession de conflits. Le pillage de ses ressources par les belligérants a été régulièrement dénoncé par l'Onu et des ONG.

Les armées de Kinshasa et Kigali ont lancé le 20 janvier dans l'est congolais une opération conjointe sans précédent visant à neutraliser les rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), estimés à environ 6 500 hommes et réfugiés en RDC depuis le génocide au Rwanda de 1994 auquel certains ont participé.

Cette opération a eu pour premier résultat l'arrestation le 22 janvier au Rwanda de Laurent Nkunda, chef historique d'une autre rébellion, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP, congolais).

BMW licencie chez Mini

BMW a brutalement licencié 850 salariés hier dans l'usine de la Mini, à Cowley, près d'Oxford. Le constructeur automobile allemand invoque une baisse de la demande dans le contexte de crise économique. La production sur ce site, qui emploie 700 personnes pour fabriquer 800 petites voitures par jour, a été suspendue pour la semaine. « *Cette décision n'a pas été prise à la légère* », a déclaré BMW, ajoutant que « *les représentants syndicaux du site ont participé aux discussions* ». Tony Woodley, codirigeant de Unite, le plus grand syndicat britannique, a dénoncé une façon de faire « *scandaleuse* ». Le porte-parole du Premier ministre Gordon Brown, Michael Ellam, a affirmé que l'exécutif était en train d'élaborer une série de mesures destinées à atténuer l'impact de la crise. Les licenciements chez BMW « *sont évidemment préoccupants* », a-t-il déclaré, mais « *le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour aider les personnes concernées* ». BMW a fait état ce mois-ci d'une hausse de 4,3 % des ventes de Mini en 2008, avec 232 425 unités écoulées, mais de ventes inférieures de 35 % en janvier 2009 par rapport à celles de janvier 2008. Environ 80 % des Mini fabriquées au Royaume-Uni sont exportées. BMW avait racheté le symbole des Swinging Sixties en 1994. Invoquant également la chute des ventes, le constructeur japonais Nissan a pour sa part supprimé 1 200 postes dans son usine anglaise de Sunderland, et Honda a suspendu la production de son site de Swindon pour quatre mois.

BOURSE DE PARIS

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2009

-1,19%

Baisse des bancaires : Le CAC40 reprend le chemin de la baisse et clôture à son plus bas niveau du jour, sous les 3000 points. En fin de séance, il a accentué ses pertes à cause de la chute des valeurs bancaires et d'Alcatel-Lucent. L'absence des investisseurs américains, Wall Street étant fermée, a rendu les intervenants prudents. L'euro en pâtit et se replie sous 1,28 USD alors que l'or bénéficie de ces craintes de dépression aux États-Unis et en Europe pour progresser régulièrement.

CAC 40

	L09	M10	M11	J12	V13	L16
CAC 40	3134,87	3020,75	3027,72	2964,34	2997,86	2962,22

CHIFFRES CLÉS...

Indices INSEE des prix à la consommation : Décembre 2008 hors tabac **117,63** (+1,00% en un an), indice avec tabac **118,88** (+1,00% en un an) • **Indice INSEE de référence des loyers :** troisième trimestre 2008 : **117,03** (+2,95% en un an), base 100 au deuxième trimestre 2004 • **SMIC : 8,71**€/h brut depuis le 01-07-2008, base 151,67 h par mois 1 321 € • **Taux d'intérêt : Euribor** 3 mois **2,48%** - **TMO** (secteur privé) **5,30%**

LES 10 + FORTES VARIATIONS

Hausses	en %	€	Baisses	en %	€
Fleury Michon	+12,64	29,50	ADT S.I.I.C.	-33,33	0,02
Le Tanneur & Cie	+12,31	4,38	Carrefour Property	-18,75	0,65
Xilam Animation	+11,85	1,51	Mandarine Holding	-16,95	0,49
Bricodeal	+10,00	32,13	Augros Cp	-16,67	0,25
Cafom	+9,50	3,69	Cife Indle Fin Ent	-13,71	34,00

CAC40 PARIS	2962,22	-1,19%
DAX FRANCFORT	4366,64	-1,06%
NIKKEI TOKYO	7750,17	-0,38%
DOW JONES NEW YORK	FERME	
€/$	1,2765	-0,62%
FTSE LONDRES	4134,75	-1,31%
STOXX 50 EUROPE	2193,64	-1,56%
PETROLE BRENT / Baril NEW YORK	43,62 $	37,61 $

MARCHÉS DE L'OR

	Dernier €	%Var. Veille	%Var. 31/12
Lingot de 1 KG Env	23500,00	+0,86	+18,69
Pièce 20 F	144,00	+2,78	+14,38
Pièce 20 $ américains	840,00	+1,82	+33,34
Pièce Suisse 20 F	140,00	0,00	+12,00
Souverain	174,00	+1,16	+16,15
Pièce 10 florins holl.	144,00	-1,30	+19,80

DEVISES

	Achat €	Vente €	Taux change
Dollar américain	0,77	0,80	0,7840
Dollar Canadien	0,62	0,64	0,6277
Franc Suisse (CHF)	0,66	0,69	0,6720
Livre Sterling (GBP)	1,10	1,14	1,1192
Yen (100)	0,84	0,87	0,8540

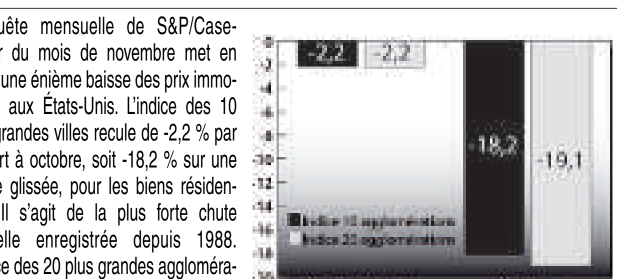
INDICES

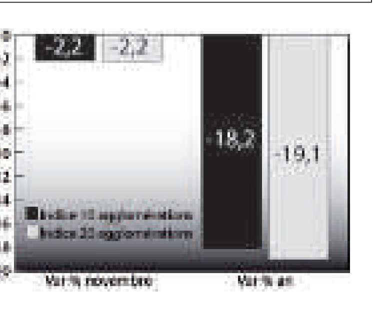
	Pts	% Veille
SBF 80	3374,08	-0,48%
SBF 120	2143,57	-1,10%
SBF 250	2090,23	-1,06%
CAC Next20	3453,76	-0,34%
CAC Mid100	4388,80	-0,26%
CAC Small90	3769,14	-0,63%
CAC Mid&Small190	4342,11	-0,29%
IT.CAC	664,53	-0,53%

LES TAUX :		
	3 mois	1,9270 / 72
	1 an	2,1980 / 82
	10 ans	3,5824 / 26

L'INFO DU JOUR : NOUVELLE CHUTE DES PRIX

L'enquête mensuelle de S&P/Case-Shiller du mois de novembre met en avant une énième baisse des prix immobiliers aux États-Unis. L'indice des 10 plus grandes villes recule de -2,2 % par rapport à octobre, soit -18,2 % sur une année glissée, pour les biens résidentiels. Il s'agit de la plus forte chute annuelle enregistrée depuis 1988. L'indice des 20 plus grandes agglomérations chute de -19,1 % sur une année et de -2,2 % en novembre.





A SURVEILLER : CAP GEMINI

La SSII française a pâti, vendredi dernier, de la publication de ses résultats annuels. Avec un bénéfice de 451 millions d'euros pour 2008 et un discours prudent pour l'année en cours, les marchés ont été déçus.

LA QUESTION DU JOUR

Quel fut le premier krach ?

L'éclatement de la première bulle boursière revient à la Hollande et son célèbre marché de bulbes de tulipes, au XVII[e] siècle. Des investisseurs passionnés ont fait grimper les prix d'un bulbe jusqu'à celui d'une maison.

LE CHIFFRE DU JOUR...

-76 %

Le leader mondial de l'électroménager, Whirlpool, a enregistré une chute violente de -76 % de son bénéfice net au dernier trimestre 2008, à cause de ventes catastrophiques sur le continent nord-américain. Après avoir publié 34 millions d'euros de bénéfice net, la direction a annoncé qu'elle allait procéder à un nouveau programme de réduction de coûts pour remédier à ces résultats.

VALEURS DU CAC 40

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Accor	31,72	-1,91	-9,68
Air France - KLM	8,07	+1,07	-12,00
Air Liquide	64,55	+7,23	-1,39
Alcatel-Lucent	1,26	-4,17	-17,74
Alstom Regroupement	41,22	-2,18	-1,79
Arcelor Mittal	19,85	-1,26	+16,76
AXA	11,40	-4,20	-28,03
BNP Paribas	25,96	-1,83	-14,18
Bouygues	27,73	-2,56	-8,18
Cap Gemini	24,72	-0,54	-10,11
Carrefour	27,28	-1,74	-0,88
Credit Agricole	8,16	-0,72	+2,09
Danone	37,89	-1,69	-12,24
Dexia	2,30	+0,43	-28,10
EADS	13,69	+0,95	+13,76
EDF	31,26	-3,62	-24,68
Essilor Intl.	30,01	+0,72	-10,60
France Telecom	18,22	+0,05	-8,71
GDF SUEZ	27,60	+0,09	-21,86
Lafarge	38,76	-3,35	-10,55
Lagardere S.C.A.	29,89	+1,35	+3,07
L'Oreal	52,86	-1,11	-15,14
LVMH	47,83	-1,55	+0,14
Michelin	30,55	-4,30	-18,66
Pernod Ricard	48,81	-0,07	-7,82
Peugeot	14,10	-1,98	+16,03
PPR	42,52	-0,07	-8,74
Renault	15,70	-3,85	-15,33
Saint Gobain	28,69	-2,11	-14,59
Sanofi-Aventis	46,41	-1,20	+2,23
Schneider Electric	53,11	+0,12	+0,21
Societe Generale	25,15	-5,27	-30,12
Stmicroelectronics	4,37	-0,45	-8,64
Suez Environnement	12,82	-0,81	+6,31
Total	40,42	-1,18	+3,87
Unibail-Rodamco	108,59	-2,69	+1,97
Vallourec	79,23	-1,47	-2,13
Veolia Environ.	17,72	-2,90	-20,19
Vinci	28,81	-1,53	-3,93
Vivendi	19,86	-1,36	-14,59

COTATIONS

• **AIR LIQUIDE**.– Le spécialiste des gaz industriels et médicaux Air liquide a enregistré la plus forte hausse du CAC 40 hier : le titre a gagné 7,24 % à 64,54 euros. Le groupe a dévoilé un chiffre d'affaires de 13,1 milliards d'euros, en hausse de 11 %. Les prévisions tablaient sur 12,9 milliards d'euros. Le bénéfice net s'établit à 1,1 milliard d'euros, en augmentation de 8,6 %.

• **NATIXIS**.– Selon le site d'informations en ligne Mediapart, les pertes de la banque Natixis vont s'élever à 2,5 milliards d'euros en 2008. Pourtant l'action gagne 0,89 % à 1,13 euro. Le marché semble plutôt réagir à l'annonce du projet de fusion entre le groupe Caisse d'épargne et la Banque populaire, les deux principaux actionnaires de Natixis. Selon la presse, l'annonce finale du projet doit avoir lieu le 26 février.

• **RENAULT**.– L'établissement financier ING ne va pas renouveler son partenariat avec le constructeur automobile Renault dans la formule un. La banque a fait savoir qu'elle ne sponsoriserait plus l'écurie après 2009, en raison de sa politique de réduction des coûts. Le cours de Renault recule de 3,86 % à 15,70 euros.

• **LATÉCOÈRE**.– L'équipementier aéronautique Latécoère a dévoilé un chiffre d'affaires 2008 de 683,9 millions d'euros, en hausse de 39,8 %. La direction confirme cependant enregistrer une perte nette sur l'exercice, contre un bénéfice de 17,9 millions d'euros en 2007. Surtout, elle table sur un chiffre d'affaires de 530 millions d'euros en 2009, et n'exclut pas de nouvelles baisses de cadence. Hier l'action valait 4,90 euros, en hausse de 1,66 %.

• **CIMENTS FRANÇAIS**.– Le cimentier Ciments français a annoncé sa fusion avec son actionnaire majoritaire (82 % du capital), Italcimenti. En avril, ce dernier avait déclaré que tôt ou tard, il posséderait la totalité du capital de Ciments français, et procéderait à son retrait de la cote. Le titre a été suspendu sur un dernier cours de 66,34 euros.

EUROLIST

Valeurs françaises

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
ABC Arbitrage	5,38	+1,50	+8,66
Acanthe Develop.	1,26	-3,81	+1,62
ADA	9,25	-1,06	-7,47
ADP	41,01	-1,41	-15,22
ADT	0,02	-33,33	0,00
Affine	9,89	-1,00	-23,88
AGF	124,21	0,00	0,00
Agricole de la Crau	144,00	0,00	0,00
Altran Technologies	2,48	-2,16	-8,65
ANF	28,00	+1,89	+7,69
Arbel	0,40	0,00	+5,25
Areva CI	345,00	-4,16	-1,43
Arkema	11,85	-0,91	-3,20
Artois Indust.Fin	1885,06	-5,74	-5,97
Atos Origin Sa	20,69	-1,02	+15,45
Autor.Paris-Rhin-Rhône	44,63	-1,25	-10,27
Bac Majestic	0,11	0,00	-8,33
Baccarat	124,70	0,00	+13,26
Bail Invest(ex Selectibail)	63,82	0,00	0,00
Bains Mer Monaco	520,00	-1,51	-4,57
Banque de la Réunion	125,01	+0,01	-16,64
Beneteau	5,96	+0,70	-11,71
Bic	38,52	-5,55	-6,41
BioMérieux	60,39	-0,18	+0,66
Boiron	21,78	+0,46	+25,49
Bolloré Invest	78,26	+2,62	-7,93
Bongrain	45,90	+0,87	-3,98
Bull Regroupement	1,54	+0,65	+33,91
Bureau Veritas	30,99	+1,12	+7,81
Burelle Sa	39,98	0,00	-20,80
Business Objects	44,39	0,00	0,00
Canal+	4,69	+1,66	+13,83
Capelli	0,87	+3,57	-3,28
Carbone-Lorraine	18,83	-0,58	+5,76
Casino Guichard ADP	38,50	-0,51	+1,89
Casino Guichard Perr	50,50	-0,30	-7,03
Catering Intern Services	55,44	-0,37	+21,01
Cegid	7,45	-5,09	-6,08
CGG Veritas	9,79	+0,55	-7,61
Chargeurs	6,60	0,00	-5,68
Christian Dior	42,20	-0,86	+4,84
CIC A	80,00	-2,43	-19,94
Cider Santé	6,55	0,00	0,00
Ciments Francais	66,34	0,00	+9,99
Clarins	55,50	0,00	0,00
Club Méditerranée	12,25	-1,12	+2,27
CNP Assurances	57,80	+0,67	+11,43
Cofigeo Financière	195,99	0,00	+19,51
Colas	133,89	-0,82	-5,67
Compagnie Cambodge	2375,00	-5,30	+20,60
Courtois	79,50	0,00	-0,37
CRCAM ATL.VEND.CCI	37,20	0,00	-10,92
Créd.Fonc.Als-Lor.	51,26	0,00	+1,50
Crosswood	1,78	0,00	+7,89
CS Comm. & Syst	5,50	0,00	+10,09
Dassault Aviation	375,10	-2,31	-6,68
Dassault Systèmes	28,80	-0,24	-10,89
Derichebourg	1,70	-3,79	+5,38
Dév Rég.N.P.D.C	20,65	+0,04	-6,14
DMC	1,16	0,00	0,00
Du Pareil au Même	39,85	0,00	0,00
Dynaction	5,60	0,00	+1,85
EDF Energies Nouv.	29,60	+0,23	+17,23
Eiffage	37,02	-0,87	-0,95
Elect De Strasb	85,71	-0,04	+2,67
Elect Eaux Madag.	7,82	+0,25	-12,90
Elf Aquitaine	184,60	-2,84	+6,44
Eramet	140,01	-2,08	+1,54
Esso	75,99	+0,64	+5,70
Euler Hermes	25,00	-0,91	-28,69
Eurazeo	23,15	-0,72	-30,93
Euro Disney	3,22	-1,22	-10,54
Eurotunnel Units	0,10	0,00	-9,09
Exacompta Clairef.	70,98	0,00	-14,49
Faurecia	9,60	+0,26	-2,87
Fimalac	29,63	+0,49	+32,24
Fonc.Fin.Particip	25,41	-2,06	+9,50
Foncière 7 Invest	1,26	0,00	-51,72
Foncière Atland	64,99	0,00	0,00
Foncière Lyonnaise	24,81	+0,04	-2,74
Foncière Régions GFR	43,75	+0,11	-10,69
Fromageries Bel	105,00	-0,73	+3,78
FSDV	36,01	0,00	-25,75
Gantois	1,05	0,00	+10,53
Gaumont	44,99	-0,02	-1,11
Gds Moulins Strasb	407,50	0,00	-2,97
Gecina	43,72	-1,75	-11,91
Gevelot	16,00	0,00	-0,70
Gfi Informatique	2,54	-0,78	-1,15
Groupe Eurotunnel	4,45	0,00	+15,57
Groupe Gascogne	30,99	+3,23	-4,82
Groupe Open	4,90	+0,40	+18,07
Groupe Partouche	2,52	-4,90	-8,33
Groupe Steria	9,68	+3,10	+21,45
Guyenne & Gasc.	58,19	-0,94	-5,36
Havas	1,65	+1,98	+12,24
Hermes Intern	75,60	-2,60	-24,32
Iliad	66,74	+0,01	+7,61
Imerys	31,15	-4,02	-4,14
Infogrames Entert	0,13	0,00	0,00
Infotel	32,25	0,00	-4,84
Ingénico	13,54	+0,51	+22,09
Inter Parfums	15,60	-0,44	-13,55
Jacques Bogart	97,90	0,00	+35,96
J-C Decaux	11,38	-1,93	-7,44
Kaufman & Broad	6,10	+2,52	-23,41
Klépierre	17,78	-1,49	+1,65
Laurent Perrier	41,99	-1,29	-28,79
Lebon	60,50	+0,48	-9,72
Legrand Promesses	13,75	-2,51	+0,66
LISI	25,60	-0,38	+4,51
Locindus	17,80	-1,11	+32,38
M6-Metrologic TV	12,31	-0,36	-11,04
Maurel Et Prom	8,85	+0,22	+8,16
Montupet S.A.	2,54	-0,39	-28,63
Natixis	1,13	+0,89	-9,59
Neopost	63,92	-1,32	-1,41
Nexans	36,87	-2,05	-13,37
Norbert Dentressangle	23,88	+0,75	-13,16
Nord-Est	18,43	0,00	0,00
NRJ Group	5,49	+0,82	+4,21
NSC Groupe	29,01	0,00	-50,73
Oberthur Card Syst	6,72	0,00	0,00
OL Groupe	7,75	0,00	-6,69
Olitec	3,20	0,00	0,00
Oxymetal - Laser Tech	3,50	-2,50	-5,84
Pages Jaunes	6,57	-0,45	-6,51
Pharmagest	38,20	-0,77	+3,78
Plastic Omnium	6,79	+1,34	-7,57
Provimi	7,94	+0,50	+9,53
PSB Industries	13,00	+4,00	+4,85
Publicis Groupe SA	20,43	+2,94	+11,04
Recylex (ex Métaleurop)	2,50	-4,94	+0,40
Rémy Cointreau	19,74	-1,17	-33,36
Rexel	4,39	-1,78	-7,75
Rhodia	3,44	-1,03	-23,53
Rocamat	1,60	0,00	-17,92
Rougier	23,00	-4,80	-0,63
Safran	9,53	-0,35	-1,04
Salvepar	51,30	+2,19	-4,83
Scor Reg	15,50	+0,68	-5,28
SEB	19,14	-5,31	-10,77
Sequana Capital	4,63	0,00	+6,93
SIIC de Paris	228,00	-1,72	-4,19
Silic	65,29	-0,32	-1,87
Sodexho Alliance	40,49	+1,58	+2,31
Somfy International	107,99	0,00	-5,27
Sopra	31,00	-3,12	+24,17
Sperian Protection	39,19	-1,13	-12,34
Spir Comm	20,00	-0,49	+1,12
Sr. Téléperf	22,74	+0,04	+14,15
Sucrière De Pithi.	476,02	+0,14	+3,47
Suez	27,02	-0,77	-21,85
Supra	14,40	0,00	+1,49
Technip	25,50	-3,66	+16,95
TF1	8,21	-2,23	-21,27
Thales	33,04	+0,19	+10,70
Thomson	0,92	-9,03	-4,58
Tonna Electronique	0,55	0,00	-34,51
Trigano	4,98	+0,97	+12,60
Ubi Soft Entert	12,51	+1,25	-10,38
Union Fin. De France	20,94	+0,43	+2,68
Valeo	10,65	+1,76	+0,32
Wendel Investissement	32,85	+0,96	-7,22
Zodiac	28,16	+0,80	+8,28

Valeurs étrangères zone euro

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Abn Amro Hdg	35,30	0,00	0,00
Allianz	63,20	-1,32	-14,58
Altadis	50,00	0,00	0,00
Banco Popular Espanol	11,14	0,00	0,00
Bayerische Hyp & Ver	42,05	0,00	0,00
Completel Europe	29,92	0,00	-6,48
Corio	37,49	0,00	+20,93
Gemalto	19,60	+1,87	+9,45
ING Groep Nv Cva	5,65	-4,03	-22,92
NYSE Euronext	15,40	+1,58	-14,90
Robeco Nv	16,00	0,00	+2,83
Rodamco Contin Eur	83,21	0,00	0,00
Rolinco Nv	12,15	-7,95	-2,02
SES Global FDR	14,24	-0,07	+3,03
Telefonica	19,36	0,00	0,00
Trader Classified Media	0,03	0,00	0,00

Valeurs internationales

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Adecco Sa	28,27	+0,28	+22,88
Agta record	17,21	0,00	+2,45
Altria	46,79	0,00	0,00
American Express	44,95	0,00	-2,94
Anglogold	22,88	-1,29	+25,74
Atmel	2,85	0,00	+41,79
AVIVA	11,10	0,00	0,00
Barrick Gold	22,80	0,00	0,00
BP PLC	5,56	-1,41	+4,11
Caterpillar Inc	24,45	-0,93	-19,88
Colgate Palmolive	48,71	0,00	+10,62
Diageo Plc	9,61	-1,53	-2,63
Dow Chemical	7,60	0,00	-32,85
Dupont De Nem.	18,02	0,00	+4,46
Ford Motor	1,46	0,00	-13,59
General Electric	8,92	0,00	-21,61
General Motors	1,84	-8,00	-34,98
Gold Fields	12,85	0,00	0,00
Harmony Gold	9,14	-0,76	+27,11
HSBC Hdg	5,95	-0,66	-14,15
Ito-Yokado	30,40	0,00	0,00
ITT Industries	33,03	-1,10	+5,18
KESA Electricals	1,20	-0,82	+42,82
Kingfisher Plc	1,59	0,00	+11,21
Norsk Hydro Asa	3,01	-0,66	+11,51
Philip Morris Intl	27,81	0,00	-5,40
Procter & Gamble	40,00	+0,75	-2,44
Ricoh	8,60	0,00	+19,43
Rio Tinto	21,55	-3,31	+41,84
Rorento Nv	41,90	-0,64	-0,26
Schlumberger	32,84	+1,29	+12,27
Total Gabon	225,61	+0,40	+30,37
United Technologies	52,50	0,00	0,00
Zambia Copper Inv.	0,73	0,00	+14,05

Alternext

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
1000 mercis	19,31	-1,92	+12,94
1855	0,04	0,00	+100,00
Adomos	0,41	-2,38	-4,64
Adverline	2,95	0,00	0,00
Brossard	3,14	0,00	-2,77
Cellectis	6,01	-1,63	-13,53
Demos	11,70	-2,50	+6,82
Emailvision	1,41	0,00	-2,07
Entreparticuliers.com	6,90	+1,76	+4,53
Environnement SA	22,43	+0,99	+24,58
Freelance.com	0,50	0,00	-35,90
Groupe Promeo	7,89	-2,59	-42,00
Harvest	18,30	0,00	0,00
Laroche Sa	7,97	0,00	+0,75
Leguide.Com	14,50	+2,18	+35,85

	Type	VL € 31/12	% var.
Logic Instrument	2,43	0,00	+15,74
MAESA	12,00	0,00	-3,93
Mastrad	2,35	-3,29	-16,04
Maximiles	6,70	-0,59	-10,67
Piscines Groupe GA	11,68	0,00	-5,00
Poweo	16,71	-1,12	+70,53
Press Index	7,80	0,00	+18,37
Satimo	3,96	-1,00	+14,76
Seloger.com	12,10	-7,91	+15,20
Sidetrade	14,50	0,00	+3,57
Sporever	2,70	+8,00	-6,56
Voyageurs du monde	10,00	+3,09	-16,64
Weborama	5,40	+8,21	+8,00

SICAV et FCP (Dernier Cours Connu)

CAISSE D'ÉPARGNE

	Type	VL € 31/12	% var.
Ecur. Trésorerie C	F	66,55	+0,29
Ecureuil Capitalisation C	F	58,66	+1,61
Ecur. Dynamique D +	F	25,69	-3,17
Ecureuil Actions Europ. C	F	11,16	-1,41
Ecur.Energie D	F	31,30	-3,90
Ecur. Investissements D	F	34,82	-4,66
Ecureuil Trimestriel D	F	270,84	+1,53

CRÉDIT MUTUEL

	Type	VL € 31/12	% var.
CM CIC Dyn. Europe C	F	25,27	-2,47
CM CIC Equilibre C	F	56,42	-0,24
CM CIC Euro Actions C	F	14,71	-6,49
CM CIC France C	F	24,08	-4,90
CM CIC Mid France	F	21,93	-0,14
CM CIC Tempéré C	F	148,97	+0,07
CM CIC Europe	F	16,87	-3,49

Conseil du jour

Depuis notre dernier conseil du 22 janvier sur l'éditeur de sites Internet leguide. com, l'action a gagné 9.9 % à 14,50 euros. Surtout, l'action est désormais au-dessus de notre prix d'achat de 13,47 euros (+7,6%). Le consensus des analystes recommande l'achat de la valeur, avec un objectif de 19,50 euros. Nous la conservons, en espérant la céder avec une plus-value d'au moins 10 %.

Des néo-nazis sarrois attaquent un bus

Douze Sarrois considérés comme membres des milieux d'extrême droite seraient impliqués dans l'attaque de deux bus de militants de gauche et de syndicalistes à Jena, samedi dernier. C'est ce qu'ont confirmé les enquêteurs aux médias sarrois lundi. La rencontre, sur une aire d'autoroute, a sans doute été fortuite même si les trois cars venaient de la même manifestation où tout les avait opposé. Les partis d'extrême droite allemands avaient appelé samedi à une marche commémorative dans le centre ville de Dresde pour le souvenir des victimes du bombardement allié du 15 février 1945. Plus de six milles néo-nazis s'étaient ainsi rassemblés à Dresde, protégés par des milliers de policiers, face à une contre-manifestation de plusieurs dizaines de milliers d'opposants à l'extrême droite.

L'attaque des bus, près de Jena, s'est déroulée sur le retour. Le car des agresseurs affrété auprès d'une entreprise de transports à Hombourg en Sarre transportait 41 personnes du Rhénanie-Palatinat, de Hesse et trois extrémistes venus de Suède. Cinq occupants des bus des contre-manifestants ont été blessés, dont un grièvement avec une fracture de la boîte crânienne. Après l'attaque, le bus des néo-nazis avait tenté de prendre la fuite, mais a été rattrapé sur l'autoroute par la police. Les données personnelles de tous les occupants âgés de 14 à 53 ans ont été recueillies. Les trois Suédois seraient toujours en fuite et sont poursuivis avec un mandat d'arrêt. Tous risquent une inculpation pour coups et blessures avec circonstances aggravées.

JUSTICE *heckenransbach*

Cycliste tué : trois ans ferme

Hier, le tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné un jeune automobiliste à une peine de cinq ans de prison dont deux avec sursis et mise à l'épreuve de trois ans avec une obligation de soins et de travail. Le 26 juillet 2008 à Heckenransbach, au volant de sa voiture, il avait involontairement tué un père de famille qui rentrait chez lui après une randonnée à vélo. En détention provisoire depuis, « *A cause de moi, un homme est mort. Je m'excuse auprès de sa famille* ». A la barre, Joachim Borella, 20 ans, de Guébenhouse est en pleurs. En reprenant les faits et l'enquête de personnalité, le président Seyler a expliqué comment « *différentes conduites addictives* » ont débouché sur cette collision mortelle. Le prévenu roulait sans permis après avoir subtilisé les clés et la voiture de ses parents, il conduisait sous l'empire d'un état alcoolique puisque l'alcootest a révélé un taux de 2,47 grammes par litre et l'analyse sanguine a révélé qu'il a fait usage de stupéfiants. La veille, il a fumé un joint et consommé un mélange de cocaïne et d'héroïne. Enfin, il a commis un délit de fuite cinq minutes avant le choc mortel lors d'un premier accident avec un autre véhicule à Grundviller.

sarralbe

Coups de couteau : mandat de dépôt

Une bagarre générale à Sarralbe dans la nuit de la Saint-Valentin a fait deux blessés légers par arme blanche (lire notre édition d'hier). L'auteur présumé des coups de couteau a été présenté hier devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines, dans le cadre d'une comparution immédiate. L'homme de 19 ans, originaire de Sarre-Union, est accusé de faits de violence (ayant entraîné des ITT supérieures à huit jours pour l'une des victimes), dans un état d'ivresse manifeste et de récidive légale. Le prévenu a été identifié par les victimes mais ne reconnaît pas les faits. Il a demandé un report du jugement pour pouvoir préparer sa défense. Le tribunal a décerné un mandat de dépôt à son encontre. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Metz jusqu'à l'audience, fixée au 23 mars prochain.

villerupt

Dealers libérés

Un large sourire qui leur fend le visage et un « *merci madame la présidente* » que l'on perçoit du fond du box des détenus : scène plutôt inhabituelle hier au tribunal correctionnel de Briey, où trois prévenus devaient répondre d'un trafic de stupéfiants à Villerupt. Interpellés le 11 février dernier (*lire RL du 12/02/09*), deux des quadras avaient été placés en détention provisoire, tandis que le troisième avait été laissé en liberté. Tous étaient présentés hier dans le cadre de la procédure de comparution immédiate. Histoire de limiter leur séjour derrière les barreaux, les deux premiers ont souhaité être jugés immédiatement... contrairement au troisième, qui réclamait un délai pour préparer sa défense. Impossible pourtant de les juger séparément. Alors ? Alors, après en avoir longuement délibéré et contrairement à l'avis du parquet qui aurait bien mis le trio complet à l'ombre, le tribunal a accordé le délai et remis tout le monde en liberté, sous contrôle judiciaire. Une décision qui n'a pas manqué d'en étonner certains, mais qui a ravi les intéressés. Rendez-vous le 16 mars tout de même, pour le jugement au fond de l'affaire.

budapest

Ophélie : les analyses ADN confirment

Les analyses ADN ont établi sans doute possible que le corps repêché dans le Danube était bien celui d'Ophélie Bretnacher, l'étudiante française qui avait disparu à Budapest en décembre dernier.

Les parents de la jeune fille de 22 ans ont été informés de l'identification. « *Ce n'est pas parce qu'elle est retrouvée dans le Danube qu'il s'agit forcément d'un suicide ou d'un accident* », souligne Me Francis Chouraqui, l'avocat des parents, en reprochant à la police hongroise d'avoir « *laissé de côté des éléments qui pouvaient accréditer la thèse de l'enlèvement* ». « *Il est urgentissime que le corps d'Ophélie soit rapatrié en France pour faire une autopsie complémentaire* » à celle pratiquée par les Hongrois dans la nuit-même de sa découverte, soit de jeudi à vendredi, a affirmé Me Francis Chouraqui, l'avocat des parents de la jeune femme.

Cette autopsie « *a été faite très rapidement* » et « *peut-être qu'il n'aurait pas été inconvenant, dans une affaire franco-hongroise, de demander la présence d'un médecin légiste français* », a fait valoir Me Chouraqui.

Il assure que ce « *n'est pas un problème de confiance* » mais la famille souhaite « *que les légistes français donnent leur avis* ».

Me Chouraqui assure ne pas « *vouloir entrer dans une polémique* » mais estime que « *la police hongroise pendant six semaines a traité ce dossier avec une certitude originelle que c'était un suicide ou un accident* ».

L'hypothèse d'un suicide est « *réfutée* » par les parents, ajoute-t-il, tandis que celle d'un accident est « *extrêmement improbable* ».

FAITS DIVERS *en lorraine*



En Moselle-Est, la circulation a été fortement perturbée sur l'A320.

Photo Gilles WIRTZ


Au Luxembourg, un camion a bloqué la circulation sur l'A6.

Photo RL

La neige revient mercredi

C'était la pagaille hier encore sur le réseau routier lorrain. En Moselle-Est, au Luxembourg et dans le pays messin, la neige a occasionné une série d'incidents, des bouchons et des retards dans la collecte des ordures ménagères.

En **Moselle Est**, hier, vers 6 h 15 un chauffeur a perdu le contrôle de son semi-remorque sur l'A320 à proximité de Rosbruck, dans le sens Freyming-Sarrebruck. Le poids lourd a glissé sur la chaussée recouverte de neige fondante et s'est immobilisé en travers de l'autoroute. Cet accident a occasionné un gros bouchon et finalement nécessité l'interruption de la circulation. Une déviation a été mise en place.

Dans l'agglomération messine, côté aéroport régional, trois vols ont marqué un retard de 90 minutes, très tôt dans la matinée. Les pistes n'ont été rouvertes que vers 6h.

La collecte des ordures ménagères ou de déchets recyclables a été perturbée dans certaines communes de l'agglomération de Metz et a été reportée à aujourd'hui.

Les TCRM ont eux aussi rencontré quelques difficultés, notamment entre 5h et 10h sur certaines lignes. La ligne 106 (Metz-Devant-les-ponts, Lorry-lès-Metz, Saint-Privat) a été la plus touchée, avec un retour à la normale à midi.

Au Luxembourg : il était 3 h dans la nuit de dimanche à lundi lorsqu'un camion immatriculé en Italie s'est renversé sur l'A6 entre Bridel et Capellen, dans le sens Luxembourg-Arlon sur le pont de Mamer. Le routier a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est retrouvé dans les glissières sur le côté droit de l'autoroute. Le choc a dû être violent, car la cabine du poids lourd a été séparée du reste du tracteur. Le châssis s'est retrouvé enchevêtré sous la remorque qui est restée de travers sur le bord droit de l'autoroute. Le reste du tracteur n'était plus qu'un amas de ferrailles. Quinze mètres de glissières ont été détruits. A l'arrivée de la police, le chauffeur était toujours dans la cabine. Sous le choc, il essayait de... redémarrer le tracteur. Légèrement blessé, il a été transporté à la clinique Sainte-Thérèse, qui était de garde durant la nuit. L'autoroute A6 a été fermée à la circulation jusqu'à 6 h afin de faciliter les opérations de secours et permettre à nouveau une circulation normale. Le trafic vers la Belgique a dû être dévié à partir de la sortie Bridel vers la route d'Arlon.

La DIR Est en état de veille

Alors que du verglas est annoncé à partir de mercredi, et de la neige pour ce week-end, Alain Fabre, chef à la DIR Est, décrit le dispositif mis en place pour que la circulation soit la moins perturbée possible sur les grands axes de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

Il est chef du district de Metz à la DIR Est (Direction interdépartementale des routes de l'Est de la France). Sa structure entretient, exploite et gère 237 km d'autoroutes ou de routes nationales en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Parmi elles : l'A 31 de Luxembourg à Laxou, l'A 30, la RN 52, la VR 52, la RN 431, l'A 320, la RN 33 et la RN 61.

Comment peut-on caractériser l'hiver que nous traversons ?

Alain FABRE : « Il n'y a rien d'exceptionnel. C'est tout simplement un hiver lorrain, c'est-à-dire rigoureux. Depuis décembre, on a eu la totale avec le gel, le dégel, la neige, la pluie verglassante et enfin la pluie en surfusion de la nuit du 30 au 31 décembre. C'est la pire à traiter parce que le salage anticipé n'a aucun effet. Pour y faire face, nous devons mélanger au sel du chlorure de calcium. Ce produit exothermique ne se fabrique qu'en Amérique du Nord, pour des températures de -25°C et coûte très cher. »

Et pour des intempéries plus classiques, quelles sont les méthodes utilisées ?

« Jusqu'à -6°C nous utilisons le sel sec de Varangéville. Au-delà, on fait de la bouillie de sel avec de la saumure (eau salée). Enfin, il y a bien entendu les lames en acier de nos camions pour déneiger. »

Autant dire que l'hiver va coûter cher à l'Etat...

« C'est sûr que si on compare à l'hiver précédent, on va exploser le budget. Mais on sera sur la même base qu'en 2002/2003. A titre d'exemple, dans la nuit de dimanche à lundi, on a répandu entre 200 et 300 tonnes de sel, à 77 € la tonne. »

Vous avez la responsabilité d'intervenir sur des axes prioritaires très fréquentés. Comment vous organisez-vous pour éviter la moindre paralysie ?

« Chaque année, un dossier d'organisation de la viabilité hivernale est mis en place. Cet hiver, 28 circuits ont été arrêtés. Cela nécessite 28 camions qui interviennent en même temps. 18 circuits sont pourvus par nos agents. Mais on ne peut pas dimensionner notre district juste par rapport à l'hiver. Pour les dix autres circuits, on fait appel à des prestataires privés. Pour tenir une nuit complète, il faut mobiliser 70 personnes. Tous les matins, à 11h, on tient une conférence météo et en fonction des prévisions, on cale l'organisation de nos patrouilles. »

Les automobilistes pointent souvent des lacunes concernant le dégagement des routes. Que leur répondez-vous ?

« Tout le monde fait le maximum mais nous ne sommes pas des dieux du salage. Pour qu'il soit efficace, il faut qu'il y ait de la circulation pour brasser le sel. Pour que l'opération soit réussie, nous devons combiner deux facteurs : une bonne anticipation et une bonne organisation. Pour le reste, nous sommes tributaires du comportement des automobilistes. En hiver, une route est toujours traître. Ils doivent adapter leur conduite et leur véhicule aux circonstances, rouler avec des pneus neige, augmenter les distances de sécurité, ne pas doubler les saleuses. Cet hiver, on ne s'en sort pas trop mal sur notre secteur. A part quelques stockages de poids lourds sur la RN 52, il n'y a pas eu de gros problèmes. Mais il suffit qu'un poids lourd se mette en travers pour que ce soit la catastrophe. »

Ph.M.



Alain Fabre : « Dans la nuit de dimanche à lundi, nous avons répandu entre 200 et 300 tonnes de sel, à 77 € la tonne ».

Photo Pascal BROCARD

TRANSPORTS *autoroutes*

Les dépanneurs remorqueurs mis en concurrence

Le Conseil de la concurrence a décidé d'obliger les sociétés concessionnaires d'autoroute à mettre en concurrence l'ensemble des entreprises de dépannage-remorquage sur leur réseau dans un délai maximum de trois ans. Dans l'Est, la SANEF est concernée par cette décision.

Désormais, les sociétés de dépannage-remorquage n'auront plus l'exclusivité de telle ou telle portion d'autoroute. La nouvelle est tombée hier et cette décision du Conseil de la concurrence, qui s'était saisi de sa propre initiative, intervient « *après que la Commission européenne lui a transmis une plainte de la société Rapidépannage qui se plaignait des conditions dans lesquelles étaient agréées en France les entreprises de dépannage sur autoroute* ».

En France, le dépannage sur autoroute est soumis, pour des raisons de sécurité, à des conditions particulières : l'obtention d'un agrément est obligatoire pour pouvoir exercer cette activité. Cet agrément, délivré par les sociétés concessionnaires d'autoroute, impose aux sociétés de dépannage un respect d'obligations. Les sociétés de dépannage doivent pouvoir intervenir 24h/24 tous les jours de l'année, dans un délai de 30 minutes pour les véhicules légers, en contrepartie de quoi elles obtiennent un monopole d'intervention. Par ailleurs, le prix des prestations de dépannage des véhicules légers est réglementé.

Mais l'instruction du Conseil de la concurrence a mis en évidence que l'octroi et le renouvellement des agréments de service de dépannage-remorquage sur les autoroutes concédées s'opèrent dans une certaine opacité. D'une part, les agréments ne sont pas tous délivrés dans des conditions de mise en concurrence suffisante et d'autre part, ils ont une durée excessive, puisqu'ils ont été rarement remis en cause, alors que certains ont été délivrés dans les années 1970.

Éclaircir

Aussi les sociétés concessionnaires se sont engagées « *à mettre en concurrence l'ensemble des entreprises de dépannage-remorquage sur leur réseau dans un délai maximum de trois ans* ». De plus, elles doivent « *détailler et clarifier les procédures d'appels d'offres et d'examen des candidatures qu'elles comptent mettre en œuvre, afin de les rendre plus transparentes* ». Enfin, elles vont « *limiter la durée des concessions de dépannage à cinq ans pour les véhicules légers et à sept ans pour les poids lourds* ».

Le Conseil de la concurrence, qui a estimé que ces engagements apportaient une réponse satisfaisante aux préoccupations de concurrence, a clos la procédure en rendant obligatoires les engagements. Les sociétés d'autoroute concernées par cette décision sont : SANEF (Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France), ASF (Autoroutes du Sud de la France), Escota, APRR (Autoroutes Paris Rhin-Rhône), AREA (Autoroutes Rhône-Alpes), SAPN (Société des autoroutes Paris-Normandie), Cofiroute, Alis, SFTRF et ATMB (Autoroute du tunnel du Mont-Blanc).


La SANEF est elle aussi concernée par la décision du Conseil de la Concurrence.

Photo RL

REPÈRES

Fèves : agressée à son domicile

Une femme de 44 ans a été hospitalisée hier matin après avoir été retrouvée par ses enfants, inconsciente et blessée dans le salon de la maison familiale, située à Fèves. Avant d'être transférée à l'hôpital messin Bon Secours, la victime a brièvement expliqué aux gendarmes avoir été agressée par un homme cagoulé. L'individu aurait dérobé des bijoux et divers objets de valeurs avant de prendre la fuite par l'arrière de la maison, située dans un quartier résidentiel.

Les gendarmes ont passé la journée d'hier à entendre le voisinage et à chercher à faire des rapprochements avec d'autres faits similaires commis dans le secteur. Les techniciens en identification criminelle ont également passé la maison au peigne fin, à la recherche d'indices. Un cambriolage ayant mal tourné ? Les enquêteurs restent pour le moment très prudents, en attendant d'entendre à nouveau la mère de famille, très choquée par l'épreuve.

Policier renversé : mis en cause convoqués

Dimanche matin, un policier municipal a été renversé devant l'Hôtel de ville de Metz par une voiture tentant de se soustraire à un contrôle routier (lire nous édition d'hier). Les fuyards, un couple de Metz venant de fêter la Saint-Valentin, ont trouvé refuge à Pagny-sur-Moselle, où ils ont finalement coulé le véhicule dans le canal, avant d'appeler les gendarmes. Remis ensuite à la police, chargée de l'affaire, les deux mis en cause ont un temps inventé une histoire saugrenue de prise d'otage. Revenus ensuite à la raison, ils ont été laissés libres. Ils font l'objet d'une convocation sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Petit voleur victime musclée

Tomber sur un plus costaud que soi fait partie des risques du métier de cambrioleur. Un jeune lunévillois vient d'en faire la cuisante expérience. Jeudi dernier alors qu'il était occupé à piller la trousse à outils d'un bricoleur, posée dans le couloir, il s'est fait pincer par sa victime. Et hop, pris sur le fait ! Mais la victime ne s'est pas contentée de mettre en fuite son voleur. Non, la victime, en l'occurrence un monsieur beaucoup plus costaud que le fluet cambrioleur a ceinturé ce dernier et l'a maintenu fermement, le temps que sa femme appelle la police. Le garçon, connu pour des faits de toxicomanie a tenté d'apitoyer sa victime et même de négocier avec elle en lui promettant de lui donner 100 € si elle le libérait. « *Pas question* » a rugi l'autre qui a resserré sa prise.

Les policiers du commissariat de Lunéville n'ont eu qu'à cueillir le petit voleur. Dans son cabas ils ont découvert une imprimante, du courrier qui n'était pas le sien, et dans son portefeuille une carte de crédit volée le jour même à un jeune homme à son domicile. Il sera jugé prochainement par le tribunal correctionnel.

Sans-papiers : manif à Strasbourg

Une vingtaine de militants du Réseau éducation sans frontières (RESF) ont manifesté hier matin devant la préfecture du Bas-Rhin à Strasbourg pour protester contre les arrestations d'étrangers .

Les manifestants, venus accompagnés d'une dizaine de demandeurs d'asile, se sont rassemblés vers 7 h avant de se disperser une heure plus tard. Quatre « *arrestations* » ont eu lieu devant la préfecture depuis le 19 janvier, dont une a débouché sur une reconduite à la frontière, selon Christophe Zander, de RESF Strasbourg. Des délégations catégoriquement démenties par Raphaël Le Méhauté, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, pour qui « *il n'y a jamais eu d'interpellations à la préfecture* ». « *Cette manifestation est totalement injustifiée et infondée. Elle ne repose sur aucun fait* », a-t-il encore dénoncé.



ECONOMIE visite de f. loos

Pipeline européen : inquiétudes à Saint-Avold



Photo Thierry SANCHIS

François Loos : « Je ne dis pas qu'il faut à tout prix faire ce pipe mais, il faut au moins étudier la question ».

Sur le papier, le projet a tout pour plaire. Voilà un grand chantier transfrontalier et ambitieux propre à redonner la confiance en ces temps de sinistrose. Mais l'idée de construire un grand pipeline, reliant les usines chimiques de Moselle-Est à une autoroute de l'éthylène courant de la Bavière à la Mer du Nord, suscite aussi de vives Inquiétudes du côté de Saint-Avold. François Loos, l'ancien ministre chargé par le gouvernement d'étudier cette opportunité, s'en est rendu compte hier, lors d'une rencontre avec les élus du pays naborien.

Alors que le pipeline a été imaginé pour sauver la chimie lorraine, des voix commencent à s'élever pour dire qu'il pourrait bien aussi condamner l'historique plate-forme de Carling (encore 1 500 emplois à ce jour), déjà en proie à une succession de plans de restructuration et de fermetures d'ateliers.

Les syndicats du site, la CGT et la CFDT, avaient déjà tiré la sonnette d'alarme. « *Ce serait la mort inéluctable du dernier vapocraqueur de Carling (atelier produisant l'éthylène) si ce projet de pipe aboutissait. Il serait trop petit pour rivaliser face aux grands vapos qui se brancheront sur cette nouvelle conduite. Ce scénario est d'ailleurs confirmé par la direction de Total Petrochemicals* », note-t-on à la CGT.

Hier, les élus locaux ont relayé cette inquiétude auprès du député alsacien. « *Ce pipeline sauverait l'usine Inéos de Sarralbe, qui assure avoir de plus gros besoins en éthylène, mais ne va-t-il pas fragiliser Carling ?* », interroge donc André Wojciechowski, député maire de Saint-Avold. François Loos comprend et se fait prudent : « *Je ne dis pas qu'il faut à tout prix faire ce pipe mais qu'il faut au moins étudier la question. Je propose que la commission européenne se charge de l'étude de faisabilité. Parler de pipe franco-allemand, c'est aussi faire pression sur le géant Total pour qu'il s'engage. S'il veut rester maître du jeu sur le marché français, c'est à lui de trouver la solution pour approvisionner Sarralbe* ». Bref, la balle serait désormais dans le camp de la commission européenne et d'industriels qui se livrent une concurrence sans merci sur le marché mondial. Le pipeline européen reste donc une hypothèse pour l'instant.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

SANTÉ centre de formation du chu brabois

Dans la peau d'une infirmière de bloc opératoire

Ca ressemble à un bloc. Avec un chirurgien, des infirmières, des instruments, des champs opératoires et même un patient. Sauf que le patient est un mannequin. La scène se passe à l'IBODE (Ecole d'infirmière de bloc opératoire diplôme d'état), rattachée au CHU de Nancy.

Ici, les infirmiers viennent après concours se former durant 18 mois au métier d'infirmier spécialisé de bloc. Une formation très pointue et cependant polyvalente que quatre jeunes filles, qui ont choisi d'embrasser la carrière d'infirmière, découvrent. A la faveur d'une journée européenne d'information sur cette spécialité d'infirmière de bloc opératoire, l'IBODE a ouvert hier, ses portes au public.

La première chose dont on prend conscience en regardant évoluer ces infirmières est que leur profession est méconnue. Véronique Mangin, infirmière en maxillo à l'Hôpital Bon-Secours de Metz est présidente de l'Association Lorraine des Infirmières de Bloc Opératoire. C'est une professionnelle expérimentée. « *Nous sommes méconnues c'est tout. Mais c'est sans doute normal, puisque nous œuvrons dans cet endroit très fermé qu'est le bloc. Notre travail est abstrait pour le patient. Mais nous sommes pleinement collaboratrices et partenaires du chirurgien, un maillon essentiel* ».



Photo Anthony PICORE

La formation d'infirmière au bloc opératoire, s'effectue en 18 mois et coûte environ 8 000 €.

Un travail d'équipe

L'infirmière de bloc assume, en effet, trois fonctions. Elle peut être circulante, instrumentiste ou aide opératoire. « *Elle prépare tout le matériel stérile, installe le malade, bien souvent elle connaît sa pathologie, sait quelle sera la logique d'intervention du chirurgien à qui elle passe les instruments au bon moment si elle joue le rôle de l'instrumentiste. Quant à l'aide opératoire, elle est en face du chirurgien, et elle est dans le soin. une équipe chirurgicale, c'est toujours au moins quatre personnes* » poursuit Martine Schons.

Cette spécialité – qui requiert des qualités très particulières comme le sens de l'organisation, la capacité à réagir très vite, le sang-froid – souffre comme la profession d'infirmière d'un problème de recrutement. Une situation aggravée par le fait que, depuis peu, le temps de formation est passé à 18 mois. Ce qui peut être dissuasif pour des femmes qui ont en général déjà exercé quelque temps, puis ont fondé une famille et désirent explorer un nouvel horizon professionnel. « *Infirmière de bloc, c'est un profil. On n'y va pas par hasard. Il faut être intéressé par le bloc, la chirurgie, la technicité. Ça ne convient pas à tout le monde.* » remarque la directrice. Cette dernière estime que, sur les 80 personnes qui sortent des promotions d'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), une quinzaine est intéressée par cette spécialité, et la moitié seulement saute le pas. La formation est assez chère, de l'ordre de 8 000 €, en général payée par leur établissement de rattachement.

L'infirmière de bloc est une personne investie de grandes responsabilités. Elle est la garante de l'hygiène et de la sécurité. Elle compte les compresses, les champs, les instruments. Le chirurgien a besoin de son accord pour refermer une suture. « *Ce qui fait la qualité d'un bloc, c'est la relation entre les intervenants et la confiance que chacun place dans l'autre. C'est une véritable équipe* », note Laurent Parra, étudiant cadre infirmier qui tenait, hier, le rôle du chirurgien. C'est justement cet esprit d'équipe qu'a recherché Véronique Mangin quand elle a choisi cette spécialité. « *J'ai un parcours professionnel un peu particulier. Je n'ai jamais été en service. J'ai commencé comme agent de service, puis aide soignante, puis infirmière. Là, j'ai fait très rapidement le choix du bloc. Le côté décisionnel de la fonction me va bien. L'organisationnel, l'adaptabilité, la gestion de la situation, je pense que je suis à ma place. Je ne me voyais pas du tout seule dans un service avec 30 patients et les familles. je voulais un travail d'équipe. Toujours ensemble, c'est ça le métier* ».

M. RAUX.

LOISIRS

Nancy sort le grand échiquier

Ambiance studieuse et silence de plomb au conseil général de Meurthe-et-Moselle en ce début de semaine. Jusqu'au 22 février, il s'y dispute le titre du 7e festival international d'échecs.

« *Les échecs sont le seul sport qui pouvait se dérouler au conseil général, alors on en a profité pour investir les lieux* », plaisante Christophe Philippe, organisateur nancéen du festival.

Lors de sa première édition en 2003, soixante participants étaient présents. En 2009, ils sont 180 à s'attabler autour des échiquiers. « *Douze nationalités sont représentées cette semaine à Nancy : des Belges, des Anglais, mais aussi des gens de l'Est* ».

Cinquantième mondial et tête de série à Nancy, l'Indien Harikrishna compte bien remporter le titre cette année. Christian Bauer originaire de Forbach et numéro un lorrain, espère de son côté, conserver le titre qu'il avait gagné en 2008. « *Les professionnels viennent pour le plaisir de jouer, pour la performance. Ce n'est pas comme au poker, où on joue surtout pour l'argent* » ironise Christophe Philippe.

Les neurones bouillonnent dans la tête des joueurs professionnels. Quatre heures leur sont imparties pour asséner le plus de coups à leur adversaire pour les mener vers l'échec. Dans la poule qui réunit les meilleurs joueurs, six Français convoitent ou veulent confirmer leur statut de grands maîtres, et gagner des points. « *Il y a un classement pour les meilleurs joueurs mondiaux comme au tennis* ». À noter, demain mercredi dès 15h, un après midi dédié aux jeunes.



Photo Anthony PICORE

Le silence est de mise.

ENVIRONNEMENT

Sur les pas du diagnostiqueur


Photo Marc WIRTZ

Jean-François Château est l'un des vingt experts en diagnostic immobilier sur la région messine.

« *Là, vous voyez, sur les cheminées, le calorifugeage est sûrement en amiante. Mais ce sont des parties communes. Il faudrait que les copropriétaires s'entendent pour faire les travaux.* » Depuis le 31 décembre 2005, le dossier technique amiante doit être obligatoire pour les parties communes. Ce n'est pas toujours le cas.

Pour l'heure, l'expert Jean-François Château est chargé d'établir le diagnostic complet d'un appartement, rue du Coëtlosquet. Gaz, électricité, performance énergétique, Carrez, plomb et bien sûr amiante. Sa première étape est simple : établir un croquis des pièces. « *Avec l'expérience, on a une bonne vision d'un appartement. On date sans problème à cinq, dix ans près. Ici, on est dans un logement typique de la fin XIXe rénové au début des années 1980.* » Pour l'amiante, il s'agit de lister dans chaque pièce les matériaux utilisés : les murs apparents, les planches, le plafond, les conduits... Il faut se contenter du visible. « *Ce diagnostic est sans destruction, sauf si c'est avant destruction ou travaux. Pour tout ce qui est encoffré, il n'y a pas de risque.* » Et regarder partout : « *Des fois, il y a des plaques avec de l'amiante sous l'évier, parce qu'il y avait une place prévue pour un four.* » Un coup d'œil aussi dans les trappes d'évacuation d'immeubles. Et si l'immeuble est du XIXe, le toit dehors avec ses plaques mérite quand même l'attention. Au total, dans ce seul appartement F2, Jean-François recensera dix-huit points à contrôler. « *Dans une maison, cela peut aller jusqu'à 150.* » Bilan du contrôle : le risque éventuel se situe surtout dans les parties communes. Le logement, lui, est sain question amiante.

Bon à savoir

Les risques des fibres

L'amiante est un silicate naturel hydraté de calcium et de magnésium à contexture fibreuse (variété de serpentine), résistant à l'action du feu. Il était utilisé pour fabriquer des matériaux, des tissus incombustibles, etc. L'inhalation prolongée de fibres d'amiante provoque des maladies avec atteintes non-tumorales : l'asbestose ou fibrose interstitielle diffuse, les pleurésies bénignes asbestosiques, les plaques pleurales. Ou bien des maladies avec atteintes tumorales : le mésothéliome, le cancer broncho-pulmonaire et autres formes de cancers. Les premières peuvent apparaître dix ans ou vingt ans après le début de l'exposition. Le temps de latence du mésothéliome peut, lui, atteindre jusqu'à quarante ans.

Électricité

C'est la nouveauté en matière de transaction immobilière. Depuis le 1er janvier dernier, le diagnostic électrique est obligatoire pour toutes les maisons de plus de quinze ans. Ce nouveau diagnostic obligatoire sera intégré au document de diagnostics techniques que le vendeur doit présenter lors de la signature du compromis de vente ou, à défaut de compromis, à la signature de l'acte authentique. Sont dispensées de ce nouveau diagnostic, les installations électriques de plus de quinze ans ayant fait l'objet, depuis moins de trois ans, d'une attestation de conformité.

Le diagnostic électricité concerne l'ensemble de l'installation électrique, en aval de l'appareil général de commande et de protection jusqu'aux bornes d'alimentation des matériels fixes (chauffe-eau, convecteurs...) et aux socles de prise de courant. Il ne porte que sur les constituants visibles de l'installation. Six points de contrôle sont ainsi vérifiés. Un diagnostic électrique bien mené doit durer entre 30 mn et 2 h selon la taille du lieu.

La liste allongée

La liste des diagnostics obligatoires pourrait s'allonger. Rien n'est établi pour l'instant mais la réflexion avance sur deux plans. En premier lieu, il s'agit de définir les risques pour la santé liés aux inhalations des résidus de colles industrielles, de papiers peints, de vernis, de peintures, de moquettes. Une autre piste tient, elle, à la ventilation. C'est celle qu'explore la Fédération du bâtiment. Comment assurer l'aération minimale d'une pièce ? Des normes pourraient être avancées dans les futures années.

immobilier

L'amiante, invisible et coûteux

En matière d'immobilier, la recherche d'amiante fait partie des six diagnostics obligatoires. Etat des lieux d'une matière difficile à identifier et à supprimer, et plus souvent présente qu'on ne le croit.

Vous vendez, vous achetez, vous louez ? Vous avez une série de six diagnostics obligatoires à faire réaliser.

DOSSIER

La loi Carrez, le plomb, la performance énergétique, le gaz, l'électricité (depuis le 1er janvier dernier, lire ci-contre) et... l'amiante. Heureusement, nous ne sommes pas dans une zone « termites », ce qui évite le septième.

Des six, ce n'est pas le diagnostic le plus pénible à effectuer. Ni celui qui entraîne forcément le plus d'obligations. Mais c'est le plus dissuasif. Explications.

Photo Karim SIARI

Ce diagnostic amiante simple coûte entre 100 et 200 €. Pour des questions d'économie, et de pratique, les experts groupent en général tous les diagnostics.

Qui fait quoi ?

Au départ, le notaire, le particulier, voire l'agent immobilier, informe ou s'informe de la nécessité d'établir ces diagnostics avant toute transaction. C'est à la fois une contrainte et une garantie. « *Cela permet au vendeur de se dégager de toute responsabilité en cas de recours en vice caché de l'acheteur* », explique Jean-François Château, expert installé à Lening, près de Saint-Avold. Il est l'un des vingt experts en diagnostic intervenants dans le secteur messin. Si l'un de ces professionnels a un doute sur la présence d'amiante, il y aura prélèvement. D'où l'appel à un laboratoire spécialisé. Ils sont très peu en Moselle. Une fois l'amiante localisé, identifié, deux cas de figure se présentent. Soit l'amiante est non-friable et à l'extérieur : l'entreprise n'a pas besoin d'être certifiée, mais elle doit avoir formé son personnel. C'est notamment le cas pour les entreprises de toiture-couverture. Soit l'amiante est friable et à l'intérieur. Dans ce cas, il faut faire appel à une entreprise spécialisée, certifiée. Elles sont rares en Lorraine.

Combien ça coûte ?

Ce diagnostic amiante simple coûte entre 100 et 200 €. Pour des questions d'économie, et de pratique, les experts groupent en général tous les diagnostics. Si le particulier a de la chance, des aptitudes au calcul, il peut effectuer le relevé de ses surfaces lui-même (loi Carrez), établir lui-même son diagnostic énergétique (DPE) grâce à un logiciel développé par les pouvoirs publics, ne pas avoir de gaz chez lui, avoir une maison de moins de quinze ans (électricité), voire construite après 1949 (plomb). Autrement, le forfait diagnostic dépasse allègrement les 500 €, voire 1 000 €.

En cas de doute sur la présence d'amiante, il y a prélèvement et analyse par un laboratoire spécialisé. Chaque analyse est facturée entre 50 € et 100 €. Si cela révèle de l'amiante friable à l'intérieur, c'est le bouquet : « *Il faut effectuer des mesures d'empoussiérage* », explique Bernadette Karmeeff, chargée de clientèle au laboratoire ITGA. « *Pour un salon, cela coûte environ 300 €.* » Multiplié par autant de mesures. « *Pour un plateau de 110 m2, ça dépassera le millier d'euros.* » Quant à un désamiantage total d'une pièce, en cas de matériel abîmé, de risque réel, l'ardoise monte très vite. Puisqu'à l'entreprise de désamiantage s'ajoutera le devis des techniciens de contrôle, coût d'évacuation des déchets inclus.

Laisser en état

Le diagnostic est obligatoire aussi bien pour les particuliers que pour les parties communes des copropriétés (depuis décembre 2005). « *Il n'est pas fait systématiquement* », reconnaît l'expert. Si l'amiante est non-friable dans un matériau en bon état, il n'y a aucune obligation de l'enlever. « *Quand j'ai des particuliers au téléphone, parfois c'est la panique*, insiste Bernardette Karmeeff. *Tant que les gens manipulent les matériaux avec précaution, le risque est minime. S'ils veulent enlever des dalles en bon état, on leur dit de mettre des masques et de mouiller le sol.* »

D'une façon générale, les deux experts cités s'accordent : si le matériau diagnostiqué n'est pas détérioré, le mieux est de le laisser en l'état. D'ailleurs rien n'est vraiment prévu comme aide pour s'en débarrasser. La loi oblige à informer et être informé, rien d'autre.

O. J.

Où chercher ?

C'est là que ça se corse. Dehors, c'est presque simple. Il suffit de chercher une toiture avec des plaques de fibrociment, il y a de l'amiante dedans. Dedans, on en trouve aussi dans les conduits d'aération, certaines dalles de sol (carrées), certains linos, du matériel de calorifugeage. De façon plus rare, dans des faux plafonds (presque exclusivement dans du collectif), des joints de fenêtre, du mastic, des conduits de cheminée, des joints fibreux, des ardoises, de la toile bitumineuse. Il n'y a pas de statistiques spécifiques. « *Il n'y avait pas mieux pour protéger du feu* », rappelle Bernadette Karmeeff. Pour schématiser, selon Jean-François Château, « *on en trouve surtout dans les maisons des années 1960 à 1980. Après, l'amiante a été interdit en 1996. Avant 1950 et après 1990, il n'y en a quasiment jamais.* » Pour l'expert, cela représente au vu de ses diagnostics « *une maison en lotissement sur quatre* ». L'amiante, sous toutes ses formes, est parfois indécelable.

Et une maison ancienne peut très bien avoir été rénovée, remodelée, avec des matériaux amiantés. « *Aucun expert ne pourra jamais dire qu'il n'en a pas laissé passer.* »

Comme une patate chaude


Photo Philippe NEU

Ce qui est surtout recommandé, c'est de ne pas chercher à « désamianter » soi-même.

Pour les uns : « *Tu ne peux pas vendre un bien avec de l'amiante, personne n'en veut.* » Pour les autres, « *les gens sont prêts à acheter avec de l'amiante si c'est moins cher* ».

Les deux positions sont justes. Si l'acheteur n'a pas pris le soin de poser la question au vendeur, il est informé au dernier moment, lors de la signature du compromis de vente. S'il refuse, cela signifie repartir à la chasse. « *On a eu quelques cas de refus d'achat* », admet l'expert en diagnostic Jean-François Château. Une faible proportion par rapport à la fréquence d'une maison « amiantée » sur cinq. « *Ça peut influer sur le prix de vente, même l'empêcher. Il y a un niveau à trouver entre protection et consommation* », admet-on à la Fédération du bâtiment.

Ensuite, il y a amiante et amiante. Beaucoup de particuliers ont des toitures de jardin, d'abris, en plaques de fibrociment amianté. En plein air, dehors, non-altéré ni découpé, le risque est minime. A l'intérieur, c'est pareil.

Du coup, il ne faut pas chercher à « désamianter » soi-même. C'est le pire risque, le pire danger. En fait, il est surtout recommandé de ne rien faire si tout va bien. D'autant que vendre une maison garantie 100 % sans amiante ne dope pas pour autant son prix.

Chaque propriétaire peut donc léguer à son successeur son petit toit de jardin ou ses parties communes amiantées en espérant que celui-ci aura le budget pour les travaux nécessaires.

Système ambigu

Ce qui renvoie l'éventuel désamiantage aux calendes grecques. Au moment où les matériaux seront réellement dégradés. Autant dire que cette affaire ressemble à une véritable patate chaude. Car là est l'ambiguïté du système. Le diagnostic est obligatoire, pas les travaux. Et aucun système d'aide financière n'existe pour favoriser le désamiantage. On peut bénéficier de subventions pour rénover sa façade. Pas pour changer un toit en fibrociment. Il n'existe à la marge que deux possibilités.

Si le propriétaire n'est pas riche : il peut recevoir une aide de l'Anah (Agence nationale pour l'habitat) : les travaux de désamiantage seront inclus dans le cadre d'une réhabilitation d'un lieu pour en améliorer la performance énergétique. Si le propriétaire appartient aux classes moyennes : les travaux pourront juste bénéficier de crédits d'impôts, dans le cadre de travaux d'isolation.

« *Ce serait aujourd'hui effectivement une opportunité* », reconnaît le conseiller de la Fédération du bâtiment.

SOCIAL

Plan social chez Sipag

Neuf suppressions d'emplois sur trente-trois salariés. La société Sipag, implantée sur le PED à Longlaville, près de Longwy, a vu ses commandes chuter de façon vertigineuse depuis octobre dernier. Sipag conçoit, fabrique et installe des produits de stockage pour les grandes surfaces de bricolage. Alors en mauvaise santé, l'entreprise avait été reprise par le groupe nordiste Provost en 1997. Aujourd'hui, c'est tout le groupe qui est fragilisé. La filiale Sipag est alors frappée de plein fouet puisque le plan social annoncé fait état de neuf licenciements sur les trente-trois que compte son seul et unique site de production. Un seul départ en préretraite serait envisagé.

REPÈRES

Un mur en dur pour les Malgré-nous

Le député alsacien Alain Ferry (UMP) s'est attiré les foudres des orphelins de « Malgré-nous » en proposant d'installer un Mur des noms « virtuel » et non un mur en pierre au Mémorial de Schirmeck, selon une association. Président du Mémorial de l'Alsace-Moselle, l'élu bas-rhinois souhaite installer un tel mur qui consiste en une base de données informatiques recensant les victimes de la Seconde Guerre mondiale, dont les Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande. Consultable aisément par les visiteurs, il aurait l'avantage de pouvoir être actualisé en fonction des recherches entreprises pour recenser la liste de toutes les victimes.

« *C'est une insulte supplémentaire* », à la mémoire des 40 000 morts et disparus parmi les 130 000 Malgré-nous, a estimé hier Bernard Ernewein, le président de l'Association des orphelins de Malgré-nous (Opmnam). « *Un mur virtuel serait un mur de la honte pour des morts virtuels* », a-t-il indiqué. Il a rappelé que les élus alsaciens ont approuvé en novembre 2006 un projet de mur en pierre ou en grès sur lequel seraient gravés les noms des victimes.

Dans une réponse à l'association, Alain Ferry affirme que « *les questionnements intelligents convainquent d'avantage que le granit ou le grès* ».

« *Nous ne nous considérons pas comme le mausolée des martyrs et des morts au combat ou en déportation* », ajoute le président du Mémorial.

L'association a envoyé samedi une lettre au président de la République, lui demandant que la subvention de l'Etat promise soit réservée dans sa totalité « *à un Mur des noms bien réel, pas à un Ersatz* ».

Le Bas-Rhin a mis en œuvre en 2006 la réalisation d'un répertoire complet des victimes alsaciennes et mosellanes du nazisme, dont les Malgré-nous. Le recollement, prévu sur dix ans, bénéficie d'une dotation annuelle de 100 000 €. La Moselle voisine aura dès 2010 son Mur avec, gravées, les identités de 50 000 victimes des guerres depuis 1870.

CARTE BLANCHE À...

Gérard Jager

Gérard Jager est président de la Ligue contre la violence routière en Moselle. A propos de la politique de sécurité routière menée actuellement.



Gérard Jager. *** Local Caption *** Lorraine

La vitesse étant un facteur essentiel dans le taux de mortalité constaté après un accident de voiture, il est indéniable que les radars, si impopulaires soient-ils, ont eu un impact depuis leur installation en nombre. La "peur du gendarme" demeure un levier efficace quoi qu'on en dise. Ceci dit, il est permis de s'interroger : sont-ils toujours aux bons endroits ? Pourquoi plus d'implantations dans certains départements, pas toujours les plus meurtriers ? Quoi qu'il en soit, là ne réside pas l'unique explication de la baisse du nombre de mort sur nos routes, les progrès en matière de sécurisation des habitacles réalisés par les constructeurs automobiles, l'avènement des *airbags*, le port de la ceinture de sécurité qui est mieux admis aujourd'hui et sans doute une certaine évolution des mentalités du fait de campagnes de sensibilisation efficaces. Cependant, il en est en la matière comme durant un régime amaigrissant : il est toujours plus facile de perdre les premiers kilos que les derniers. Aujourd'hui, de grands enjeux demeurent : prévention des conduites alcooliques ou de la consommation de stupéfiants, particulièrement chez les jeunes ; aboutissement d'une réforme du permis de conduire plus aboutie qui intégrerait notamment un volet sécouriste, etc. Le combat de la ligue contre la violence routière se poursuit donc pour un juste équilibre entre prévention et répression en matière de sécurité routière. Actuellement, l'arsenal répressif en place est important. faut-il continuer à inventer de nouvelles règles ou faire en sorte de parvenir à expliquer et appliquer ce qui existe ? Pour la Ligue, une action précoce auprès des futurs usagers s'impose avant tout. Car c'est en sensibilisant les conducteurs à venir, au sein même des écoles, que l'on préparera les conducteurs responsables de demain. Une vie, on en a qu'une. C'est trop bête de la perdre sur la route.

Légitimité. — Le président UMP de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer estime qu'un débat parlementaire sur le retour de la France dans le commandement militaire de l'Alliance atlantique est « *légitime car tout a changé depuis que le général de Gaulle a quitté le commandement intégré de l'OTAN. De plus, l'Europe de la Défense ne pourra pas avancer tant que la France n'a pas éclairci sa position par rapport à l'OTAN.* » M. Accoyer a également souhaité que ce débat « *puisse se tenir durant la dernière semaine de mars, avant le sommet de l'OTAN, le 6 avril à Strasbourg* ».

Responsabilité. — Sur ce même sujet, le patron des députés PS Jean-Marc Ayrault a écrit la semaine passée au Premier Ministre, François Fillon, pour demander : « [...] *Je vous prie d'engager la responsabilité du gouvernement sur la décision de retour au sein du commandement intégré, ainsi que le permet l'article 49 de la Constitution* ». Une initiative motivée par le fait que selon le patron des députés PS, ce retour est synonyme de « *retournement stratégique* ».



Jean-Marc Ayrault.

Fragile. — Toujours entre Paris, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, le secrétaire d'Etat à l'Outremer Yves Jégo a annoncé que « *dès cette année, l'Etat mobilisera près de 190 millions d'euros pour la mise en œuvre de tous les points évoqués dans les négociations* ». Bien que se déclarant sans cesse « *à l'écoute* », sa position apparaît cependant fragilisée par l'absence de solution, pour l'instant, à la question centrale de la hausse des bas salaires — 200 € revendiqués.

Fracture. — Christiane Taubira estime quant à elle que le conflit aux Antilles est profondément « *social. Malheureusement, les lignes de démarcation font que les positionnements rappellent qu'en fait il y a des dynasties dans ces sociétés, en Guadeloupe et en Martinique notamment, des dynasties qui restent propriétaires foncières [...] C'est à partir de certains positionnements que ré-émerge la question, effectivement, de ce qu'on peut appeler la fracture raciale* ».

Une position qui s'accompagne d'un constat : « *Le problème, c'est que la société est restée duale* ».



Yves Jégo.

REVUE DE COURRIER

évêque et négationnisme

Messes basses au Vatican

La réintégration de Richard Williamson, l'évêque présenté comme négationniste, irrite nos lecteurs qui ne vont pas par quatre chemins pour exprimer leur réprobation.

La pilule Williamson paraît énorme pour certains de nos lecteurs. Inutile donc de songer à la prendre en bouche, encore moins, à l'avaler. De toute façon, le seul principe de réintégration de l'évêque Richard Williamson au sein du Vatican fait suffoquer certains. « *Comment en moins d'un siècle, peut-on défier l'histoire alors que des témoins oculaires sont encore là pour témoigner* », s'étrangle **Jean-Marie Uriot de Sarreguemines**. Et d'ajouter : « *Quel âge a-t-il ce contestataire religieux ? Moi enfant de 17 ans, je les ai vus partir mais jamais revenir. Outragé, je suis en pensant à toutes ces victimes qui avaient commis le crime d'être Juifs et conduits à la mort dans des conditions immondes.* » Apparemment ulcéré par ce sujet, **M. Uriot** fustige « *un individu qui a gravi la hiérarchie d'une religion qui, pour être lumière, devrait tendre à celles et ceux qui sont tombés dans le doute, la torche qui pourrait les conduire vers la vérité.* »

L'indignation est à l'identique dans le propos **de S.F. Par courriel**, ce lecteur ironise : « *A défaut d'êtres impénétrables, les voies (et voix) du Vatican ont, par le biais de la récente réintégration de l'évêque négationniste Richard Williamson, le mérite de la clarté.* » Avec mordant, il ajoute : « *Outre le fait que cette décision s'inscrit en droite ligne dans le projet de béatification de Pie XII (dont la passivité face à la Shoah relève de l'euphémisme et n'échappe qu'à ceux qui ne veulent voir - Amen) et dans la nomination d'un prêtre membre de l'Opus Dei dont le passé pro-franquiste n'est plus à démontrer, une telle décision devrait interpeller chaque être humain ayant une conscience.* »

Silence coupable

S. F. développe ainsi son raisonnement : « Or, à une époque où la moindre question posée par un homme politique ou un historien entraîne ipso facto une accusation d'antisémitisme, on peut s'interroger sur le peu de réactions des mouvements "droitdelhommistes " et autres habituels donneurs de leçons... Dans certains pays, le négationnisme est passible de prison et d'amendes. Personne, pour le moment, n'évoque cette mesure pour l'évêque britannique niant l'existence des chambres à gaz et encore beaucoup moins pour Benoît XVI qui le cautionne en le réintégrant. Sans doute l'infaillibilité papale ! [...] La chancelière allemande est le premier chef de gouvernement à critiquer ouvertement cette dérive scandaleuse : bravo Angela Merkel pour votre franchise ! »

Pour sa part, **A. Glattard de Grandris** préconise : « *Mgr Williamson devrait être conduit en Ukraine où les Juifs, pendant la seconde Guerre mondiale, creusaient les fosses où ils seraient jetés après avoir été abattus [...] et après, il devrait aller à pied à Auschwitz avec tous ses habits d'apparat.* » Inutile de se demander avec quel ton tout cela est exprimé...



La décision du pape Benoit XVI de réintégrer Mgr Williamson au sein du Vatican ne fait pas l'unanimité. *** Local Caption *** Magazine

PAROLES

Double peine

Ce n'est pas en "pistant" les chômeurs et en chargeant leur conscience – comme s'ils étaient responsables du manque d'emploi – que se réglera le problème du chômage. La sanction majeure pour un chômeur, c'est de rester au chômage.

Gilbert Wolff, de Maizières-Les-Metz.

Pour nous écrire

Par courrier : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9. Par E-mail : forum@republicain-lorrain.fr

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront. Important : chaque texte ne devra par excéder 20 lignes dactylographiées. Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

OPINIONS

En SUV et sans complexe

« Avant la diabolisation des 4X4 ou SUV - en français VUS pour Véhicule Utilitaire Sport - j'avais fait l'acquisition d'un tel véhicule uniquement pour un problème de confort et de santé (position assise droite et élevée médicalement prescrite). Or depuis quelques années les propriétaires des SUV sont accusés d'être les destructeurs de la planète. Pris de remords j'avais même envisagé (mais sans résultat) de trouver une limousine avec les mêmes critères quant à la position assise, mais moins polluante, et suffisamment puissante pour tracter une caravane. Mais voila, depuis peu je déculpabilise de plus en plus et ceci pour les raisons suivantes : 1°) Entre le 15/11 et le 31/12/2008 j'ai trouvé 5,5 kg de publicité dans ma boite aux lettres. Faites le compte pour une ville comme St-Avold le nombre d'arbres abattus que cela représente ! Dans la plupart des cas c'est du papier glacé et de qualité [...] 2°) Les chauffeurs de nos ministres ou autres parlementaires laissent tourner pendant des heures les moteurs des véhicules pour chauffer ou climatiser l'habitacle ! 3°) Je ne pense pas que le SUV soit si dangereux pour la santé. Faites donc le tour dans les hôpitaux, sur les emplacements réservés aux médecins : des 4X4 - des SUV et autres bolides et engins roulants dont l'émission de CO2 dépasse largement les 250 g [...] Alors et sans scrupule, je viens de changer mon SUV par un autre SUV, mais qui est "moins dangereux" car pour l'immatriculer j'ai payé 1 600 € et depuis je roule propre et sans complexe ! »

Henri Wiatrak, de Saint-Avold.

L'exemple à venir du haut

« Les caisses de l'état sont vides nous dit-on. Le gouvernement s'agite dans tous les sens pour trouver des fonds pour relancer la croissance. Mais je crois qu'il y a une piste qui n'a pas été explorée : celle du "way of life"des dirigeants (président, ministre, député, sénateur, etc). Tous ces avantages (salaire, véhicule de fonction, frais de déplacements ou de bouche, etc) représentent une vraie mine d'or qui n'attend que d'être creusée. Ainsi, puisque l'état suggère aux citoyens de se "serrer la ceinture" en attendant des jours meilleurs, il ferait bien de suivre son propre conseil. Mais peut-être le fait de vivre dans l'opulence (indécente dans le contexte actuel) a faussé leurs jugements et les empêche de comprendre réellement la situation alarmante des "petits"ouvriers". Pour exemple, je citerai l'ultimatum de Sarkozy qui somme les banques, bénéficiant de l'aide de l'état, à renoncer à leurs primes exorbitantes. Apparemment, le fait que le président s'est auto augmenté dès son arrivée à l'Élysée, n'est pas du tout comparable. "Travailler plus pour gagner plus", la classe ouvrière travaille, mais qui gagne le plus ? Bref, nous sommes entrain de foncer droit dans le mur et cela risque de faire très très mal. »

Frattallone Christian, de Stiring-Wendel.

Course à l'abîme

« Depuis la nuit des temps, des empires florissants se sont développés grâce au travail, à l'ingéniosité et à la volonté de leurs peuples : Egypte, Perse, Grèce, Rome, Espagne, etc.. Puis, à l'apogée de leurs puissances, à force de fêtes dispendieuses, de conquêtes inutiles, d'intrigues désastreuses, ils se sont écroulés lentement pour revenir à des situations modestes pour ne pas dire misérables. C'est ce qui se passe en ce moment en Occident car nous sommes déjà sur la pente vertigineuse qui nous conduit inexorablement au désastre, faute de clairvoyance, de tolérance et par mollesse. »

René Legrand, de Marly.

La suite du courrier à lire sur le site : www.republicain-lorrain.fr

POINT DE VUE

Pr Aliot à propos de la lutte contre la mort subite

« Appeler, masser, défibriller »

Le Pr Etienne Aliot est chef de service de cardiologie au CHU de Nancy-Brabois. Il revient sur la nécessité d'élargir au plus grand nombre les connaissances simples permettant de lutter contre la mort subite.

Des défibrillateurs équipent désormais un nombre croissant de lieux publics. N'est-il pas nécessaire d'être médecin pour utiliser ce type d'appareil ?

Longtemps a perduré l'idée que délivrer un choc électrique était, en effet, un acte médical. Ceci dit, la prise de conscience du problème que constituait la mort subite par arrêt cardiaque en France – 50 000 à 60 000 décès chaque année – et les moyens d'améliorer le taux de "récupération" des victimes qui plafonne à 2 ou 3 % ont permis d'avancer sur cet aspect et de mettre au point des protocoles simples d'utilisation de défibrillateurs sous réserve d'une formation courte. Jusqu'ici les formations qui permettaient de prendre en charge une victime qui ne respire plus, n'est plus consciente et N'a plus de pouls étaient lourde. En concentrant toute l'attention sur les seuls gestes de survie, nous avons pu considérablement alléger les choses.

Est-ce ce que la fédération française de cardiologie (FFC) appelle la chaîne de survie ?

Tout à fait, une prise en compte de l'accident en trois temps : 1) appeler le 15, 2) pratiquer un massage cardiaque sur la victime et 3) défibriller. Grâce à cela, on peut passer à 20 à 30 % de victimes "récupérées". Tout est à présent question de formation, d'information et d'équipement.

Vous souhaitez donc voir implanter un maximum de défibrillateurs ?

Absolument, à condition de ne pas dissocier défibrillateur et formation. Aux États-Unis, certaines villes sont parvenues à délivrer une formation à plus de 50 % de leur population. Ce n'est en rien impossible, d'ailleurs les initiatives prises par la FFC et ses partenaires, le SAMU de France et la Croix-Rouge, vont dans ce sens : les choses bougent un peu partout et un groupe de travail est formé au niveau ministériel sur ce thème.

Objectif ?

Former et équiper au maximum : clubs sportifs, supermarchés, centres de premiers secours, etc. Actuellement, ça frémit dans le Nord, une ville comme Nancy veut former 3 000 personnes sur 3 ans et installer 300 défibrillateurs. La Moselle équipe ses sapeurs-pompiers volontaires... Cela va dans le bon sens. L'ambition de la FFC est de donner l'impulsion. Nous y sommes...



Le professeur Etienne Aliot, chef de service en cardiologie au CHR de Nancy.

Renseignements complémentaires: www.fedecardio.com/

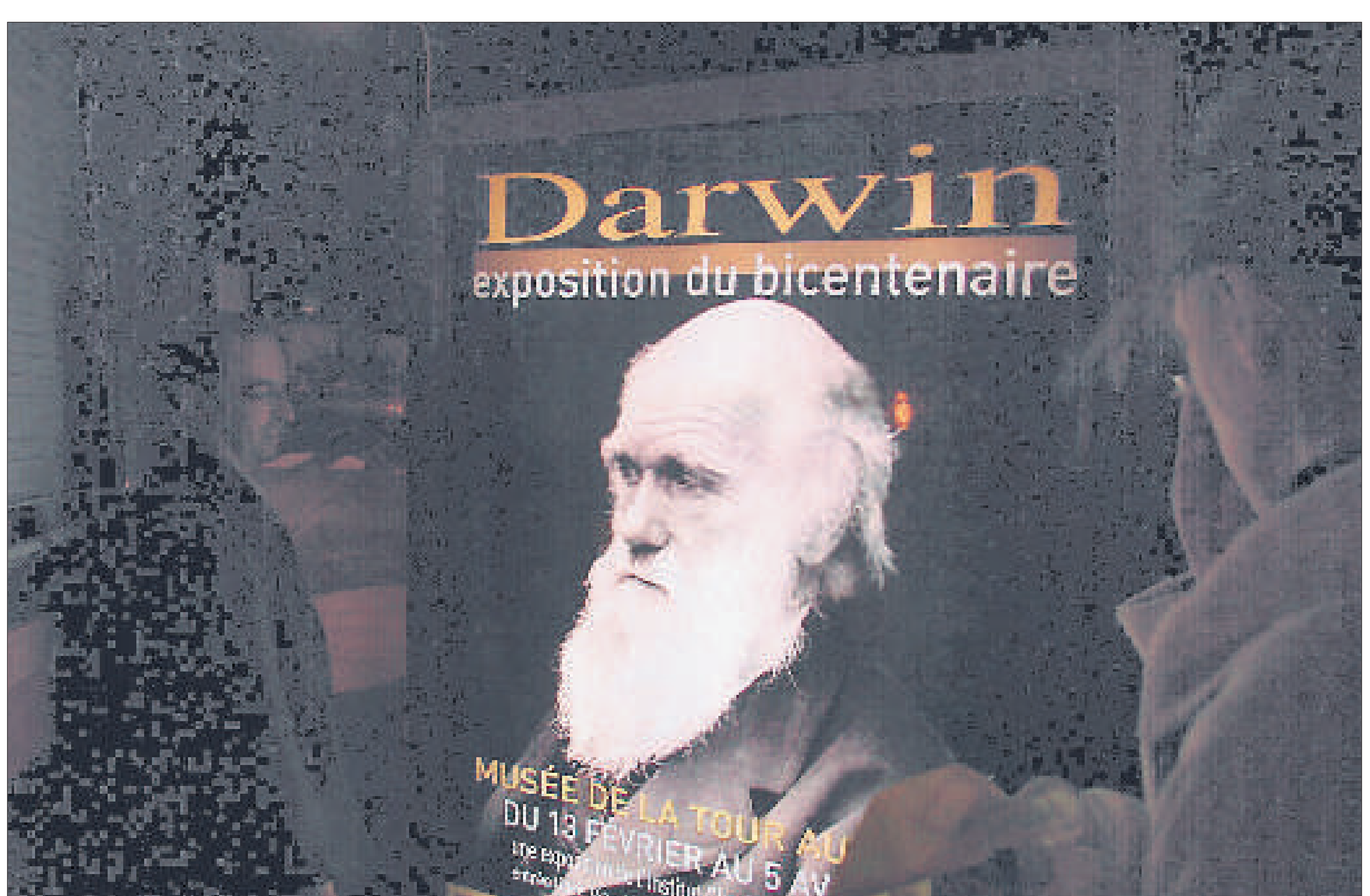
Propos recueillis par Hervé Boggio.

La dernière au courant...

Une Britannique a appris sur le site internet *Facebook* que son mari avait l'intention de divorcer. Emma Brady, 35 ans, a déclaré n'avoir appris que son époux voulait mettre fin à leur mariage que quand elle a lu son statut sur le site de socialisation.

La jeune femme a expliqué avoir été alertée quand un ami l'a appelée du Danemark pour lui demander comment elle allait après avoir vu ce message. L'organisatrice de conférences, mère d'un enfant, a décrit « *son choc profond* », d'apprendre la fin de son mariage sur internet, alors qu'elle estimait jusqu'alors que leur relation avait simplement « *des hauts et des bas* ». L'avocat de l'époux, Gareth Price, a, à cette occasion, mis en doute que l'épouse de son client ait appris la fin de son mariage sur *Facebook*, soulignant que le couple entretenait depuis un bon moment de mauvaises relations.

LA PHOTO



Le naturaliste anglais Charles Darwin est né il y a 200 ans et sa célèbre théorie sur l'évolution des espèces a 150 ans. Le musée de la Tour aux puces de Thionville lui consacre une exposition qui aide à mieux saisir, même si la discussion scientifique reste ouverte sur certains aspects du travail de l'auteur de L'Origine des espèces, tout ce que ce dernier a apporté à la création. Ceci dit sans jeu de mots... A voir ! (Photo : Julio PELAEZ.)

COUP DE GUEULE

Promesses

« Des syndicalistes font exécuter une pierre tombale pour enterrer les promesses non tenues, selon eux, de Nicolas Sarkozy. Ils devraient relire les 110 propositions du candidat Mitterrand, faire le compte des promesses non tenues et ériger aussi un monument à ces promesses enterrées. Pour tenir compte de l'énormité des mensonges, il faudrait un monument aussi important que la pyramide de Kheops. Ces 110 propositions ont fait de la France une métastase de l'URSS, une usine à fabriquer des chômeurs et un immense salon des lamentations. Et qui orchestre ces lamentations et s'oppose systématiquement à toutes les réformes qui pourraient redonner un peu de tonus et d'espoir aux Français ? Ce sont les rédacteurs de ces 110 propositions, c'est-à-dire les principales centrales syndicales et les partis de gauche. Désespérant ! »

Y. G., par courriel.

Choquant

« Suite à votre article relatif aux appartements insalubres d'un immeuble de Maizières-les-Metz, voici la réflexion suivante : voilà à nouveau une affaire dont la responsabilité des problèmes incombe à un privé et dont la solution à rechercher est prise en charge par une collectivité locale. Il est tout à l'honneur du maire de cette ville de se soucier de ses administrés et je souhaite que les locataires trouvent à se loger de façon décente. Mais ce qui me choque, c'est de voir de plus en plus d'affaires dans lesquelles les responsables passent au travers des mailles tissées par les lois et les organismes qui sont censés les faire appliquer ; cela du point de vue administratif comme du point de vue sanitaire. S'agit-il de laxisme ou de connivence ? »

J-P.T. de Metz.

coup de froid

On se moque de vous?

Vous avez déjà assisté à une rencontre de football par grand froid ? Quel bonheur... Vous n'êtes, bien sûr, ni VIP, ni journaliste, ni ami du président, ni groupie d'un joueur, encore moi stadier ou tenancier de buvette. Non, vous êtes tout simplement un fan, vous payez cher votre place, vous vous garez parfois très loin, vous avez subi un bouchon pour parvenir à temps au stade, et, parfois, vous vous coltinez un 0-0 à mourir d'ennui. Autant que de froid, du reste. La Ligue, ou plutôt la télévision, de vous se moque bien. Après tout vous n'avez qu'à regarder les rencontres dans votre salon, face à votre écran plat, une bière à la main. De quoi vous plaignez-vous ? Quelle idée d'aller au stade...

Matches en retard en Ligue 1 ? Et alors ! Ce sera 21 heures pour tout le monde. Vous vous levez tôt, très tôt, le lendemain matin... Qu'importe, pourvu que le diffuseur soit content.

Le comble, c'est que la Ligue réfléchit à la suppression de la trêve. Les matches en hiver ne sont pas suffisamment nombreux, autant en ajouter.

P. DEL.

l'image



Photo AFP

Après le prologue du Tour de Californie, dont il s'est classé dixième, Lance Armstrong a reçu le prix du coureur le plus courageux du jour, remis par le gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger. L'histoire ne dit pas si Schwarzie a offert ses services d'ex-Super héros au champion américain pour retrouver son vélo de contre-la-montre, dérobé quelques heures plus tard. Armstrong a, en tout cas, offert une récompense à qui ramènera l'un de ses outils de travail. Côté course, l'Espagnol Francisco Mancebo a remporté, hier, la première étape à Santa Rosa, et endossé le maillot de leader. L'ancien vainqueur du Tour de France pointe, quant à lui, à la cinquième place du général, à 1'05" de l'Espagnol.

vite dit

« Plus favori »

« Après trois matches et deux défaites, je dois l'avouer : le Bayern n'est plus le favori du championnat. Il n'y a tout simplement plus aucun favori. » De **Franz Beckenbauer**, président du conseil de surveillance du Bayern de Munich, quatrième et dominé samedi par le Hertha Berlin (2-1).

« Ce n'est pas juste »

«Ce ne sont pas des inconnus, mais on les vire au bout de six mois, alors qu'ils n'ont pas le temps d'imposer leurs idées et de développer leurs équipes. Les présidents de clubs sont de plus en plus impatients. Parfois, les raisons des départs des entraîneurs sont superficielles. Ce n'est pas juste. » D'**Arsène Wenger**, l'entraîneur d'Arsenal à propos des récents licenciements de Roy Keane (Suderland), Paul Ince (Blackburn) et Tony Adams (Portsmouth).

c'était un 17 février

1946 : le derby manque de virer au drame



La fabuleuse saison 1945-46 du Lille Olympique Sporting Club (***photo***), auteur du doublé Coupe-championnat, a bien failli virer au drame... Le 17 février 1946, le voisin lensois rend visite au LOSC dans son stade Victor-Boucquey, susceptible d'accueillir 17 000 personnes. Ce qui ne pouvait satisfaire tous les supporters désireux de se rendre à ce rendez-vous incontournable. Conséquence : des centaines de resquilleurs prennent place au sommet des gradins. Le coup d'envoi vient tout juste d'être sifflé quand René Bihel ouvre la marque après vingt-trois petites secondes ! L'enthousiasme chez les supporters loscistes installés sur la toiture est tel que celle-ci n'y résiste pas et s'effondre. Bilan : 53 blessés, dont 26 transportés aux urgences... Après plus d'une heure d'inpouvantail. Les autres saisons...

notre sélection télé

TENNIS. 9h et 16h: Tournoi de Dubaï (dames) en direct sur Eurosport. **19h** : tournoi de Marseille (messieurs) en direct sur Sport +.

FOOTBALL. 21h : Le Mans - Lille (Ligue 1, 20e journée) en direct sur Foot + ; Valenciennes - Caen (Ligue 1, 20e journée) en direct sur Foot + ; Nancy - Nice (Ligue 1, 20e journée) en direct sur Orange Sport ; multiplex (Ligue 1, trois matches en retard de la 20e journée) en direct sur Canal + Sport.



TENNIS *retour au premier plan*

Mauresmo : des raisons d'y croire

Amélie Mauresmo a mis fin à deux ans de galère en remportant, dimanche, l'Open Gaz de France. Cinq raisons de croire à un retour durable au premier plan.

Un physique reconstitué. La descente aux enfers qui a conduit la Française jusqu'au 35e rang mondial l'été dernier a été provoquée en mars 2007 par une crise d'appendicite et une opération a priori banale, sauf pour une sportive de haut niveau. « *Après ça, c'était vraiment effroyable physiquement. C'est à partir du moment où tout ça a été mis de côté, vers septembre ou octobre dernier, que je me suis dit que cela pouvait de nouveau bien se passer* », a expliqué la championne, dont les succès ont toujours reposé sur des qualités athlétiques exceptionnelles.

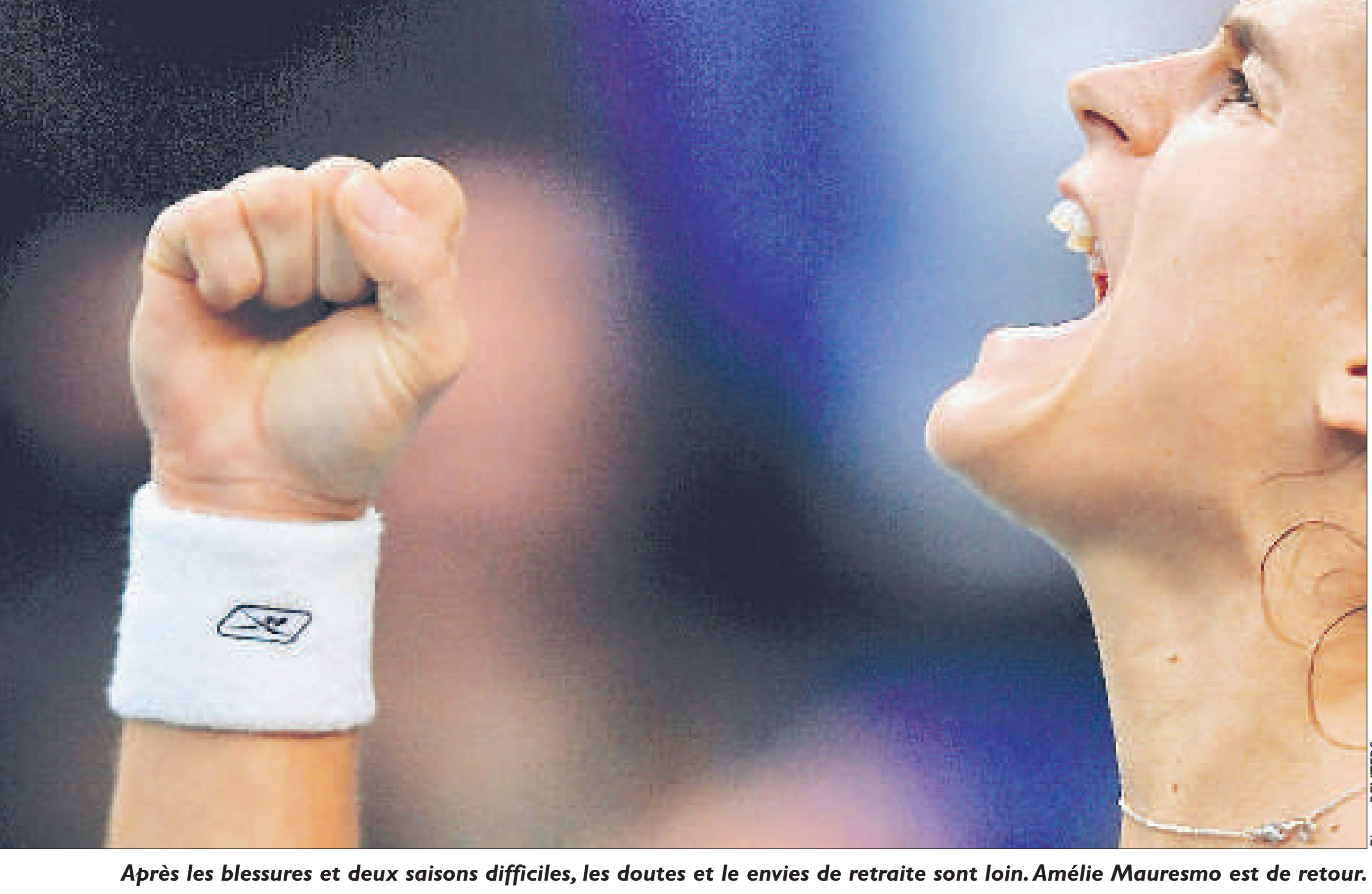


Photo REUTERS

Après les blessures et deux saisons difficiles, les doutes et le envies de retraite sont loin. Amélie Mauresmo est de retour.

GRAND ANGLE

Un niveau de jeu retrouvé. Mauresmo a fait un parcours digne d'un n°1 à Coubertin en écrasant ses trois premières adversaires (sept jeux perdus au total), puis en dominant deux des quatre meilleures joueuses du monde, Jelena Jankovic en demi-finale et Elena Dementieva en finale. « *Quand je vois le plateau qu'il y avait ici, je suis très fière de ce que j'ai fait* », a-t-elle dit. Sur le plan du jeu, elle s'est lancée sans hésitation à l'offensive, dans le style qui lui a permis de triompher à Wimbledon, mais qu'elle n'a pas toujours osé appliquer, même dans ses plus belles années. La qualité de son service l'a grandement aidée.

Un esprit libéré. A bientôt trente ans, avec le plus beau palmarès du tennis français (deux victoires en Grands Chelems, une place de n°1 mondiale, la Fed Cup), la championne sait que sa légende est déjà écrite. Rassurée sur son niveau de jeu, il ne lui reste plus qu'à tenter d'y ajouter quelques chapitres. Que du bonus en somme. « *Pendant cette finale, j'étais assez sereine. Je faisais ce que je pouvais et si ça passait tant mieux* », a-t-elle dit pour résumer son état d'esprit.

Un contexte favorable. Entre le blues de Maria Sharapova, les hésitations d'Ana Ivanovic, la retraite de Justine Henin, les limites de Jelena Jankovic et de Dinara Safina et les intermittences des sœurs Venus et Serena Williams, la route des grandes victoires n'a jamais semblé aussi dégagée. Infiniment plus en tout cas qu'à l'époque où, outre les Williams et Henin, la Française devait affronter des championnes comme Lindsay Davenport, Kim Clijsters ou Martina Hingis.

Un entourage renouvelé. Pour se sortir de la spirale de l'échec, Mauresmo s'est résolue à changer d'équipe à l'automne dernier, une décision difficile tant ses liens avec son entraîneur Loïc Courteau et son kiné Michel Franco étaient étroits. « *Quand on change, il y a forcément un nouveau dynamisme, une nouvelle motivation que se crée. C'était le début de quelque chose* », a estimé la joueuse, qui travaille désormais avec Hugo Lecoq.

Dans le Top 20

Amélie Mauresmo a fait son retour dans le Top 20 à la 19e place, grâce à sa victoire, dimanche, à l'Open Gaz de France. La Française était sortie des vingt premières mondiales il y a un an et avait même chuté jusqu'à la 35e place pendant l'été 2008. Sa compatriote Alizé Cornet, quart de finaliste à Paris, atteint le meilleur classement de sa carrière au 11e rang, alors que Marion Bartoli occupe le treizième rang. Il n'y a aucun changement dans le Top 10, l'Américaine Serena Williams est toujours sur première marche du podium avec 9 632 points, suivie de la Russe Dinara Safina (9 150) et la Serbe Jelena Jankovic (8 580).

Statu-quo également dans le Top 10 chez les messieurs. A noter toutefois que le Français Gaël Monfils est 11e place après sa demi-finale au tournoi de Rotterdam. Gilles Simon est 8e et Jo-Wilfried Tsonga 12e.



HANDBALL *deuxième division*

Miroslav Rac : « La D1 ? Moi, j'y crois ! »

Le fils de Sandor Rac, l'entraîneur de Metz-Handball, revient sur l'étonnant parcours de Nancy, leader de Deuxième division. L'ailier voit la première division poindre à l'horizon…

L'AS PTT Nancy-Vandœuvre qui caracole en tête du championnat de D2... Une surprise ? « Oui, car en début de saison, nos ambitions se limitaient au Top 6. D'ailleurs, en dépit de cette place de leader, nos desseins n'ont pas évolué. On essaye de ne pas se monter la tête. Notre souhait étant de conserver les commandes du championnat le plus longtemps, et plus... »

• **Si affinités ?** « S'il y a la possibilité de monter en LNH (*Ligue nationale de handball*), on ne s'en privera pas ! »

INTERVIEW

• **D'une équipe ordinaire l'année dernière (10e en 2008), Nancy est devenu une machine à gagner cette saison. Comment expliquer cette métamorphose ?** « Le groupe a évolué. Il n'y a pas de sept majeur, tous les postes sont doublés. La cohésion qui nous anime, l'envie qui règne dans notre formation est exceptionnelle. Le plaisir, on le ressent déjà chaque jour à l'entraînement. Ensuite, et on ne peut pas occulter cette donnée: aucune équipe ne fait figure d'épouvantail. Les autres saisons, il y avait toujours deux ou trois écuries qui se détachaient rapidement aux avant-postes. Là, ce n'est pas le cas. De la première à la sixième place, seulement trois points nous séparent. C'est plutôt maigre, le niveau est dense pour les candidats à l'accession. »

• **"Accession", le mot est lancé. Vous voyez-vous en D1 la saison prochaine ?** « En tout cas, moi j'y crois sincèrement ! Notre première partie de saison peut nous rendre ambitieux. Et puis, Nancy en D1 ne serait pas une hérésie. Plusieurs joueurs ont déjà évolué à ce niveau par le passé. De mon point de vue, on a les armes pour y figurer. Sans doute n'y jouerions-nous pas les premiers rôles, mais on pourrait se maintenir. »

Confiance

• **Le point du nul ramené de Belfort, le week-end dernier, ralentit votre marche en avant...** « C'est frustrant dans la mesure où l'on menait de sept buts... Malheureusement, on s'est affolé en fin de match. Mais à bien y regarder, cette "contre-performance" va permettre de nous remobiliser en vue de la réception de Saintes. »

• **Personnellement, votre progression épouse celle de votre club. Discret en 2008, vous voilà aujourd'hui dans la peau d'un titulaire à tout juste vingt et un ans...** « La raison principale tient à la confiance du coach (*Thierry Thoni*) à mon égard. J'apprends également beaucoup au contact de David Motyka, avec qui l'on se partage le poste d'ailier gauche. Son expérience, ses conseils avisés me sont profitables. »

• **De l'expérience, vous allez également pouvoir en retirer avec la réception de Chambéry, le 11 mars, en huitième de finale de la Coupe de France...** « Plus que l'expérience, le bénéfice d'une telle affiche relève surtout du plaisir. Affronter les champions du monde comme Narcisse ou Joly s'annonce palpitant. Tout du moins si Chambéry aligne son équipe type... »

• **Votre père, Sandor Rac, entraîneur des Messines, dit que vous avez toutes les qualités pour devenir un joueur confirmé de l'élite. Confirmez-vous ?** « (*Rires*) Venant de lui, ça fait extrêmement plaisir. Qui vivra verra... »

Jean-Michel CAVALLI.



Photo Anthony PICORÉ

Pour Miroslav Rac, retrouver l'AS PTT Nancy-Vandœuvre en D1 « ne serait pas une hérésie. »

Horizon dégagé

Plus que douze matches à jouer, douze marches à gravir pour accéder à l'élite du handball français. L'ASPTT Nancy-Vandœuvre, installé aux commandes de la Deuxième division avec la bagatelle de 34 points, fonde sa domination sur son parcours sans-faute réalisé sur ses terres. Les hommes de Thierry Thoni n'ont jamais chuté à domicile durant ces quatorze premières journées de championnat. Les trois défaites enregistrées par le club meurthe-et-mosellan ont été concédées à Aix (2e, 32 pts), Villeurbanne (3e, 31 pts) et Pontault-Combault (9e, 26 pts). Le bilan est également "entaché" de deux nuls, le dernier remontant au week-end précédent sur le terrain de Belfort (26-26). Les Nancéiens bénéficient, si l'on se fie à l'état actuel de la hiérarchie dans cette division, d'un calendrier plutôt favorable pour la suite des débats. Les joueurs du président Philippe Fabris reçoivent, vendredi, Saintes, adversaire battu aisément lors de la phase aller (24-29, 2e journée). Quant à l'épilogue de la saison, à supposer qu'il soit décidé dans la course à l'accession, il s'écrira au Parc des Sports de Vandœuvre face à Besançon, l'actuelle lanterne rouge...

J.-M. C.

l'info

Peer

TENNIS. Le président du WTA Tour, Larry Scott, a jugé regrettable la décision des Émirats arabes unis de priver de visa l'Israélienne Shahar Peer qui devait disputer le tournoi de Dubaï et menaçait de retirer l'épreuve du calendrier international. En début d'année, à Auckland, un match de Peer avait été perturbé par des protestations de spectateurs contre l'offensive militaire israélienne à Gaza. «*Je ne suis pas le gouvernement d'Israël et je ne représente pas Israël au niveau politique*», avait alors déclaré Peer, vingt et ans ans, qui avait créé l'événement l'année dernière en devenant à Doha la première joueuse israélienne à participer à une compétition organisée dans un pays du Golfe.

télex

Bousquet

NATATION. Le Français Frédérick Bousquet a égalé la meilleure performance mondiale de l'année sur 100 m libre, détenue par son compatriote Alain Bernard, en remportant, dimanche, à Columbia l'épreuve au Grand Prix du Missouri en 48"62.

Bogavac

BASKET. Villeurbanne (Pro A) a engagé l'ailier international monténégrin Nebojsa Bogavac en tant que joker, a annoncé, hier, le club rhodanien. Bogavac (trente-cinq ans, 2m) a été recruté dans l'optique de la Semaine des As où le co-leader du championnat de France devra composer avec l'absence de Laurent Foirest, touché au mollet gauche.

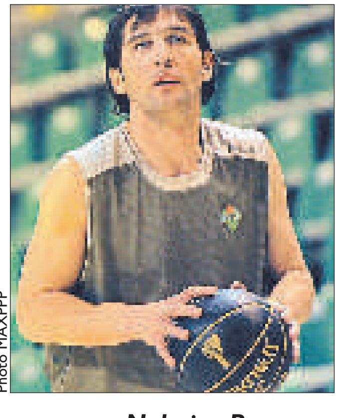


Photo MAXPPP

Nebojsa Bogavac.

Bjoerndalen

BIATHLON. L'équipe de Russie a annoncé, hier, qu'elle pensait saisir le Tribunal arbitral du sport au lendemain de la poursuite masculine. Le Norvégien Ole Einar Bjoerndalen, a été sacré champion du monde, après avoir été, dans un premier temps, déclassé pour avoir commis une erreur de parcours. Du coup, pendant quelques heures, la victoire a été attribuée au Russe Maxim Tchoudov.

Flutey

RUGBY. Riki Flutey, le trois-quarts centre anglais d'origine néo-zélandaise des London Wasps, a signé un contrat de deux ans pour Brive, actuel 6e du Top 14. Par ailleurs, l'arrière international du Stade Toulousain (Top 14), Clément Poitrenaud, va signer aujourd'hui une prolongation de contrat de trois ans avec les *Rouge et Noir*.

ING

FORMULE 1. Après avoir fait état de pertes de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, ING Groep NV, la banque néerlandaise également compagnie d'assurances, a annoncé, hier, qu'elle ne renouvellerait pas son partenariat avec l'écurie de Formule 1 Renault après la saison 2009.

Napolitano

CYCLISME. L'Italien Danilo Napolitano (Katusha) a remporté, hier, la première étape du Tour d'Andalousie, le Néerlandais Joost Posthuma (Rabobank) devenant leader de l'épreuve grâce au prologue de dimanche.

résultats

TENNIS

Tournoi de Dubaï

1er tour : Radwanska (Pol) bat Radwanska (Pol/n°9) 6-4, 6-3 ; Hantuchova (Slo) bat Voegele (Sui) 7-5, 6-2 ; Niculescu (Rou) bat Shuai (Chi) 3-6, 7-5, 6-2 ; RAZZANO (Fra) bat Bondarenko (Ukr) 7-5, 6-2 ; BARTOLI (Fra/n°11) bat Sugiyama (Jap) 6-0, 4-6, 7-6 (8/6) ; Morita (Jap) bat Chakvetadze (Rus/n°15) 7-5, 6-2; Schiavone (Ita) bat Dellacqua (Aus) 6-1, 6-1 ; Cibulkova (Slo/n°12) bat Cirstea (Rou) 6-4, 6-2 ; Bondarenko (Rus) bat Govortsova (Bél) 6-4, 6-3 ; Stosur (Aus) bat Rybarikova (Slo) 6-4, 6-3 ; CORNET (Fra/n°10) bat Groenefeld (All) 6-4, 6-1; PIN (Fra) bat Szavay (Hon) 2-6, 6-2, 6-3; Garrigues (Esp) bat Klepac (Slo) 6-3, 6-1. ***2e tour***: Vesnina (Rus) bat Kuznetsova (Rus) 6-4, 3-6, 6-0 ; Ivanovic (Ser/n°8) bat Kleybanova (Rus) 7-5, 6-4.

FOOTBALL ***ligue 1***

Comme une remise à niveau

Nancy rattrape ce soir son match en retard contre un Nice amoindri et espère prolonger son bon résultat à Rennes (1-1). Il est surtout question de rectifier le tir à domicile.



Titulaire à Rennes, le revenant Abdes Ouaddou devra stabiliser la défense nancéienne.

Photo Anthony PICORÉ

L'ASNL goûtera ce soir une madeleine très proustienne. Grâce au report de Nancy-Nice, les hommes de Pablo Correa vont retrouver fugacement un rythme européen, délicieux souvenir d'un temps bel et bien révolu mais propice alors à tous les espoirs. Aujourd'hui, il reste pourtant peu de choses à espérer de la saison lorraine. Les perspectives de coupe d'Europe sont molles comme le ventre qui héberge le dixième du championnat et le retour aux ambitions est suspendu à un travail de longue haleine. Il commence justement ce soir. Dans cet hiver qui s'étire, le printemps de l'ASNL suppose de battre les Aiglons d'abord, puis de réaliser un exploit, samedi, contre Lyon.

Naturellement, un souvenir plus immédiat renvoie au 10 janvier dernier, aux terrains gelés qu'une vaine polémique n'a pas réchauffés, à l'horaire désagréable (21 heures) et à l'aller-retour des Niçois, battus par la météo et le manque de discernement de la Ligue. Au fond, du moins au milieu, rien n'a changé depuis. Une bache continue de réchauffer la pelouse de Marcel-Picot, l'horaire reste désagréable, Nancy talonne toujours les Azuréens (7 points d'écart) et garde encore une marge très confortable sur la zone de relégation (8 longueurs). L'ASNL n'a pas avancé, ou si peu, préférant le yo-yo au remontepentes. A posteriori, elle pourra toutefois apprécier la décision de l'arbitre, Clément Turpin, unanimement saluée en ce fameux 10 janvier. Car les Niçois sont peut-être les plus lésés par ce report qui les amène en Lorraine avec un effectif amoindri par les blessures et décimé par les suspensions (Rémy, Faé, Adeilson, Apam, Rool et Sablé).

Marche arrière toute

A Nancy, quand la santé vacille, l'entraîneur a un remède. Il ferme les portes et plante cinq vigiles devant, minimum. Las d'encaisser trop de buts et handicapé par la blessure de Chrétien, Pablo Correa a en effet recyclé la bonne vieille recette maison d'une défense à cinq qui a failli infliger à Rennes sa première défaite de la saison à domicile (1-1). Malgré le scénario de la rencontre (égalisation de Briand à la 89e), le Franco-Uruguayen risque fort de reconduire son système à Picot puisque l'ASNL y est désormais plus vulnérable. Après avoir relancé Saint-Etienne (1-2) et Auxerre dernièrement (0-2), les Nancéiens ne peuvent plus se permettre de concéder des points sur leur terrain.

Ce duel entre deux équipes à la relance pourrait donc faire un heureux et un sceptique. Nice traque son deuxième souffle après avoir enfin renoué avec la victoire contre Le Mans tandis que l'ASNL recherche enfin une stabilité à domicile. Si elle venait à gagner ce soir, elle s'emparerait de la neuvième place. Son meilleur classement cette saison.

Christian JOUGLEUX.

Une claque pour Dia

Déjà privé de Chrétien à Rennes, suite au claquage du Marocain, Pablo Correa devra aussi se passer d'Issiar Dia pour au moins un mois. Le jeune attaquant, en verve actuellement, souffre du même mal et sera en tribunes ce soir. La conjoncture ne devrait pourtant pas inciter l'entraîneur à varier son schéma tactique avec cinq défenseurs et deux pointes. Zerka devrait donc être titulaire devant, comme Brison au poste d'arrière pour faire souffler Biancalani. Finalement, la seule question concerne le milieu : la triplette N'Diaye, N'Guémo, Féret ayant apporté satisfaction en Bretagne, Gavanon et Bérenguer pourraient être relégués sur le banc.

Matches en retard de la 20e journée

AUJOURD'HUI (21H)
Le Mans - Lille
NANCY - Nice
Valenciennes - Caen

classement

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	Lyon	49	24	14	7	3	33	16
2	Paris SG	45	24	14	3	7	34	24
3	Marseille	44	24	12	8	4	39	25
4	Toulouse	44	24	12	8	4	27	16
5	Bordeaux	43	24	12	7	5	40	24
6	Rennes	39	24	9	12	3	26	16
7	Lille	39	23	10	9	4	34	25
8	Nice	36	23	10	6	7	28	24
9	Lorient	31	24	7	10	7	29	27
10	NANCY	29	23	7	8	8	22	25
11	Monaco	28	24	7	7	10	27	29
12	Auxerre	27	24	7	6	11	18	23
13	Grenoble	27	24	6	9	9	14	22
14	Nantes	27	24	7	6	11	22	33
15	Caen	25	23	5	10	8	28	29
16	Le Mans	25	23	7	4	12	27	35
17	St-Etienne	24	24	7	3	14	21	35
18	Valenciennes	21	23	4	9	10	19	27
19	Sochaux	20	24	3	11	10	24	32
20	Le Havre	15	24	4	3	17	18	43

les équipes probables

NANCY : Bracigliano – Helder, Ouaddou, André Luiz, Macaluso, Brison – N'Guémo, N'Diaye, Féret – Hadji, Zerka.
Remplaçants : Grégorini, Adjet, Biancalani, Bérenguer, Gavanon, Gunnarsson, Curbelo.

NICE : Ospina - D. Diakité, Hognon, Kanté, Jeunechamp (ou Cid) - K. Coulibaly, Echouafni, Hellebuyck, Ben Saada (ou Ma. Traoré) - Bamogo, Mouloungui (ou Modeste).
Remplaçants : Letizi, Cid ou Jeunechamp, Faviana, Adu, Ma. Traoré ou Ben Saada, Modeste ou Moulongui.
Arbitre : S. Lannoy.

21h, Stade Marcel-Picot et sur Foot +.

Affaire Mensah: l'UNFP espère la clémence

L'Union nationale des footballeurs professionnels (le syndicat des joueurs professionnels) a apporté, hier, son soutien à John Mensah, victime d'insultes racistes dimanche lors de Lyon-Le Havre, et espère que la commission de discipline se montrera « *compréhensive* » envers le défenseur ghanéen de l'OL exclu en seconde période.

L'auteur présumé des «*insultes racistes*» sera déféré aujourd'hui au parquet de Lyon alors que le club et le joueur ont porté plainte. Selon le site internet de RTL, l'homme, un supporter du Havre, âgé de 21 ans, aurait avoué lundi avoir insulté Mensah, présenté ses excuses et déclaré regretter son geste. Il aurait reconnu avoir poussé des cris de singe à chaque fois que le Ghanéen touchait le ballon. Il encourt une peine de prison avec sursis, une forte amende et une interdiction de stade. Enfin, la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé qu'elle se porterait partie civile.

ligue 2

Angers et Metz préfèrent les gros

Des six équipes à la lutte pour la montée en Ligue 1, Angers et Metz se révèlent les plus à l'aise dans les confrontations directes. Le point entre la venue de Montpellier et celle de Lens à Saint-Symphorien…



Papiss Cissé vient d'inscrire le but de la victoire messine à Lens. Le Sénégalais, qui se blesse sur l'action, ne finira pas le match...

Photo Pascal BROCARD

En Ligue 2 aussi, les loups se dévorent entre eux. Mais tous ne manifestent pas le même appétit. A la table des grands, Lens n'est pas très gourmand ; à côté de l'actuel leader du championnat, Angevins et Messins passent même pour de redoutables carnassiers.

Au classement des confrontations directes entre les six candidats actuellement en lice pour la montée en Ligue 1, les premiers deviennent les derniers : Lens ferme en effet la marche, avec une moyenne inférieure à un point par match. Sur cinq rencontres dites au sommet, expression un rien galvaudée en cette saison de grande densité en tête du championnat, les Lensois n'en ont remporté qu'une seule, face à Angers, à une époque où Angers n'était encore qu'un pensionnaire anonyme du milieu de tableau. Leader au général malgré six défaites, Lens en a concédé la moitié à ses concurrents : Metz, Montpellier, Boulogne. Ce manque d'autorité est évidemment une cause essentielle à une présence aussi massive de postulants aux trois premières places, à quinze journées de la fin du championnat.

La loupe placée sur le haut du classement grossit évidemment les traits de certains. Ainsi, Metz déplore deux défaites en sept matches, deux revers subis à Saint-Symphorien en 2008 : l'un, stupéfiant, en août face à Boulogne ; l'autre, préoccupant, en décembre face à Angers. Loin de chez eux, les Messins réalisent un parcours sans faute, et même quasi parfait : victoires à Montpellier puis à Lens, nul à Boulogne.

Un certain Metz-Lens…

Mais en 2009, Metz a aussi réapprivoisé son terrain, il vient de le démontrer en infligeant un nouveau revers à Montpellier, grimpant sur la deuxième marche du podium pour la première fois depuis la sixième journée, mi-septembre. C'est dire si l'exclassique de Ligue 1 entre Metz et Lens suscite bien des attentes et bien des promesses ; il est prévu lundi prochain, à Saint-Symphorien.

Mais il y a donc plus performant encore que Metz face aux autres gros bras de Ligue 2 : Angers. Véritablement apparus aux premières loges en décembre, dans la foulée de leur victoire à Saint-Symphorien, les Angevins avaient préalablement battu Strasbourg et Boulogne, avant de partager les points avec Montpellier. Un seul faux pas donc à leur actif, à Lens, qu'ils reçoivent très bientôt, une occasion de mesurer la pertinence de leur nouveau statut. En attendant, avec une moyenne de deux points par match face aux cinq autres équipes de tête, Angers justifie à la fois sa présence sur le podium, et ses nouvelles ambitions. Des ambitions auxquelles Strasbourg n'a pas renoncé, bien qu'ayant marqué le pas ces dernières semaines : dans le mini-championnat de tête, les Alsaciens affichent un bilan moyen, qu'ils auront bientôt l'occasion d'améliorer, ou pas, en peu de temps, puisqu'ils passeront en revue Angers, Lens et Metz entre les 28e et 33e journées. Enfin, beaucoup moins bien qu'Angers et Metz mais mieux que Lens, Montpellier et Boulogne tirent leur épingle du jeu. Le pire, c'est que la situation n'est peut-être pas à la veille de se décanter : Montpellier - Strasbourg, lors de la trente-huitième et dernière journée, pourrait par exemple très bien servir de balle de match.

S. V.



fc metz express

Tableau de bord. *Hier* : repos. *Aujourd'hui et demain* : entraînement à 10 h.
D'un match à l'autre. *Dernier match* : Metz - Montpellier (23e journée de Ligue 2) vendredi 13 février (3-1). *Prochain match* : Metz - Lens (24e journée de L2) lundi 23 février (20 h 30). *A suivre* : Reims - Metz (25e journée de L2) vendredi 27 février (20 h 30) ; Metz - Dijon (26e journée de L2) vendredi 6 mars (20 h 30).
A l'infirmerie. Touché à l'épaule pendant Metz - Montpellier, Julien Cardy pourrait reprendre l'entraînement dès ce matin. Relevant d'une contracture à la cuisse, Vincent Bessat a repris la course, hier. Cyril Chapuis est à l'arrêt. Christophe Marichez poursuit sa rééducation.
Suspendu. Aucun pour Metz - Lens.
Meilleur buteur. Cissé (9).

Les confrontations directes entre les six premiers

Ligue 2				Moyenne par match	Classement général à la 23e journée
1er	Angers	5 matches	- 3 victoires - 1 nul - 1 défaite	2 pts	3e
2e	Metz	7 matches	- 4 victoires - 1 nul - 2 défaites	1,85 pt	2e
3e	Strasbourg	5 matches	- 2 victoires - 1 nul - 2 défaites	1,4 pt	4e
4e	Montpellier	7 matches	- 2 victoires - 2 nuls - 3 défaites	1,3 pt	5e
5e	Boulogne	7 matches	- 2 victoires - 2 nuls - 3 défaites	1,1 pt	6e
6e	Lens	5 matches	- 1 victoire - 1 nul - 3 défaites	0,8 pt	1er

Maoulida libère Lens

A une semaine du sommet de Saint-Symphorien, Lens s'est imposé à Clermont (2-1). Après avoir trouvé l'ouverture dès la 11e par Aruna Dindane, bien servi par Yahia, les joueurs de Jean-Guy Wallemme se sont fait surprendre à la 15e par Poté, idéalement lancé par Loriot, qui trompait Runje d'un tir croisé. Un but qui déstabilisait dès lors le leader, peu à l'aise sur la pelouse auvergnate.

Les Sang et Or ont mieux maîtrisé la deuxième mi-temps, dominant les débats. On se dirigeait vers ce score de parité lorsque Toifilou Maoulida, entré en jeu à un quart d'heure de la fin, trouvait la faille d'une volée qui trompait Fabre au bout du temps additionnel (90e+4).

le point

Vendredi	
Bastia - Tours	2-0
Châteauroux - Strasbourg	0-1
Nîmes - Troyes	1-0
Reims - Amiens	1-3
Sedan - Guingamp	1-0
Vannes - Ajaccio	1-1
Brest - Angers	2-1
Dijon - Boulogne	1-0
METZ - Montpellier	3-1
Hier	
Clermont-Lens	1-2

La prochaine journée. ***Vendredi 20 février :*** Ajaccio - Brest (20h) ; Amiens - Bastia ; Guingamp - Châteauroux ; Montpellier - Dijon ; Tours - Nîmes ; Troyes - Clermont ; Angers - Vannes (20h30) ; Boulogne - Reims ; Strasbourg - Sedan. ***Lundi 23 février :*** METZ - Lens (20h30).

classement

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	Lens	47	23	15	2	6	32	22
2	METZ	42	23	12	6	5	32	21
3	Angers	41	23	11	8	4	34	21
4	Strasbourg	39	23	10	9	4	34	25
5	Montpellier	37	23	10	7	6	39	23
6	Boulogne	36	23	10	6	7	27	23
7	Dijon	32	23	8	8	7	25	26
8	Vannes	32	23	9	5	9	17	22
9	Sedan	31	23	8	7	8	23	26
10	Troyes	30	23	8	6	9	25	26
11	Bastia	30	23	8	6	9	25	28
12	Tours	29	23	8	5	10	27	32
13	Guingamp	28	23	6	10	7	23	20
14	Amiens	28	23	6	10	7	23	22
15	Brest	27	22	8	3	11	26	28
16	Clermont	26	23	6	8	9	28	34
17	Ajaccio	24	23	6	6	11	31	40
18	Châteauroux	23	23	5	8	10	21	27
19	Nîmes	20	23	4	8	11	18	30
20	Reims	17	22	3	8	11	26	40

foot actu

Ricken

ALLEMAGNE. L'ancien international allemand (16 sélections) de Dortmund, Lars Ricken, a annoncé, hier, qu'il mettait un terme à trente-deux ans à sa carrière de joueur pour s'occuper des jeunes du Borussia. Ricken a remporté la Ligue des champions 1997 et trois titres de champion d'Allemagne (1995, 1996, 2002) avec le club de la Ruhr.

Nesta

ITALIE. Le défenseur central de l'AC Milan, Alessandro Nesta, qui n'a pas encore joué cette saison en raison de problèmes de dos et qui a rechuté la semaine passée alors que son retour sur les terrains semblait imminent, sera finalement opéré aujourd'hui, a annoncé le club milanais.

Arsenal

ANGLETERRE. Arsenal s'est qualifié, hier soir, pour les 8es de finale de la Coupe d'Angleterre en battant Cardiff (2e div.) 4-0 en match à rejouer à l'Emirates Stadium. Une rencontre marquée par le retour gagnant du Croate Eduardo, blessé gravement il y a un an et auteur d'un doublé. En 8e de finale sera opposé à Burnley (D2).

Fred

LIGUE 1. L'avant-centre brésilien de l'OL Fred est toujours à Lyon et n'a toujours pas résilié son contrat qui court jusqu'au 30 juin 2009 malgré des contacts avancés avec le club brésilien de Fluminense, a-t-on appris hier auprès du club rhodanien. Le joueur s'est entraîné hier après-midi avec l'équipe réserve dont il est à la disposition. Mardi dernier, le club de Rio annonçait qu'un accord avait été trouvé. La fin du marché des transferts est fixée au 8 avril au Brésil.

projet du futur stade de metz

Encore une idée de Génie

La mairie de Metz vient d'émettre une nouvelle idée d'implantation pour le futur stade du FC Metz : sur les terrains bientôt abandonnés par le 2e Régiment du Génie. Il commence à y avoir urgence.

Un projet de stade qui en est surtout au stade du projet. En tout cas, le futur stade du FC Metz, encore loin d'exister, a déjà beaucoup voyagé : parti de l'île Saint-Symphorien, où le plan initial de modernisation de l'enceinte déjà existante semble bel et bien mort aux pluches, son itinéraire a depuis beaucoup slalomé, dans l'agglomération et alentour. Augny et Marly au Sud, Grigy à l'Est, Amnéville (très) au Nord dessinent le parcours en pointillé d'un dossier qui rebondit aujourd'hui beaucoup plus près du centre-ville, mais par la face Nord. Premier adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, Richard Lioger a récemment évoqué la possibilité des terrains actuellement occupés par le 2e Régiment du Génie, qui fermera ses portes en 2010.

Jusqu'ici, respectueux disentils des promesses formulées par le président Sarkozy en septembre dernier, les élus messins espéraient l'arrivée d'un régiment venu d'Allemagne, en lieu et place du 2e Génie. Ils ne verront rien venir et réfléchissent donc à l'utilisation de ce site, parmi d'autres bientôt libérés par l'armée. Voilà pourquoi ce que Richard Lioger appelle « *une idée* » lancée « *dans une discussion* » intervient seulement aujourd'hui : « *Cet endroit offre l'avantage de drainer le flux des spectateurs les plus nombreux, en provenance du Nord de Metz*, détaille le premier adjoint de Dominique Gros. *Les terrains de manœuvre de ce site représentent une trentaine d'hectares et, avec les bâtiments, on en est à soixante hectares, qui ouvrent donc la possibilité à l'adossement d'emplacement commerciaux.* »

« Nous n'avons plus de temps à perdre »

Au FC Metz, on prend acte de cette hypothèse supplémentaire, tout en relevant qu'il est « *un peu trop tôt pour en parler* » : « *L'espace semble assez grand pour accueillir le stade, des parkings, et les surfaces commerciales attenantes*, affirme Bernard Serin, actionnaire majoritaire et pilote du projet de développement du club. *Mais il en existe d'autres, compte-tenu de la nouvelle donne foncière à Metz. S'agissant de celle-là, il faut déjà lancer les études de faisabilité.* » Riverain de la Moselle, le site est également proche de l'autoroute, mais actuellement accessible par une seule voie. Bernard Serin parle aussi de desserte « *ferroviaire* », car « *il faut anticiper sur les futurs modes de déplacement* » ; Richard Lioger précise quant à lui le passage à proximité du futur transport en commun en site propre. La réflexion continue, les idées se suivent, les études se poursuivent et, pendant ce temps, l'urgence grandit. Vendredi, jour de la dernière rencontre entre mairie et club ainsi qu'entre les équipes de Metz et Montpellier, en Ligue 2, devant 8928 spectateurs, la Fédération française de football a officiellement présenté la candidature de la France à l'organisation du championnat d'Europe, en 2016. Pour ne pas laisser passer l'effet d'aubaine ainsi suscité, rattraper le retard sur le projet voisin de Strasbourg, par exemple, et ne pas connaître le même échec qu'avant la Coupe du monde 1998, Metz doit faire vite. Au moins cette nouvelle possibilité d'implantation prouve-t-elle que la ville n'a pas envie de voir son club quitter ses murs. « *A la mairie*, assure Richard Lioger, *nous sommes tous conscients que le FC Metz constitue un vecteur d'image essentiel. Nous ne souhaitons d'ailleurs qu'une chose, qui ne dépend pas de nous : sa remontée en Ligue 1.* » « *J'espère maintenant que l'unanimité va rapidement se faire sur la volonté d'accompagner ce projet, sur une contribution financière et sur l'emplacement du stade*, reprend Bernard Serin. *Nous n'avons plus de temps à perdre.* »

Sylvain VILLAUME.

L'entrée du 2e Régiment du Génie, tout près du centre-ville de Metz : un nouvel emplacement possible pour le futur stade ?

Photo Marc WIRTZ

VOILE — vendée globe

Trois pour le prix d'un

Marc Guillemot, Brian Thompson et Dee Caffari sont arrivés hier aux Sables d'Olonne.



Reporter

Ils sont venus, ils sont tous là pour soutenir Marc Guillemot (à droite).

Situation doublement inédite pour ce Vendée Globe 2008-2009 : Marc Guillemot, Sam Davies et Vincent Riou peuvent tous trois revendiquer cette troisième place : effective pour le premier, sur l'eau pour la deuxième et morale pour le dernier... Et c'est aussi la première fois dans l'histoire de la course que trois concurrents coupent la ligne d'arrivée en moins d'une douzaine d'heures.

Marc Guillemot (Safran) a été le premier, hier, à passer la ligne. Le nouveau troisième a été accueilli en héros. Marc Guillemot, sans quille depuis 1000 milles, a notamment été fêté par Yann Eliès, à qui il avait porté assistance en décembre au large de l'Australie, alors que le skipper de *Généralí* souffrait d'une fracture d'un fémur.

L'accolade de Jean Le Cam

Outre Yann Eliès, tous les skippeurs, arrivés ou ayant abandonné, à l'exception du vainqueur Michel Desjoyeaux, en vacances aux Seychelles, étaient là. A commencer par l'Anglaise Samantha Davies (Roxy) dépossédée pour 80 minutes de la troisième place. Marc Guillemot, qui a coupé la ligne à 2h21'36" lundi matin, a bénéficié d'une compensation de 82 heures pour le temps passé à assister Yann Eliès.

« *J'ai fait des trucs que je ne faisais pas à 20 ans*, a-t-il dit à l'arrivée. *1 000 milles sans quille c'est impossible, même si je l'ai fait.* » Jean Le Cam, dont le bateau s'était retourné au large du Cap Horn après une perte de quille, fut l'un des premiers à grimper sur Safran une fois la ligne franchie, pour donner l'accolade à l'ami Marco. Alors que les arrivées des trois premiers bateaux (Desjoyeaux, Le Cleac'h, Davies) s'était étalées sur 12 jours, les trois bateaux suivants sont arrivés en l'espace de 12 h.

Ainsi, Marc Guillemot a précédé d'un peu plus de sept heures le Britannique Brian Thompson (Bahrein Team Pindar) arrivé à 9h31. L'Anglaise Dee Caffari (Aviva) a terminé son tour du monde à 14h12, devenant ainsi la première navigatrice à avoir réalisé un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, dans le sens est-ouest et dans le sens ouest-est. Elle rejoint son compatriote et "tuteur" Mike Golding, le premier à avoir réalisé cette double performance. Avec le Français Jean-Luc Van den Heede, ils sont désormais trois navigateurs à avoir accompli les tours du monde en solitaire sans escale et sans assistance dans les deux sens de rotation.

La prochaine arrivée est programmée dans une petite semaine. Arnaud Boissières (Akena Verandas), septième, pointait lundi après-midi à 1036 milles (environ 1900 km) des Sables d'Olonne.

planète sport

Gasquet forfait à Marseille

TENNIS. Richard Gasquet a renoncé à disputer le tournoi de tennis de Marseille, hier, à cause d'une blessure à l'épaule droite. Le Français de 27 ans souffrait déjà de douleurs à l'épaule la semaine dernière pendant le tournoi de Rotterdam et n'a pas souhaité mettre en péril sa saison. Gasquet devait jouer contre son compatriote Marc Gicquel, classé 48e mondial. Gicquel sera finalement opposé à un lucky loser ou à un qualifié. Gasquet avait été battu au deuxième tour de l'Open 13 l'an passé par le Suédois Robin Soderling. Les résultats du premier tour : Dmitry Tursunov (Rus) bat Teimuraz Gabashvili (Rus) 3-6, 6-2, 6-2 ; Jan Hernych (Tch) bat Kristof Vliegen (Bel) 6-3, 3-6, 6-4 ; Mikhail Youzhny (Rus) bat Tomas Berdych (Cze/n°5) 6-4, 6-7, 6-1.

NBA : Parker, étoile gagnante

BASKET. Le Français Tony Parker, qui participait à son troisième All star game, a remporté le match des étoiles de la NBA pour la deuxième fois après l'édition 2007, dimanche à Phoenix dans les rangs de l'équipe de la Conférence Ouest, victorieuse de l'Est (146-119). L'arrière des Los Angeles Lakers Kobe Bryant a inscrit 27 points, dont 11 dans le premier quart temps, pour assurer le succès de l'Ouest, alors que son ancien coéquipier Shaquille O'Neal a marqué 17 points et pris 5 rebonds. Les deux hommes, dont les relations ont parfois été tendues pendant leurs années sous le maillot des Lakers, marquées par trois titres consécutifs de champions NBA, ont été nommés co-MVP (meilleurs joueurs) de la rencontre. Ils ont brandi le trophée ensemble, en souriant. C'est la troisième fois que Bryant remporte ce trophée de MVP. Parker s'est montré actif avec 14 points, avec un joli taux de réussite (7 sur 11) au shoot. Il a ajouté quatre rebonds et quatre passes décisives à sa feuille de statistiques.





Tony Parker.

Dakar : enquête en cours

MOTO. Le parquet de Nanterre a ouvert une enquête préliminaire sur la mort du motard français Pascal Terry lors du dernier rallye Dakar en Argentine, à la suite d'une plainte déposée par sa famille pour homicide involontaire. L'enquête a été confiée à la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP), un service dépendant de la préfecture de police de Paris. Les responsables d'Amaury Sport Organisation (ASO), propriétaire de l'épreuve, ont indiqué qu'ils ne feraient « *aucun commentaire* » sur cette information. Vendredi, alors que le parquet n'avait pas encore pris de décision sur les suites à donner à la plainte de la famille, ASO avait déclaré être au courant « depuis au moins quinze jours » de cette plainte, sans faire d'autre commentaire. Un juge est déjà en charge d'une enquête en Argentine sur les circonstances de la mort du pilote. Disparu lors de la deuxième étape, le 4 janvier entre Santa Rosa et Puerto Madryn, Pascal Terry, 49 ans, avait été retrouvé sans vie le 7 janvier, à une quinzaine de mètres de sa moto.

ATHLÉTISME — championne de france espoirs

Parmentier, la fin du coup de barre

Favorite des championnats de France espoirs à la hauteur, Marion Parmentier n'a pas défailli le week-end dernier à Paris. Un sacre qui augure une saison aérienne…

Fine psychologue, au sens premier du terme, Marion Parmentier a réalisé ces derniers mois sa propre introspection. Sportive, il s'entend. En dedans la saison dernière, clouée à 1,78 m au-dessus du sol, l'Audunoise, éblouissante cet hiver, ne traîne plus son spleen aux abords des sautoirs : « *Ma licence de psychologie m'a occupé l'esprit. Et puis il n'y avait pas de grandes échéances estivales à préparer* », prétexte-t-elle pour faire le deuil de l'exercice écoulé. Une brève thérapie de groupe, en compagnie de son entraîneur Thierry Lecerf, permet d'affiner l'analyse : « *Avec le recul, je pense que sa sélection en A pour la Coupe d'Europe à Moscou s'est révélée plus néfaste que prévue. Ça l'a perturbée...* »

Son joli minois a désormais retrouvé le sourire, son palmarès une seconde vie. Dimanche, celle que le CTR "lettré" Patrice Ragni surnomme affectueusement "l'albatros" a pris son envol dans le ciel des Championnats de France jeunes à l'Insep de Paris. Une barre franchie avec élégance à 1,76 m lui assure un sacre qui l'avait fuie lors de la précédente édition. Juste retour des choses qui consacre le "retour", du moins au premier plan, de l'internationale. Plus que cette performance, il faut surtout retenir ses trois tentatives, pour l'heure infructueuses, à 1,81 m. S'attaquer si précocement à son record personnel témoigne de l'appétit de la Mosellane : « *Passer 1,80 m lors du meeting de Metz, si tôt dans la saison, est plutôt rare dans mon cas. Ça prouve que je suis sur la bonne voie* ».

« Une place sur le podium »

Cette année, le potentiel de Marion Parmentier éclôt grâce notamment à une surcharge de travail conséquente : « *On est passé de deux à cinq séances d'entraînement par semaine. Cela devrait suffire à lui donner des bases solides pour la suite* ». Le talent se nourrissant du labeur quotidien, la sociétaire du JS Audun a décidé d'accommoder ses obligations universitaires à sa carrière sportive. Et non plus l'inverse : « *Le fait qu'elle décide d'aménager son master sur deux ans met en exergue sa motivation* », se délecte Thierry Lecerf. Matériellement, cet investissement nouveau a déjà fait passer un cap à son athlète. D'ordinaire "laborieuse" en débuts de concours, Parmentier les entame désormais avec davantage d'autorité, « *de maturité même. Passer 1,70 m est aujourd'hui devenu la norme alors que la saison dernière, c'était un effort.* »

Ces progrès laissent supposer une élévation prochaine dans des altitudes insoupçonnées. Les championnats de France élite indoor à Liévin, ce week-end, apparaissent comme le terreau idéal pour semer ses premières ambitions : « *Elle s'y présente forte du troisième bilan national (1,80 m), donc on peut légitimement espérer une place sur le podium* ». Quant au curseur de l'altimètre, Thierry Lecerf le verrait bien correspondre, un jour proche ou lointain, à la taille de sa protégée. Pour rappel, Marion Parmentier mesure 1,87 m...

Jean-Michel CAVALLI.



Photo Stéphane STIFTER

Marion Parmentier, auteur d'une perf' à 1,80 m, poursuit son ascension.

TENNIS DE TABLE — pro b

Le SMEC face à une montagne

Le SMEC effectue un déplacement difficile, ce soir, chez le leader, Issy-les-Moulineaux.



Photo Karim SIARI

Philippe Saive espère faire un grand pas vers le maintien.

Tout avait pourtant si bien débuté face à Nice, il y a quinze jours. Un départ en trombe permettait aux Messins, dans leur antre, de mener deux victoires à rien grâce à Philippe Saive et Ronald Redjep. Mais voilà, les vieux démons ressurgirent et le Belge Frédéric Sonné sonnait la révolte niçoise contre Ludovic Remy et prenait l'ascendant sur Saive, comme à son habitude. La déferlante sudiste s'abattait comme une tempête sur les joueurs de Loïc Belguise qui s'inclinaient 2-4. « *Nous aurions pu faire un grand pas vers le maintien, au lieu de cela, nous restons sous pression. Au classement, nous sommes encore devant Nice mais si nous arrivons à la fin du championnat à égalité de point avec eux, nous serons relégués* », constate l'entraîneur messin.

Issy, insurmontable ?

Issy-les-Moulineaux, qui à l'aller, avait pris le dessus sur les Messins (2-4), s'annonce comme une montagne à gravir pour Philippe Saive et ses coéquipiers. Leaders du championnat avec neuf victoires en onze matches, les Parisiens font forte impression comme en atteste leur dernière victoire (2-4) à Montpellier. « *Nous ne partons pas favori face à trois joueurs parisiens très costauds, je suis relativement pessimiste sur un probable exploit collectif de la part de l'équipe. Nous ferons néanmoins tout pour chercher un résultat* », confie le coach lorrain.

Sûrement la tête tournée vers les prochaines échéances cruciales qu'aura à jouer son équipe, l'entraîneur mosellan fonde plus d'espoirs avec la réception de Chartres, actuel deuxième du classement le 10 mars prochain. Les rendez-vous suivants à Saint-Maur et contre Villeneuve seront à n'en pas douter déterminants pour l'avenir du club.

N. K.

Les équipes - SMEC : Philippe Saive (n°29), Ronald Redjep (n°63), Clément Drop (n°115).

Issy-les-Moulineaux : Ye Ruoting (n° 34), Rodolphe Despres (n° 50), Abdel-Kader Salifou (n°57).

Issy-les-Moulineaux - SMEC (20h)

championnats de france des régions

De belles espérances pour la Lorraine

Les Championnats de France des Régions débutent aujourd'hui, à Mèze (Languedoc-Roussillon) avec l'entrée en lice des minimes garçons et filles. La Lorraine, présente dans quatre catégories, compte bien se distinguer.

Les minimes garçons, coachés par Mickaël Mevellec, auront une belle carte à jouer. « *C'est une équipe assez homogène, disposant d'un beau niveau d'ensemble. Ce groupe peut réellement envisager les quarts de finale* » estime Mathieu Michel, capitaine de l'équipe cadet.

Chez les minimes filles, là aussi les espérances sont similaires. L'équipe dirigée par Vanessa Thouaille, pourra compter sur la Dombasloise Pauline Chasselin, récente vainqueur du deuxième tour du critérium fédéral de Nationale 1 à Mayenne dans la catégorie moins de 13 ans. « *Ce groupe dispose dans ses rangs de deux joueuses qui se démarquent, Pauline Chasselin ainsi que Eloïse Saint Dizier (Etival), la plus jeune de l'équipe. Elles peuvent également réaliser un beau résultat.* »

Les cadets entreront en compétition, trois jours après les minimes, et comme le dit Matthieu Michel : « *seront nettement moins forts que les minimes. Une place dans les douze premiers serait un très bon résultat.* »

Les cadettes de Joffrey Noviant, quant à elles, tenteront également de se hisser dans les douze premières équipes. Elles pourront compter sur Sabrina Pierrat (Etival) et son style de jeu original.

Minimes du 17 au 19 février ; cadets du 20 au 22

LUTTE — assemblée générale de la ligue de lorraine

Salvatore Attardo : la passe de cinq

La Ligue de Lorraine a tenu son assemblée générale, samedi à Lorquin, sous la présidence de Salvatore Attardo, qui entame son cinquième mandat.

Le nouveau comité. Salvatore Attardo entame ainsi son cinquième mandat à la présidence de la Ligue. Premier vice-président : Georges Gardereau, deuxième vice-président : Raymond Fullenwarth, trésorier général : Jean Marc Beck, secrétaire : Saïd Ouadah, secrétaire adjointe : Sonia Boudjaoui. Eric Cirk, Fethy Eddouh, Marie Claude Gardereau, Mohamed Griffete et Hendri Mandel sont les autres membres du comité régional.

Après la désignation de deux nouveaux commissaires aux comptes pour 2009 (Florian Benad et Eric Riethmuller), la réunion s'est poursuivie par la préparation de l'assemblée générale fédérale qui aura lieu les 14 et 15 mars. Salvatore Attardo est, à présent, en campagne pour la présidence nationale.

Féminines. La présence de la lutte féminine au programme olympique doit amener les responsables à parfaire son développement au sein des clubs. La Ligue se doit aussi de poursuivre ses actions de sensibilisation et de création d'écoles de lutte en partenariat avec l'union nationale des sports scolaires (UNSS).

Partenariats. Pierre Sauveur, président de la caisse du Crédit Mutuel a annoncé le partenariat avec le Sporting club de Lorquin qui organise les futurs championnats de France cadets, juniors garçons et filles les 8 et 9 mai prochains.

Actions. Bruno Dedieu, conseiller technique, a procédé au compte rendu des actions menées par l'équipe technique régionale qui consiste à l'encadrement des stages de perfectionnement, du suivi des équipes de Lorraine, d'un soutien technique ponctuel aux clubs, l'intervention dans le cadre d'actions de promotion. Il a détaillé les actions menées par les différents membres de l'équipe : Bruno Dedieu, Eric Circk, Fathy Eddouh, Mohamed Grifette, Alain Hassli et Christophe Pierre.

Récompenses régionales. En lutte féminine : 1er Lorquin, 2e Sarreguemines. En lutte olympique : 1er Sarreguemines, 2e Maizières-les-Metz et 3e Lorquin. En lutte jeune : 1er : Sarreguemines et Stiring Wendel, 3e Lorquin. Abdenor Amiali a été décoré de la médaille de bronze de la fédération française de lutte.



Salvatore Attardo est maintenant candidat à la présidence de la Fédération française de lutte.

le chiffre

14

AVIRON. Les rameurs lorrains sont représentés en nombre au sein des différents collectifs de l'équipe de France. Les stages de présaison ont débuté hier à Temple-sur-Lot. Ils sont quatorze régionaux : les Verdunois Laurent Cadot, Lucas Dehoye, Jordan Lequy et Germain Chardin, les Mussipontains Coralie Simon et Pierre-Jean Peltier, les Nancéiens Vanessa Grandpierre, Quentin Sorigue et Nicolas Cornu ; et les sociétaires du pôle France de Nancy Dorian Mortelette, Jean-Baptiste Macquet, Robin Cochennec, Pauline Charles et Stéphanie Dechand

lor'actu

Sibille

TENNIS. Constance Sibille a réalisé une rentrée victorieuse dans les qualifications du tournoi Future de Portimao (10 000 dollars). Opposée à la Tchèque Kanakova, non-classée mondiale, la joueuse du SMEC s'est logiquement imposée 6-3, 6-1 et sera opposée à la Roumaine Bianca Hincu au prochain tour.

Jacomelli

NATATION. Le Mosellan Maxime Jacomelli, parti nager dans les eaux canadiennes, s'apprête à s'envoler pour Vancouver où il va disputer les CIS (Canadian interuniversity sport), le sommet de la saison universitaire du 19 au 21 février. Cette année, le niveau est particulièrement relevé, la plupart des nageurs sélectionnés aux Jeux de Pékin seront présents. Malgré une entorse à la cheville qu'il traîne depuis janvier, le protégé de Luc Sancho à Forbach a pour ambition d'accéder à une finale B sur 200 m papillon.

Maxime Jacomelli.

Stage

LUTTE. La Ligue de Lorraine organise son stage de perfectionnement d'hiver destiné aux minimes et cadets à Clermont-Ferrand jusqu'au 22 février. L'objectif est de préparer les championnats de France. L'effectif : Ahmed Beladri, Mesut Alpaslan, Amine Guendez, Vincent Harter, Mathieu Krahl, Hamid Omeir, Yassin Ozay (Sarreguemines) ; Metin Capar, Nassim Gacem, Tunahan Ozturk, Jérémy Santilli (Maizières-les-Metz) ; Mohammed Hemami, Sammy Hadjmohand, Nicolas Heitzmann, Enis Osmani, Smaïl Sougtani (Stiring-Wendel) ; Arthur Waltersperger (Lorquin).

Schmidt

TENNIS. Les deux Lorrains, sortis des qualifications, n'ont pas survécu au premier tour du très relevé Open Super 12 d'Auray. Victor Li (15/3, Nancy Alérion) est tombé face au Belge Lorens Verboven 6-3 6-3 et Alexis Schmidt (15/3, ASPTT Metz) n'a rien pu faire, malgré un premier set très correct, face au numéro 1 italien Sacha Merzetti, s'inclinant 6-4 6-2. Les deux joueurs sont reversés dans le tableau de la consolante.

Brun

TIR À L'ARC. Sacré champion de Lorraine seniors en arc nu, dimanche à Pont-à-Mousson, Yves Brun, licencié au club des Archers Gorziens, a, du même coup oblitéré son ticket pour les championnats de France qui auront lieu début mars. En attendant, le Mosellan ira faire ses gammes du 28 février au 1er mars du côté de Bort-les-Orgues à l'occasion du Critérium national.

MARDI 17 FÉVRIER QUINTÉ À VINCENNES

Prix de Challans, réunion 1, 1re course

Attelé - Mâles - 36.000 € - 2.700 mètres - Grande piste - Groupe A

Redlight Jet, un poulain estimé

Quinze poulains de 4 ans vont en découdre à l'occasion du Prix de Challans, quinté disputé sur le parcours classique de la grande piste de Vincennes ce mardi. Estimé, **Redlight Jet** peut l'emporter sur ce tracé. **Roi Vert**, après une rentrée manquée à Enghien, **Rush Dairpet**, remarqué à plusieurs reprises cet hiver, **Relook de Sausseau**, irréprochable, ou encore **Rêve de Fael** sont autant d'autres candidats à la victoire. **Royal d'Elorac** visera quant à lui une place en compagnie de **Ricimer**, capable d'aller loin s'il reste sage.

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.
1	RUSH DE CHENU	-	T. Le Beller	2700	M 4	Da 0a (08) Da 1a 4a 1a	J.-M. Baudouin	J.-Y. Binois	31.260	18/1
2	RUNNING BORN	-	D. Békaert	2700	M 4	8a 7a (08) 8a 7a 3a 1a	M. Gyre	B. Farreyrol	32.010	52/1
3	RÊVE DE FAEL	-	Th. Duvaldestin	2700	M 4	1a 9a (08) 1a Da 1a Da	Th. Duvaldestin	J. Fernandes	32.060	10/1
4	ROYAL DE BELFIN	-	M. Abrivard	2700	M 4	3a (08) 3a 3a 6a 4a 4a	M. Abrivard	D. Cantat	32.420	35/1
5	REDLIGHT JET	A-P	J-Et. Dubois	2700	M 4	4a 6a (08) 1a Da 3a 3a	J-Et. Dubois	Mme K. Dubois	32.720	7/1
6	RICKSHOW	-	F. Ouvrie	2700	M 4	Da Da Da (08) 3a 2a Da	F. Ouvrie	M. Nadji	32.950	41/1
7	RICIMER	-	H. Sionneau	2700	M 4	1a Da Da (08) Da 1a 1a	H. Sionneau	H. Sionneau	33.000	13/1
8	RENIER	-	M. Lenoir	2700	M 4	Da 5a Da (08) 4a 2a 1a	M. Lenoir	Ec. Ragolle	33.810	31/1
9	RÊVE D'HAUFOR	P	NON PARTANT	2700	M 4	3a 1a (08) Da 10a 7a 1a	Ch. Bigeon	Ch. Bigeon	35.000	
10	REGGIO	A	E. Raffin	2700	M 4	1Da 4a Da (08) 8a 0a 1a	Jac. Provost	Ph. Levy	35.280	29/1
11	ROI VERT	A-P	J.-M. Bazire	2700	M 4	Da (08) 1a 3a 1a 1a Da	J.-M. Bazire	J.-M. Rancoule	35.380	3/1
12	RAMSES D'ARIANE	-	D. Béthouart	2700	M 4	3a 8a 3a (08) Da 1a 10a	D. Béthouart	D. Béthouart	36.080	47/1
13	RUSH DAIRPET	-	W. Bigeon	2700	M 4	2a (08) Da 1a 3a 8a 2a	J.-L. Bigeon	J. Séché	36.730	9/1
14	ROYAL D'ELORAC	A-P	F. Blandin	2700	M 4	7a (08) 8a 1a 4a 3a 6a	F. Blandin	Ec. Franck Blandin	37.500	23/1
15	RELOOK DE SAUSSEAU	P	J.-Y. Rayon	2700	H 4	2a 3a (08) 4a 1a 1a 1a	A. Rayon	Ec. Albert Rayon	37.960	5/1

A CHACUN SA NOTE

1•Rush de Chenu

Il a remporté trois de ses quatre premières tentatives en date mais se montre désormais moins volontaire. Il va lui falloir se montrer beaucoup plus docile.

2•Running Born

Il est moins caractétiel désormais. Arrêté de mai à novembre dernier, il n'a jamais réussi à finir plus près que septième depuis. Difficile d'y croire.

3•Rêve de Fael

Bien né, il alterne le bon et le moins bon. Sa seule sortie sur le tracé s'est soldée par une neuvième place. Il s'est depuis imposé sur la petite piste.

4•Royal de Belfin

Modèle de constance, il cherche sa course, venant de terminer troisième sur ce tracé. Il est en retard de gains et devrait bientôt se montrer à son avantage.

5•Redlight Jet

Bon lauréat à Enghien l'été dernier, il s'est ensuite éclipsé d'août à janvier. Il vient de courir à deux reprises, et semble en retard de gains.

6•Rickshow

Remarqué en décembre, il est retombé dans ses travers depuis, ayant été disqualifié à trois reprises, sur la grande piste puis à Enghien. Question de sagesse.

7•Ricimer

Il a remporté ses trois premières tentatives, avant de se montrer fautif à Agen et par deux fois sur ce tracé. Il vient de se réhabiliter sur la petite piste.

8•Renier

Fragile, il n'a que peu couru depuis ses débuts, étant absent de juillet dernier jusqu'à début janvier. Il ne s'est par ailleurs jamais distingué à Vincennes.

9•Rêve d'Haufor (Non partant)

10•Reggio

Lauréat à Caen en juin dernier, il n'a repris la compétition qu'en octobre, avant de s'absenter à nouveau jusqu'à fin décembre. Il est sur la montante.

11•Roi Vert

Doué, il n'a pas pris part au meeting hivernal et vient de rater sa rentrée à Enghien, étant disqualifié. Il devrait cependant rapidement se réhabiliter.

12•Ramses d'Ariane

Il a pour l'heure remporté trois courses, uniquement en province, mais est parvenu à signer quelques accessits parisiens. Difficile à situer à ce niveau.

13•Rush Dairpet

Brillant lauréat sur ce tracé début décembre, il n'a couru qu'à deux reprises depuis, montrant autant de qualité que de caractère. Il peut se distinguer.

14•Royal d'Elorac

Deuxième pour ses débuts fin août, il a ensuite confirmé, s'imposant début décembre sur la petite piste. Il reste sur deux échecs mais peut se réhabiliter.

15•Relook de Sausseau

Troisième puis récent deuxième sur le tracé, il sait démarrer, n'est pas désorienté par la montée, et ne mollit pas pour finir. Il est par ailleurs bien engagé.

Le combiné

Le Combiné vous permet de sélectionner plus de chevaux que le nombre initalement prévu par le pari. Vous effectuez donc plusieurs paris unitaires sur un seul et même ticket.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
A.F.P.	15	11	13	9	7	3	12	4
Agence TIP	9	5	11	13	15	3	14	7
Bilto	15	11	9	5	1	13	7	3
Dauphiné Libéré	11	15	1	5	9	3	10	8
Le Courrier Picard	11	15	1	9	5	10	13	3
France Soir	11	15	9	5	7	3	13	10
Indépendant	15	5	11	3	13	7	9	8
Midi Libre	7	5	10	3	11	15	1	9
3262 Conf. Courses	15	10	11	1	9	5	13	7
N.R.C.O.	11	3	7	15	5	9	1	13
Ouest-France	3	11	7	5	13	15	1	9
Le Parisien	11	7	15	13	1	9	10	5
La Voix du Nord	9	11	5	1	15	3	13	8
Turf Dernière	3	11	7	5	13	15	1	9
Matin Courses	11	5	7	1	15	9	3	13
Progrès de Lyon	9	5	11	13	15	3	7	14
Tip sur les Pistes	11	10	1	3	13	5	7	15
D.N.A.	11	3	1	5	9	15	7	13
Télégramme de Brest	7	15	11	9	1	5	3	14
3615 Turf	15	3	7	13	11	1	9	5
Nice Matin	9	11	1	5	15	3	13	7
Tropic Courses	3	9	15	5	14	13	4	11

Récapitulatif de la presse

1 RUSH DE CHENU.......16
2 RUNNING BORN.......0
3 RÊVE DE FAEL.......20
4 ROYAL DE BELFIN.......2
5 REDLIGHT JET.......21
6 RICKSHOW.......0
7 RICIMER.......18
8 RENIER.......3
9 RÊVE D'HAUFOR.......21
10 REGGIO.......7
11 ROI VERT.......22
12 RAMSES D'ARIANE.......1
13 RUSH DAIRPET.......19
14 ROYAL D'ELORAC.......4
15 RELOOK DE SAUSSEAU.......22

DÉPART PRÉVU À 13 h 50

LE PRONO

5 REDLIGHT JET
11 ROI VERT
13 RUSH DAIRPET
15 RELOOK DE SAUSSEAU
3 RÊVE DE FAEL
14 ROYAL D'ELORAC
7 RICIMER
10 REGGIO

MATHEUX

11 ROI VERT
8 RENIER
15 RELOOK DE SAUSSEAU
14 ROYAL D'ELORAC
5 REDLIGHT JET
7 RICIMER
3 RÊVE DE FAEL
1 RUSH DE CHENU

G. VIDAL

7 RICIMER
5 REDLIGHT JET
15 RELOOK DE SAUSSEAU
1 RUSH DE CHENU
11 ROI VERT
13 RUSH DAIRPET
14 ROYAL D'ELORAC
3 RÊVE DE FAEL

SINGLETON

7 RICIMER

DERNIÈRE MINUTE

1 RUSH DE CHENU

Il y a dix jours, dans le Prix de Gournay-en-Bray, il a joué de malchance et s'est mis au galop. C'est dommage, car il n'aurait pas été loin de la vérité, selon son habile entraîneur. C'est une première chance dans ce quinté.

Les couleurs

La combinaison des motifs et des coloris des casaques (vestes) et des toques constitue les "couleurs" de chaque propriétaire. Elles permettent d'identifier, de suivre le parcours et les performances de chaque cheval durant la course.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

LES RESULTATS

À VINCENNES - Lundi

TIERCÉ (pour 1 €)
10-17-8
Ordre.......1.029,50
Désordre.......205,90
QUARTÉ+ (pour 1,3 €)
10-17-8-14
Ordre.......8341,71
Désordre.......591,63
Bonus.......54,99
QUINTÉ+ (pour 2 €)
10-17-8-14-11
Ordre.......27.216,00
Désordre.......226,80
Numéro Plus : 1280
Bonus 4.......100,40
Bonus 4sur5.......13,80
Bonus 3.......9,20

1. PRIX DE CAHORS
1 10 Quatevana (F. Nivard)
2 17 Quinine de Meautis (J. Verbeeck)
3 8 Que Juela (S. Levoy)
4 14 Quenza du Bocage (G. Delacour)
5 11 Quality Charm (B. Piton)
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 4,20 - Pl. (10): 2,00 - (17): 6,40 - (8): 3,80.
2sur4 : (10-17-8-14) (pour 1 €): 11,10 €.
Multi : (10-17-8-14) (pour 1 €). En 4: 1.039,50 €, en 5: 207,90 €, en 6: 69,30 €, en 7: 29,70 €.
Trio : (10-17-8) (pour 1 €): 204,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-17): 87,40 - Pl. (10-17): 32,50 - (10-8): 9,50 - (17-8): 67,90.

2. PRIX DE BRACIEUX
1 5 Piombino (Th. Duvaldestin)
2 9 Pacha du Pont (J.-M. Bazire)
3 12 Pathway (E. Raffin)
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 7,70 - Pl. (5): 2,70 - (9): 1,40 - (12): 3,70.
Trio : (5-9-12) (pour 1 €): 28,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-9): 7,60 - Pl. (5-9): 4,50 - (5-12): 16,20 - (9-12): 6,30.
Quadrio : (10-17) et (5-9) (pour 1,5 €) Ordre: 2.728,80, Désordre: 909,60. 3 chevaux : 7,50.

3. PRIX DE POUILLY-SUR-LOIRE
1 8 Qualisto (J. Raffestin)
2 6 Quentin du Dropt (M. Abrivard)
3 4 Quel Haufor (D. Bonne)
8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 6,80 - Pl. (8): 1,60 - (6): 2,30 - (4): 1,40.
Trio : (8-6-4) (pour 1 €): 17,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-6): 13,70 - Pl. (8-6): 4,80 - (8-4): 3,30 - (6-4): 6,00.

4. PRIX OVIDE MOULINET
1 6 Qualmio de Vandel (Th. Duvaldestin)
2 5 Quarla (F. Nivard)
3 1 Quitus du Mexique (F. Anne)
7 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 2,80 - Pl. (6): 1,90 - (5): 4,70.
Trio : (6-5-1) (pour 1 €): 88,40.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (6-5): 20,60.

5. PRIX PATRICK MOTTIER
1 9 Ola de Padd (B. Ferchaud)
2 6 Liosco Atout (M. Varin)
3 3 Nophénio de Lune (Mlle S. Cheruel)
12 partants. Non partant : Olgado (11).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 23,20 - Pl. (9): 4,70 - (6): 2,60 - (3): 4,20.
Trio : (9-6-3) (pour 1 €): 124,50. Rapports spéciaux (11 non partant): Gag.(9-6): 28,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-6): 28,10 - Pl. (9-6): 9,30 - (9-3): 21,20 - (6-3): 14,30. Rapports spéciaux (11 non partant): Gag.(9): 23,20 - Pl.(9): 4,70 - (6): 2,60 - (3): 4,20.

6. PRIX DE CARQUEBUT
1 11 Reine de Baune (L. Guinoiseau)
2 14 Royale Flower (Ph. Moulin)
3 15 Rocket des Salines (P. Vercruysse)
4 9 Rime Joyeuse (S. Levoy)
15 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (11): 3,90 - Pl. (11): 1,80 - (14): 4,40 - (15): 3,40.
Trio : (11-14-15) (pour 1 €): 120,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (11-14): 32,10 - Pl. (11-14): 10,70 - (11-15): 8,20 - (14-15): 17,60.
2sur4 : (11-14-15-9) (pour 1 €): 6,00 €.
Multi : (11-14-15-9) (pour 1 €). En 4: 241,50 €, en 5: 48,30 €, en 6: 16,10 €, en 7: 6,90 €.

7. PRIX D'AUCH
1 8 Soleil de Fleur (E. Raffin)
2 11 Selestin (T. Viet)
3 3 Sir Jifi (P.-Y. Verva)
11 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 9,70 - Pl. (8): 2,80 - (11): 2,20 - (3): 2,80.
Trio : (8-11-3) (pour 1 €): 103,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-11): 20,90 - Pl. (8-11): 8,20 - (8-3): 13,70 - (11-3): 13,90.

8. PRIX DE GRAIGNES
1 7 Shamrock (L. Baudron)
2 6 Seven d'Oliverie (M. Lenoir)
3 4 Saxhorn (J. De Michiel)
7 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 9,90 - Pl. (7): 3,70 - (6): 3,20.
Trio : (7-6-4) (pour 1 €): 159,00.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (7-6): 45,00.

À CAGNES-SUR-MER - Lundi

1. PRIX DES JASMINS
1 7 Salsarides (D. Bœuf)
2 1 Senteur Bleue (G. Masure)
3 6 Star of Mambo (Y. Rousset)
15 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 7,40 - Pl. (7): 2,30 - (1): 1,20 - (6): 5,60.
Trio : (7-1-6) (pour 1 €): 108,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-1): 8,50 - Pl. (7-1): 4,30 - (7-6): 53,40 - (1-6): 15,40.

2. PRIX DE LONGCHAMP
1 2 Frantz de Galais (F. Veron)
2 1 Ticfarin (F. Spanu)
3 6 Sabelotodo (A. Crastus)
8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 4,50 - Pl. (2): 1,30 - (1): 1,20 - (6): 1,50.
Trio : (2-1-6) (pour 1 €): 8,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-1): 4,50 - Pl. (2-1): 2,20 - (2-6): 3,80 - (1-6): 2,30.

3. PRIX D'ANGERS
1 1 Chicaya (G. Masure)
2 13 Pirate Béré (G. Benoist)
3 16 Gopura (I. Mendizabal)
4 11 Cuando Cuanto (A. Sanglard)
16 partants. Non partant : Indian City (4).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 8,10 - Pl. (1): 3,20 - (13): 3,00 - (16): 8,80.
Trio : (1-13-16) (pour 1 €): 462,00.
Rapports spéciaux (4 non partant): Gag.(1-13): 40,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-13): 40,60 - Pl. (1-13): 13,50 - (1-16): 44,70 - (13-16): 38,90.
Rapports spéciaux (4 non partant): Gag.(1): 8,10 - Pl.(1): 3,20 - (13): 3,00 - (16): 8,80.
2sur4 : (1-13-16-11) (pour 1 €): 15,30 €.
Rapport spécial (4 non partant): 2,20 €.
Multi : (1-13-16-11) (pour 1 €). En 4: 3.150,00 €, en 5: 630,00 €, en 6: 210,00 €, en 7: 90,00 €.

4. PRIX DE LA NAPOULE
1 1 Cold (F. Spanu)
2 14 Classic Beauty (G. Pardon)
3 11 Sam Lion (M. Martinez)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 10,30 - Pl. (1): 3,70 - (14): 4,80 - (11): 3,60.
Trio : (1-14-11) (pour 1 €): 324,80.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-14): 82,10 - Pl. (1-14): 23,50 - (1-11): 16,60 - (14-11): 20,60.

5. PRIX DE SAUMUR
1 3 Green Pride (T. Huet)
2 7 Punisher (F. Lefebvre)
3 11 Koro (S. Maillot)
4 8 Keulinn (I. Mendizabal)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 7,10 - Pl. (3): 3,00 - (7): 8,70 - (11): 16,00.
Trio : (3-7-11) (pour 1 €): 766,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-7): 102,10 - Pl. (3-7): 33,70 - (3-11): 69,10 - (7-11): 157,40.
Multi Régional : (3-7-11-8) (pour 1 €). En 4: 1.858,50 €, en 5: néant, en 6: 123,90 €, en 7: 53,10 €.

6. PRIX DU QUEYRAS
1 14 Golden Irish (D. Bœuf)
2 15 Lampo E Baldin (A. Lemaitre)
3 7 Thiangova (T. Piccone)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (14): 4,40 - Pl. (14): 1,70 - (15): 3,60 - (7): 3,80.
Trio : (14-15-7) (pour 1 €): 84,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (14-15): 21,50 - Pl. (14-15): 8,10 - (14-7): 9,10 - (15-7): 22,00.

7. PRIX DE LA LANTERNE
1 1 Nummenor (Mlle B. Renk)
2 6 Elguéra Noir (Mlle N. Ouakli)
3 3 Lord Sunshine (Mlle C. Hérisson de Beauvoir)
12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 3,00 - Pl. (1): 1,60 - (6): 2,40 - (3): 5,30.
Trio : (1-6-3) (pour 1 €): 60,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-6): 10,30 - Pl. (1-6): 5,40 - (1-3): 11,40 - (6-3): 23,90.

8. PRIX DU MERCANTOUR
1 5 Malespi (D. Bœuf)
2 7 Rudolph (I. Mendizabal)
3 10 Folie des Aigles (S. Ruis)
4 9 Panache Blanc (G. Benoist)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 21,60 - Pl. (5): 6,70 - (7): 2,80 - (10): 5,20.
Trio : (5-7-10) (pour 1 €): 643,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-7): 69,90 - Pl. (5-7): 22,60 - (5-10): 49,30 - (7-10): 27,40.
2sur4 : (5-7-10-9) (pour 1 €): 12,00 €.
Multi : (5-7-10-9) (pour 1 €). En 4: 1.102,50 €, en 5: 220,50 €, en 6: 73,50 €, en 7: 31,50 €.

LE QUINTE DE DEMAIN

CAGNES-SUR-MER - 1re Prix de Sainte-Maxime

N°	Cheval	Cde	Jockey	Poids	Age	Entraîneur	Propriétaire	Gains
1	PSY CHIC	14	S. Maillot	60	H 5	Rob. Collet	Mme C. Dubuquoi	46.060
2	SLICKLY ROYAL	12	S. Pasquier	59,5	M 5	P. Demercastel	Mme P. Demercastel	49.820
3	CHICO DEL SOL	3	S. Ruis	59,5	M 4	J. Rossi	J. Rossi	24.500
4	TIANSHAN	7	A. Crastus	59,5	F 6	F.-X. de Chevigny	Mme G. Sandor	98.320
5	TIGRON *(Oeil.)*	17	D. Bœuf	59	M 8	Mme C. Barande-Barbe	Mme R. Pavard	151.240
6	ROYAL PENNEKAMP	15	T. Piccone	59	M 6	B. Dutruel	D. Casalta	88.060
7	MY CALL	18	G. Benoist	58,5	F 6	B. de Montzey	R. Gachies	98.180
8	STARACO	2	M. Nobili	58,5	M 5	Rod. Collet	M. Offenstadt	77.000
9	GALIXI	16	W. Mongil	57,5	F 4	R. Laplanche	B. Giraudon	47.260
10	BOBTAIL	6	O. Peslier	57,5	H 6	F. Rohaut	F. Rohaut	37.500
11	ANISAKIS	8	T. Thulliez	57,5	H 5	N. Clément	G. Augustin-Normand	17.500
12	WESTERN SKY	4	C. Hanotel	57,5	M 5	P. Khozian	A. De Lanfranchi	17.500
13	FARLINO	11	G. Masure	57	M 5	J.-M. Capitte	J.-C. Seroul	39.500
14	DE ZÉPHYR	1	T. Huet	56,5	M 7	Rob. Collet	B.S Racing S.A.R.L	77.000
15	TORRONTO	10	F. Blondel	56,5	H 6	P. Monfort	G.-L. Ferron	70.060
16	BOYTARD	9	F. Forési	56,5	M 4	F. Forési	Ec. Kura	15.500
17	TUAOI	13	E. Wianny	55	M 4	Jac. Morin	Mme V. Motheu	15.000
18	L'IMPRESSIONISTE	5	I. Mendizabal	55	M 5	F. Chappet	J.-C. Seroul	31.000

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À VINCENNES — RÉUNION I - 13 H 20

2 Prix du Chesnay
Attelé - 80.000 € - 2.850 m - GP
TRIO - COUPLÉ - QUADRIO
1 Olbo King — J.-M. Bazire — 2850
2 Opéra de Joss — P. Derycke — 2850
3 Mentor de l'Iton — J. Lepennetier — 2850
4 Oz Le Magicien — T. Le Beller — 2850
5 Normand d'Oger — E. Raffin — 2850
6 Mighty — J.-S. Cormy — 2850
7 Ordalie — M. Lenoir — 2850
8 Opium d'Artois — J. Lesne — 2875
9 Makoum Makoum — N. Roussel — 2875
10 Obélix Pierji — Y. Renard — 2875
11 Obelo Darche — F. Blandin — 2875
12 Objectif Royal — J. Boillereau — 2875
Favoris : 11-4-12
Outsiders : 8-1

3 Prix de Marmande
Monté - Femelles - 65.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ
1 Quatleya — Mlle N. Henry — 2700
2 Quinolette Jénilou — E. Raffin — 2700
3 Quelle Bretaie — A. Gilles — 2700
4 Quazirette de Guez — L. Mollard — 2700
5 Quiva du Rib — Mlle C.-M. Porcheron — 2700
6 Queen Kervilou — Mick. Barré — 2700
7 Quérida d'Hermès — M. Abrivard — 2700
8 Quetchoa du Terme — P. Masschaele — 2700
9 Queen du Soir — P.-Y. Verva — 2700
10 Quamaricaine — M. Bézier — 2700
Favoris : 8-9-10
Outsiders : 1-7

4 Prix de Challans
Attelé - Mâles - 36.000 € - 2.700 m - GP - Groupe B
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Résistal — G. Laville — 2700
2 Rignardo — Fr. Lecanu — 2700
3 Robert Le Diable — N. Roussel — 2700
4 Rêve d'Aure — Séb. Houyvet — 2700
5 Roméo d'Arcy — Ph. Rouer — 2700
6 Rodin des Charmes — X. Legavre — 2700
7 Rapontchombo — E. Raffin — 2700
8 Ring du Chêne — P. Vercruysse — 2700
9 Réal de Rabut — D. Locqueneux — 2700
10 Ragtime du Parc — P. Lecellier — 2700
11 Rodéo du Rib — J.L.C. Dersoir — 2700
12 Ripoux Fab — V. Jarry — 2700
13 Ramses des Muids — A. Laurent — 2700
Favoris : 10-3-11
Outsiders : 13-12-8

5 Prix de Carhaix
Attelé - Femelles - 38.000 € - 2.175 m - GP
TRIO - COUPLÉ
1 Soreka — E. Raffin — 2175
2 Samara — C. Martens — 2175
3 Sissi de Joudes — A. Laurent — 2175
4 Sensas Nicosam — B. Piton — 2175
5 Stella du Plateau — B. Marie — 2175
6 Solaria — F. Prat — 2175
7 Salsa Beji — J.-M. Bazire — 2175
8 Sofia Thourjan — L. Baudron — 2175
Favoris : 6-7-8
Outsider : 5

6 Prix de Lens
Monté - Mâles - 55.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ
1 Royal de Tillard — M. Bézier — 2700
2 Rocky Legrand — J. Lebouteiller — 2700
3 Rox des Rochers — M. Abrivard — 2700
4 Roméo d'Amélie — E. Raffin — 2700
5 Radjah d'Haufor — D. Bonne — 2700
6 Roi Arthur — M. Mottier — 2700
7 Riesling — R.-C. Larue — 2700
8 Rêve Bleu — J. Grumetz — 2700
9 Rosario du Hill — P. Masschaele — 2700
10 Romulus de Beauval — P.-Y. Verva — 2700
11 Radjah de Féline — J. Raffestin — 2700
Favoris : 9-7-10
Outsiders : 8-5

7 Prix de Fontainebleau
Course Européenne - Attelé - Mâles - 54.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ
1 Wellington — NON PARTANT — 2700
2 Super Easy — E. Raffin — 2700
3 Wyard Beuckenswyk — J. Van Koolwijk — 2700
4 Quincy du Martza — R. Pujol — 2700
5 Quamicoere Le Fol — D. Locqueneux — 2700
6 Quartz Pierji — F. Blandin — 2700
7 Quito Besnot — D. Békaert — 2700
8 Quilon du Châtelet — A. Lenoir — 2700
9 Quopeck — Mme S. Raimond — 2700
10 Queensland Mérité — R. Delaune — 2700
11 Quassia du Bon Air — B. Marie — 2700
12 Quadrivium — B. Piton — 2700
Favoris : 9-8-12
Outsiders : 11-5

8 Prix de Rugles
Monté - Femelles - 31.000 € - 2.700 m - GP
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE
1 Saphinette — M. Abrivard — 2700
2 Sirène de Beauté — R.-C. Larue — 2700
3 Storia West — G. Guilbert — 2700
4 Souche Royale — P. Masschaele — 2700
5 Suricate — R. Derieux — 2700
6 Sarah du Derby — Mlle A. Barthélemy — 2700
7 Shakira d'Ocque — P.-Y. Verva — 2700
Favoris : 5-7-6

9 Prix de Larré
Attelé - Femelles - 34.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Qloé du Mottage — Ph. Ferré — 2700
2 Quela Rive — D. Locqueneux — 2700
3 Qualamité — S. Hardy — 2700
4 Quelle Classe — F. Blandin — 2700
5 Question d'Amour — T. Le Beller — 2700
6 Queen du Gîte — J. Manceau — 2700
7 Quena Josselyn — E. Raffin — 2700
8 Quelle Java — D. Cordeau — 2700
9 Qualica de Bomo — P. Vercruysse — 2700
10 Quidyle des Angles — B. Piton — 2700
11 Quorcia Sun — D. Gaborit — 2700
12 Qualéa du Luot — J.-M. Bazire — 2700
13 Quolia de Feugères — R. Lagadeuc — 2700
Favoris : 12-3-8
Outsiders : 13-1-2-5

Le combiné

Le Combiné vous permet de sélectionner plus de chevaux que le nombre initalement prévu par le pari. Vous effectuez donc plusieurs paris unitaires sur un seul et même ticket.

À PAU — RÉUNION II - 13 H 35

1 Prix Emile Lalanne
Steeple-chase - 4 ans - 32.000 € - 3.700 m - Parc. N°16
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE
1 Kwazulu Natal — E. Lequesne — 68
2 Yabora — G. Olivier — 66
3 Mambo Jack — M. Gicquel — 65
4 Duc du Fray — C. Corduan — 63
5 Saint des Flos — S. Massinot — 65
6 Legi Saddle — E. Chazelle — 63
7 Dutakyi — D. Lesot — 63
Favoris : 7-2-1

2 Prix de Billère
Haies - A réclamer - Mâles - 4 ans - 17.000 € - 3.500 m - Parc. N°4
TRIO - COUPLÉ
1 Royal Bonnet — T. Beaurain — 66
2 Bibi King — G. Dedieu — 66
3 Jazz de Salan — B. Lestrade — 66
4 Coulandon — G. Barbedette — 66
5 Radjah du Chêne — E. Esan — 66
6 Généroz — E. Lequesne — 69
7 Priorid'ouilly — R. Houchard — 64
8 Fantastic Sacha — S. Juteau — 68
9 Insild — E. Chazelle — 68
10 Servion — S. Josse — 63
11 Valsagay — G. Olivier — 67
12 Armys de Gravy — A. Duchêne — 66
Favoris : 8-9-6
Outsiders : 3-4-1

3 Prix de Maslacq
Steeple-chase - AQPS - 4 ans - 32.000 € - 3.900 m - Parc. N°19
TRIO - COUPLÉ
1 Rose Line — B. Lestrade — 65
2 Rivière Normande — S. Juteau — 67
3 Ruanito — M. Gicquel — 67
4 Regard Sur Tout — B. Thélier — 65
5 Rebelle de Cotte — A. Thierry — 65
6 Rifar d'Airy — D. Lesot — 65
7 Roskari — F. Dehez — 65
8 Runshack — J.-B. Gonzalez-Sanchez — 65
9 Radian — E. Chazelle — 65
Favoris : 6-3-2
Outsider : 1

4 Prix Ferdinand Riant
Steeple-chase cross-country - 6 ans et plus - 30.000 € - 4.600 m - Parc. N°33bis
TRIO - COUPLÉ
1 Maître Baratin — A. Thierry — 69
2 Ton Jeu — V. Chenet — 68
3 Sarako — F. De Oliveira — 68
4 Océan d'Estruval — S. Zuliani — 67
5 Onde de Choc — G. Olivier — 67
6 Folidor — S. Juteau — 66
7 Ni Plus Ni Moins — O. Jouin — 66
8 Ohé Lancelot — M. Gicquel — 66
9 Orgueuil d'Anjou — D. Cottin — 66
10 Freedom Bright — L. Désirée — 65
11 Fassilado — J. Plouganou — 64
Favoris : 7-6-3
Outsiders : 4-9

5 Prix de Serres-Castet
Steeple-chase - A réclamer - 5 ans et plus - 17.000 € - 3.700 m - Parc. N°15
TRIO - COUPLÉ
1 Grillon de l'Adour — J. Besnardière — 66
2 Le Vivenois — B. Lestrade — 66
3 Diamazi — R. Houchard — 65
4 Melcar — F. Dehez — 68
5 Kalmist des Pictons — R. Bertin — 68
6 Silver Road — D. Lesot — 68
7 Kalif de l'Orme — E. Chazelle — 68
8 A Nous Quatre — G. Barbedette — 63
9 Couvre Chef — M. Lamazou-Laresse — 67
Favoris : 5-4-2
Outsider : 7

6 Prix Henri de Vaufreland
Haies - Femelles - 5 ans et plus - 30.000 € - 3.500 m - Parc. N°4
TRIO - COUPLÉ
1 Korridale — G. Olivier — 69
2 Old Mamy — J. Plouganou — 68
3 Mitja — Mlle N. Desoutter — 67
4 Countess Louise — E. Pasteau — 66
5 Verglasser — R. Houchard — 64
6 Grandemaison — E. Chazelle — 66
7 Luna Green — S. Zuliani — 66
8 Dulciecoeur — D. Lesot — 65
9 Flames of Passion — B. Lestrade — 62
Favoris : 6-3-8
Outsider : 1

7 Prix de Baudreix
Haies - A réclamer - Femelles - 4 ans - 17.000 € - 3.500 m - Parc. N°4
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Reine du Fau — B. Lestrade — 66
2 Rassing — G. Olivier — 70
3 Oriade d'Alane — G. Barbedette — 65
4 Maille Stern — P. Teste — 64
5 Soumbedioune — M. Brethous — 64
6 Night Winner — T. Beaurain — 64
7 Secret d'Aurore — E. Chazelle — 68
8 Valse du Luy — E. Esan — 64
9 Miss Varreville — R. Houchard — 63
10 Pearl Fine — C. Cheminaud — 67
11 Royal Secria — Mlle A. Gadras — 67
12 Rolanta — A. Bore — 63
13 Prinkle — M. Lamazou-Laresse — 66
14 Full Success — S. Juteau — 66
15 Grande Affaire — M. Bruron — 62
16 Amour Créole — J. Besnardière — 62
17 Dou Ven — A. Duchêne — 66
Favoris : 12-4-7
Outsiders : 13-8-1-2

8 Prix de Monpezat
Steeple-chase - 5 ans - 32.000 € - 3.900 m - Parc. N°19
TRIO - COUPLÉ
1 Sissi de la Vega — M. Gicquel — 72
2 Dayladam — M. Carroux — 68
3 Giftdor — G. Olivier — 68
4 Quality John — A. Thierry — 67
5 Quelbec Deurie — W. Denuault — 66
6 Deus Ex Machina — E. Lequesne — 66
7 Fort En Thème — M. Brethous — 65
8 Nokando — S. Leloup — 65
9 Saint Loulou — B. Lestrade — 65
10 Karad du Fau — D. Lesot — 65
11 Mylèna du Luy — E. Esan — 65
12 Day of Sun — S. Juteau — 64
Favoris : 2-4-1
Outsiders : 8-6-9

2sur4

Il faut trouver 2 chevaux parmi les 4 premiers de l'arrivée, quel que soit l'ordre.
La mise de base est de 3 euros.

À CAGNES-SUR-MER — RÉUNION III - 19 H 45

1 Prix de Naples
Attelé - 15.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Sacré Speedy — B. Sapienza — 2800
2 Scarlet Royale — Ph. Mortagne — 2800
3 Star Max — E. Ledoyen — 2800
4 Star Royale — B. Bourneil — 2800
5 Sergio du Mirel — J. Niskanen — 2800
6 San Pietro Vici — Jér. Duclos — 2800
7 Sympago — R. Le Vexier — 2800
8 Sissi des Charmes — Den. Brossard — 2800
9 Savane Julry — J-Paul Gauvin — 2800
10 Sirocco du Ganep — L. Verva — 2800
11 Saphir du Meleuc — Y.-A. Briand — 2800
Favoris : 2-7-5
Outsiders : 3-9

2 Prix de Turin
Attelé - 35.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Novo La Ratterie — Y. Angot — 2800
2 Neness Fleuri — E. Gout — 2800
3 Nono La Roussière — N. Ensch — 2800
4 Papillon d'Airou — S. Cingland — 2800
5 Magic de Assigny — Y.-A. Briand — 2800
6 Mystère de Brévol — A. Blondeau — 2800
7 Mérida du Cèdre — J.-C. Féron — 2800
8 Le Bolide du Suret — F. Lecarpentier — 2800
9 Leader Gil — J.-C. Sorel — 2800
10 Label Chouan — Y. Teerlinck — 2800
11 Noblesse de Bootz — R. Mourice — 2825
12 Nymphe du Parc — R. Le Vexier — 2825
13 Master d'Echal — J.-S. Cormy — 2825
14 Olga du Dudy — R. Métayer — 2825
15 Négresco Turgot — R.-W. Denéchère — 2825
16 Lipouz Lesmelchen — B. Goetz — 2825
17 Maestro Bourbon — C. Martens — 2825
18 Nolaila — V. Martens — 2825
Favoris : 14-15-12
Outsiders : 4-10-11-3

3 Prix de Montecatini
Attelé - Mâles - 24.000 € - 2.700 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ
1 Racetrack — R.-W. Denéchère — 2700
2 Rozo Julry — J-Paul Gauvin — 2700
3 Rital du Ganep — L. Verva — 2700
4 Rabhi du Chêne — N. Ensch — 2700
5 Raphaëlo Bello — J.-A. Eliphe — 2700
6 Rambo de Morgane — R. Mourice — 2700
7 Rascalpossi — J. Roulland — 2700
8 Reyes — Y.-A. Briand — 2700
9 Round Prince — Ph. Mortagne — 2700
10 Robinson du Fossé — J.-L. Estable — 2700
11 Roi Winner — S. Bouisson — 2700
12 Rock And Roll — Marcel Martens — 2700
13 Rising Wind — L. Fresneau — 2700
14 Remember — C. Martens — 2700
15 Rainbow Dancer — R. Le Vexier — 2700
16 Rubis d'Or — D. Cinier — 2700
Favoris : 2-4-5
Outsiders : 6-1-7

4 Prix de Padoue
Attelé - 37.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ - MULTI RÉGIONAL
1 Quelle du Digeon — J. Guelpa — 2800
2 Rolls de Janeiro — L. Fresneau — 2800
3 Quidam Franca — M. Rotsaert — 2800
4 Quator Speed — Y. Teerlinck — 2800
5 Roméo Star — Y.-A. Briand — 2800
6 Quimador Julry — J-Paul Gauvin — 2800
7 Qualiter — J. Uroz — 2800
8 Queur de l'Ante — R. Mourice — 2800
9 Queen Mauve — Marcel Martens — 2800
10 Quelle Attaque — D. Cinier — 2825
11 Queen du Chêne — N. Ensch — 2825
12 Quick Horse — C. Martens — 2825
13 Quiz de Ginai — Serge Peltier — 2825
14 Quietus des Sarts — K. Van Canneyt — 2825
Favoris : 11-10-7
Outsiders : 6-3-13

5 Prix de Cesena
Attelé - A réclamer - 15.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Mage du Bourg — C. Martens — 2100
2 Lambèze — R.-W. Denéchère — 2100
3 Lucky Marceaux — Y.-A. Briand — 2100
4 Loustic de l'Ain — J. Guelpa — 2100
5 Lys des Etroits — Ch. Thouroude — 2100
6 Lys du Fruitier — N. Ensch — 2100
7 Lys du Bosq — F. Lecarpentier — 2100
8 Nectar du Plessis — C.-A. Mary — 2100
9 Lingot du Fruitier — R. Le Vexier — 2100
10 Léo de l'Etang — Den. Brossard — 2100
11 Matador Gédé — E.-G. Denechère — 2100
12 Mezio Josselyn — L. Gout — 2100
13 Lovely Rodney — J.-C. Féron — 2100
14 Look Castelets — T. Lemoine — 2100
15 Léonardo de la Noé — J.-L. Estable — 2100
16 Le Coup de Foudre — S. Cingland — 2100
Favoris : 9-6-2
Outsiders : 16-1-4-7

6 Prix de Bologne
Attelé - Mâles - 20.000 € - 2.700 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ
1 Passi Keli — L. Gout — 2700
2 Pégase de Rozoy — C. Martens — 2700
3 Platon — Y.-A. Briand — 2700
4 Pryde Decourière — N. Ensch — 2700
5 Point Final — F. Lecarpentier — 2700
6 Play Merret — L. Fresneau — 2700
7 Prince du Bouquet — A. Eliphe — 2700
8 Plaisir Toujours — J.-C. Féron — 2700
9 Perfect Dream — Mlle F. Lecellier — 2700
10 Prince Dangueville — R. Mourice — 2700
11 Perfect des Trez — Mlle E. Sebaldano — 2700
12 Perozi — C. Mathé — 2700
13 Puma de la Mérité — Y. Teerlinck — 2700
14 Prince du Niel — N. D'Haenens — 2700
15 Printemps du Parc — B. Bourneil — 2700
16 Pégase des Racques — Y. Angot — 2700
Favoris : 4-3-5
Outsiders : 6-1-10

7 Prix de Modène
Attelé - Amateurs - 8.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ
1 Odin des Picanes — M. D. Sabini — 2100
2 Nabab d'Oliverie — M. S. Datin — 2100
3 Maraki de la Lande — M. R. Brinkmann — 2100
4 Must du Buisson — Mme I. Metzemaekers — 2100
5 Match — Mlle G. Ambrogio — 2100
6 Mambo de Chrismi — Mlle S. Blanchetière — 2100
7 Mistral de Ribeau — Mlle C. Dachy — 2100
8 Onuphis — M. D. Thomas — 2100
9 Osiériste — M. J.-M. Jolit — 2100
10 Nid de Bourgogne — Mlle M. Le Vexier — 2100
11 Oliver du Sud — M. R. Beaurain — 2100
12 Natif Atout — M. F. Guillemain — 2100
13 Olympus du Bouffey — Mme R. Bourneil — 2100
14 Nisard — Mlle S. Briand — 2100
15 Orphelin d'Atom — M. S. Hoste — 2100
16 Niko de Chamant — M. J.-P. Grimaldi — 2100
Favoris : 2-13-8
Outsiders : 1-15-16

Bonus 4sur5

Il faut avoir trouvé 4 chevaux parmi les 5 premiers de l'arrivée, quelque soit l'ordre.

Évolution des mœurs



Pas de drames ni de révélations fracassantes. Dans *Parents comme ci, enfants comme ça*, le réalisateur Jean-Pascal Hattu s'attache en effet à montrer le quotidien de trois familles dites homoparentales dans lesquelles finalement, à quelques détails près, parents et enfants se révèlent comme les autres. Géraldine a deux mamans, elle est née de l'union de l'une d'elles avec un très bon ami. Lola a été adoptée lorsque sa mère était célibataire, avant de vivre avec une autre femme. Léo les a ensuite rejointes, adopté lui aussi. Quant à Nicolas, ses parents se sont séparés, chacun pour un autre homme. Des histoires et des parcours différents pour ces trois familles homoparentales. Plutôt que d'interroger les principaux témoins sur la façon dont ils ont grandi, élevés par deux parents du même sexe, le réalisateur filme sans ajouter aucun commentaire leurs échanges avec les membres de leur entourage. Ainsi, chacun feuillette son album de famille, se questionne sur les moments clés de son existence, et revient sur les événements et les faits marquants. ***France 5, 20 h 35***

Formule 1 Nouvelle saison



La saison des Grands Prix de F1 débute le 28 mars en Australie. Sur TF1, les essais qualificatifs seront diffusés en direct chaque samedi. Avant le départ, une page d'actualité (temps forts, portraits...) sera présentée. 11 des 17 courses, retransmises en direct, commenceront à 14 heures. Elles seront commentées, notamment, par Romain Grosjean, 3e pilote Renault.

Les chevaux marquent l'arrêt



Canal+ devrait mettre fin à la diffusion des courses hippiques, fin août. La chaîne qui, chaque jour pendant huit ans, a retransmis une course sur son antenne, faisant d'excellentes audiences, aurait proposé de basculer les courses, du lundi au samedi, sur sa chaîne d'information en continu, i-télé. Un désaccord opposerait Canal+ et les sociétés de courses sur le contrat.

Astérix démystifié



L'adaptation sur grand écran d'une bande dessinée est toujours complexe, comme le prouvent *Les Quatre Fantastiques* ou *Daredevil*. Les différents films d'*Astérix* ne font pas exception à la règle : difficile en effet de satisfaire à la fois le public et Uderzo. Ce dernier n'a, par exemple, pas trouvé la version d'Alain Chabat très à son goût, préférant le très fidèle, mais plus franchouillard, *Astérix et Obélix contre César* de Claude Zidi. Le public, quant à lui, a savouré les retrouvailles avec l'ex-Nul. Il faut dire que celui-ci a su s'entourer : Jamel Debbouze, Gérard Darmon, Édouard Baer, Isabelle Nanty, Marina Foïs... On peine même à entrapercevoir Depardieu et Clavier, nos deux héros, au milieu de ce casting dense. Il en résulte un film de potes, accumulant les clins d'œil et les gags, au détriment de l'univers originel. Idéal pour une soirée entre amis, à oublier pour les fans du Gaulois moustachu. ***TF1, 20 h 45***

Le vent l'emportera

À 20 h 45 sur Canal+, un fils de bonne famille épris de liberté se lance dans une épopée jusqu'au-boutiste. Sean Penn signe ici un grand film où se confirme le talent du jeune Émile Hirsch…

Into the Wild est de ces films que l'on peut se repasser en avant et en arrière, sans jamais en faire le tour. Est-ce là la marque de fabrique des chefs-d'œuvre ? L'hypothèse séduit, tant l'action hypnotique du dernier film de Sean Penn prolonge ses effets de longues heures après les derniers mots du générique. Pourtant, les premières séquences ne laissaient présager rien de tel. L'histoire ? Un jeune diplômé, Christopher MacCandless, décide de fuir sa petite banlieue sudiste pour partir à l'aventure. Effaçant derrière lui toute trace de son passage, il s'embarque dans un périple New Age sur les traces d'une Amérique errante, marquée par les œuvres de Kerouac, Salinger et autres routards... Sur son chemin, jalonné de paysages sublimes, des icônes beatniks émergent des terrains vagues comme autant de figures imposées d'un genre au goût surfait : hippies, feu de camp et guitare sèche... La première heure du film nous fait redouter le pire tant les clichés s'enchaînent au fil des séquences d'une rare lenteur, entre-coupées de plans paysagers à la National Geographic...

Pourtant, petit à petit, quelque chose se décale dans le ton du film, qui glisse imperceptiblement vers une vision moins contemplative. Les rencontres se font plus brutales, les dialogues moins évidents, les paysages plus abrupts, comme si la douce mécanique qui entraînait le jeune homme vers un retour aux sources d'une niaiserie toute bourgeoise s'enrayait progressivement. Un basculement s'opère sans qu'on s'en rende compte et nous voici tout d'un coup captivés par ce qui une demi-heure plus tôt agaçait au plus haut point. Et c'est là toute la force de ce film dont la construction faussement linéaire reflète avec une rare fidélité l'évolution du personnage. Là où l'on attendait une fin convenue surgit un épilogue tragique ; là où l'idéal juvénile d'une vie alternative s'apparentait à celle d'un ado mal dégrossi se dessine peu à peu le profil d'un personnage complexe, tout en ruptures et en ligne de failles, pâle ombre d'un rêve de jeunesse comme rongé par le temps... ***Canal+, 20 h 45***

Pour incarner Christopher MacCandless, Sean Penn a choisi la belle « gueule » d'Émile Hirsch.

Peut-on juger un malade mental ?

La justice peut-elle rester impartiale sous la pression politique et médiatique ? Une question sensible, particulièrement lorsque le criminel souffre de maladie mentale. Christophe Hondelatte et son équipe tentent d'y répondre ce soir.

En 2004, le double meurtre barbare des infirmières de l'hôpital psychiatrique de Pau avait fait réagir jusqu'au président de la République. Ce fait divers soulève, aujourd'hui encore, de nombreuses questions de société concernant les crimes de malades mentaux. Elles seront abordées lors du débat qui suit le documentaire de Laure de Nadaillac. Cette journaliste pluridisciplinaire s'est attachée à retranscrire le plus fidèlement possible, pour *Faites entrer l'accusé*, cette sanglante affaire du schizophrène Romain Dupuy. Explications.

Comment et pourquoi avoir choisi de travailler sur l'affaire Romain Dupuy ?

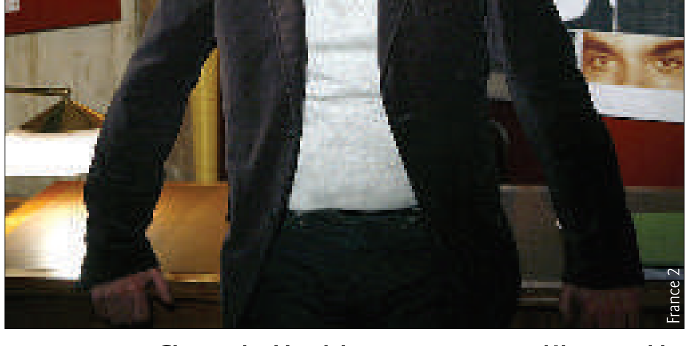
Christian Huleu, le rédacteur en chef de *Faites entrer l'accusé*, me l'a confiée. Ce double meurtre était passionnant à plus d'un titre. D'une part, parce qu'il a permis le vote d'une nouvelle loi en février 2008, quelques mois après que le juge a prononcé le non-lieu psychiatrique. D'autre part, parce que le criminel est, d'une certaine manière, une victime et sa famille aussi puisqu'il est malade ; il souffre de schizophrénie.

De quelle loi s'agit-il ?

À la suite de ce drame, Nicolas Sarkozy a demandé à Rachida Dati d'étudier un projet de loi qui permettrait aux familles des victimes d'avoir une sorte de procès. Depuis la promulgation de cette loi, à la place du juge qui décidait seul du non-lieu, il y a maintenant trois juges de la chambre d'instruction qui doivent définir s'il y a responsabilité pénale ou non. Donc, si l'accusé doit passer en cour d'assises ou non. L'instruction offre aux proches la possibilité d'être confrontés au criminel. Mais est-ce vraiment le rôle de la justice ? Sur ce dernier point, selon le procureur de Pau, Éric Maurel, la justice n'est pas là pour défendre les victimes mais la société.

Cette loi est déjà remise en cause régulièrement…

Oui, dès qu'un crime de ce genre se répète, les mêmes questions rejaillissent : comment établir s'il relève d'une pathologie mentale ? Peut-on juger les fous ? Les hôpitaux ont-ils les moyens de les soigner ? Comment éviter les récidives ? En novembre dernier, à Grenoble, un étudiant a été tué par un schizophrène qui avait fugué de l'hôpital. À la suite de quoi, Roselyne Bachelot s'est vu demander un projet de loi sur la sécurisation des hôpitaux psychiatriques. La majorité des schizophrènes prennent leur traitement et vivent comme vous et moi. Alors faut-il les enfermer ? ***France 2, 20 h 35***



Christophe Hondelatte revient sur un débat sensible, entre douleur des victimes et irresponsabilité des coupables.

LES CHAÎNES CÂBLÉES EN UN COUP D'ŒIL

Direct 8

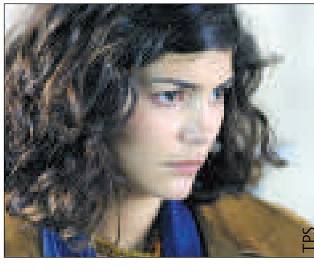


Direct 8 diffuse ce soir *Rio Lobo*, un western qui fait partie intégrante de la légende de John Wayne et qui marque la cinquième collaboration de l'acteur avec Howard Hawks. Souvent associé au polar, le réalisateur a, en effet, beaucoup travaillé sur des histoires de cow-boys, comme en témoigne cette belle réussite. ***Rio Lobo, 20 h 40***

Planète

Troisième plus grande ville des États-Unis, Chicago est très connue pour ses buildings imposants et son superbe front de lac, mais un peu moins pour son passé de refuge de gangsters. Don Wildman nous emmène à la découverte d'un empire souterrain, construit et dirigé jusqu'en 1931 par le plus grand criminel du pays à l'époque : Al Capone. ***Dans le secret des villes, 21 h 30***

TPS Star



Pour son premier film, Laetitia Colombani frappe fort ! *À la folie, pas du tout*, avec Audrey Tautou, navigue astucieusement entre comédie romantique et thriller. À l'opposé de son précédent rôle d'Amélie Poulain, la comédienne incarne une jeune fille qui emprunte les voies du mal et de la folie obsessionnelle. Un scénario brillant au service d'un film malin. ***À la folie, pas du tout, 20 h 50***

C'EST DIT

Gad Elmaleh, au sujet de la polémique sur l'unique nomination aux César de *Bienvenue chez les Ch'tis* : « Je soutiens Dany Boon (…). La corporation n'est pas en phase avec le public, il y a un fossé entre la réalité du terrain et elle, le conseil des sages qui décident. »

EN BREF

Maupassant un siècle à l'écran



Nous avons déjà évoqué ici la diffusion de la collection complète *Au siècle de Maupassant* sur France 2. Nous en savons plus : huit nouvelles d'une heure, suivies d'un conte de 30 minutes, tous écrits par des écrivains de renom du XIXe siècle (Balzac, Zola, Courteline, Daudet, d'Aurevilly...) mettent en scène une pléiade d'acteurs (Didier Bourbon, Eddy Mitchell, Pierre Arditi, M.A. Chazel...).

Honneur au Roi «Vaval»

Février rime avec Carnavals sur France Ô qui dédie une semaine entière à ces fêtes populaires traditionnelles. Avec RFO Guadeloupe, Martinique et Guyane, suivez les chars colorés, les parades et défilés endiablés et laissez-vous transporter par les rythmes des tambours et les odeurs de coco et de beignets, avant que ne sonne la mort du roi «Vaval» ! Du 15 au 27 février.

Bronzer à l'ombre ?



Un mois de prison avec sursis, et 27 000 euros d'amende : six personnes ont été condamnées pour avoir participer à la diffusion du film *Les Bronzés 3* sur internet au moment de sa sortie en salle. Parmi eux, trois salariés de TF1 ont expliqué que ce procédé était d'usage. De son côté, TF1, qui demandait des poursuites à leur égard, a été débouté pour « manque de vigilance. »

ARD

12.00 Tagesschau um zwölf **12.15** ARD-Buffet, Leben & genießen **13.00** ARD-Mittagsmagazin, mit Tagesschau **14.00** Tagesschau **14.10** Rote Rosen (520), Fernsehserie Deutschland 2009 **15.00** Tagesschau **15.10** Sturm der Liebe (788), Fernsehserie Deutschland 2008 **16.00** Tagesschau **16.10** Panda, Gorilla & Co. (113), Geschichten aus dem Zoo Berlin und dem Tierpark Berlin **17.00** Tagesschau um fünf **17.15** Brisant, Boulevard Magazin **18.00** Verbotene Liebe (3332), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.25** Marienhof (3510), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.50** Türkisch für Anfänger, Folge 49: "Die, in der der Papagei kommt" **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa **19.45** Wissen vor 8 **19.50** Das Wetter im Ersten **19.52** Tor der Woche / des Monats **19.55** Börse im Ersten **20.00** Tagesschau

20.15 UM HIMMELS WILLEN (92)

Liebestöter Betrunken taucht Bürgermeister Wolfgang Wöller nachts im Kloster auf und macht Schwester Hanna eine Liebeserklärung.

21.50 Plusminus, Das ARD-Wirtschaftsmagazin

22.15 Tagesthemen, Moderation : Caren Miosga

22.43 Das Wetter im Ersten

22.45 Menschen bei Maischberge

ZDF

12.15 drehscheibe Deutschland **13.00** ARD-Mittagsmagazin mit Tagesschau **14.00** heute - in Deutschland **14.05** ZDF SPORTextra Biathlon-WM 20 km Herren Aus Pyeongchang/Südkorea **16.00** heute - in Europa **16.15** Wege zum Glück **17.00** heute - Wetter **17.15** hallo deutschland **17.45** Leute heute **18.00** SOKO Köln In den besten Familien **19.00** heute **19.25** Die Rosenheim-Cops Tod im Milchsee

20.15 KARNEVALISSIMO

Lachen am laufenden Band

Präsentiert von Janine Kunze und Guido Cantz

Zum fünften Mal präsentiert das blondeste Moderatorenduo des deutschen Fernsehens, Janine Kunze und Guido Cantz, die insgesamt nun schon zehnte Folge von "Karnevalissimo" mit dem Besten an Rednern und Gruppen des Kölner Karnevals.

22.30 heute-journal

23.00 Neues aus der Anstalt

Politsatire mit Priol und Schramm

Gäste:

Josef Hader

Jochen Malmsheimer

Helmut Schleich

23.45 Johannes B. Kerner

1.00 heute - Neu im Kino

1.10 Rache für meine Tochter (Salige er de som tørster)

Norwegischer Spielfilm von 1997

SWR

12.40 Rote Rosen **13.30** Utta Danella - Wenn Träume fliegen Spielfilm Deutschland 2008 **15.00** Planet Wissen Gehörlos - Leben in der Stille **16.00** Aktuell **16.05** Kaffee oder Tee ? **17.00** Aktuell **17.05** Kaffee oder Tee ? mit: Abenteuer Haushalt, Gute Reise, Daheim im Südwesten **18.00** Aktuell **18.15** Grünzeug Im Dschungel: Wenn Zimmerpflanzen zu groß werden **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 NARRHALLAMARSCH

Sitzung der Mombacher Bohnebeitel 2009

Seit 123 Jahren ist der Mainzer Stadtteil Mombach eine erste Adresse für die Freunde der ursprünglichen "Meenzer Fassenacht". Auch in dieser Kampagne bemühen sich die "Bohnebeitel", die Anhänger der politischen Fastnacht ebenso zufrieden zu stellen wie die Freunde des "Meenzer Kokolores". Sitzungspräsident Heinz Meller wird dabei von so bewährten Aktiven unterstützt, wie dem "Begge Peder", dem "Pälzer" Ramon Chormann, Nick Benjamin und den "Maledos".

0.15 Suzie Washington

Spielfilm Österreich 1998

1.40 Landesschau

Daheim in Baden-Württemberg

2.40 SWR1 Leute night

RTL TELEVISION

12.00 Punkt 12 -Das RTL-Mittagsjournal, mag. **14.00** Die Oliver Geissen Show, Divertissement **15.00** Mitten im Leben!, Divertissement **16.00** Mitten im Leben!, Divertissement **17.00** 112 -Sie retten dein Leben, Folge 8, série **17.30** Unter uns, Folge 3529, série **18.00** Explosiv - Das Magazin, mag. **18.30** EXCLUSIV - Das Star-Magazin, mag. **18.45** RTL Aktuell **19.03** RTL Aktuell -Das Wetter **19.05** Alles was zählt, Folge 617, série **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten, Folge 4180, série

20.15 CSI

Miami, Atemlos, série avec David Caruso.

21.15 Dr. House, Unfrohes Fest, série avec Hugh Laurie.

22.15 Psych, Eine Mumie geht (und bringt) um!, série

23.10 Law & Order, Männlichkeitsirreale, série

0.00 RTL Nachtjournal

0.27 RTL Nachtjournal -Das Wetter

0.35 Dr. House, Unfrohes Fest, série

1.25 Psych, Eine Mumie geht (und bringt) um!, série

2.20 Die Oliver Geissen Show, Divertissement **3.10** RTL Nachtjournal

3.37 RTL Nachtjournal -Das Wetter

3.40 Das Strafgericht, doc.

4.20 Mitten im Leben!, Divertissement

5.10 Staatsanwalt Posch ermittelt

RTBF1

12.56 Questions d'argent, Renseignements téléphoniques, Micro-programme **13.00** JT 13h , Information **13.40** Météo, Information **13.45** Télétourisme quotidien , IPW : Abbaye St Jacques, mag. **13.55** Derrick, L'indifférence, série **14.55** Barbara Wood, Le feu d'opale 2/2, téléfilm **16.30** Siska, Passions aveugles, série **17.35** Arabesque, La dame du lac, série **18.30** Le 6 minutes , Information **18.35** Météo, Information **18.45** Au quotidien, Information **19.21** Météo, Information **19.30** JT 19h30 , Information **20.10** Météo, Information

20.15 JOSÉPHINE ANGE GARDIEN

Une famille pour Noël, série avec Mimie Mathy. La nouvelle mission de Joséphine s'annonce complexe : elle doit aider Sandrine, une adolescente mal dans sa peau, qui vient passer Noël chez son père, Martin, avec son petit frère Julien. Divorcé, Martin vit avec un homme, Thierry. Joséphine tente de comprendre le sens de sa mission.

22.05 L'empereur du goût, 8/10, série

23.00 Espèces d'espèces, doc.

23.59 Questions d'argent, Répartir son capital, Micro-programme

0.00 En quête de sens -La pensée et les hommes, Un roman sur l'Inde, Émission concédée **0.15** 50°Nord , mag.

1.00 Le 12 minutes , Information

1.15 JT traduction gestuelle

RAI UNO

6.45 Raiuno E Tg1 Presentano unomattina **7.00** TG 1 **7.30** TG 1 L.I.S. **7.35** TG Parlamento - Che tempo fa **8.00** TG 1 **8.20** Tg1 Le idee - Che tempo fa **9.00** TG 1 **9.30** TG 1 - FLASH **10.00** Verdetto Finale Conduce Veronica Maya **10.50** Appuntamento al cinema **11.00** Occhio alla spesa Un programma ideato e condotto da Alessandro Di Pietro **11.30** Che tempo fa - TG1 **12.00** La prova de cuoco Conduce Antonella Clerici Con la partecipazione di Beppe Bigazzi e Anna Moroni Testi di Giuseppe Bosin, Matteo Catalano **13.00** Question time, conduce Susanna Petruni **13.30** Telegiornale **14.00** Tg1 Economia **14.10** Festa Italiana **16.15** La vita in diretta **16.50** Tg Parlamento **17.00** Tg1 - Che tempo fa **18.50** L'eredità Un programma condotto da Carlo Conti **20.00** Telegiornale

20.30 AFFARI TUOI

Conduce Max Giusti

21.10 Eurovisione

1^ serata

59° Festival della Canzone Italiana

Con Luca Laurenti

0.50 Tg1

0.55 Sottovoce

1.25 TG1 Notte - TG1 Le idee

1.55 Che tempo fa

2.05 Rai Educational Scrittori per un anno Scrivere

PARIS PREMIERE

6.40 Cinéquin, mag. **6.50** La blonde et moi, mag. **7.10** Intérieurs, mag. **7.55** Happy days, 2 ép, série **8.30** Paris Première boutique **10.35** Cinéquin **10.45** Hollywood stories, doc. **12.25** Tout le monde déteste Chris, série **12.45** Malcolm, 2 épisodes, série **13.40** 25e Masters de Bercy : danse sportive, Sport **15.20** Eric Métayer : Un monde fou, Spectacle **17.30** Malcolm, 4 ép., série **19.05** Caméra café, 7 épisodes, série

20.40 DAMAGES

2 épisodes , série avec Glenn Close. Nouvelle donne Patty doit adopter une nouvelle stratégie, qui prend en compte la disparition du témoin clé. Alors que la date de son mariage approche Ellen reçoit la visite inopinée de ses parents.

22.10 Rome : l'intégrale, 2 épisodes, série avec Kevin McKidd. Jeux de dupes Pompée et les sénateurs s'interrogent sur le fait de savoir s'ils doivent accepter la trêve proposée par César. Ils acceptent une cessation des hostilités pour gagner du temps.

0.00 Hollywood stories, doc.

0.50 La blonde et moi, mag.

1.10 Comment rater complètement sa vie, mag.

1.15 Programmes de nuit

PLANETE

13.30 Les Français et l'argent, L'argent, en avoir ou pas, doc. **14.30** Les Français et l'argent, L'argent, un peu, beaucoup, à la folie, doc. **15.25** Dans le secret des villes -S.2, Belize : la splendeur des Mayas, doc. **16.15** Dans le secret des villes -S.2, Dublin : la force des Vikings, doc. **17.00** Une année chez les suricates, doc. **17.55** Entre terre et ciel -Sébastien Lafont, Mali, doc. **18.50** Que le meilleur gagne !, Duels zoulous en Afrique du Sud, doc. **19.45** Entre terre et ciel -Sébastien Lafont, Namibie

20.45 DANS LE SECRET DES VILLES

S.2, Descente au cœur de New-York, doc. Dévoiler la face cachée de plusieurs villes majeures, leur histoire lointaine et méconnue, mais aussi le génie de ses constructeurs au cours des siècles passés, tel est le propos de cette série fascinante.

21.30 Dans le secret des villes -S.2, Chicago : les dessous de la mafia, doc. Après le grand incendie de 1871, qui réduit en cendres 10 km≈ de la cité, Chicago est reconstruite, devenant l'une des villes portuaires les plus importantes du pays.

22.20 Rendez-vous en Terre Inconnue, Bruno Solo chez les cavaliers Mongols, doc.

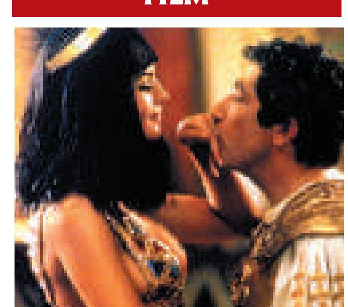
0.10 Parties de plaisir, Les mains, doc.



8.25 Météo **8.30** Téléshopping **9.15** Mission sauvetages. Le devoir avant tout, série **10.05** 10H Le Mag, mag. **11.05** Météo **11.10** 7 à la maison. Des fiançailles, deux mariages et un enterrement, série

11.55 Attention à la marche ! , jeu
13.00 Le journal
13.53 Moments de bonheur
13.55 Les feux de l'amour, série
14.50 Le dernier souhait, téléfilm
16.35 Seconde chance, série
17.35 Grey's Anatomy, série
Les deux sœurs
18.25 À prendre ou à laisser, jeu
19.10 La roue de la fortune, jeu
19.50 Moments de bonheur
19.54 La prochaine fois, c'est chez moi
19.55 Météo
20.00 Le journal
20.35 C'est ma terre
20.38 Courses et paris du jour, météo

FILM

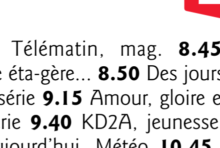


20.45
ASTÉRIX ET OBÉLIX : MISSION CLÉOPÂTRE★★★
Film français d'Alain Chabat, 107 mn, 2001.
Avec : Christian Clavier (Astérix), Gérard Depardieu (Obélix), Jamel Debbouze (Numérobis), Monica Bellucci (Cléopâtre).
Histoire : Ulcérée par les sarcasmes de César, la fière et sublime reine Cléopâtre lui lance un défi : si elle parvient en trois mois à lui faire construire en plein désert le plus somptueux des palais, il devra concéder publiquement que le peuple égyptien est le plus grand de tous les peuples.
■ *Pari réussi pour Alain Chabat qui parvient à faire rire le spectateur avec une mise en scène qui s'autorise tout. Ce volet du petit Gaulois est une succession de références et de clins d'œil à la sauce des Nuls.*

22.40
DÉTECTIVE
Présenté par Eliot Battit (détective privé).
Ce soir, c'est au cœur de deux enquêtes que nous plonge Elliot, notre détective : Le combat d'un père pour retrouver sa fille emmenée par son ex-compagne et la mobilisation d'une famille à la recherche de leur frère disparu du jour au lendemain, il y a 16 ans, sans donner de nouvelles.
1er affaire : Je veux voir ma petite fille : Depuis plus d'un an, Christophe est sans nouvelle de sa petite fille de 5 ans.
2e affaire : À la recherche de notre frère.

0.10 Au Field de la nuit, mag. **1.10** Seconde chance, série **1.30** Seconde chance, série **1.55** 50 mn inside, mag. **2.50** Reportages, Drôles de médecines, mag. **3.20** Enquêtes et Révélations, mag.

Demain soir
20.45 Série : Dr House



6.30 Télématin, mag. **8.45** Dans quelle éta-gère... **8.50** Des jours et des vies, série **9.15** Amour, gloire et beauté, série **9.40** KD2A, jeunesse **10.35** CD'aujourd'hui, Météo **10.45** Motus, jeu **11.20** Les Z'amours, jeu

11.55 Tout le monde veut prendre sa place, jeu
12.50 Rapport du Loto, Météo
13.00 Journal, météo
13.55 Consomag, Expression directe
14.05 Toute une histoire, mag.
15.10 Le renard, série
Dernière volonté
17.10 En quête de preuves, série
La femme invisible
17.55 Cote et match du jour
18.00 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires. Série
18.55 N'oubliez pas les paroles ! jeu
20.00 Journal
20.30 Partir, Météo

MAGAZINE



20.35
SOIRÉE SPÉCIALE "FAITES ENTRER L'ACCUSÉ"
« Romain Dupuy, les infirmières de Pau »
Présenté par Christophe Hondelatte.
Le 18 décembre 2004, à 6h30, les corps sans vie de deux infirmières de l'hôpital psychiatrique de Pau sont retrouvés dans le pavillon où elles étaient de garde. Lucette Gariod et Chantal Klimaszewski ont été égorgées, et même décapitée pour la seconde. Sa tête a été posée sur la télévision. La France est bouleversée par le drame. Et cette affaire au fort retentissement politique va se trouver à l'origine d'une nouvelle loi sur l'irresponsabilité pénale. Pour *Faites entrer l'accusé*, Philippe Cholet et Dominique Tauzièdes de la PJ de Pau ainsi que le procureur de Pau, Eric Maurel, reviendront sur cette enquête.

22.15
DÉBAT : QUE FAIRE DE NOS CRIMINELS FOUS ?
Débat présenté par Christophe Hondelatte
Qu'est-ce qui distingue un psychopathe d'un criminel fou ? Des experts peuvent-ils se tromper ? Peut-on, doit-on juger les fous ? La prison est-elle une solution pour ces malades mentaux dangereux ? Faut-il réformer l'hôpital psychiatrique pour qu'il puisse les accueillir ? Comment protéger la société des actes de récidive ?

23.50 Journal de la nuit, Météo **0.00** CD'aujourd'hui **0.05** Les affaires sont les affaires, film **1.25** K2 : la montagne inachevée, doc. **2.55** Eurocops, série **3.45** 24 heures d'info, Météo **4.00** Paul-Emile Victor : retour vers le futur, doc. **4.25** 20 ans à Harlem, doc.

Demain soir
20.35 Téléfilm : Louis Page

france 3

6.00 Euronews **6.45** Toowam, jeunesse **8.15** Toowam vacances, jeunesse **10.35** C'est pas sorcier, Silence on tourne ! Le cinéma, mag. **11.05** Côté Cuisine, mag. **11.35** Consomag

11.40 Le 12/13
13.00 Plus belle la vie, série
13.30 Inspecteur Derrick, série
Une triste fin
14.35 Keno
14.45 Sénat info
15.00 Questions au gouvernement
émission
16.00 Outremers mag.
Yves Rénier
16.40 30 millions d'amis collector mag.
17.30 Des chiffres et des lettres, jeu
18.00 Questions pour un champion, jeu
18.35 Le 19/20, Météo
20.00 Tout le sport, mag.
20.10 Plus belle la vie, série

FILM

20.35
AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ ★
Film britannique de Peter Hunt, 1969.
Avec : George Lazenby (James Bond), Diana Rigg (Tracy Draco), Telly Savalas (Stavros Blofeld).
Histoire : Conduisant le long d'une plage retirée du Portugal, James Bond rencontre une belle et mystérieuse jeune femme qu'il empêche de se suicider.
■ *Cet épisode de la saga James Bond est très différent des autres. L'intrigue est cette fois-ci centrée sur l'histoire personnelle du héros, joué par George Lazenby qui a eu la tâche difficile de succéder à Sean Connery.*

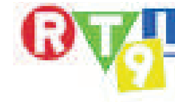
22.50 Météo, Soir 3, Tout le sport

23.25
L'IRAN ET L'OCCIDENT
« Khomeiny, l'homme qui a changé le monde (1978-1981), 1/3 »
Documentaire
À partir de la révolution qui a entraîné l'arrivée très médiatisée de Khomeyni en Iran, le départ du shah pour les États-Unis et la déclaration de guerre contre l'Irak, ce premier épisode décrit la manière dont l'Ayatollah va imposer son autorité dans le pays, voire bien au-delà, jusqu'en Amérique.

0.30 Les tops du rire et de la chanson Divertissement

2.20 Soir 3 **2.45** Plus belle la vie, série **3.10** Un livre, un jour **3.15** La case de l'oncle Doc, doc. **4.10** 30 millions d'amis collector, mag. **4.50** Dallas, série

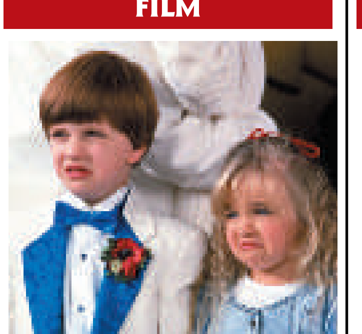
Demain soir
20.35 Magazine : Des racines & des ailes



6.00 Téléachat, mag. **11.55** L'Appel en Or, jeu

12.20 Siska, série
Le chemin de la vérité
13.30 La leçon de piano
Film Australie de Jane Campion, 1993, 121 mn.
Avec Harvey Keitel • Holly Hunter.
Ada est muette depuis l'âge de six ans. Elle quitte l'Ecosse du XIXe siècle avec sa fille Flora pour aller épouser un inconnu en Nouvelle Zélande.
15.35 Siska, série
Le dernier concert
16.45 Ça va se savoir, télé-réalité
Ça va se savoir version courte
17.15 Les condamnées, série
Stratégies
18.05 Bulletin Météo RTL9
18.10 Top models, série
18.40 Friends, série
20.00 Papa Schultz série
20.30 RTL9 Family 2008 -2009, série

FILM



20.35
JUNIOR LE TERRIBLE 2
Film américain de Briant Levant, 1991.
Avec : John Ritter, Michael Oliver, Jack Warden.
Histoire : La famille Healys a déménagé, ils habitent à présent Mortville dans une jolie maison et Junior a une superbe chambre. Son père a une liaison avec une femme millionnaire qui déteste les enfants.
■ *Plus confidentiel que le premier, ce film signe le retour du sale gosse. Encore plus trash, encore plus méchant, Junior continue d'accumuler les bêtises et les opérations punitives.*

22.25 Bulletin Météo RTL9

22.30
INVASION LOS ANGELES
Film américain de John Carpenter, 97 mn, 1988.
Avec : David Keith, Meg Foster.
Histoire : Ouvrier sans travail, John Nada émigre à Los Angeles, où il espère pouvoir trouver un emploi. Il est immédiatement choqué par la misère qu'il rencontre dans les faubourgs...
■ *Malgré un budget ridicule et des acteurs statiques, Carpenter signe un film fantastique engagé et inventif, prétexte à un pamphlet contre la société de consommation américaine.*

0.10 Libertinages (Clip) série
0.15 Série rose série
La revanche - La mandragore

1.15 Cas de divorce, série

Demain soir
20.35 Film : Mr Quigly, l'australien

M6

7.40 Météo **7.45** Drôle de réveil !, divertissement **9.00** Météo **9.05** M6 boutique, météo, mag. **10.00** Star6 Music **11.25** La guerre à la maison, Y'a pas d'âge pour ça !, série **11.50** Météo

11.55 La petite maison dans la prairie, Le grand péché, série
12.50 Le 12 50 / Météo
13.10 Ma famille d'abord, série
À deux doigts de la gloire
13.35 Un cow-boy pour père
Téléfilm de Christopher Cain, 88 mn.
Avec Peter Strauss • Mary McDonnell.
15.30 Le fantôme de ma mère
Téléfilm de Dave Thomas, 88 mn.
Avec Jean Stappleton.
17.25 Le rêve de Diana, série
Épisode 251
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% mag, mag.
19.40 Météo / Six'
20.00 Une nounou d'enfer, série
20.30 Tongs & paréo, série

SÉRIE



20.40
N.C.I.S : ENQUÊTES SPÉCIALES
« Otto »
Série
Avec : Pauley Perrette (Abby Sciuto), Mark Harmon (Gibbs), Sean Murray (McGee), Michael Weatherly (Dinozzo).
Histoire : L'équipe est dépêchée sur le meurtre d'un Marine, retrouvé mort sur son lieu de travail durant l'expérimentation d'*Otto*, un robot doté d'une intelligence artificielle, indubitablement responsable de l'homicide.
Suivi de : Suspicion.
Le N.C.I.S enquête sur le meurtre de deux épouses de Marines, toutes deux d'origine asiatique.
Et de : La loi du talion.
Le terroriste Mamoun Sharif est de retour et projette une vaste attaque chimique.

23.00
THE UNIT : COMMANDO D'ÉLITE
« La boîte de Pandore »
Série
Avec : Dennis Haysbert (Jonas Blane), Scott Foley (Bob Brown), Robert Patrick (Colonel Tom Ryan), Regina Taylor (Molly Blane).
Histoire : Lors d'une mission à la frontière du Monténégro, Bob est en proie à un cas de conscience morale qui le met en contradiction avec les ordres à exécuter.
Suivi de : Haute trahison.

0.45 Météo

0.50 Capital, Vacances pas chères : La chasse aux bons plans !, mag. **2.30** M6 Music

Demain soir
20.35 Football : Girondins de Bordeaux / Galatasaray



8.28 SAV des émissions **8.30** Les Tudors, 2 épisodes, série **10.15** Faussaire, film

12.10 Le journal des jeux vidéo
12.20 L'édition spéciale, mag. (C)
13.45 Le quinté + La grande course sport (C)
En direct de l'hippodrome de Vincennes -Trot
14.00 Dexter, série
2 épisodes
15.40 L'hebdo cinéma
16.25 It's a free world... , film
17.55 Oggy et les cafards
Série
3 pièces cuisine
18.05 L'album de la semaine (C)
18.15 Les Simpson, série (C)
Proposition à demi indécente
18.40 Le JT de Canal + (C)
19.05 Le grand journal (C)
19.55 Les Guignols de l'info (C)
20.10 Le grand journal la suite (C)

FILM

20.45
INTO THE WILD★★★
Film américain de Sean Penn, 143 mn, 2008.
Avec : Emile Hirsch (Christopher McCandless), Marcia Gay Harden (Billie McCandless), William Hurt (Walt McCandless), Jena Malone (Carine).
Histoire : En 1990, Chris McCandless, 22 ans, fraîchement diplômé, décide de renoncer à l'avenir qui lui est promis pour prendre la route. Il fait don de ses économies, brûle ses papiers, et, sous le nom d'Alexander Supertramp, quitte Atlanta pour entamer une traversée des États-Unis.
■ *Une superbe et tragique promenade au cœur de la nature américaine. La bande-son accompagne à merveille le voyage.*

23.10
PROMETS-MOI★★★
Film serbo-français de Emir Kusturica, 123 mn, 2008.
Avec : Uros Milovanovic (Tsane), Marija Petronijevic (Jasna), Ljiljana Blagojevic (l'institutrice), Aleksandar Bersek (le grand-père).
Histoire : Tsane vit des jours heureux dans les plaines vallonnées de Serbie. La compagnie de Zivojin, son fantasque aïeul, et de Bossa, séduisante institutrice dont il est le seul élève, suffisent à son horizon.
■ *Emir Kusturica nous offre une œuvre burlesque et décalée, un vrai concentré de bonheur à ne pas manquer.*

1.15 Regarde-moi, film **2.50** Total western, film

Demain soir
20.50 Film : La jeune fille et les loups

arte

8.40 Chic !, mag. **9.10** Les îles de la Méditerranée, 2. La Crète, doc. **9.55** La Chine au Congo, doc. **10.30** Radio Free Europe, La guerre des ondes, doc.

12.00 Chic ! , mag.
12.30 Arte culture
12.45 Arte info
13.00 Chapeau melon et bottes de cuir, série
14.00 Requiem pour l'or noir, doc.
14.45 Les chevaliers de la Table Ronde, film
16.35 Le templier, court-métrage
16.55 X : enius : Le sucre est-il bon ou mauvais pour la santé ? , mag.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir, série
18.15 Entre Europe et Asie doc.
19.00 Un billet de train pour... doc.
19.30 Arte culture - info
20.00 Les aventures d'un mustang nommé Nuage (2) doc.
20.43 Thema : Vivre avec la douleur

DOCUMENTAIRE



20.45
DOULEUR, CRUELLE COMPAGNE
Documentaire, 2008, 44 mn.
Un hôpital à Hambourg. En bas, la maternité, deux étages plus haut, les soins palliatifs. Malgré la disparité des situations, une chose unit les futures mères et les patients en fin de vie, c'est la nécessité d'affronter la douleur. La caméra observe les comportements des patients et des équipes médicales dans ces instants particuliers.

21.30 Insoutenable migraine, doc.
Selon son étymologie grecque, migraine veut dire "moitié du crâne".

22.00 En finir avec la douleur, doc.
22.45 Les dessous des cartes, mag.
L'état de l'Iran

23.00
SOMETHING LIKE HAPPINESS
Film tchèque de Bohdam Slama, 102 mn, 2006.
Avec : Tatiana Vilhelmova (Monika), Pavel Liska (Tonik), Anna Geislerova (Dasha), Marek Daniel (Jara), Patrik (l'un des enfants).
Histoire : Ils sont trois amis qui ont grandi ensemble dans une barre d'immeubles d'une petite ville industrielle tchèque. Monika espère bientôt rejoindre son fiancé, émigré aux États-Unis où il a trouvé du travail.

0.40 Chiens de velours et d'acier, court-métrage

1.30 Arte culture **1.45** Philosophie : Pouvoir, mag.

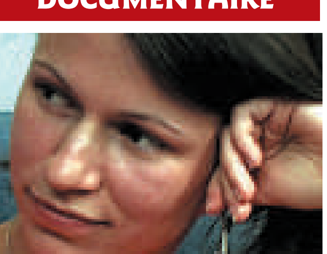
Demain soir
20.45 Documentaire : Le premier sous-marin furtif

france 5

6.45 L'emploi par le net **6.50** Debout les Zouzous **9.00** Les maternelles **10.15** On n'est pas que des parents, mag. **11.10** Guépards en famille, doc.

12.00 Midi les Zouzous, jeunesse
13.40 Le magazine de la santé, mag.
14.35 Allô, docteurs, mag.
15.05 Le clan des suricates, doc.
La roue tourne
Le clan des Aztèque mené par Zipette et celui des Commando mené par Nikita s'affrontent tandis qu'Amandine cherche pour son clan les Moustache, un endroit pour dormir...
15.30 Carnets d'Amérique, doc.
Pop corn, citrouille et american pie
16.30 J'ai vu changer la terre, doc.
Espagne, un désert annoncé
17.30 C à dire ?! , mag.
17.45 C dans l'air, mag.
19.00 Le magazine de la santé, mag.
19.50 Allô, docteurs, mag.
20.20 C à dire ?! , mag.

DOCUMENTAIRE



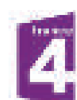
20.35
PARENTS COMME-CI, ENFANTS COMME ÇA
Documentaire
À en croire plus de deux cents études conduites en France, les enfants élevés dans des familles homoparentales ne présentent ni plus ni moins de troubles que lorsqu'ils sont élevés dans une famille où sont présents les deux sexes au quotidien. La France compte aujourd'hui environ 100 000 familles homoparentales. Le film donne la parole à ces adolescents qu'ils soient nés d'une union hétérosexuelle antérieure, nés par insémination artificielle ou encore adoptés. Filmés dans leur quotidien familial (fêtes, anniversaires, repas...) et extra-familial (université, sorties, premiers amours), ces adolescents ou jeunes adultes nous donnent leur point de vue.

21.40
JAMAIS SANS MES CHATS
Documentaire
Ce documentaire fait découvrir les coulisses d'une passion : celle des chats. Ceux-ci sont devenus les animaux de compagnie du XXIe siècle. Ils sont plus de 10 millions, ayant largement dépassé les chiens. Pourtant, ils ne vivent pas tous à la même enseigne : entre le chat des rues et le chat de concours, les destins ne sont pas identiques. En revanche, la passion des gens pour ce petit félin reste la même, parfois même excessive.

22.35 C dans l'air, mag.
23.50 On n'est pas que des parents, mag.
0.35 Allô, docteurs, mag.

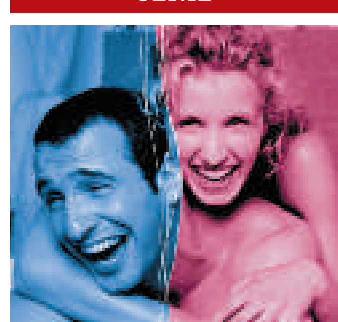
1.05 Espèces d'espèces, doc.

Demain soir
20.35 Magazine : Question maison



7.15 Face caméra, série **7.35** C com c@, série **8.30** Will & Grace, série **9.20** Jag, 2 épisodes, série **10.10** Plus belle la vie, série **11.00** Gilmore girls, 2 épisodes, série **12.35** Un gars, une fille, série **13.50** Plus belle la vie, série **14.45** Will & Grace, 2 épisodes, série **15.30** Jag, 2 épisodes, série **18.00** Boston public, Chapitre 2, série Le professeur Lipschultz adresse des remarques acides à une élève à laquelle il reproche son comportement aguicheur. Les filles du lycée réagissent immédiatement et, en signe de protestation, décident d'exposer leur soutien-gorge... **18.45** Consomag **18.50** Plus belle la vie, 2 épisodes, série **19.45** Un gars, une fille, 6 épisodes, série

SÉRIE



20.35
UN GARS UNE FILLE
« 15 épisodes »
Série
Avec : Alexandra Lamy, Jean Dujardin.
Un gars une fille met en scène un jeune couple âgé de 30 ans, Alex et Jean. Les deux tourtereaux à l'humeur très variable doivent pallier toutes les situations plus ou moins drôles du quotidien et de la vie à deux.
Retrouvez Chouchou et Loulou, pour vivre ou revivre les aventures de ce couple des temps modernes et partager avec eux leur quotidien.

22.05 Clara Sheller série
Petite musique du mensonge
Clara et Gilles filent le parfait amour. Ils vivent ensemble en toute liberté, toute légèreté : ils sont en lune de miel depuis trois ans...
Suivi de : **Une autruche en décapotable**

23.45 Godiva's. Série
2 épisodes

1.15 Programmes de nuit



7.00 Télé achat, mag. **10.05** Seule contre tous, téléfilm avec Rena Sofer, Victor Garber, Maria Ricossa, Karen Allen. Dans un bar, Kerry Ellison rencontre une journaliste attentive comme elle, au déroulement d'un procès télévisé pour harcèlement sexuel. **11.50** Alerte cobra, Un jour héroïque, Faux amis., série **13.30** TMC météo **13.35** Hercule Poirot, Le mystère du bahut espagnol., série **14.25** Les souvenirs de Sherlock Holmes, Le mystère de Shoscombe, Le mystère de la vallée., série **16.10** Rick Hunter, La cinquième victime, Amour fraternel, série **17.55** Alerte Cobra, Froide vengeance., série **18.45** Angel, La course du soleil, Loyauté., série **20.25** TMC info, météo

MAGAZINE



20.40
90'ENQUÊTES
« Bandes contre police : Enquête sur une nouvelle guerre »
Présenté par Carole Rousseau.
Même si les derniers chiffres du gouvernement annoncent une baisse de 1% de la délinquance les agressions et atteintes aux personnes se multiplient et font partie intégrante du quotidien de nombreux français. Vol à l'arrachée, agressions, trafic de voitures, affrontements de bandes en plein centre-ville, nous avons suivi les forces de police chargés de lutter contre ces nouvelles formes de délinquance...

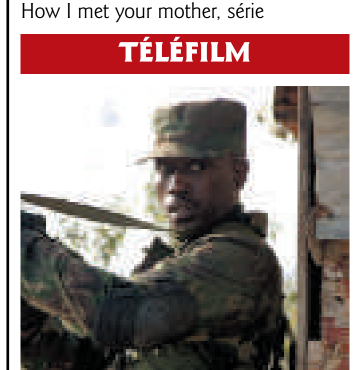
22.20 New York police judiciaire
série
4 épisodes
Au bout de la haine. Thomas Reddick, un afro-américain, a été tué par le raciste Ray Burrows à la suite d'une banale dispute pour avoir un taxi.
Suivi de : Le faux col - Soldat de fortune.
- Possession

1.25 Commissaire Moulin, série

NT1

7.05 Télé achat NT1, mag. **10.10** Les enquêtes impossibles 2007-2008, série **11.15** Les enquêtes impossibles **12.15** 500 euros plus tard, Une chambre d'inspiration asiatique, série **12.40** Les vacances de l'amour, Accident, série avec Isabelle Bouysse. **13.35** Medicopter, Le sens du devoir, série, avec Hanno Pöschl. **14.30** Section enquêtes criminelles, Le témoignage, série, avec Ercan Durmaz. **15.20** Commissaire Lea Sommer, Le deuxième meurtre, série, avec Hannelore Elsner. **16.20** Medicopter, série **18.05** Invisible man, Alertez les bébés !, série **18.55** Mutant X, L'etoile noire, série **19.45** How I met your mother, série

TÉLÉFILM



20.35
NUCLEAR TARGET
Téléfilm de Marcus Adams, 2005.
Avec : Wesley Snipes, Emma Samms, William Hope.
Histoire : Après l'assassinat d'un leader tchétchène et la prise d'assaut d'un réacteur nucléaire à l'arrêt, la CIA décide d'envoyer un agent spécial sur place. Celui-ci doit veiller à déterminer l'endroit exact de la cible afin que l'armée puisse aisément détruire l'objectif. Mais la mission se déroule trop facilement et tout laisse à penser que la CIA est tombée dans un piège...

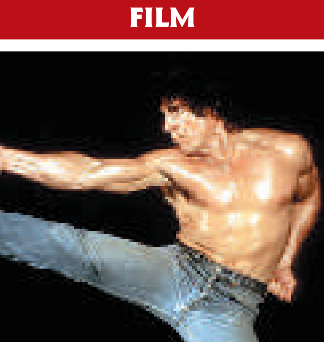
22.15 Opération Delta Force 2
Téléfilm Afrique du Sud de Yossi Wein, 90 mn.
Avec John Jones • Michael McGrady.
0.05 JT NT1
0.15 Le déclic. Série
Pulsions dévoilées

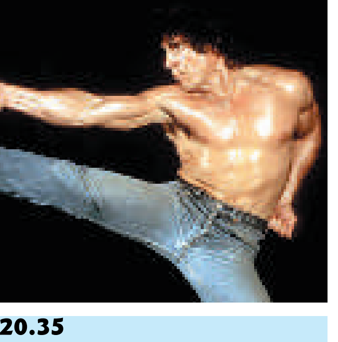
1.45 Affaires criminelles **3.00** Ça va se savoir, télé-réalité **4.30** Les vacances de l'amour, série



6.00 Télé achat **8.50** Hélène et les garçons, La tentation, 2 & 3/3, série **9.20** Hélène et les garçons, série **9.50** Tellement people : la quotidienne, émission **10.20** Chéri je change de famille **11.50** On passe l'éponge, télé-réalité **12.45** Friends, série Épisode 1: Celui qui n'arrivait pas à se confier **13.05** Friends, série **13.35** En quête de preuves, série **14.30** En quête de preuves, série **15.25** Chéri, je change de famille, télé-réalité **16.15** Mes beaux-parents et moi, télé-réalité **17.05** Friends, série **17.30** Friends, série **17.55** Love car wash, jeu **18.40** Futurama, série **19.35** On passe l'éponge, télé-réalité **20.00** Tellement people : la quotidienne, emission

FILM





20.35
AMERICAN NINJA 3
Film américain de Cedric Sundstrom, 1988.
Avec : David Bradley, Steve James.
Histoire : De dangereux terroristes ont réussi à mettre au point une redoutable arme bactériologique. Ils veulent essayer leur nouvelle arme sur leur pire ennemi : l'expert en arts martiaux, Sean Davidson...
■ *Seulement si vous avez 80 mn à perdre ! Le scénario est désastreux, les scènes de combats grotesques et les acteurs mauvais.*

22.25 La fiancée de Chucky
Film américain de Ronny Yu, 1998
Avec Jennifer Tilly • Brad Dourif • Alexis Arquette.
Chucky, la poupée tueuse, dans laquelle est enfermée l'esprit du psychopathe Charles Ray, est de retour.

0.05 Masters of horror. Série

1.50 NRJ Poker : le duel, jeu **3.00** Programmes de nuit



6.30 Gym direct **7.30** L'année people **8.30** Tous les goûts sont dans la culture, mag. **9.00** Morandini, mag. **10.00** Bien-être **11.00** A vos recettes **11.55** La pause actu **12.40** Starsky & Hutch, série **13.35** Une sirène dans la nuit, téléfilm avec Anne Richard, Roland Magdane, Jo Stevens, Séverine Danze. Jean a quitté sa femme et son ancien métier d'architecte, détruit par un drame familial qu'il ne peut assumer. **15.15** Les disparus de St Agil, téléfilm avec Michel Galabru, Micheline Presle. **16.55** L'homme qui tombe à pic, série **18.40** Flash info **18.45** Morandini, mag. **19.45** Starsky et Hutch, série

FILM



20.40
RIO LOBO
Film américain d'Howard Hawks, 1970.
Avec : John Wayne, Jorge Rivero, Jennifer O'Neil.
Histoire : Pendant la guerre de Sécession, le capitaine Cordonna et ses hommes attaquent un train d'or destiné à l'armée nordiste placé sous la protection des hommes du colonel McNally. Un des officiers auquel McNally était très attaché est abattu. Le colonel suppose que les assaillants ont bénéficié des informations d'un traître, mais quand Cordonna est arrêté, il refuse de parler.

22.45 Politiquement parlant, mag.
Valérie Trierweiler, journaliste, mène une interview rythmée et sans complaisance. Face à une personnalité du monde politique ou économique, elle revient sur tous les sujets qui font l'actualité.

23.45 Les enfants d'Abraham, mag.
0.45 Morandini, mag.

1.40 Tous les goûts sont dans la culture, mag. **2.10** Avant d'acheter, mag.

W9

6.00 Wake up, mag. **9.00** W9 hits. Toutes les chansons que l'on fredonne, les meilleures ventes du moment, ainsi que tous les artistes qui font l'actualité, tant sur la scène musicale nationale qu'internationale. **11.55** @ vos clips **12.40** Les Simpson, dessin animé **13.05** Les Simpson, dessin animé **13.30** The Sentinel, série, avec : Richard Burgi, Garett Maggart **14.25** The Sentinel, série **15.15** W9 hits **16.05** A vos clips **17.00** Un, dos, tres, série, avec : Beatriz Luengo, Mónica Cruz. **18.00** Le caméléon, série **18.45** Le caméléon, série **19.40** Les Simpson, dessin animé **20.05** Les Simpson, dessin animé

MAGAZINE

20.35
ENQUÊTE D'ACTION
« Célibataires : elles cherchent l'homme de leur vie »
Sur 15 millions de célibataires en France, plus de la moitié sont des femmes. On les croit libérées et heureuses de leur autonomie. Mais la réalité n'est pas si simple! Elles veulent un homme, un vrai, pour partager la couette et le quotidien. Pour trouver l'amour, elles ont l'embarras du choix : rencontres express, clubs, soirées et voyages organisés... Le marché ne cesse d'innover. *Enquête d'action* a suivi 6 femmes en quête du Prince charmant.

22.05 W9 mag, mag.
Gardes du corps : Les coulisses d'un métier à haut risque
Avec la multiplication des actes terroristes, les Ministres, Chefs d'États Français ou étrangers en visite en France sont de plus en plus menacés.

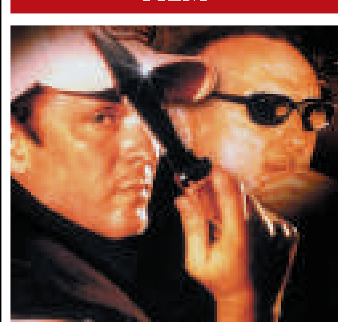
23.10 Burn notice, série
2 épisodes

0.50 Tendances

Virgin 17

6.00 Morning tubes **8.30** Hit album best of **9.00** Morning tubes **9.55** Hit Virgin17.fr, le classement des plus beau clips sélectionnés par les programmateurs de Virgin 17 **10.55** US 15, clips **12.00** One piece, série **12.30** Sexe et dépendances, série **12.55** Le prince de Bel Air, série **13.25** Goldorama **14.00** Puissance tubes **16.45** Club 15 **17.55** One piece, série **18.20** Sexe et dependances, série comique américaine (2001) avec Eddie Kaye Thomas, John Cho **18.45** Janice Dickinson modeling agency, télé-réalité **19.10** Alias, série **20.00** Le prince de Bel air, série, avec : Will Smith, Alfonso Ribeiro

FILM



20.35
CHOCKE
Film américain de John Sjogren, 2001.
Avec : Dennis Hopper, Michael Madsen.
Histoire : Une jeune fille a causé, bien malgré elle, la mort d'un piéton. Son père, qui veut lui venir en aide, ne fait apparemment pas confiance à la justice pour acquitter la malheureuse. Il se montre prêt à commettre un meurtre si son action peut éviter la prison à sa fille. Une fois son acte commis et malgré ses regrets, il se trouve lié à un bien importun psychopathe qui, lui aussi, veut lui porter assistance.

22.10 Redemption
Téléfilm américain de Vondie Curtis-Hall
Avec Jamie Foxx • Lynn Whitfield.
Stan "Tookie" Williams, chef du gang Crips de Los Angeles qui, arrêté et condamné à mort pour meurtres, devint un apôtre de la non-violence en prison.

23.35 Cliporama

2.45 Goldorama



6.45 Eurosport Info, informations : Eurosport Info Journal d'informations sportives tout en image de 8 minutes. **8.30** Biathlon : Championnat du Monde à Pyeongchang, Corée du Sud Epreuve individuelle messieurs **9.30** Tennis : Tournoi WTA à Dubai, Emirats Arabes Unis, sport 2e journée. Le Barclays Dubai Tennis Championships se dispute cette année du 16 au 21 février. **14.15** Cyclisme : États-Unis 3e étape **15.00** Snooker : Open du Pays de Galles à Newport, Royaume-Uni, sport 2e journée **16.00** Tennis : Tournoi WTA à Dubai, Emirats Arabes Unis, sport 2e journée **19.30** Football : Eurogoals Flash Les dernières nouvelles de la planète Football.

SPORT



19.45
SNOOKER
« Open du Pays de Galles à Newport, Royaume-Uni »
2e journée
Le snooker est une variante du billard. Il se joue sur une grande table, avec une « bille de choc » (une bille blanche) et des « billes objets » (15 rouges et six couleurs : une jaune, une verte, une marron, une bleue, une rose et une noire). Seule la bille blanche peut être directement frappée par le joueur à l'aide d'une queue, sorte de bâton légèrement conique.

22.50 Rallye
Championnat du monde WRC -Rallye de Norvège Résumé Le Rallye de Norvège constitue la 2e manche du calendrier WRC 2009. Le Rallye de Norvège a fait son entrée en Championnat du Monde des Rallyes FIA lors de la saison 2007 et accueille les équipages sur des épreuves spéciales recouvertes de neige.

0.00 Cyclisme **1.00** Snooker

Détente

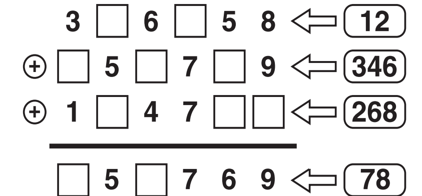
Mots Fléchés

CARAC-TÈRE INCLINÉ	▼	QUI COULE	▼	SENS DE L'AUDITION	▼	SUZETTE PARFOIS / INTRODUIT UNE DATE	▼	ENLÈVEMENTS	▼	IL FAIT LA BOMBE / FRUITS ROUGES	▼	TRÈS OUVERTE / QUI A DES RENTES	▼
ENDUIRE DE TALC	▶					▼		AIGU ET TRANCHANT / ARÇONS	▶	▼		▼	
GROSSE ÉPÉE COURTE		PÉRIODE CHAUDE		GUÈRE ATTENDUE / TARGETTES	▶			▼					
▶		▼		▼		MODÈLE DE TAILLEUR / JURER, GROGNER	▶						MIS EN PISTE
EN TEINTURE / RÈGLE À DESSIN	▶				PERSÉVÈRE / ÉRUCTATION	▶ ▼							▼
▶					▼		CHIENS D'ARRÊT		ATTENTION, APPLICATION / PEAU PERDUE	▶			
DÉBUT D'HYMNE / POUR DÉSIGNER	▶		RÉPARER LES SOULIERS / CENTIARE	▶			▼		▼				
▶		RÉFRÉNÉS / INEXACTE	▶ ▼								EN CHARENTE-MARITIME / REPTILES SAURIENS	▶	
GROS SERPENT	PETIT OISEAU / BASE DE PANIER	▶ ▼								ÔTES LA PEAU	▼	PRÉNOM FÉMININ	
▶	▼		ONT LEUR JETEUR / PIÈGE À OISEAUX	▶					ENJEU / AUTRE NOM DU MULET	▶ ▼		▼	
RAFALE, VENT			▼ ▶	VRAI, EXACT		GRAND VÉHICULE		ELLES ONT DES ENFANTS	▶ ▼				
▶					PERSONNE D'ÂGE MÛR / ARTICLE DÉFINI	▶ ▼							
EXISTE, VIT / ENTRELACER	▶			TRÈS FATIGUÉ	▼ ▶			INTIMIDER, TROUBLER	▶				
▶							CORRECTION	▶					

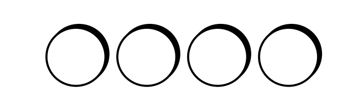
G-H 2007

L'Opération

Les chiffres manquants de cette addition ont été isolés ligne par ligne. Repositionnez-les afin d'obtenir une opération juste. Y parviendrez-vous en moins de 2 minutes ?



L'Inconnu



Trouvez un nombre de quatre chiffres sachant que :
- La somme de tous ses chiffres est égale à 24 et celle de son premier et de son dernier chiffre vaut 13.
- Le produit de ses deux premiers chiffres est égal à 54 et celui de ses deux derniers vaut 20.

7 Différences





Le Mot Secret

Repérez, dans la grille, chacun des termes de la liste et entourez-les ! Les 10 lettres restantes vous permettront de reconstituer un mot répondant à cette définition :
Brûle-parfum.

ACEREE	DEMENTIEL	INDIRECTE	SCIEE
ANTIPODE	DETOURNE	MANSARDE	SEQUENCE
BOURSOUFLE	ERMITE	MEGA	SUBTIL
BOUTIQUE	FEROCE	ORIGINEL	TENDANCE
CEPEE	FILARIOSE	PATELIN	TRACHEITE
CETACE	FLORILEGE	RECORRIGE	VERS
CHASSEUSE	GRILLADE	ROUCOULER	
DECENTRER	HALE	SACRIFIEE	

E	C	O	R	E	F	L	O	R	I	L	E	G	E
E	C	A	M	A	N	S	A	R	D	E	C	U	S
I	B	N	N	I	L	E	T	A	P	N	Q	E	O
F	O	H	E	T	E	T	C	E	R	I	D	N	I
I	U	A	G	U	I	T	C	A	T	G	E	R	R
R	R	L	I	E	Q	P	I	U	S	I	E	U	A
C	S	E	R	E	A	E	O	E	S	R	R	O	L
A	O	I	R	I	G	B	S	D	H	O	E	T	I
S	U	T	O	C	E	T	A	C	E	C	C	E	F
U	F	N	C	S	M	G	R	I	L	L	A	D	E
B	L	E	E	S	U	E	S	S	A	H	C	R	O
T	E	M	R	E	L	U	O	C	U	O	R	L	T
I	E	E	C	N	A	D	N	E	T	I	M	R	E
L	V	D	E	C	E	N	T	R	E	R	T	T	E

Sudoku

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

Facile

		6					2	9
5					1		6	
1		3	6	2				
						6		7
			2		7			3
4	8					9		2
6						5		
8			9	6		2	4	
		9		8		7	3	

Moyen

	3							
			8	2		7	6	5
							9	
	8	1			5			4
		2	6		1	9		
	9	8			4	6		2
	1		5		9	8		
		4	2				1	9

Horoscope

BÉLIER (21/03 - 20/04)
Amour : A cause des aspects tortueux de Saturne, l'amour des célibataires ne sera le plus souvent qu'une passade, les aventures seront sans lendemain, et rien de durable ne verra le jour. Patience ! **Travail :** Voilà Mercure qui revient pour vous accorder à nouveau son soutien musclé. Cela se traduira par un grand bond que vous ferez ce jour dans votre profession. Vos supérieurs et vos collègues seront béats d'admiration. Votre image brillera de tous ses feux.

TAUREAU (21/04 - 20/05)
Amour : Saturne en bonne position dans votre Ciel vous rendra plus raisonnable que dernièrement. Vous chercherez donc, avant tout, à vivre en harmonie avec votre conjoint ou partenaire... et à lui faire oublier les moments difficiles qu'il a vécus récemment. **Travail :** Journée animée sur le plan professionnel. Votre ambition sera en nette hausse. Mais le Soleil et Mars vous obligeront à vous bagarrer pour obtenir ce que vous voulez.

GÉMEAUX (21/05 - 21/06)
Amour : Les choses se passeront très bien sur le plan conjugal si vous n'y mêlez pas des questions financières. En effet, des heurts pourront très bien se produire si vous commettez l'erreur de parler d'argent au lieu de parler d'amour. **Travail :** Dans votre travail, vous devriez tirer parti de votre expérience tout en respectant l'ordre établi. Un changement radical n'est pas conseillé en ce moment. Faites preuve de psychologie et de tact.

CANCER (22/06 - 22/07)
Amour : Avec la visite de la bonne planète Vénus, votre vie conjugale ne devrait pas être triste ! Tous ceux dont le couple est harmonieux, vont avoir droit à un océan de tendresse et de sensualité. **Travail :** Votre vie professionnelle ne se présentera pas trop mal. Le court terme ne vous intéressera pas. Vous élaborerez de vastes projets et vous prendrez d'importantes décisions susceptibles de modifier votre avenir. Mais il ne faudra pas vous attendre à des victoires faciles.

LION (23/07 - 22/08)
Amour : Vénus, la déesse de l'amour, vous promet une journée très heureuse sur le plan conjugal. Vos relations avec votre conjoint ou partenaire seront empreintes d'une remarquable complicité et, pour nombre d'entre vous, d'un net réveil de la sensualité. **Travail :** Tout ira bien pour vous dans le domaine professionnel. Des occasions inespérées se présenteront, vous permettant de consolider votre situation ou de donner plus d'envergure à votre position.

VIERGE (23/08 - 22/09)
Amour : L'entente avec la personne qui partage votre vie demeurera excellente. Certes, vos ébats amoureux seront un brin moins éblouissants que dernièrement. En revanche, vous renforcerez vos liens de complicité. **Travail :** Le pronostic astral ne semble guère favorable à une trop grande ambition. Il serait bon de différer ce gigantesque projet. Pour le moment, poursuivez tranquillement votre petit bonhomme de chemin.

BALANCE (23/09 - 22/10)
Amour : Votre secteur couple sera bien influencé par les planètes. Au programme, donc, des moments faciles à vivre à deux, même si Uranus suscite chez vous des questionnements, voire des envies de changement, peut-être en rapport avec des évolutions professionnelles. **Travail :** Avec Jupiter dans votre manche, vous ne pourrez pas rater votre coup. Si vous avez un projet en vue, dépêchez-vous de le défendre auprès des personnes que cela pourrait intéresser.

SCORPION (23/10 - 21/11)
Amour : Natif marié, vous bénéficierez de la bienveillance de Vénus. Tous ceux d'entre vous qui ont vu leur couple trembler sur ses bases dernièrement vont pouvoir retrouver une authentique complicité avec leur conjoint ou partenaire. **Travail :** Vous allez avoir l'occasion de mieux organiser vos activités et de mettre en place les structures qui vous permettront de gagner du temps et de l'argent. Plus vous agirez en liaison avec les autres, plus vous augmenterez vos chances de réussite,

SAGITTAIRE (22/11 - 20/12)
Amour : Conseil de Saturne à tous les natifs du signe : ne vous montrez pas trop susceptibles avec l'être cher. Tâchez de garder des rapports harmonieux, même si l'autre est trop occupé par ses obligations. **Travail :** Vous serez dans une phase solaire qui favorise l'action constructive, surtout si vous êtes du premier décan. Cette journée pourrait même marquer pour certains d'entre vous l'apogée d'une carrière ou d'un projet.

CAPRICORNE (21/12 - 19/01)
Amour : Vénus en aspect harmonique rendra les célibataires très attractifs et, du même coup, facilitera leurs conquêtes. L'une d'entre elles pourrait prendre un tour plus sérieux et vous conduire à renoncer à votre sacro-sainte indépendance pour envisager l'avenir à deux. **Travail :** Vous aurez l'art de susciter l'admiration de votre entourage professionnel, par votre façon de communiquer votre enthousiasme et votre ardeur au travail.

VERSEAU (20/01 - 18/02)
Amour : Pas terrible, la vie de couple, en ce moment ! La faute à qui ? Vous aurez tendance à vous renfermer sur vous-même, ce qui peut déstabiliser votre conjoint et engendrer une certaine confusion dans vos rapports. **Travail :** Vous devrez aujourd'hui établir un équilibre entre souplesse et ingéniosité. Vos activités professionnelles pourraient bénéficier d'une journée de chance appréciable, à la condition de faire tout ce qui est nécessaire.

POISSONS (19/02 - 20/03)
Amour : Vu cet aspect de Mercure, vos relations avec votre conjoint seront plutôt délicates. Vous serez en pleine forme, mais la communication avec votre partenaire sera un peu difficile. Il faudra parfois faire un effort pour maintenir le dialogue. **Travail :** Les influx astraux vous donneront une extraordinaire détermination dans le travail. Vous saurez relever tous les défis, transformer les défaites en victoires.

HAGAR DUNOR le Viking

DANS LES MOMENTS IMPORTANTS, VOUS SAVEZ CE QUI DÉFINIT LE MIEUX LE CHEF DE FAMILLE ?
KA-BOOM !
C'EST VERS LUI QUE TOUT LE MONDE SE TOURNE EN CAS D'ORAGE !

PLUME D'ŒUF

LA GROSSE GRENOUILLE VA T'ATTRAPER !
COA COA
ARRÊTE-ÇA, QUART DE PLUME !
WHAP !
TU L'AS CHERCHÉ !
J'COMPRENDS PAS POURQUOI ON DIT QUE C'EST AMUSANT DE POURCHASSER LES FILLES !

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT :
I. Apache contemporain. **II.** Soumise. **III.** Négation ou nickel. Refus de miss. Un petit maître. **IV.** Préfixe multiplicateur. Les faire marcher est courant. **V.** Modèles légaux. Une question... quand on est perdu. **VI.** Corbeille à œufs. Cube à jouer. Chaussée au centre. **VII.** Bien mordue. **VIII.** Avoir l'affaire en main. Contracté comme de l'or. **IX.** Pas loin de la côte. On y produit du sel. **X.** Malédiction.

VERTICALEMENT :
1. Capitale : Podgorica. **2.** Ou pinacée. **3.** Chemin de halage. Piège routier. **4.** Ultime. Plateau volcanique. **5.** Volcan du Japon. Un sens. **6.** En Côte-d'Or. Prend l'air dans sa chambre. Degré d'air. **7.** Aide à passer. Glissière de sécurité. **8.** Héros de Virgile. Point disséminé. **9.** On le chante d'une autre manière. Avantageusement pourvu. Ça peut ajouter. **10.** Rend son humidité. Fétide, c'est une résine.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III			■			■			■	
IV					■					
V								■		
VI				■			■			
VII										■
VIII						■			■	
IX			■							
X		■								

G-H 2008

LOTO — LUNDI 16 FÉVRIER 2009
16 21 23 29 46 — 4
5 BONS NUMÉROS + N° Chance : Aucun gagnant.
5 BONS NUMÉROS : Aucun gagnant.
4 BONS NUMÉROS : 308 — 1 921,20 €
3 BONS NUMÉROS : 14 420 — 11,30 €
2 BONS NUMÉROS : 212 839 — 5,40 €
Joker : 0 643 422
3 000 000 €
SMS+ 61 113
www.francaisedesjeux.com
FRANÇAISE DES JEUX

KENO — LUNDI 16 FÉVRIER 2009
9 11 21 22 23 28 31 40 44 46 49 50 55 58 59 60 61 62 65 69
2 5 9 14 18 23 24 27 36 37 41 42 45 46 47 53 58 62 64 68

Solutions

Mots Fléchés



Mots Croisés

M	A	L	F	A	I	T	E	U	R
O	B	E	I	S	S	A	N	T	E
N	I	■	N	O	■	M	E	■	S
T	E	R	A	■	P	I	E	D	S
E	T	A	L	O	N	S	■	O	U
N	I	D	■	D	E	■	R	U	E
E	N	A	M	O	U	R	E	E	■
G	E	R	E	R	■	A	U	■	A
R	E	■	S	A	L	I	N	E	S
O	■	F	A	T	A	L	I	T	E

Sudoku



Facile

7	4	6	5	3	8	1	2	9
5	2	8	7	9	1	3	6	4
1	9	3	6	2	4	8	7	5
3	5	2	8	4	9	6	1	7
9	6	1	2	5	7	4	8	3
4	8	7	3	1	6	9	5	2
6	3	4	1	7	2	5	9	8
8	7	5	9	6	3	2	4	1
2	1	9	4	8	5	7	3	6

Moyen

8	3	6	9	5	7	4	2	1
1	4	9	8	2	3	7	6	5
7	2	5	1	4	6	3	9	8
9	7	3	4	8	2	1	5	6
6	8	1	7	9	5	2	3	4
4	5	2	6	3	1	9	8	7
5	9	8	3	1	4	6	7	2
2	1	7	5	6	9	8	4	3
3	6	4	2	7	8	5	1	9

Le Mot Secret

Cassolette

L'Opération

316258
⊕ 356749
⊕ 184762
857769

L'Inconnu

9654

7 Différences

1- Le feu arrière est moins haut
2- On ne voit plus les dossiers de la sacoche noire
3- Le poteau ne dépasse plus au dessus du panneau
4- La cravate pend sous la main
5- Un autre galet sous la panneau
6- Le chapeau a un large ruban
7- Un nouvel oiseau dans le ciel

FEUILLETON 17/02

Annie Degroote — Un Palais dans les dunes — roman

Ces difficultés-là se surmontaient : des Anglais avaient épousé des Françaises durant la guerre et s'étaient installés sur la Côte d'Opale. L'obstacle de la condition sociale, lui, était quasiment infranchissable. Elle n'était rien, une pauvre petite chose, même pas jolie comme Adeline.
« Allons, j'ai une chance inouïe et j'en réclame encore plus. C'est honteux ! »
En cette année 1927, elle prenait de l'assurance, grâce à lui, à sa gentillesse, à ses prévenances. Elle osait être ellemême. Il ne s'offusquait pas de sa spontanéité à son égard, ni de son rire en cascade, parfois trop aigu. Il semblait même apprécier. A la sortie du golf, ils faisaient un bout de route ensemble, quand il ne la raccompagnait pas sur son cheval, jusqu'au pont d'Etaples.
Sur le chemin, il lui apprenait des mots d'anglais. A la première leçon, surpris, il la vit sortir un carnet et un crayon. S'imaginait-il qu'elle était illettrée ? Il se reprocha cette pensée. Les enfants de pêcheurs avaient droit eux aussi à l'école. Encore plus étonné, il aperçut des listes de noms déjà annotés, en français.
Elle répondit à son interrogation muette :
— Ce sont les villas de Paris-Plage. Je m'amuse à les consigner sur mon petit carnet.
— Par exemple ? demanda-t-il, intrigué.
— Par exemple : « Le Roi d'Ys », « Cyrano », « L'Espérance », « Joyeuse »… Tiens, à côté de « La Fourmi » il y a « La Cigale », vous le saviez ? Et celles-ci : « La Bourrasque », « Le Calme », « Brise folle », ou encore « L'Ouragan »…
Elle le regarda, oublia sa dentition et éclata d'un rire bruyant :
— Il y en a pour tous les temps !
Elle se maudit en son for intérieur pour ce rire, qu'elle découvrait elle-même, grâce à lui : « Une vraie crécelle, comment ne s'est-il pas encore enfui… Cendrillon n'a jamais poussé d'horribles gloussements. »
Venant de sa petite Laurette, lui les estimait adorables, et tellement enfantins…
— «Les Iris en forêt », avec sa jolie véranda, reprit-elle précipitamment, « Les Naïades », « Les Lucioles », « Rose de Mai », ou « Rose de Noël »… N'est-ce pas joli ?… Oh, ditesmoi, que signifie « Mad Cap » ?
— « Tête folle ».
Il sourit. La dévisagea. Songea que ce surnom lui convenait. Elle se méprit, se troubla et poursuivit, en baissant la tête sur son carnet :
— Je suis toujours à l'affût, lorsque je viens au Touquet-Paris-Plage. Chaque année, il en pousse de nouvelles, que je découvre dans les dunes, la forêt ou la ville. De vraies maisons de poupée… Si blanches et propres. Ce n'est pas comme chez nous ; ici, rien ne traîne, aucun déchet, aucune épluchure. La plupart sont ouvertes pendant trois mois. Au premier jour d'octobre, à la rentrée, il n'y a plus personne.
— Trois mois que ces heureux nantis viennent passer avec leur personnel et parfois leur piano…
— Selon le nom, j'imagine la vie, à l'intérieur… Certaines sont mystérieuses, d'autres amusantes, d'autres… magnifiques ! dit-elle, se souvenant du mot de sa sœur.

(A suivre)

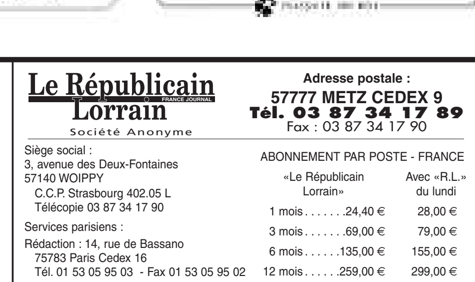
- 31 -

Le Républicain Lorrain — France Journal — Société Anonyme
Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90
Siège social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPPY
C.C.P. Strasbourg 402.05 L
Télécopie 03 87 34 17 90
Services parisiens :
Rédaction : 14, rue de Bassano 75783 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 05 95 03 - Fax 01 53 05 95 02
Publicité : Quotidiens associés 124, rue Danton 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 34 97 27

ABONNEMENT PAR POSTE - FRANCE

	«Le Républicain Lorrain»	Avec «R.L.» du lundi
1 mois	24,40 €	28,00 €
3 mois	69,00 €	79,00 €
6 mois	135,00 €	155,00 €
12 mois	259,00 €	299,00 €

Les abonnements sont mis en service dès réception du règlement.
Directeur général Directeur de la Publication : Pierre Wicker
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. parit. : 0410 C 86338



L'Aventure Michelin : il était une fois le Bibendum

*C'est en Auvergne, à Cataroux, que L'Aventure Michelin ouvrira ses portes le 31 mars pour retracer la saga du Bibendum, du pneu radial et des innombrables innovations qui ont fait la réputation mondiale de l'entreprise. Même s'il se défend d'être un musée, cet espace de 2 000 m² fera le bonheur des amateurs d'histoire automobile. Sur réservation, ils y découvriront les multiples facettes de cette marque de pneumatiques qui s'est aussi intéressée au rail, à l'aviation et, bien sûr, à la gastronomie. Entrée plein tarif : **8 €**.*

Site : www.laventuremichelin.com

Citroën DS Inside : retour vers le futur

Faire du neuf avec du vieux : la stratégie est aussi valable pour l'automobile. La DS Inside évoque ainsi le nom de la mythique DS de papa pour attirer l'attention et affirmer les prétentions de Citroën. Le premier objectif est réussi ! Mais le coup marketing suffira-t-il à relancer une automobile de prestige à la française ? Car c'est bien ce que vise la marque avec cette DS, comme « Different Spirit », préfigurant une version élitiste de la future C3. À découvrir en mars, lors du Salon de Genève.

Site : www.dsinside.citroen.com/fr

Create my Triumph : configurateur en ligne

Les motards sont invités à concevoir la Triumph de leurs rêves en quelques clics sur internet. Sur le site de la marque, « Create My Triumph » est un nouveau configurateur leur permettant d'opter pour un modèle, puis de choisir couleur et accessoires pour en obtenir une vision définitive. Au cours de l'opération une fenêtre indique l'évolution du tarif et mémorise les références qui pourront être présentées au revendeur lorsqu'il faudra passer aux choses sérieuses et acquérir son bolide.

Site : www.triumph.co.uk/france

Honda S2000 : baroud d'honneur

En 10 ans, 110 000 amateurs de conduite sportive à travers le monde se sont laissé séduire par les hurlements du roadster S2000. Mais à l'occasion du Salon de Genève, Honda en présentera une version Ultimate Edition pour annoncer la fin du modèle. L'histoire de l'automobile se souviendra de sa ligne indémodable, mais surtout de son prodigieux moteur atmosphérique 2.0 VTEC capable de sortir la bagatelle de 240 ch à 8 500 tr/min, soit 120 ch par litre de cylindrée : un record absolu de rendement !

Site : www.salon-auto.ch



Les finitions intérieures et le design extérieur de la nouvelle Colt évoquent le dynamisme. Un esprit qui devrait réussir à cette citadine dont le segment est le seul capable d'affronter la crise.

Mitsubishi dégaine sa nouvelle Colt

Après la Lancer, la Colt est la seconde offensive de Mitsubishi en 2009.

Lancée en 1962, la Colt 600 fut la première représentante d'une lignée de citadines déclinées jusqu'en 1966. Mais dans les années 80 et 90, son nom fut adopté sur différents marchés par un autre modèle, la Mirage. C'est en 2003 que la petite Japonaise fut ressuscitée sur la base de la Smart Forfour. Moins discret, son millésime 2009 se modernise en s'inspirant du style racé de la nouvelle Mitsubishi Lancer.

Des lignes tendues

Compacte et dédiée à la circulation urbaine, la Colt arbore un style de coupé monocorps dans sa version trois portes et adopte un côté minispace en cinq portes. Sa calandre dite « Jet-Fighter » lui confère une touche d'agressivité. Cette face très inclinée vers la route lui permet d'accueillir un vaste pare-brise, sans avoir à prendre de la hauteur. L'arrière, quant à lui, est abrupt. La Colt maximise ainsi son habitabilité. Son caractère tranchant se retrouve dans son habitacle, des lignes vives du tableau de bord aux couleurs pétillantes de la sellerie. Le conducteur est à l'aise derrière son volant, surtout en milieu urbain où sa position lui permet d'appréhender sereinement l'environnement. Bien que fonctionnel, cet habitacle pèche toutefois par des sièges au confort spartiate : un paramètre à considérer avant de prendre la route.

Sans diesel

Une motorisation diesel existait sur la livrée précédente, mais cette Colt 2009 ne jure que par l'essence. La masse du véhicule ne dépassant pas la tonne, même sa verion d'entrée de gamme affichée à 10 190 € pour un bloc 1.1 de 75 ch s'avère raisonnable. On ne lui demandera cependant pas de miracles sur autoroute. À grande vitesse, il faut effectivement monter dans les tours pour avoir de la puissance. Les suspensions du modèle ont été revues par rapport à sa version 2003, tout comme l'insonorisation qui rendait sa conduite éprouvante au-delà des 100 km/h. Côté sécurité, la carrosserie de la nouvelle Colt a été élaborée autour du système Rise à haute capacité d'absorption d'énergie. Elle offre également deux airbags frontaux en série, ainsi que l'ABS avec répartiteur de freinage. Et pour la sécurité des plus petits, des fixations Isofix adaptées aux sièges enfant sont prévues à l'arrière. Colt 3 portes 1.1 : **10 190 €**

⊕ Le look dynamique, l'habitabilité en progrès.

⊖ La consommation élevée des moteurs essence.

Le partage du transport

En attendant des solutions technologiques, le covoiturage apparaît comme une réponse idéale à la vie chère et aux problèmes environnementaux. Ce partage des véhicules privés est aujourd'hui simplifié par internet. Une annonce sur les vitres d'une voiture peut amener de bons résultats. Mais que vous soyez conducteur ou passager, des sites comme Covoiturage.fr vous permettent de vous faire connaître plus largement. Vous pouvez y créer un profil pour indiquer les trajets que vous souhaitez parcourir. Vous pourrez alors choisir vos compagnons de route selon leur profil : fumeur, bavard, chargé de bagages, etc. C'est aussi l'esprit tranquille que vous les rencontrerez, grâce aux avis des autres utilisateurs sur leur comportement. Pour réduire vos frais de transport, n'hésitez pas à vous tourner vers cette solution économique, écologique, mais aussi tellement conviviale.

Hyundai i20 : des ambitions européennes

Révélée lors du Mondial de l'automobile 2008, la i20 confirme les progrès de Hyundai dont elle sera le fer de lance sur notre marché. Au menu de cette nouveauté : des lignes tendance et une qualité élevée.

Elle est révolue l'époque des Coréennes insipides, ne comptant que sur leur tarif pour attirer le chaland. Le pays du matin calme se distingue désormais par des modèles toujours bon marché, mais aussi plaisants. Dernière recrue en date de l'armada Hyundai, la i20 est bien décidée à poursuivre l'offensive. Elle remplace une vieillissante Getz, mal armée face à la dernière génération de citadines polyvalentes. Mais elle devra tout de même ferrailler dur pour faire sa place sur ce segment très concurrentiel.

Du passé faisons table rase

La i20 fait de son look un atout primordial. Elle ne dissimule aucunement sa volonté de « s'européaniser », et cela passe d'abord par l'apparence, confiée au centre de design Hyundai de Russelsheim, en Allemagne. De trois quarts-avant et de profil, sa ressemblance avec la dernière génération d'Opel Corsa cinq portes est frappante. La i20 est donc moderne, mais pour l'originalité, il faudra donc repasser. À l'intérieur aussi, Hyundai a réalisé un vrai bond en avant. L'atmosphère « cheap » a disparu au profit de matériaux beaucoup plus flatteurs. Même s'ils sont toujours un peu durs pour l'épiderme européen, accoutumé à plus de grain, les plastiques de l'i20 sont agréables à l'œil. Leur assemblage ne souffre d'aucun reproche. Sans l'indice du logo au centre du volant, on croirait volontiers avoir pris place dans une citadine japonaise dernier cri. La i20 profite de l'augmentation de son gabarit par rapport à la Getz – s'alignant là aussi sur la vingtaine de centimètres gagnée par l'actuelle génération d'Européennes par rapport à la précédente – pour offrir une habitabilité dans la moyenne.

Très européenne dans son style, sa qualité perçue et ses prestations routières, la i20 a des atouts pour émerger sur le marché. Reste à mener le combat de l'image de marque, loin d'être gagné d'avance malgré les progrès de Hyundai.

Bonne pour le service

Sur la route, les premières impressions se confirment : le comportement est efficace et la voiture agréable à mener. Le compromis confort/tenue de route est bien supérieur à celui de la Getz, sans toutefois atteindre le niveau des références françaises. Un peu bruyant, son moteur 1.4 CRDi remplit son office. À défaut d'être un foudre de guerre, il produit ses 75 chevaux dans le respect de l'environnement. Avec une consommation de 4,4 l/100 km et des émissions de CO_2 contenues à 116 g/km, la i20 donne accès à un bonus écologique de 700 €. Et la i20 « Blue » entrevue au Mondial de l'automobile fera encore mieux. Cette dernière, basée sur le 1.4 CRDi 90 ch, recevra des modifications (boîte manuelle à six rapports, aérodynamisme revu, système ISG Start-Stop) qui lui permettront de revendiquer 3,75 l/100km pour des émissions de 99 g/km, soit un bonus de 1 000 € à l'achat.

Caractéristiques – Hyundai i20 1.4 CRDi 75 ch

- **Moteur :** 4 cylindres diesel
- **Puissance :** 75 ch
- **Coffre :** 275 litres
- **Consommation moyenne :** 4,4 l/100 km
- **Émissions de CO_2 :** 116 g/km
- **Bonus écologique :** 700 €

Avantages et inconvénients

⊕ Un style moderne, une bonne qualité globale, une habitabilité confortable.
⊖ Des tarifs moins percutants que le reste de la gamme Hyundai.

POUR ELLE : la connexion Ipod.
POUR LUI : l'excellent maintien des sièges.

Gamme 2009

- **Hyundai i20 1.2 78 ch : à partir de 12 190 €**
- **Hyundai i20 1.4 CRDi 75 ch : à partir de 14 990 €**
- **Hyundai i20 1.4 CRDi 90 ch : estimée à 16 990 €**

À mettre entre toutes les mains

Il n'est pas indispensable d'afficher des performances démoniaques pour séduire le motard. Kawasaki le démontre avec ce nouveau millésime de l'ER-6n : un roadster 650 cm³ simple, vivant et abordable.

Si la marque Kawasaki prêche toujours le culte de la performance avec ses modèles sportifs, elle n'en délaisse pas moins les motos accessibles. En 2005, la sortie de sa ER-6n avait rencontré le succès. Ce roadster aux lignes originales avait séduit par son prix et son caractère sympathique. Avec elle, plaisir et raison riment aux commandes d'un même guidon. Sans bouleverser la recette originelle, Kawasaki en propose une mise à jour, corrigeant des défauts de jeunesse et affinant ses qualités.

La même… en mieux

Proposée à **6 099 €**, la Kawasaki ER-6n croise le fer avec d'autres roadsters sages comme la célèbre Suzuki 650 Bandit, la Honda CBF 600 ou la nouvelle Yamaha XJ6. En quête de séduction, l'ER-6n s'est offert pour 2009 une petite séance de chirurgie esthétique. Elle affiche ainsi une section frontale plus racée, marquée par un phare à double optique superposée, mais aussi quelques retouches sur les écopes latérales, un feu arrière à LED, une selle affinée, ainsi qu'un nouveau tableau de bord. Une refonte en douceur donc, principalement basée sur l'esthétique et une finition en hausse, puisque le châssis et le moteur, eux, ne bougent pas. Au guidon, malgré le nouveau tableau de bord très design, mais guère lisible, les changements sont peu palpables. L'ER-6n reste une ER-6n. On s'y trouve très vite à l'aise. Le gabarit de cette moto est en effet des plus raisonnables, tout comme son poids et sa hauteur de selle (785 mm). Des atouts qui ont fait son succès auprès des débutants, mais aussi auprès de la gent féminine, soit près du quart des acheteurs de la Kawasaki en Europe !

Un roadster tout en douceur

L'ER-6n revendique un côté joueur grâce à une partie-cycle agile qui enchaîne les virages avec bonheur. Les performances délivrées par son moteur bicylindre vertical 650 cm³ de 72 ch sont toutefois parfaitement domptables. Ses suspensions au réglage retravaillé restent assez basiques et montrent leurs limites lorsqu'on hausse le ton. Mais en ville, la Kawasaki s'apprécie pour sa vivacité, bien qu'elle aurait pu offrir un freinage plus mordant sur l'avant. Sans révolutionner le genre, Kawasaki signe donc ici une moto sympathique, vivante et abordable : des atouts qui comptent en période de crise…

Le Chiffre

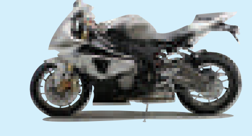
10

Constitué à 10 % de bioéthanol et à 90 % de super sans plomb 95, le SP95-E10 va officiellement apparaître dans les stations-service le 1er avril. À quelques exceptions près, la quasi-totalité des véhicules essence mis en circulation à partir de 2000 pourront utiliser ce biocarburant. Les carburants actuels, SP95 et SP98, seront toutefois maintenus à la pompe.

La créativité du lion

Jusqu'au au 16 avril, Peugeot propose aux visiteurs des Champs-Élysées de découvrir sa vision du futur au Peugeot Avenue Paris. Le constructeur y exprime ses rêves, sa passion et sa créativité à travers des engins comme le Vroomster, le Monster ou le Flux. Des concept-cars et des innovations insolites exposés autour des concrètes 308 CC et 308 HYbrid.

Version homologuée



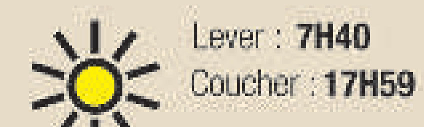
*Les caractéristiques de la BMW S 1000 RR, version route, n'auront rien à envier aux références japonaises du genre. La première superbike signée par le constructeur allemand sera animée par un 4-cylindres en ligne de 999 cm³ et dotée en série de technologies issues de la compétition comme un contrôleur de traction. Déjà en cours de production, elle est annoncée outre-Rhin à **15 150 €**.*

PTS 2009



*Pour sa 11e édition, le Paris Tuning Show devient le Salon de la personnalisation, de la technologie et des sports mécaniques (PTS). Du 19 au 22 février, cet événement coloré met en scène de nombreuses démonstrations auto, moto et kart sur le Parc d'expositions Paris-Le Bourget. Renault sera notamment présent avec une version très tape-à-l'œil de sa Twingo. Entrée : **13 €***
Site : www.salon-pts.com

Mardi 17 février 2009
48e jour de l'année
Saint-Alexis



Lever : **7H40**
Coucher : **17H59**



Lever : **2H47**
Coucher : **10H35**
Décroissante



Dicton du jour :
"fleur de février, ne va pas au panier."

23 degrés: température mesurée à Grenoble à la mi-février 1998 !

Prévision des précipitations

Nul · Faible · Modéré · Fort
Avec risque orageux · ★ neige

Aujourd'hui 6h 12h 18h — Demain 0h 6h

Metz, Thionville, Longwy, Luxembourg, Sarreguemines, Forbach, Sarrebourg, Nancy, Saint-Avold

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé

Négatif · Neutre · Positif

Pollens
Refroidissements
Rhumatismes
Asthme
Migraines
Troubles du sommeil

Rétrospective 2007-2009

Comparatif des températures maximales à Metz

2007 · 2008 · 2009

20° · 15° · 10° · 5° · 0°

7 · 8 · 9 · 10 · 11 · 12 · 13 · 14 · 15 · 16

Aujourd'hui
Humide et plus doux

Le dégel se confirme, même s'il est lent et passager. La neige se cantonnera aux régions montagneuses (à partir de 500 à 700m d'altitude). Les pluies seront fréquentes jusqu'en fin d'après-midi, puis l'air plus froid en provenance d'Allemagne reprendra le dessus en soirée. Quelques flocons pourraient temporairement réapparaître.

Arlon 4° 5° · Luxembourg 5° 5° / 5 6 · Longwy 6° 7° · Thionville 2° 7° · Sarrebruck 2° 7° · Verdun · Metz 5° 6° · Sarreguemines 2° 7° · Bar-le-duc 5° 7° · Sarrebourg 5° 6° · Strasbourg 3° 5° · Nancy 5° 6° · Toul · Epinal 3° 6° · Colmar 2° 4° / 2° 5° · Gérardmer · Mulhouse 2° 5°

Beau temps · Couvert · Neige · Brumes, brouillard · Variable, averses · Forte pluie · En partie ensoleillé · Orageux · Direction + force du vent

Infos neige

Vosges	
1200 m	125 cm
1000 m	110 cm
700 m	15 cm

Jura	
1200 m	120 cm
1000 m	80 cm
700 m	10 cm

Alpes du Nord	
3000 m	300 cm
2000 m	195 cm
1000 m	70 cm

France

meteonews www.meteonews.fr

Lille 7° 8 · Paris 6° 9° · Brest 6° 8° · Nantes 4° 9° · Besançon 2° 6 · Bordeaux 2 10° · Lyon 2° 7° · Biarritz · Toulouse 0° 10° · Marseille 1° 12° · Nice 5° 13° · Perpignan 2 14° · Bastia · Ajaccio 3° 12° / 2° 13°

Votre météorologue en direct au 0899 700 713 7/7 de 8h30 à 18h
1,34 € par appel +0,34 € la minute

Mercredi
Sec et froid

L'air froid se sera de nouveau imposé avec de fortes gelées sur l'est de la région et quelques éclaircies.

Jeudi
Plus humide

Ce sera probablement le retour d'un temps plus humide et un peu moins froid avec de la neige fondue.

Vendredi
Même temps

La région restera concernée par quelques précipitations (pluie ou neige fondue).

Villerupt : mari cogneur en prison

> En page 3

MMN

Le journal
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN
de Meurthe-et-Moselle

Mardi 17 Février 2009

www.republicain-lorrain.fr

Le futsal fait le plein



Photo Etienne JAMINET

Les finales départementales de futsal se sont déroulées ce week-end à Longwy. Seize équipes ont disputé vingt-six rencontres, toutes catégories confondues. Le Pays-Haut s'est mis en valeur avec les victoires du CSO Villerupt (15 ans) et de la JS Thil (13 ans).

> En page 11

> JARNY

Sus aux tags sans forcer



La guerre aux tags est déclarée du côté de Jarny. La municipalité vient d'investir 9 000 € dans une machine capable d'effacer les graffitis indésirables en quelques gestes.

> En page 10

> LONGLAVILLE

Plan social chez Sipag



Photo Etienne JAMINET

Mauvaise nouvelle, hier du côté de la société Sipag, basée à Longlaville. Un plan social a été annoncé. Il prévoit la suppression de neuf emplois sur les 33 que compte cette société spécialisée dans les rayonnages métalliques.

> En page 3

> PAYS-HAUT

Après-mines : prévenir pour agir



Les plans de prévention devront permettre au Pays-Haut de tourner la page des affaissements (ici, à Auboué).

Photo Jacques KERAMBRUN

Plusieurs enquêtes publiques sur les projets d'élaboration de quatre plans de prévention des risques miniers sont lancées dans le Pays-Haut jusqu'au mois d'avril. Appliqués de manière anticipée il y a plus de 3 ans, ces PPRM qui concernent les bassins de Joudreville-Landres, Briey-Jœuf-Homécourt, Trieux-Tucquegnieux et Crusnes-Errouville-Tiercelet, reprennent désormais la procédure administrative habituelle.

> En page 2

> LONGWY

Un lieu pour les cultures urbaines



> En page 4

> VILLERUPT

Le Boxing-club compte sur les jeunes

> En page 6

> PIENNES

La commune prépare son siècle

> En page 7

> BRIEY

Parfum de révolte à l'IME

> En page 8

> JŒUF

Un docteur au grand cœur



> En page 9

CINÉMAS



« Cœur d'encre », à l'affiche cette semaine.

Conflans-en-Jarnisy

Jean-Vilar

Cœur d'encre : 17h30 ; *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 20h30.

Jarny

Gérard-Philipe

Volt, star malgré lui : 14h30 et 17h ; *Twilight* : 20h30.

Jœuf

Casino

Ciné Regards : *Frozen River (Rivière gelée)* : 21 h.

Longwy

Utopolis

De l'autre côté du lit : 20h ; *Ce que pensent les hommes* : 17h, 22h30 ; *La légende de Despereaux* : 14h, 17h ; *Le séminaire : Caméra Café* : 14h, 20h, 22h30 ; *Lol (Laughing out loud)* : 14h, 17h, 20h ; *L'Etrange Histoire de Benjamin Button* : 14h, 17h, 20h ; *Meilleures ennemies* : 14h, 20h ; *Ricky* : 14h, 17h, 20h ; *Sept vies* : 22h30 ; *Twilight - 1er chapitre Fascination* : 20h, 22h30 ; *vendredi 13* : 17h, 22h30 ; *Volt star malgré lui* : 14h, 17h ; *Walkyrie* : 22h30.

Nancy

Caméo - St Sébastien

Doute : 13h40, 15h45, 17h50, 22h15 ; *Picnic* : 18h ; *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 14h10, 17h45, 20h55 ; *Gran Torino* : 20h10 ; *Elève libre* : 19h40 ; *Espion(s)* : 13h35, 21h40 ; *Che, 2e partie : Guerilla* : 15h35 ; *L'autre* : 13h40, 17h50, 19h45 ; *Les noces rebelles* : 15h35, 21h40.

Caméo - Commanderie

Slumdog millionaire : 13h45, 17h30, 19h50, 22h05 ; *Of time and the city* : 16h ; *Ricky* : 15h10, 16h55, 18h40, 20h30 ; *Brendan et le secret de Kells* : 13h40, 15h55 ; *Le bal des actrices* : 13h55, 15h55, 20h10 ; *Morse* : 17h55, 21h40 ; *Walkyrie* : 22h10 ; *Eden à l'Ouest* : 13h50, 17h25, 19h35, 22h15.

Amnéville

Gaumont

Ce que pensent les hommes : 14h05, 16h45, 19h45, 22h20 ; *Le séminaire Caméra Café* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20 ; *Meilleures ennemies* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20 ; *Ricky* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20 ; *vendredi 13* (int. -12 ans) : 20h, 22h20 ; *La légende de Despereaux* : 14h15, 16h45 ; *Volt, star malgré lui* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20 ; *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 14h, 17h15, 20h30 ; *LOL (Laughing out loud)* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20 ; *Twilight chapître 1 : Fascination* : 14h10, 16h45, 19h45, 22h20 ; *Les noces rebelles* : 14h10, 16h45 ; *Sept vies* : 19h45, 22h20 ; *Walkyrie* : 14h15, 16h45, 19h45, 22h20 ; *De l'autre côté du lit* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.

Imax

Alien adventure : 14h, 17h ; *Fly me to the moon* : 15h, 18h ; *Wild safari* : 16h.

Metz

Kinépolis

Ce que pensent les hommes : 13h45, 16h45, 19h45, 22h30 ; *Cœur d'encre* : 22h30 ; *De l'autre côté du lit* : 13h45, 16h, 18h, 20h15 ; *La légende de Despereaux* : 13h45, 16h, 18h, 20h15 ; *Le séminaire* : 14h15, 17h15, 20h15, 22h30 ; *Les grands frères* : 22h30 ; *Les noces rebelles* : 22h30 ; *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 13h45, 17h, 20h15, 21h ; *LOL. (Laughing out loud)* : 14h15, 17h15, 20h15, 22h30 ; *Meilleures ennemies* : 14h15, 17h15, 20h15 ; *Ricky* : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30 ; *Sept vies* : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15 ; *Twilight chapître 1 : Fascination* : 13h45, 16h45, 19h45 ; *vendredi 13* (int. -12 ans) : 22h30 ; *Volt, star malgré lui* : 14h15, 16h45 ; *Volt, star malgré lui* (3D) : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30 ; *Walkyrie* : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15 ; *Yes man* : 14h15, 17h15, 20h15, 22h30.

Palace

Twilight chapître 1 : Fascination : 15h50, 22h15 ; *Ce que pensent les hommes* : 13h40, 16h05, 19h40, 22h05 ; *Walkyrie* : 21h40 ; *Le séminaire* : 13h35, 18h30, 20h20, 22h10 ; *Volt, star malgré lui* : 13h45, 15h40, 17h35 ; *La légende de Despereaux* : 14h, 15h50, 17h40 ; *Meilleures ennemies* : 15h55, 19h40, 21h40 ; *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 14h10, 17h30, 20h40 ; *LOL (Laughing out loud)* : 15h25, 17h30, 19h35, 22h15 ; *Lost bastardos* (VO) : 17h55 ; *Yes man* : 13h50 ; *Eden à l'Ouest* : 13h45, 18h05, 20h10.
- Avant-première : *Gran Torino* : 20h.

Caméo - Ariel

Doute (VO) : 13h50, 17h50, 19h50, 21h50 ; *Les noces rebelles* (VO) : 17h40 ; *L'autre* : 15h50, 19h55 ; *Brendan et le secret de Kells* : 13h40, 15h55 ; *Slumdog millionaire* (VO) : 17h30, 19h50 ; *Le petit fugitif* : 15h10 ; *Ricky* : 13h45, 18h25, 20h15, 22h.
- *Espion(s)* : 13h55, 16h40, 22h05.
- *Le bal des actrices* : 15h35, 21h50.

Thionville

Kinepolis

Ce que pensent les hommes : 13h45, 16h45, 19h45, 22h30 ; *De l'autre côté du lit* : 14h15, 19h45, 22h15 ; *La légende des despereaux* : 13h45, 16h, 18h05 ; *Le seminaire* : 13h45, 16h, 18h05, 20h15, 22h30 ; *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 13h45, 17h, 20h15 ; *Lol - Laughing out loud* : 14h15, 16h45, 20h15, 22h30 ; *Meilleures ennemies* : 13h45, 14h15, 16h, 18h05, 20h15, 22h30 ; *Sept vies* : 19h45, 22h30 ; Twilight : 13h45, 16h45, 19h45 ; *Volt - star malgré lui* : 14h15, 16h45 ; *Volt - star malgré lui* : Animation 3D : 13h45, 16h, 18h05, 20h15, 22 h 30 ; *Walkyrie* : 16 h 45, 19 h 45, 22h15 ; *Yes man* : 22h30.

La Scala

Doute : 14h, 20h30 ; *Les enfants de Timpelbach* : mardi 16h ; *Burn after reading* : (vost), 16h ; *Choron dernière* : 18h ; *Un homme et son chien* : 18h15 ; *Louise Michel* : 20h30 ; *Les plages d'agnès* : 14h.

RL SERVICES

Le Républicain Lorrain

Nancy : Rédaction et Publicité, 33, rue des Carmes, 54000 Nancy, bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, Tél. 03 83 35 50 48, fax 03 83 35 91 70, fax pub : 03 83 35 94 76.
Briey : 03 82 47 11 20
Longwy : 03 82 25 90 60

Pharmacie de garde

Mme Blanchet, 16, Route de Metz, Prolongement des Trois-Maisons-Nancy, Maxéville

Médecin

Médecin de garde : tél. 08 20 33 20 20

Ambulances

Tél. 03 83 57 57 47.

CRS autoroute

Dépannage : PC Champigneulles, tél. 03 83 38 00 67.

SOS Amitié

Tél. de Nancy : 03 83 35 35 35 (24h/24)
Tél. de Metz : 03 87 63 63 63 (24h/24)

URBANISME — *risques miniers*

PPRM : c'est le moment de donner son avis

Des enquêtes publiques sur les projets d'élaboration de quatre plans de prévention des risques miniers sont lancées dans le Pays-Haut jusqu'en avril. Appliqués de manière anticipée il y a plus de 3 ans, ces PPRM reprennent désormais la procédure administrative habituelle.

PPRM. Un sigle qui a révolutionné l'urbanisme du Pays-Haut depuis la fin du siècle dernier. Appliqués de façon anticipée en 2005, les plans de prévention des risques miniers entrent en ce début d'année 2009 dans une nouvelle phase. Celle de l'enquête publique.

Sur la dizaine de PPRM recensés en Meurthe-et-Moselle, quatre d'entre eux réintègrent la procédure habituelle, sur les bassins de Joudreville-Landres, Briey-Jœuf-Homécourt, Trieux-Tucquegnieux et Crusnes-Errouville-Tiercelet. « *Il y a près de quatre ans, ces PPRM ont été appliqués de façon anticipée afin de libérer les communes dont le développement était complètement gelé par les risques potentiels d'effondrement. Cela a permis de dégager rapidement des zones urbanisables* », comme le souligne le sous-préfet Philippe Ronssin. Une véritable bouffée d'oxygène pour nombre de communes au bord de l'asphyxie.

Arrêté préfectoral

Les études de Géodéris, validée par la Drire, puis complétée par CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment) ont permis ces derniers des mois d'affiner les premières cartographies. « *Les cartes ont évolué par endroit en fonction des éléments nouveaux parvenus aux experts !* » Pour le représentant de l'Etat dans le Pays-Haut, le lancement des enquêtes publiques dans chacune des communes marque un retour à la normale de la procédure administrative.

Un commissaire enquêteur a été nommé par PPRM. Celui-ci aura un mois pour rendre son rapport au préfet. « *Dossier qui retournera alors à la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA) et à la Drire* », précise Stéphane Jacottin de la DDEA. Ces services spécialisés devront faire la synthèse de l'ensemble des demandes émanant des communes. Un arrêté préfectoral concernant ces PPRM pourrait être pris à l'automne 2009.



Photo René BYCH

Quatre plans de prévention des risques miniers sont à l'étude pour le Pays-Haut. Ici à Piennes.

Propositions des communes

En attendant, les communes visées par ces PPRM sont dans l'incertitude : « *Nous n'avons à ce jour en notre possession que la première évolution des PPRM et non celle qui va nous être soumise* », souligne Michel Mariuzzo, maire de Piennes et conseiller général. « *Tout au long de la procédure, nous avons été consultés et nous avons fait des propositions très précises. Espérons qu'elles ont été entendues ! Une chose est sûre, nous allons nous concerter avec d'autres communes voisines afin de finaliser notre point de vue.* »

L'élu qui se veut résolument optimiste –« *de toute façon nous étions au plus bas, nous ne pouvons désormais que remonter la pente !* »– insiste toutefois sur « *le respect des règles de constructibilité basiques édictées depuis de nombreuses années et qui avaient été souvent oubliées ces dernières décennies. Il faut aussi travailler sur le qualitatif avec l'utilisation de matériaux comme le bois, le fer ou la pierre. Enfin, il est nécessaire d'anticiper les phénomènes.* » Autant de garanties qui devraient permettre à l'ensemble du bassin de tourner plus ou moins une triste page de son histoire urbaine.

L. M.

Les dates des enquêtes publiques

Briey : lundi 23 février et lundi 23 mars de 14 h 30 à 16 h.
Moutiers : jeudi 26 février à 14 h 30 et 16 h et 14 mars de 10 h 30 à 12 h.
Auboué : mardi 24 février et lundi 16 mars de 14 h 30 16 h.
Jœuf : mardi 3 mars et mardi 10 mars de 14 h 30 à 16 h.
Homécourt : lundi 9 mars de 14 h 30 à 16 h et vendredi 20 mars de 14 h à 15 h 30.
Moineville : jeudi 5 mars de 15 h à 16 h 30.
Valleroy : jeudi 5 mars de 13 h à 14 h 30.
Mancieulles : jeudi 19 mars de 10 h à 12 h.
Trieux : mardi 24 mars de 10 h à 12 h et jeudi 9 avril de 15 h à 17 h 30.
Tucquegnieux : lundi 9 mars de 10 h à 12 h et mercredi 1er avril de 15 h à 17 h.
Bettainvillers : mercredi 25 mars de 10 h à 12 h.
Sancy : mardi 31 mars de 15 h à 17 h.
Mairy-Mainville : mardi 7 avril de 10 h à 12 h.
Anderny : mercredi 11 mars de 15 h à 17 h.
Joudreville : jeudi 19 mars et jeudi 9 avril de 15 h à 17 h.
Piennes : mardi 10 mars de 15 h à 17 h et jeudi 26 mars de 15 h 30 à 17 h 30.
Landres : jeudi 12 mars et mardi 24 mars de 16 h à 18 h.
Mont-Bonvillers : mardi 17 mars et jeudi 2 avril de 14 h à 16 h.

LITTÉRATURE

Big Nose prend la plume

Serge Basso de March, le directeur français de la Kulturfabrik d'Esch-sur-Alzette, exhume ses souvenirs de fils d'immigrés italiens implantés dans le Verdunois. Pas de panique : cette autobiographie poétique n'a rien à voir avec « Les Ritals » de Cavanna !

Quand on fait connaissance avec Serge Basso, la première chose qu'on remarque, c'est ce visage parfaitement rond, surmonté de cette incroyable coupe de cheveux "au bol". Avec son teint qui n'a rien de blafard, ce pourrait être le visage d'un moine bon vivant, le genre à figurer sur une boîte de camembert. Ou celui d'un galopin qui n'aurait jamais accepté de devenir complètement adulte. Le nez, par contre, on n'y fait pas trop gaffe. Serge, de son côté, reconnaît avoir mis pas mal de temps à s'y habituer... « *C'est un signe indubitable de notre filiation paternelle : nous avons un gros nez. La réalité confondante de notre appendice nasal nous classifie,* ipso facto, *et sans contrôle du génome potentiel, au sein de la famille. Mon père arborait le sien avec une aisance forte d'une grande complicité réciproque. On voyait qu'il savait vivre avec et que ses narines respiraient la vie dans toutes ses dimensions. Il le portait fièrement. Moi, je regardais mes frères assumer sans problème la caractéristique familiale et je me sentais l'âme à maudire la génétique. Je priais dieux, diables et autres génies pour échapper à ce destin proéminent. Maudits soient-ils, mon vœu n'a jamais été exaucé* », écrit-il dans *Big Nose*, l'une des pièces du puzzle autobiographique qu'il vient de publier aux *Editions Phi*.

L'Envers du sable est le deuxième ouvrage de Serge Basso : « *C'est toujours le plus difficile* », souligne humblement l'« *apprenti écrivain* ».

Photo Julio PELAEZ

Serge Basso de March, patron de la Kulturfabrik, publie « Big Nose »... entre autres.

« Deuxième challenge littéraire »

D'autant plus que *Contre-marges*, un recueil de poésie publié en 2006 chez le même éditeur, lui avait valu la reconnaissance de ses pairs, une invitation à un festival international au Québec, des lectures à Paris et Marseille... Pour ce « *deuxième challenge littéraire* », il a donc laissé le projet mijoter. Le temps qu'il fallait pour trouver la bonne idée de départ : rassembler les souvenirs de son enfance qu'il savait éparpillés au fond de son âme d'adulte, puiser dans le riche patrimoine de l'histoire familiale. Comme tous les Européens de leur génération, les parents de Serge Basso ont une histoire peu banale, sans commune mesure avec le confort relatif des Européens d'aujourd'hui. Le père préféra venir « *casser des pierres* » dans une carrière près de Verdun plutôt que de subir le joug fasciste dans son Frioul natal. Quelques années plus tôt, la mère avait traversé les Alpes à pied. A l'âge de cinq ans. Accrochée à la main de sa mère, qui avait quitté Milan pour rejoindre un homme qui l'avait déjà oubliée en France... « *Quand ma mère est décédée, je m'en suis voulu de ne pas avoir pris le temps de recueillir le témoignage de cette vie, tous ces souvenirs qui se perdraient à jamais. Sur son lit de mort, il était trop tard pour le faire, d'autres sentiments avaient la priorité.* » Les quatre-vingts courts textes de *L'Envers du sable* – une prose poétique et nerveuse qui rappelle le débit mitraillette de sa parole – réparent aussi un peu cet oubli.

Christian Knoepffler.

LA SOMME

12 000

Dans le salon carré de l'hôtel de ville de Nancy, l'association Alzheimer 54 a procédé à une remise de dons en faveur d'organismes du département, œuvrant médicalement et socialement au profit des malades et des familles. Au total, une somme de 12 000 €, provenant des cotisations et des dons des adhérents et sympathisants, a été partagée entre quatre bénéficiaires. Ainsi, la recherche médicale, avec le service de biochimie et de biologie moléculaire du CHU de Nancy, a reçu un chèque de 6000 €. La recherche sociale de l'Université de Nancy 2, Le Jardin thérapeutique de l'Horloge, et l'Accueil de jour de la rue de Dieuze ont chacun obtenu une aide de 2 000 €.

Concours d'écriture

Le centre d'art lorrain organise le concours international de littérature 2009, le prix "Joachim-du-Bellay du centre d'art lorrain". Outre le grand prix Joachim-du-Bellay, seront aussi décernés : le prix de la ville de Longwy, le prix d'honneur du centre d'art lorrain, le prix de l'académie internationale de Lutèce, le prix du Crédit Mutuel, le prix du jury, le prix jeunesse au moins de 18 ans.

Trois catégories seront concernées : poésie, conte, nouvelle. L'ensemble ne doit pas dépasser 25 pages. Ne seront acceptés que les inédits (y compris le titre). La date limite pour la réception des exemplaires est fixée au 1er mars 2009, les œuvres seront accompagnées d'une courte devise.

Le montant de l'inscription est fixé à 25 € pour les adultes et 10 € pour les jeunes.

L'ensemble du règlement est disponible au centre d'Art Lorrain, 12, rue du Tivoli, 54 400 à Longwy. Tél. 03 82 25 51 19.

C'EST DIT !

Saveurs en fête

Ailes (Association interactive environnement et solidarité) est une association créée en mai 2008 qui a pour objectifs d'entreprendre des actions, dans une démarche citoyenne et solidaire, en faveur de l'amélioration de la qualité de la vie, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Ailes organise, en partenariat avec la MJC Maison pour Tous de Laneuveville-devant-Nancy, la "Fête des Saveurs du Monde" le samedi 28 février de 13 h à 18 h à la salle des Fêtes de Laneuveville. A l'occasion de cette célébration de la diversité culturelle, des citoyens auront préparé des spécialités culinaires de leur région ou pays d'origine. Des expositions et spectacles permettront de faire découvrir des cultures souvent méconnues et les recettes de savoureux desserts s'échangeront dans la convivialité. L'association d'échange culturel et de coopération France-Mongolie Tavan Khana, Abana Arc-en-Ciel pour les enfants du Rwanda, No Na Me pour les écoles au Sénégal, le Centre Culturel Turc et le Centre Pouchkine se sont joints à Ailes pour cette manifestation.

Enfin, la MJC organise en soirée un bal folk avec les groupes *Elixir* et *Ether* (5 ou 7 €) précédé d'une heure d'initiation aux danses traditionnelles à partir de 20 h.

Renseignements 03 83 54 80 76.

Football à Milan

L'association Milan-Club Lorraine-Sarre organise un déplacement en bus pour assister à la rencontre de football opposant le Milan AC à l'Atalanta Bergame. Ce match est programmé le dimanche 8 mars. Ramassages à Thionville, Forbach, Sarreguemines et Phalsbourg. Tarifs : 70 €.

Renseignements au 06 70 90 42 30.

URGENCES

SAMU
15

Police-Gendarmerie
17

Pompiers
18

Dépannage EDF 24h/24, 7 J/7
0 810 333 457

Dépannage GDF 24h/24, 7 J/7
0 810 433 157

Allô... pompiers

Centre de secours de Briey

Hier à **8 h 17**, les pompiers ont été appelés pour un accident sur la RD 138, entre Briey et Moyeuvre. Ils ont transporté la conductrice à l'hôpital Maillot pour des examens de contrôle. Il s'est avéré que cette personne conduisait sans permis (*lire par ailleurs*). A **15 h 35**, les soldats du feu sont intervenus sur un malaise à domicile, place de la Lombardie à Briey. Outre l'ambulance, on notait la présence de la grande échelle. Elle était effectivement nécessaire pour faire sortir la personne depuis une fenêtre du premier étage. La victime a été conduite à Maillot. A **16 h 44**, l'ambulance et le 4x4 sont partis pour un secours à personne sur la voie publique, à Moutiers.

Centre de secours de Longwy

Dimanche à **20 h 16**, les sapeurs-pompiers se sont rendus à Villers-la-Montagne pour un malaise à domicile. **A 22 h 05**, intervention place Gilbert-Dufour à Mexy pour éteindre un feu d'ordures.

Hier à **2 h 39**, ils ont été appelés pour un feu de véhicule sur le parking de la Tour Turenne à Longwy-Haut. **A 6 h**, direction la rue de Nantes à Mont-Saint-Martin pour un sauvetage de chat. **A 11 h 58**, les pompiers sont allés à Cosnes-et-Romain pour une détection de monoxyde de carbone qui s'est révélée négative. Même opération à Crusnes, **à 15 h 01**, des habitants avaient signalé des odeurs suspectes.

Centre de secours de Jarny

Dimanche, à **20 h 36**, les sapeurs-pompiers sont intervenus rue des Lilas à Conflans-en-Jarnisy, pour une assistance à personne. D'abord soignée sur place, la victime a finalement été transportée à l'hôpital Maillot de Briey.

Hier, à **14 h 11**, une équipe a été envoyée rue Adrien-Mangin à Doncourt-lès-Conflans, pour le même motif.

Centre de secours du Val de l'Orne

Dimanche à **18 h**, l'ambulance a été appelée pour une personne qui divaguait sur la voie publique, qui était partie de l'hôpital de Génibois. Souffrant de la maladie d'Alzheimer, la personne a été ramenée à bon port par les pompiers. **A 21 h 40**, les pompiers ont été appelés pour secourir une personne dans une habitation, impasse Buffet à Auboué. Il s'agissait d'une jeune femme de 18 ans, victime d'une crise d'épilepsie. La victime a été transportée à l'hôpital Maillot, à Briey.

Hier à **6 h 30**, l'ambulance et la camionnette toute utilité sont sorties pour une chute à domicile, rue de Franchepré à Jœuf. Il n'y a pas eu de transport. A **15 h 25**, les soldats du feu ont été appelés pour une reconnaissance sans précision, avenue de la République à Homécourt. Au final, il s'agissait d'un défaut sur un poil à mazout.

ÉCONOMIE — *à longlaville*

Sipag frappée par un plan social

Neuf suppressions d'emplois sur 33 salariés. La société Sipag, implantée sur le PED à Longlaville, bat de l'aile depuis la fin d'année dernière. La grande distribution du bricolage ne passe plus commande de ses rayonnages métalliques.

La crise. Encore la crise et toujours la crise. Cette frilosité ambiante des investisseurs, bon nombre de sociétés la paient cash. Dernière en date, *Sipag*, filiale du groupe Provost. Basée dans le bassin de Longwy, elle conçoit, fabrique et installe des produits de stockage pour les grandes surfaces de bricolage. Essentiellement des rayonnages à charge longue spécialement étudiés pour des matériaux lourds. L'entreprise a été reprise par le groupe nordiste Provost en 1997, alors que les indicateurs viraient au rouge. Seulement, aujourd'hui c'est au tour du groupe, fort d'environ 500 personnes de connaître des difficultés. Et *Sipag* est frappé de plein fouet puisque le plan social annoncé fait état de neuf licenciements sur les 33 que compte le seul et unique site de production de Longlaville.

« Nous sommes touchés par la crise depuis octobre. On avait réduit les horaires, fait en sorte que les salariés de Sipag *prennent leurs RTT... »*, annonce le PDG du groupe Provost, Franck Monoyez. Et d'expliquer : *« Nous n'avons pas perdu de clients, mais ils nous passent beaucoup, beaucoup moins de commandes. »* A commencer par la chaîne Brico Dépôt. *« La plupart de ces structures repoussent l'ouverture de leurs magasins. »*



Photo Etienne JAMINET

La société Sipag, à Longlaville, filiale du groupe Provost, voit ses effectifs fondre. Un tiers des ouvriers devrait quitter le groupe.

Un tiers d'ouvriers en moins

Pessimiste, le PDG n'imagine pas vraiment de jours meilleurs pour 2009, d'où le plan social. *« Nous allons devoir trouver des solutions pour réaliser du chiffre d'affaires complémentaire, mais on ne peut pas éviter les suppressions de postes. »* Selon la direction, des propositions de reclassement sur deux autres sites de production du groupe Provost dans le Nord ou en Alsace pourraient être envisagées. Noredine Bouaraba, lui, n'y croit pas. Délégué CFDT, seul syndicat présent dans l'entreprise, ne se fait guère d'illusions : « *Nous, on est en bout de chaîne, si nos clients n'investissent plus, impossible de survivre.* »

Au sein de l'atelier de production, c'est la consternation. Implantée sur le PED, à deux pas d'une zone fraîchement viabilisée et en attente d'entreprises, *Sipag* ne tournait plus rond depuis quelque temps. « *On est passé par tous les stades, jusqu'au chômage partiel. Sur les 33 salariés, nous sommes 24 ouvriers parmi lesquels huit devront s'en aller. Plus un cadre.* » Des départs en préretraite ? « *Peut-être une personne* », confie le syndicaliste. Les employés ont en moyenne 30-35 ans, sont dans la société depuis plus de cinq années. Et Noredine Bouaraba de conclure, d'un ton résigné : « *Cette nouvelle fait mal... mais vu le peu d'activité qu'il reste, ces suppressions d'emplois nous apparaissaient inéluctables.* »

O. C.

FAITS DIVERS

Briey : elle conduisait comme c'est pas permis

En intervenant hier matin sur cet accident de la route, les policiers de Briey-Jœuf ne se doutaient certainement pas qu'ils allaient tomber sur une multirécidiviste de la conduite sans permis. Cette automobiliste de 23 ans, victime d'une perte de contrôle sur la D 138 entre Briey et Moyeuvre, a avoué n'avoir jamais eu le papier rose. Pire : elle s'était déjà fait arrêter trois fois entre octobre 2007 et novembre 2008 pour défaut de permis.

Après avoir été transportée à l'hôpital, cette habitante de Hannonville-Suzémont a passé quelques heures en garde à vue au commissariat de Briey. Elle comparaîtra le 7 mai devant le tribunal correctionnel.

Chiot volé au Joli Bois

Dans la matinée de dimanche, Mme Darsch, présidente du refuge du Joli Bois, à Moineville, a constaté que la porte d'entrée de son bureau avait été fracturée. Un chiot d'un mois, qui était en traitement, a disparu. Non sevré et privé de soins, sa vie est en danger.

Une plainte a été déposée auprès du commissariat de police de Conflans-en-Jarnisy et Pascal Bettini, inspecteur enquêteur pour l'association Assistance aux animaux, a été alerté.

Longuyon : véhicule volatilisé dans la nuit

Mauvaise surprise pour cette habitante de Longuyon. Hier matin, son véhicule avait disparu ! Le vol s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi, entre 19 h 30 et 11 h. Le véhicule, stationné sur le parking d'un immeuble du centre-ville, était verrouillé. Plainte a été déposée à la gendarmerie de Longuyon.

Nuit agitée... à Mt-St-Martin

Si la nuit de samedi à dimanche a bien été agitée dans l'un des trois foyers Adoma (ex Sonacotra) du Nord du département, il s'agissait de celui de Mont-Saint-Martin, et non Herserange. Ce dernier n'étant occupé en majorité que par des étudiants inscrits à l'Institut universitaire et technologique (IUT) de Longwy.

MUSIQUE

Deux filles, du rock des cravates rouges

Les deux jeunes Lorraines pleines de pep's du groupe Keny veulent croquer le monde à pleines dents. Coup de projecteur.

Le groupe lorrain *Keny* a profité de la sortie de son premier single, *Looser*, pour donner un aperçu de son futur album à la Fnac de Nancy. Les aficionados étaient présents, qui portaient les mêmes cravates rouges que les deux musiciennes, Yule la Mosellane (Destry) et Liloo la Vosgienne (Mirecourt). L'énergie est là, la bonne humeur aussi. Bercées au rythme de Janis Joplin ou des *Pink Floyd*, elles aiment le son des guitares électriques, mais aussi le mélodieux piano de Liloo. Elles vont même jusqu'à reprendre le titre de Lio, *Banana Split*, revu à leur sauce.

Leur musique, plutôt portée vers le pop-rock, est un voyage à travers la vie des deux acolytes. Elles font équipe depuis deux ans et ont pris leur temps pour devenir ce qu'elles sont aujourd'hui. « *Ce projet, on l'a bien ficelé*, signale Liloo entre les balances et la pause sandwich. *On ne s'est pas jeté dans le vide, on a pris un an pour réfléchir à ce qu'on voulait vraiment, puis il y a eu notre premier concert* ». Depuis, la brune et la blonde ont enchaîné les premières parties de Christophe Maé à Nancy et Metz, sont montées sur scène lors des Estivales à Rombas et ont terminé par un petit tour en Allemagne.


Photo Anthony PICORE

Le groupe lorrain Keny a donné un aperçu de son futur album à la Fnac de Nancy.

A l'assaut du Québec

Liloo, luthière de formation, et Yule, diplômée du MAI (Music Academy International) de Nancy, se complètent parfaitement. La première aux textes, la seconde à la musique, elles continuent leur petit bonhomme de chemin et s'envoleront vers Montréal pour une tournée au mois de juin. Leur collaboration avec Céline Dion, l'année passée, leur a ouvert les portes du continent américain.

Enrichi par l'arrivée de François Toussains à la basse et de Laurence Bridard à la batterie, *Keny* compte sortir son album en septembre 2009. « *Ce sera un répertoire à taille humaine, qui mêlera pleins de climats différents.* » *Keny* continue sa route vers la renommée, en attendant la concrétisation de leur premier enregistrement.

www.myspace.com/kenymusique

JUSTICE — *tribunal correctionnel*

« Je ne voudrais pas qu'il revienne me tuer »

Le visage tuméfié et le bras en écharpe, Saïda Bensaoud a fait face à son agresseur, hier, devant le tribunal correctionnel de Briey. Et l'homme au fond du box des détenus, c'était son mari.

Elle pleure sur sa vie foutue, sur son existence de misère. « *Les coups de poing ça passe, mais il a voulu me tuer, me tuer. Moi, tout ce que je voulais, c'était un enfant avec lui.* » Saïda Bensaoud vide son sac en attendant le retour des magistrats, partis délibérer sur le sort de son mari. La salle d'audience du tribunal correctionnel de Briey est aux trois quarts vide hier, jour de comparution immédiate...

30 jours d'ITT

A la veille de la Saint-Valentin, Mohamed Bensaoud, 25 ans, a eu une énième dispute avec son épouse. Marié depuis trois ans, le couple semble connaître des hauts et des bas, attestés par quelques mains courantes de violences conjugales et une procédure de divorce avortée. Est-ce simplement une « *insatisfaction sexuelle* », comme le croit le parquet, qui justifiera le récent épisode de violence ? Est-ce « *la goutte d'eau de la belle-famille* » envahissante, que plaide la défense ? Toujours est-il que dans un état second, le Villeruptien a coursé sa femme dans la rue, l'a cognée, même quand elle était à terre. « *Il me tordait le cou comme dans les films américains, j'ai pensé qu'il allait me tuer. Heureusement, un monsieur est arrivé, je me suis mise à quatre pattes pour monter dans sa voiture, après, je ne me souviens plus.* » Après, la jeune femme a été transportée aux urgences. Œdème nasal, un œil poché, luxation et entorse aux doigts : 30 jours d'ITT. A l'heure où les amoureux s'embrassaient au nom de Valentin, Mohamed était toujours en garde à vue. « *Vous sembliez ivre, mais vous ne l'étiez pas* », rappelle la présidente Fanny Dabilly. « *J'avais pris une boîte entière de calmants.* » Ou d'autres substances comme l'a déclaré la victime, dont le mari culturiste, pratique la gonflette chimique.

Du muscle et des larmes

Mais à l'heure du jugement, le muscle se fond en larmes. Le prévenu pleure, sans vraiment expliquer son geste, dit ne pas se souvenir de grand-chose, raconte comment cette belle-famille lui met « *la pression* ». Une « *absence totale de remise en question* », traduit Dominique Diebold, pour le ministère public. Parce qu'elle voit « *un risque de majeur de réitération* », elle requiert « *une peine à la hauteur des faits, nonobstant l'absence de mention à son casier judiciaire* », soit 24 mois de prison avec maintien en détention.

La défense, représentée par Me Thomas Kremser rebondit : « *Je m'interroge sur de soi-disant antécédents puisque son casier est vierge.* » L'avocat insiste sur le « *cocktail détonant* » ingurgité par son client, pour plaider une peine incluant un suivi médical.

Ce sera finalement de la prison ferme, mais ramenée à un quantum de huit mois. Quand il sortira, le titre de séjour de Mohamed Bensaoud sera expiré. Il devra retourner au Maroc. Tandis qu'il repart, encadré par deux gendarmes, Saïda s'adresse une dernière fois au tribunal. « *Vous êtes sûrs qu'il partira, parce que je ne voudrais pas qu'il revienne me tuer.* »

Emmanuelle de Rosa.

Courrier service

Pour nous écrire : Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Le coin du jardinier

"Chaque année je sème des radis noirs. A la récolte, je m'aperçois qu'ils sont véreux. Existe-t-il un traitement naturel pour éviter ce désagrément ?"

O. D., Amanvillers

La coupable est une mouche de 6 à 8 mm ; elle porte le nom de **Delia radicum** *(ou Hylemia brassicae)*. Appelée mouche du chou, elle est attirée par l'odeur soufrée qui caractérise les plantes de la famille des Brassicacées (navets, raves, radis noirs, brocolis, moutarde, colza...). Le passage de ses larves est à l'origine de gales qui bloquent le grossissement des têtes. Les perforations sont souvent accompagnées de pourritures au niveau des hypocotyles (les parties renflées racinaires).

Son parcours

Mieux connaître la **mouche du chou** permet de lutter contre elle. Sa vie dure une quinzaine de jours. Elle se nourrit de pollen et de nectar jusqu'à sa maturité puis elle va pondre. Plus d'une centaine d'œufs vont être répartis au pied des crucifères ou brassicacées. Deux, trois, voire quatre générations peuvent se succéder jusqu'à l'automne, suivant les conditions climatiques. Selon les régions et les températures, **les premières pontes s'échelonnent de fin mars à début mai.** Cette première période est la plus dangereuse car les jeunes plants sont tendres et les conditions de chaleur ne sont pas encore réunies pour que les éventuels auxiliaires naturels les éliminent.

Quatre à six jours après la ponte apparaissent les asticots ressemblant à des grains de riz. Ils s'enfoncent alors dans le sol et creusent des galeries dans le collet ou les racines des plantes-hôtes. Ils quittent la plante deux ou trois semaines plus tard pour s'enfoncer plus profondément dans le sol. Ils s'y nymphosent et se transforment en pupes, desquelles sortira 20 jours plus tard une nouvelle génération de mouches.

Lutte biologique

• Sachez reconnaître et préserver les précieux auxiliaires, dont certaines espèces de carabes et de staphylins, qui se nourrissent d'œufs et de larves. Certains hyménoptères *(minuscules insectes de la famille des guêpes)* viennent pondre leurs œufs dans les pupes, desquelles sortiront d'autres minuscules guêpes prêtes à poursuivre la même opération.

Ces parasitoïdes sont déjà proposés par certaines jardineries, vivants ou sous forme d'œufs ou de pupes. Créez des niches écologiques dans votre jardin, des espaces un peu sauvages où ils s'installeront.

• On sait que les vols des adultes de la mouche du chou sont très échelonnés et de courte durée. On connaît aussi la date probable des premières pontes. Par conséquent, avancez ou retardez la mise en place des semis ou des plants.

• Semez ou plantez en profondeur ; buttez en masquant les collets. Protégez-les en découpant des disques ou des carrés (carton, moquette ou plastique), avec une encoche laissant passer la tige ou le feuillage. Les pontes seront plus faciles à repérer et à éliminer.

• Le collet peut être protégé par épandage : poudre de roche, terre diatomée, cendre de bois, de suie, algues calcaires comme les lithothammes.

• Eparpillez en couvre-sol le feuillage de plantes répulsives : absinthe, tanaisie, livêche... ou planter en alternance des plants de tomates.

• Des infusions ou purins de plantes comme la camomille, l'ortie, la consoude, la prêle sont également préconisés.

• Surtout, évitez l'apport de fumier frais qui attire les mouches.

• Au moment des vols, arrosez vos plantes avec une préparation à base de savon noir ou posez un filet anti-insectes.

• Cherchez les œufs *(ils sont blanchâtres et minuscules comme des grains de sable)*, en inspectant une fois par semaine le collet des plants ou en remuant légèrement le sol proche. Ramassez-les et détruisez-les à la main.

• Cette réponse a été préparée en collaboration avec la Société d'Horticulture de la Moselle.

conférence

Les petites bêtes au jardin.

Le jardin est un espace riche de vies de toutes sortes. Végétale d'abord selon les désirs du jardinier ou animale selon l'accueil qu'il lui offre. Mais toutes sortes de bestioles connues ou inconnues y grouillent également, visibles ou non, dont les rôles sont diversifiés, parfois essentiels.

Qu'il s'agisse d'invertébrés, d'insectes, de micro-organismes, ils font partie de la bio-diversité de cet espace, au même titre que les végétaux. Le jardinier doit les connaître, contrôlant ainsi leur pullulation pour protéger ses cultures. Il doit aussi pouvoir utiliser leur aide précieuse.

Dans ce but, la Société d'Horticulture de la Moselle a convié un **entomologiste, Laurent PERU**, directeur du Musée-Aquarium de Nancy et Conservateur du Jardin Botanique du Montet à Villers-lès-Nancy. Ce spécialiste connaît tous les secrets de ces petites bêtes, et plus particulièrement ceux de la fourmi.

Toute personne intéressée pourra assister à cette conférence. Elle aura lieu le **dimanche 22 mars, à 15 h**, à l'Espace-conférence du Crédit Agricole, avenue André-Malraux à **Metz.** Le parking est assuré.

Problème de vues

"J'habite à côté d'un cimetière. Un mur ancien le sépare de mon jardin et les visiteurs peuvent m'apercevoir dans le jardin. Pourriez-vous me dire quelle est la hauteur légale d'une clôture de cimetière ?"

J.-B. F., Moselle

Un cimetière doit être entouré d'une clôture, étanche aux vues, d'au moins **1 m 50 de hauteur**. Ce peut être un mur mais également un grillage métallique renforcé par un écran d'arbustes épineux ou à feuilles persistantes.

Distances

"Pourriez-vous me dire quelle est la rue la plus longue de Paris ? Je pense que c'est la rue Lafayette mais mon petit-fils me dit que non. Qui a raison ?"

A. S., Thionville

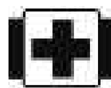
La rue la plus longue de Paris est la **rue de Vaugirard avec 4,3 km**. Elle s'étire du boulevard Saint-Michel (VIe), non loin de la Sorbonne, à la porte de Versailles (XVe). Etablie au XVIe siècle, cette artère s'est prolongée jusqu'au village de Vaugirard lorsqu'il fut rattaché à la ville de Paris en 1860.

Si la **rue La Fayette** est considérée comme l'un des grands axes parisiens, elle est néanmoins plus courte puisqu'elle n'atteint pas les trois kilomètres. Elle relie le boulevard Haussmann (IXe) et la place de la Bataille-de-Stalingrad (Xe). Un an après avoir été créée en 1823, elle fut baptisée du nom de Charles X avant de prendre le nom du marquis de La Fayette après la révolution de 1830.

Le retour des grues


BYCH René

Depuis quelques jours, ces splendides échassiers survolent notre région pour rejoindre leurs zones de nidification. En effet, venues par milliers du sud de l'Espagne et d'Afrique du Nord, les grues cendrées dessinent dans le ciel de longues "guirlandes", guidées par un capitaine relayé en permanence. Les grues se disposent en vols compacts selon la forme d'un V ou d'un Y renversé. A la différence des oies sauvages, avec lesquelles elles sont fréquemment confondues, cette flotte aérienne ne conserve pas longtemps cette disposition en V ; de temps en temps, les grues se mettent à tournoyer en planant pendant quelques minutes, prenant de l'altitude grâce aux courants ascendants.



URGENCES

Ambulances
Longwy : Servagi (tél. 03 82 24 29 15), Del Boccio (tél. 03 82 25 70 72), du Pays-haut (tél. 03 82 23 42 64).

Hôpital
Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4, rue Alfred-Labbé (tél. 0891 39 70 24), clinique du Mont-Saint-Martin (tél. 03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (tél. 03 82 44 75 45), centre de planification et d'éducation famille (tél. 03 82 44 72 61), consultations de dépistage anonyme et gratuit du virus du SIDA et de l'hépatite C (tél. 03 82 44 72 61).

Pharmacie
Longwy : pour connaître la pharmacie de garde, téléphonez au 03 83 76 44 48.

Soins infirmiers
Longwy-Haut : cabinet Vitali-Durieux, 5, rue Aristide-Briand, (tél. 03 82 23 57 05) ; Anne-Marie Moglia, 37 bis rue de Boismont à Longwy-Haut, (tél. 03 82 25 19 43) ; Alice Mercy, 5 avenue Raymond-Poincaré (tél. 03 82 24 01 49, 06 14 92 23 56).

CULTURE

Médiathèque, première

Inauguré il y a quinze jours, le bâtiment de la médiathèque intercommunale avait été pris d'assaut lors des portes ouvertes. A partir de ce mardi, chacun pourra s'y rendre et profiter de ses nouveaux services.

Horaires d'ouverture : lundi : jour de fermeture, mardi : 14h-19h ; mercredi : 10h-12h et 14h-19h ; jeudi : accueil de classes ; vendredi : 14h-18h ; samedi : 10h-12h et 14h-17h.

EN BREF

Suivez les guides

L'Office de Tourisme du Pays de Longwy organise une visite guidée nocturne de la ville haute les vendredis 22 mai, 12 juin, 10 juillet, 7 août, 11 septembre. Le départ se fera à 19 h devant l'église Saint-Dagobert. Au programme : les Fortifications de Vauban inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco ; promenade au cœur de la place forte et de ses bâtiments avec l'Office de Tourisme, l'orgue de l'église Saint-Dagobert, explication du fonctionnement de l'orgue par l'association Ars Organi, le musée des émaux et des fers à repasser, découverte des particularités des deux musées avec Annie Henry. Le tarif est fixé est 4,50 € et pour les adhérents, 3,50 €.

Les inscriptions sont obligatoires à l'office de tourisme (6 personnes minimum, 40 personnes maximum), place Darche à Longwy-Haut. Tél. 03 82 24 94 54 ot-longwy@orange.fr

www.ot-paysdelongwy.com

Circuit de Lorraine

Une réunion de travail est organisée dans le cadre de la préparation pour l'arrivée de la première étape du circuit de Lorraine cycliste le mercredi 4 mars à 16 h au salon Vauban, hôtel de ville de Longwy-bas.

RL VOYAGES

Circuit Splendeurs du Vietnam

RL Voyages Carlson Wagonlit propose un circuit *Splendeurs du Vietnam*, 12 jours, 9 nuits, du 4 au 15 mai et du 1er au 12 juin, au départ de Paris, au tarif exceptionnel de 1 757 € (dont 238 € de taxes aériennes et surcharge carburant).

Le tarif comprend la navette routière depuis Thionville, les vols internationaux Paris/Hanoi - Saïgon/Paris sur Vietnam Airlines ; les taxes aéroport ; les surcharges carburant et taxe de solidarité ; le vol intérieur Danang-Saigon ; le train de nuit 1re classe Hanoï/Hue (4 à 6 personnes par compartiment) ; les transferts ; le circuit en minibus ou bus climatisés ; l'hébergement en hôtels de catégorie supérieure sur la base de chambres doubles ; la pension complète ; les excursions et visites avec guides locaux parlants français ; les droits d'entrée dans les sites durant les visites.

Le prix ne comprend pas le parking à l'aéroport de Paris, le supplément chambre individuelle de 260 €, les pourboires, les frais de visa (si obtention par nos soins, 100 €), les boissons et repas non mentionnés, l'assurance assistance rapatriement, annulation, frais de dossier obligatoires.

Attention le passeport valide 6 mois après la date de retour sera exigé, aucune vaccination n'est obligatoire.

Pour toutes réservations, RL Voyages Carlson Wagonlit, rue Labro à Longwy-Bas (Tél. 03 82 25 90 66).

RL SERVICES

Agence
Longwy : 11, rue Labro, de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h (tél. 03 82 25 90 60) ; télécopie rédaction, 03 82 25 90 68 ; télécopie abonnements - annonces, 03 82 25 90 51 ; télécopie publicité, 03 82 25 90 57. E-mail : redaction.longwy@republicain-lorrain.fr.

RL Voyages : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, (tél. 0826 825 245, 0,15 €/mn ; E-mail : ag.ltlongwy@cwtfrance.com ; fax : 0826 825 345).

Distribution du journal
Dépositaire : tél. 03 82 24 48 07.

SOCIETE — *yzs rekord's*

Un lieu d'expression pour les cultures urbaines

Il y a quelques jours a eu lieu l'inauguration d'un lieu de promotion de la culture urbaine à Haucourt-Saint-Charles. Quatre jeunes hommes issus du Bassin vont tenter de faire vivre une structure tournée vers le hip-hop, le rap, le ragga, et bientôt le rock. Objectif : aider les groupes du secteur à se lancer.


Photo Etienne JAMINET

Agés de 20 à 30 ans, les quatre mousquetaires de la culture urbaine dans le Bassin sont motivés à faire bouger les choses.

Comme toute généralisation, celle-ci aussi est éloignée de la réalité. Il sera pourtant difficile à Julien Rousselet, Amar Bouaddou, Steeve Doisy et Karim Bouchentouf de faire comprendre aux gens que les jeunes qui évoluent dans la culture hip-hop, rap ou ragga ne sont pour la plupart pas violents, ni délinquants. Difficile, mais pas impossible.

Leur pari de création de l'association *YZS* Rekord's, pour ces quatre bénévoles âgés de 20 à 30 ans issus du bassin de Longwy, porte cet objectif, mais pas seulement. « *On sera là pour faire de la prévention et de la pédagogie également, encadrer, tout en donnant la possibilité aux groupes de pouvoir enregistrer leur musique, écrire leurs textes etc. On souhaite répondre à un besoin qu'on ressentait dans le Pays-Haut, mais aussi montrer qu'il n'y a pas qu'à Paris ou Marseille que les gens se bougent dans ce domaine.* »

Il y a un an, ils ont donc décidé de tenter l'aventure, avec un soutien de poids, la municipalité d'Haucourt. Cette dernière possédait en effet un local plus ou moins inutilisé, sous la salle des fêtes du quartier de Saint-Charles, une ancienne Maison des jeunes au siècle dernier. L'idée d'en faire un lieu d'accueil pour ceux qui ont un projet solide, contre quelques euros – « *afin de faire comprendre aux utilisateurs qu'on a rien sans rien et qu'il faut se bouger* »–, est née naturellement. « *On avait tous cette volonté. On est donc partis de rien, puis la mairie nous a soutenu énormément. Il y a eu six mois de travaux, qui ne sont pas encore totalement terminés, la recherche de financements, l'élaboration de statuts. On a été également aidés par la MJC, en la personne de Geoffroy Manzinali.* »

Des projets

Ont donc été aménagés, sur une centaine de mètres carrés, une salle de répétition, une autre de réunion, une troisième de détente, un studio d'enregistrement, ainsi qu'un bureau. « *On accompagnera les groupes, ou les soutiendra dans leur démarches, l'écriture, la composition. L'adhésion leur coûtera 10 euros, ce qui est très abordable par rapport à d'autres structures au Luxembourg par exemple, avec des prix trois fois supérieurs. Et ce qu'on récoltera sera reversé dans l'association.* »

Sept artistes sont déjà sur les tablettes de la nouvelle structure, d'un peu partout dans le Bassin. Et d'autres projets existent : la participation à l'organisation d'une journée en faveur de l'AEIM (Adultes enfants inadaptés mentaux de Saint-Charles N.D.L.R.) le 13 juin ; un soutien actif lors de la future *Radikal session*, après la participation des quatre en temps qu'artistes lors de l'édition 2008 ; ou encore la mise sur pied d'un événement caritatif qui portera le beau nom d'*Arme à terre*.

Un conseil d'administration sera bientôt programmé afin de définir clairement les contours d'*YZS Rekord's* et d'accueillir tous ceux qui veulent rejoindre le navire avant son départ. Un navire qui devrait être bien manœuvré. « *On est quatre bénévoles motivés, prêts à tout donner pour que ça réussisse* », conclut le président, Julien Rousselet, qui a senti l'engagement non négligeable du maire de Haucourt-Saint-Charles, Jacques Marteau : « *Vous avez renvoyé l'ascenseur jusque là. Une convention cadrera l'accord qui nous lie lequel devra être respecté.* »

L'agglomération de Longwy possède désormais un nouveau lieu d'expression pour la culture urbaine. Une chance à saisir.

Sébastien Bonetti.

Contacts : yzsrekords@orange.fr, Julien Rousselet au 06 67 48 33 29, Amar Bouaddou au 06 76 99 67 12.

SORTIR — *les dimanches en musique*

Le quintette Magnifica porte bien son nom

C'est le retour des Dimanches en musique, le 15 mars, à 16 h, à l'église Saint-Dagobert de Longwy-Haut. La municipalité de Longwy reçoit le Quintette de cuivres Magnifica. Créé en 1985, lauréat de la fondation Yehudi Menuhin. Primé aux Etats-Unis à Baltimore, en France à Narbonne, cet ensemble a participé à de prestigieux festivals et se produit régulièrement à l'étranger. Cet orchestre, missionné par le ministère des Affaires étrangères a, en outre, assuré une formation pédagogique auprès de l'Orchestre symphonique de Tunisie. Par la fusion des cinq instruments à vent, Magnifica recherche une harmonie de couleurs musicales. « *J'ai aimé cet ensemble jeune, volontaire et dynamique. Je partage ses ambitions au service de la musique* » disait Sir Yehudi Menuhin de cet orchestre qui interprétera des œuvres d'Haendel, Bach, Mir, Caccini, Böhme, Chostakovitch et Gerschwin. Polka, Ave Maria, suite celtique, danse russe seront au programme. Deux trompettes, un cor, un trombone et un tuba agrémenteront cet après-midi de festin musical où les petites notes seront mises dans les grandes pour un appel cuivré d'une rayonnante qualité.

Le tarif unique est fixé à 10 €. Réservations : en mairie au service culturel, (tél. 03 82 44 81 76 ou 03 82 44 54 00) ; courriel : affaires.culturelles@mairie-longwy.fr ainsi que dans les points de vente habituels : Maison de la presse de Longwy-Haut, tél. 03 82 23 91 92 ; Presse Loisirs Vauban, tél. 03 82 25 11 56 ; Maison de la presse Longwy-Bas, tél. 03 82 24 51 18. Possibilité d'achat de cartes d'abonnement pour les trois concerts restants (renseignements au service culturel).



Le quintette a assuré une formation pédagogique auprès de l'Orchestre symphonique de Tunisie.

LOISIRS — *à porte-de-bourgogne*

Des jeux à l'intérieur de l'école

Pendant les vacances scolaires, les cours et les préaux de l'école Porte-de-Bourgogne ne désemplissent pas de joyeux cris d'enfants. Pour cause, la ville de Longwy y a installé un centre de loisirs à destination des 3 à 16 ans. Il peut accueillir aussi des jeunes des communes avoisinantes.

Un ensemble d'animateurs diplômés et dévoués conduit par Vincent Bolognini, chef du service jeunesse à la ville, et Azeddine Boutiche conçoit tout un programme d'activités. « *La demande est forte aussi bien dans les activités manuelles que dans la pratique des sports* », assure l'un des encadrant. « *Au milieu de tout cela, nous organisons des sorties comme à la piscine à balles de Jouy-aux-Arches, à la patinoire d'Amnéville, à la piscine, au cinéma... En fin de semaine une kermesse est organisée puis les parents sont invités à visionner une vidéo montrant leurs enfants en pleine activité* ».

Le centre de loisirs est ouvert de 9 à 17 h. Un accueil est assuré de 7 h à 9 h et de 17 à 19 h. Inscriptions au secrétariat du service jeunesse à la Plaine de jeux, tél. 03 82 24 39 67.



C'est la kermesse : une belle ambiance règne au centre d'accueil et de loisirs de la ville.

AUJOURD'HUI

Patrimoine
Longwy : ouverture du musée des émaux de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Culture
Longwy : premier jour d'ouverture de la médiathèque intercommunale, de 14 h à 19 h.

A NOTER

Echafaudage

La mise en place d'un échafaudage 32 bis rue de la Marne à Longwy est prolongée jusqu'au 6 avril, à 18 h.

Bridge

La coupe de régularité organisée par le cercle de bridge longovicien a donné les résultats suivants : la paire Pierson-Ferrari termine 1re devant les duos Hocquard-Oberling, Fantin-Zaffagni, Mangin-Sandrin, Maka-Maka, Golebiewski-Golebiewski, Georges-Rotario, Wendling-Van de Woestyn, Stocanne-Jacques, Aldrin-Clement etc.

La coupe de régularité organisée jeudi soir a donné les résultats suivants : Querniard-Piquard, Hocquard-Pierson, Aldrin-Mastour, Hubert-Noël, Van de Woestyn-Chavanne, Wendling-Bandurski, Rotario-Tidd, Sandrin-Fantin etc.

Les rencontres ont lieu au club, foyer municipal, 1 rue Saint-Louis à Longwy-Bas : cours les mercredis à 14 h 30, tournoi de régularité les lundis à 14 h et les jeudis à 20 h.

Renseignements au club, tél. 03 82 23 24 52, M. Pierson, 06 15 31 03 12, E-mail : therese.querniard@orange.fr

Médaillés militaires

La 84e section des Médaillés Militaires de Longwy-Luxembourg tiendra son assemblée générale le dimanche 22 février à partir de 9 h 30 salon Legras à l'hôtel de ville de Longwy.

A l'ordre du jour : perception cotisation, rapport moral - financier - social, présentation de quatre nouveaux médaillés, élection tiers sortant du comité. A compter de 11 h 15 : accueil des autorités civiles et militaires.

Permis de conduire

Des stages de récupération de points du permis de conduire sont régulièrement organisés sur Saint-Avold, Château-Salins et à Pont-à-Mousson par la société H2M Conseil. Ils s'adressent à tout conducteur ayant perdu 4 points ou plus, ainsi qu'aux jeunes conducteurs entrant dans le cadre du permis probatoire.

Toute personne ayant poursuivi ce stage récupère automatiquement 4 points sur son permis de conduire. Renseignements auprès de la société H2M Conseil au 03 87 90 70 11 ou sur http://www.h2mconseil.com.

Les prochains stages se dérouleront, les 23 et 24 février à Château-Salins, les 2 et 3 mars à Saint-Avold ainsi que les 25 et 26 mars à Pont-à-Mousson.

Vie religieuse

Le dimanche 22 février aura lieu une seule messe à 10 h 30, en l'église N.-D.-de-l'Assomption (Mont-St-Martin Plateau) au cours de laquelle le père Nassif, prêtre libanais, sensibilisera aux difficultés rencontrés par les chrétiens du Moyen-Orient (tél. M. le curé : 03 82 23 25 38).

5e marche Vauban

Les cyclotouristes de Longwy organisent la 5e marche Vauban le dimanche 1er mars. **Au programme :** un parcours de 5 km, 10 et 20 km le départ se fera de la Plaine des jeux de 8 h à 11 h, route de Cosnes-et-Romain ; accès, sortie D43 Cosnes-et-Romain.

Contact : 03 82 24 71 10.

Permanences Cicas

La prochaine permanence Cicas (Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés) se déroulera le mardi 24 février. Réception uniquement sur rendez-vous.

Le cirque Zavatta en représentation mercredi



Le chapiteau du cirque Zavatta, s'arrêtera à Lexy, demain après-midi.

Le cirque Fabio Zavatta s'arrêtera à Lexy, ce mercredi 18 février à la grande joie des petits et des grands. Les caravanes prendront leurs quartiers place de la Poste. Les artistes de la troupe de Zavatta donneront une représentation de leur spectacle à partir de 15 h. Pendant 1 h 30, tigres, lions, dromadaires, autruches, lamas... se succéderont sur la piste du chapiteau. La cavalerie et les clowns prendront ensuite le relais pour des numéros hilarants.

A noter qu'une place enfant sera offerte pour deux places achetées sur présentation de cet article en caisse, le jour de la représentation.

Prix de l'entrée : 5 € pour les enfants, 10 € pour les adultes.



URGENCES

Ambulances

Gorcy : établissements d'Ascenzio (tél. 03 82 26 80 90).
Lexy : Lexy ambulances (tél. 03 82 23 20 84).
Mont-Saint-Martin : Nilles (tél. 03 82 23 31 41).
Longuyon : Ambulances Kayser, (tél. 03 82 26 57 36) ; Longuyon Ambulances, (tél. 03 82 39 30 90).
Pierrepont : Chrétien, (tél. 03 82 89 75 08).
Ugny : Munaro (tél. 03 82 44 94 73).

Pharmacie de garde

Longuyon : jusqu'à 9 h, pharmacie Tedeschi, 5, rue Paul-Doumer, (tél. 03 82 26 52 12). Après 9 h et jusqu'à demain à 9 h, pharmacie Dorion, 21, rue de l'Hôtel de Ville, (tél. 03 82 26 50 60).

Soins infirmiers

Pierrepont : Florence Philippot, 3 rue Roger-Sommer, (tél. 03 82 23 31 98.)
Longuyon : Véronique Boesler et Janine Théodore, 6, rue Joffre, (tél. 03 82 39 32 26). Pascal Didry et Catherine Maubeuge, 26, rue de Sète, (tél. 03 82 39 32 11). Elisabeth Didry-Pergent et Stéphanie Moineaux, 8 rue de Sète (tél. 03 82 26 50 95). Ginette Deville, 37, rue de l'hôtel de ville, (tél. 03 82 39 30 97).
Tellancourt : Catherine Mekrez-Liétard, 7 rue de la Douane (tél. 03 82 26 36 09).
Mont-Saint-Martin : Myrianne Paternot, 35, rue de Marseille, (tél. 03 82 23 41 58) ; Sandrine Bova, 250, boulevard de Metz, (tél. 03 82 23 41 19).
Rehon : cabinet Locatelli-André-Fernandes-Apolloni, 6 A, rue des Roses, (tél. 03 82 24 49 10) ; cabinet Annick Boarin, 24 bis, rue de Longwy, (tél. 03 82 25 67 05).
Gorcy : Christine Vigneul, 12, rue du Stade, (tél. 03 82 26 87 56).

Hôpital

Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (tél. 0891 39 70 24), clinique du Mont-Saint-Martin (tél. 03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (tél. 03 82 44 75 45), centre de planification et d'éducation famille (tél. 03 82 44 72 61), consultations de dépistage anonyme et gratuit du virus du SIDA (tél. 03 82 44 72 61).

LONGUYON

La fête bat son plein



Sur le terrain de la salle ASL, malgré le mauvais temps, de nombreux enfants ont effectué quelques tours de manèges installés à l'occasion de la fête de la Sainte-Agathe. Ils se sont également adonnés aux jeux sans oublier les nombreuses délicieuses confiseries.

RL SERVICES

Républicain Lorrain

Cosnes-et-Romain, Chénières, Gorcy, Ville-Houdlémont, Cons-la-Grandville, Saint-Pancré, Tellancourt, Ugny, Villers-la-Chèvre : Jean Coupette (tél. 03 82 26 81 32).
Rehon : Gérard Marocchi (tél. 08 70 75 87 93).
Mont-Saint-Martin : Nacer Boudjou (tél. 06 17 61 62 15, 03 82 25 23 70).
Lexy : Mario Diana (tél. 03 82 23 49 45).
Cutry : Carole Avolino (tél. 03 82 25 70 08 ou 06 25 30 79 80).
Longuyon : Marcel Roy (tél. 03 82 39 46 48, 06 30 03 45 39).
Montigny-sur-Chiers, Fresnois-la-Montagne, Arrancy-sur-Crusnes (Meuse), Sorbey, Viviers-sur-Chiers : Marie-Pierre Mangin (tél. 06 72 69 00 91).
Allondrelle-Lamalmaison : Anita Labbé (tél. 03 82 24 46 61)
Colmey-Flabeuville : Sabine Carballo (tél. 03 82 39 23 67 ou 06 14 62 07 80)
Villette : Odile Hourlier (tél. 03 82 26 64 98 ou 06 98 30 29 76)
Doncourt-lès-Longuyon, Pierrepont, Beuveille, Han-devant-Pierrepont : Marie-Josephe Curé, (tél. 03 82 23 16 53).
Charency-Vezin, Epiez-sur-Chiers, Marville, Saint-Laurent-sur-Othain, Montmédy : Geneviève Roy (tél. 03 82 39 46 48).
Grand-Failly, Othe, Petit-Failly, Saint-Jean-lès-Longuyon, Villers-le-Rond : Fabien Mangin (tél. 06 32 92 97 75).

LEXY

L'or de Cupidon pour les époux Flèche

Fernand Flèche est né le 1er novembre 1937 à Ugny et comme la majorité des jeunes, sa scolarité s'arrête après l'école primaire.

A 15 ans, Fernand entre à l'usine des produits réfractaires à Longwy. Il y passe cinq ans et rejoint le service laminoir à l'usine de la Providence de Rehon en 1956. Fin 1958, c'est le grand départ pour le service militaire à Spire en Allemagne. Fernand profite d'une permission pour épouser Marie-Louise Martin le 3 janvier 1959.

Ils se sont connus au cinéma à Pierrepont, le courant est passé de suite. Marie-Louise comme Fernand a travaillé après sa sortie de l'école primaire aux tissages *Glorieux* à Pierrepont. En 1965, le couple déménage à Lexy.

Quatre enfants dont l'aîné trop tôt disparu, viennent compléter la famille, Marie-Louise ayant fait le sacrifice de renoncer à son emploi pour se consacrer à ses enfants. Fernand devient rapidement chef d'équipe, puis agent de maîtrise. Il cesse son activité en 1987 et passe depuis une retraite bien méritée, entouré de ses petits-enfants Audrey, Fabien, Yann, Anastasia et Dimitri. Fernand aime beaucoup jardiner, pêcher, et avec Marie-Louise participent aux activités de l'Arpa et aux soirées loto.

La cérémonie qui a marqué les 50 ans de leur union a permis de rassembler famille et amis. Lucien Pesce a fait l'historique de leur parcours. Après la relecture de l'acte qui les a unis le 3 janvier 1959, ils se sont prêtés à la signature du livre d'or. En leur remettant une assiette en émaux et une gerbe de fleurs, l'adjoint a renouvelé les félicitations de la municipalité.



Une belle réunion familiale pour ponctuer une vie réussie.

MARVILLE

Les jeunes judokas récompensés

Parmi les jeunes judokas qui ont participé au gala de Longuyon, certains ont réussi brillamment leur épreuve et ont rapporté sept médailles, une en or, deux en argent et quatre en bronze. Les dirigeants et la nouvelle présidente Yolande Jirkowski ont tenu à féliciter ces jeunes et l'entraîneur Gilles Beck qui a su mener les judokas d'une main de fer dans un gant de velours.

A NOTER

Spectacle africain

Longuyon. — Le samedi 28 février, aura lieu au Forum à Longuyon, un spectacle africain, à 20 h 30 ; une troupe d'artistes sénégalais fera découvrir aux Longuyonnais chants, danses et instruments à travers un spectacle inédit de plus d'une heure. Les bénéfices de la soirée iront à l'association Aide d'Urgence.

Dîner littéraire

Longuyon. — Dans le cadre des journées du livre organisées par l'Association littéraire et culturelle de Longuyon, un dîner littéraire aura lieu le samedi 7 mars à la Table de Napo (à partir de 20 h). Il est ouvert à tous ceux qui le désirent. Prix du repas : 30 euros (apéritif, boissons et café compris).

Les réservations sont à faire parvenir à Gérard Moreau 12 route de Colmey 54 260 Longuyon, (tél. 03 82 39 49 92).

ALLONDRELLE-LAMALMAISON

Carnet bleu

Nous apprenons la naissance de Titouan, le 10 janvier, fils de David Venerucci et de Astrid Baudier, domiciliés 13 rue du Bois-de-la-Dame.

Nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

Courant coupé

Le courant sera coupé le mercredi 25 février, entre 8 h et 12 h, aux endroits suivants : 1 au 17, 2, 6 au 20 rue Jeanne-d'Arc ; 3 au 9, 2, 4 rue de la Providence ; 4 rue du Paquis ; 5B au 27, 14 au 26 rue Vauban.

CHARENCY-VEZIN

Concours de belote

Un concours de belote par équipe se déroulera le samedi 21 février, à partir de 14 h 30, au Café de la Fonderie. Un concours de belote individuel aura lieu le dimanche 22 février à la même heure et au même endroit.

De très nombreux lots seront mis en jeu.

MONT-SAINT-MARTIN

Des bénévoles accueillis en grande pompe

Les bénévoles de l'association Initiatives solidarité Sénégal basée à Joeuf, sont arrivés à Kassack Nord au Sénégal la semaine passée, après un long voyage.

Ali Baghdadi, un jeune Saint-Martinois qui a pris part au voyage en compagnie d'une dizaine de membres de l'association jovicienne a été agréablement surpris par l'accueil que les habitants ont réservé aux Français.

« *Des lots ont été remis aux différentes associations du village, comme l'équipement de football de la ville de Mont-Saint-Martin ou encore des médicaments au médecin du village, et des fournitures scolaires remis aux professeurs de l'école du village... Cela nous a vraiment fait chaud au cœur* », relatait le Saint-Martinois.



Les habitants de Kassack attendaient les bénévoles avec impatience.

Ali Baghdadi, (au premier plan) un jeune Saint-Martinois engagé dans l'aventure, rentrera en France en fin de semaine.

Une action humanitaire

Porté par l'association jovicienne Initiatives solidarité Sénégal, ce projet visant à améliorer les conditions de vie des habitants de Kassack Nord a séduit le Service jeunesse de Mont-Saint-Martin, permettant à trois jeunes de participer à l'aventure.

Une façon de créer des échanges entre les ados des deux communes et de mutualiser les moyens. Sur place, l'association Initiatives solidarité Sénégal en a d'ailleurs profité pour « *remercier l'ensemble des élus pour les aides financières accordées pour cette action humanitaire.* »

Les bénévoles devraient rentrer en fin de semaine, avec une multitude de souvenirs et d'images dans la tête qu'ils auront hâte de partager avec leurs camarades restés en France.

VU ET ENTENDU

Des aides qui font parler

Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Longuyon, Monique Poplineau, élue de l'opposition, demandait au maire si les finances communales avaient été engagées au Sénégal dans le cadre de l'installation de puits, « avant d'en faire part au conseil. » Pierre Mersch a tenu à répondre hier : « Le budget étant voté, c'est le maire qui engage les finances de la Ville sans autorisation nouvelle du conseil municipal. Dans le cadre des inscriptions budgétaires : la Ville a consacré 100 euros pour le puits dans le village sénégalais avancés par une association. » De plus, concernant l'association Aide d'urgence : «Sur douze membres du comité de direction, deux seulement sont des conseillers municipaux.»

EN BREF

Courant coupé

Marville. — Le courant sera coupé le mardi 24 février, entre 8 h 30 et 12 h, aux endroits suivants : 1 au 5, 9, 19, 2 au 6, 12, 14 rue St-Bernard ; 1 au 7, rue de la Vieille-Halle ; 2 au 12 rue des Prêtres ; 3, 9 au 15, Grande-Rue ; 9, 2, 6 rue du Bal.

GORCY

Coupes de bois

Les personnes intéressées par des coupes de bois sont invitées à s'inscrire en mairie dès maintenant.

Des nouvelles de l'*Arpa*

Le conseil d'administration de la section locale de l'*Arpa* communique le programme des animations de 2009 : 25 février cinéma à Utopolis avec le film *Vilaine* ; 1er mars comédie musicale *Amour, sérénade et bancs publics* à Tintigny (Belgique) ; 15 mars, loto à l'Espace-Coulmy ; 16 avril spectacle à Kirrwiller ; 9 juin excursion "Le Rhin romantique"; 4 octobre assemblée générale et repas annuel.

Quads

Afin de respecter les activités des "Nemrods", les utilisateurs de quads du club de Gorcy précisent qu'ils ne roulent pas du tout les week-ends durant la période chasse, d'octobre à février inclus.

Carnet bleu

Nous apprenons la naissance d'Antoine, né le 19 janvier, fils de Nicolas Baccon et de Cathèle Pichon domiciliés 2 rue Jean-Joseph-Labbé. Félicitations aux heureux parents. Nos vœux de prospérité au bébé.

GRAND-FAILLY

Thé dansant

Le club des loisirs organise un thé dansant le dimanche 22 février à 14 h 30 salle Orchidée. Il sera animé par Sylvain Giuliani.

SAINT-PANCRÉ

Paroles de Lorrains

Le livre réalisé par Daniel Baestlé sur Saint-Pancré devrait sortir au tout début du mois de mars aux éditions "Paroles de Lorrains" de Longwy dans la belle collection Terroirs. Fort de près de 400 pages et d'une centaine de photos, cet ouvrage sera préfacé par le président des Amis du Vieux Longwy, Maurice Noël, et très joliment illustré par son épouse. Son titre devrait être : *Entre champs et bois Saint-Pancré au fil du temps*. Son tirage sera limité et aucun retirage n'est prévu.

Une souscription a été mise en place pour permettre aux gens du cru d'en réserver un exemplaire dédicacé à un prix préférentiel (20 au lieu de 22 €). On peut le réserver en s'adressant à l'auteur, 50 Grand-Rue à Saint-Pancré 54 730 ou auprès des éditeurs : 64 rue du 8-Mai-45 à Longwy, tél. 03 82 23 75 27 ou parolesdelorrains@aliceadsl.fr.

Jean-Marie Pelt en conférence avec l'ILGC

L'Instance locale gérontologique de coordination (ILGC) de Villerupt propose un grand rendez-vous à Utopolis.

L'Instance locale de coordination gérontologique de Villerupt et environs organise une conférence *La terre en héritage* de Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie, le mardi 10 mars, à 14 h 30, à Utopolis Longwy. L'entrée est gratuite. Un transport en bus gratuit peut être organisé pour les personnes de 50 ans et plus. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans les mairies avant le 2 mars. Les ramassages pour le premier bus : Villerupt (mairie 13 h 30), Thil 13 h 40 (poste), Hussigny13 h 50 (mairie). Deuxième bus : Crusnes-cités 13 h (devant l'église de fer), Errouville 13 h 10 (arrêt bus camp), Serrouville 13 h 20 (arrêt de bus), Fillieres 13 h 40 (église), Villers-la-Montagne 13 h 55 (mairie).

URGENCES

Ambulances :

Herserange : Bugada (tél. 03 82 24 54 09). **Hussigny-Godbrange** : Lacatena (tél. 03 82 22 25 10). **Villerupt et environs** : Ottaviani (tél. 03 82 89 03 39) et Servagi (tél. 03 82 44 04 54).

Infirmiers

Boismont : Vincent Vibert, 4 rue de la Mairie (tél. 03 82 89 85 95).
Saulnes : Annie Martin et Sacha Guettaf, 2 A, place du 8-Mai-45, (tél. 03 82 25 63 66).
Haucourt-Moulaine : Géraldine Michel-Framery et Anne Chanteur-Clarin, 6, rue de l'Ill à Saint-Charles, (tél. 03 82 24 33 34).
Herserange : Danielle Replinger, rue des Aisances, (tél. 03 82 44 01 66) ; Sylvie Bizot, 94 bis, rue de Liège, (tél. 03 82 24 71 46).
Villerupt : Jean-Marc Tridente, Stéphane et Valérie Coner, 54 rue Foch (tél. 03 82 26 31 41). Michèle Bernard, Yolande Dezavelle, Eric Szylar, 6, rue Salvador-Allende (tél. 03 82 52 12 06).
Villers-la-Montagne : Dominique Bartel-Bertazzon, Catherine Bourgeois-Leclere, 118, rue Emile-Curicque (03 82 26 19 18).
Crusnes : Marielle Gross, Carine Pallotta, 4 Route Nationale (tél. 06 72 48 16 34).
Morfontaine : Cristina Dos Santos (tél. 03 82 24 21 60).

Pharmacie

Villerupt-Thil-Hussigny : s'adresser au 03 82 91 21 22.

LONGLAVILLE

La petite balle était au rendez-vous

Chez les ados , Herserange et Jarny ont gagné l'épreuve.

Le week end dernier s'est déroulée au complexe sportif de Longlaville, une épreuve destinée aux jeunes pongistes. Cette première coupe était organisée par le comité départemental de Meurthe-et-Moselle (CD 54) en partenariat avec la section tennis de table de l'ASP Longlaville. Cette épreuve a été mise sur pied pour palier à l'absence de compétitions officielles en direction des jeunes et des adolescents. Cinq clubs, Jarny, Cutry, Herserange, Audun-le-Roman et Longlaville étaient présents alignant 7 équipes pour cette première édition. Elle sera suivie à partir du mois d'avril de trois autres rendez-vous. Ce premier test a été pour les responsables un encouragement dans leur volonté de promouvoir le tennis de table en direction de la jeunesse et si la satisfaction de Philippe Léoni, président du CD 54, était évidente, il espère mobiliser plus de clubs pour les prochains rendez-vous. Il s'est réjoui du bon déroulement de la compétition et félicité joueurs et organisateurs pour cette belle réussite.

Résultats. — Répartis en deux catégories les jeunes pongistes ont offert des rencontres de qualité. La coupe des jeunes est revenue à la formation du Jarnisy devant Cutry 1, ASPL 3, ASPL 2, Herserange, ASPL 1 et Audun-le-Roman.

Chez les ados le trophée a été remporté par 1) Herserange ; 2) Jarnisy ; 3) Audun-le-Roman 2 ; 4) Cutry ; 5) Audun-le-Roman 1 ; 6) Herserange 2.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence du maire de Longlaville Roger Corbellotti qui n'a pas manqué de féliciter joueurs et organisateurs pour leur motivation.



Chez les plus jeunes, Jarny 1 et Cutry ont été les meilleurs.

VILLERUPT

Le Boxing-club mise sur l'avenir

C'est dans le cadre de la convention d'objectifs liant le Boxing-Club et la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, qu'Alain Bagliotto s'est rendu à Villerupt, mercredi dernier. La rencontre avec les dirigeants du club avait pour but d'informer et de mettre en place des projets d'aide à la jeunesse.



De gauche à droite, Willy Clarenn, Alain Bagliotto, Stanislas Carbone et Vincent Piras.

Avec 70 licenciés, le Boxing-Club de Villerupt compte parmi les associations sportives les plus actives. En trois ans, le nombre d'adhérents a doublé et compte 12 femmes dont la plus jeune a 17 ans. Son président, Stanislas Carbone est d'ailleurs très fier de ce club qui ne cesse de progresser tant sur le plan de la fréquentation que sur les résultats obtenus lors des championnats. Toujours à la recherche de solutions nouvelles qui pourraient apporter une aide aux jeunes espoirs, il met un point d'honneur à mettre en place des projets, qui, à court ou moyen terme, pourraient créer des emplois. C'est ainsi que la rencontre avec Alain Bagliotto, le conseiller d'animation sportive jeunesse et sports, a permis de dresser un état des lieux dans le but de trouver des solutions d'aide au financement de formations notamment dans le cadre des Contrats d'aide à l'emploi. « *L'Etat est présent sur le Nord du département*, explique Alain Bagliotto, *et nous essayons de mettre en place des emplois aidés qui ont pour but d'apporter une solution à l'insertion de certains jeunes sportifs en difficulté et qui ont pourtant l'envie de s'investir davantage. L'Etat cofinance les projets à 80 %. Pour l'instant, la plupart des contrats sont de 20 h, toutefois, la détention du brevet d'Etat est indispensable, c'est pourquoi une formation est nécessaire afin de passer le diplôme d'éducateur sportif. A l'issue, 70 % des jeunes qui sortent de formation trouvent un emploi, ce qui représente une bonne moyenne* ».

Dans ces démarches, il existe plusieurs dispositifs dont le Parcours d'animation sportive, qui accompagne les jeunes dans tous les actes administratifs, ceci en vue de passer le diplôme professionnel, ainsi que le Plan sport emploi qui donne la possibilité d'obtenir des aides de l'Etat par le CNDS en complément d'une aide apportée par la région.

Travail, rigueur et humilité

Telle est la devise du club qui ne cesse de s'investir dans le devenir des jeunes espoirs. Et des projets, il y en a ! En plus du développement des plans d'aides à l'emploi, il travaille sur le projet Horizons 2012-1016 qui vise à détecter de jeunes talents de boxe amateur, sur la section Handi Boxe pour l'éducation des jeunes sportifs handicapés, ainsi que sur l'intervention dans les écoles afin d'y apporter des animations. « *Le club a plus de 60 ans d'existence*, affirme Stanislas Carbone. *Grâce à ses membres, il est vraiment dynamique et montre un réel désir de progression. A la demande du Ministère, nous avons obtenu le label de bronze par la fédération française. Cela représente un véritable honneur quand on sait qu'en France, 60 clubs seulement sur 1 800 sont labellisés. Nous projetons aussi d'acquérir un ring mobile pour animer des événements à l'extérieur. Enfin, je tiens à remercier les éducateurs sportifs, dont Vincent Piras, l'entraîneur principal fait partie, pour leur implication au sein du club* ».

Quant à Willy Clarenn, le trésorier, il tient à partager sa grande satisfaction concernant les échanges avec le club qui permettent aux jeunes en difficulté de l'association Echange de Briey de venir s'y entraîner. « *Nous travaillons avec les jeunes du centre éducatif renforcé de Briey, on sent en eux un grand potentiel. Depuis deux ans, la convention avec le Boxing-Club leur permet de venir s'entraîner à Villerupt, ce qui est un très bon point* ».

C'est sur cette note positive que la rencontre avec Alain Bagliotto, le conseiller d'animation sportive jeunesse et sports, s'est achevée. En attendant de voir les changements se profiler, la salle des fêtes de l'hôtel de ville accueillera le gala annuel de boxe le 11 avril prochain. Un très beau spectacle en perspective.

ANIMATIONS

Les enfants à la fête à Villerupt




Tout le monde a apprécié cette soirée conviviale.

Samedi dernier, l'école Joliot-Curie a organisé un repas dansant qui a rassemblé parents et enfants à la salle des fêtes de l'hôtel de ville. Anna Mariotti, la directrice de l'établissement, et Pascaline Ortega la responsable des maternelles, ont dirigé le placement des nombreux convives de main de maître.

« *Nous avons souhaité organiser ce repas pour permettre à chacun de vivre une soirée conviviale*, affirme Anna Mariotti. *Toutefois, la recette de ce dîner permettra de financer des voyages, des spectacles et tout simplement améliorer le quotidien de nos élèves. Ce soir, 320 personnes sont présentes et nous en sommes ravis. Nos écoles étant séparées, nous avions envie de faire quelque chose ensemble.* »

Quatre cuisinières, en partenariat avec le lycée d'Ottange, ont préparé le couscous prévu au menu. Quant aux pâtissiers, ils ont confectionné les desserts, le service étant assuré par 10 jeunes apprentis du lycée.

DJ Nico de Herserange était présent pour animer cette soirée qui a ravi petits et grands sans oublier le maire, Alain Casoni, qui s'est associé aux festivités.

CRUSNES

L'atelier Bidouille-Art ouvre ses portes

Envie de laisser libre cours à son imagination et de s'exprimer par le biais des couleurs ? Envie tout simplement de s'essayer à la création ? Un atelier de peinture ouvre ses portes le lundi 23 février à Crusnes Cités.

Animé par Michèle Dalmar qui n'a pas la prétention comme elle le dit "de faire des artistes" mais plutôt d'accompagner chacun dans son désir de s'exprimer par le biais de la peinture et d'aider à s'accomplir et à se révéler en laissant libre cours à son imagination. « *Désir, plaisir et curiosité de créer, développer et exprimer sa personnalité seront mes priorités*, explique Michèle, *on va développer toutes les techniques, gel, sable... on va jouer avec les matières, on peut tout faire, il ne faut pas avoir peur d'expérimenter ; tout sera susceptible de servir de supports. Je me propose également d'explorer tous les courants de l'art ainsi que les peintres, les différentes techniques qu'ils ont employées. L'objectif de cet atelier est de développer la personnalité créatrice de chacun* ».



Un atelier de peinture ouvre ses portes le lundi 23 février à Crusnes Cités.

Nul besoin de savoir dessiner ou peindre, au fil des cours Michèle sera omniprésente pour orienter, accompagner, suggérer, enseigner ou faire découvrir des techniques innovantes et originales. Et pour débuter un panel de matériel assez simple suffira avec des crayons graphites HB 2B 4B et 6B, une gomme blanche, un carnet dessin spirale A2, une règle de 30 cm, la liste du matériel de peinture sera donnée après la première séance. Un tablier ou des vêtements appropriés à la peinture et au bricolage sont conseillés ; pour les enfants, crayons graphites HB 2B 4B et 6B, un cahier dessin spirale A3, une gomme blanche et une règle de 30 cm, le reste sera fourni par l'association.

Les cours se dérouleront le mardi après-midi de 14 h à 17 h 30, le jeudi soir de 18 h 45 à 22 h 15 pour les adultes, le mercredi de 13 h 30 à 15 h pour les enfants de 7 à 10 ans, de 15 h 30 à 17 h 30 pour les jeunes de 11 à 14 ans. Le prix est de 35 € le trimestre pour un cours par semaine, 50 € pour deux cours par semaine. Plus 15 € la carte de membre pour l'année.

Pour tous renseignements et inscriptions, tél. 03 82 21 54 12, Michèle Dalmar ou Rosaline Orlandini au tél. 03 82 89 30 05 après 20 h. Rendez-vous salle des anciens, annexe mairie à Crusnes Cités.

AUJOURD'HUI

Saint Valentin

Mexy : super thé dansant de la Saint-Valentin organisé par l'association des Anciens de la Chiers à 14 h 30, salle René-Martini. Chaque Valentine, chaque Valentin, se verra offrir un petit cadeau.

HERSERANGE

Tennis-club

Vendredi 27 février, à 20 h, au petit salon du centre culturel Louis-Lumière, les sociétaires du Tennis Club sont invités à participer à l'assemblée générale de leur association.

Société de pêche

Les adhérents de la *Société de pêche de Herserange* sont invités à participer à l'assemblée générale de l'association le jeudi 26 février, à 18 h, au bâtiment administratif, 100 rue de Paris.

Thés dansants

L'organisme des retraités Pro BTP organise un thé dansant en croisière sur la Moselle le 23 avril. D'autre part, trois autres thés dansants auront lieu à Illange le 12 mars, le 14 mai et le 25 juin.

Renseignements et inscriptions auprès de Roger Cuter (tél. 03 82 25 42 79).

SAULNES

Cinéma

Mercredi 25 février, à 14 h, aura lieu une séance de cinéma intitulée *Vilaine*. Un film de Jean-Patrick Benes et Allan Maduit avec Marilou Berry, Frédéric Bel, Chantal Lauby, Joséphine de Meaux, François Berléand, Valérie Bonneton, Eric Laugérias, Pierre François, Martin Laval et Alice Pol. *Mélanie, une fille trop gentille qui, un jour de Saint Valentin, finit par comprendre que dans notre monde, ça ne paie pas d'être gentil. Elle décide alors de devenir une injusticière.* Le tarif est fixé à 4,50 €.

Inscription mairie de Saulnes 03 82 24 33 01 avant le 23 février.

Repas de la Fnaca

Le repas dansant de la Fnaca aura lieu le dimanche 15 mars, à 12 h, au centre culturel. L'après-midi sera animé par le trio Dany Gardner. Le tarif est fixé à 35 €, boisson comprise.

Le bulletin d'inscription est à remettre avant le 9 mars à Albert Bagaglia 14, rue Marc Raty (tél. 03 82 24 50 12) ; Bernard Weiss 15, rue des Déportés Politiques, (tél. 03 82 25 70 13) ; René Maggi 10, rue Rougeleck (tél. 06 31 02 31 66) ou Claude Poète 23, rue Marc Raty (tél. 03 82 23 56 83).

Goûter avec l'Arpa

Ce jeudi 5 mars de 14 h 30 à 18 h 30 à la salle municipale, l'ARPA organise un goûter avec de la pâtisserie et du café notamment. Une participation aux frais de l'ordre de 6 € sera demandée.

RL SERVICES

Correspondants

Herserange : Dominique Dimanche (tél. 06 77 46 82 31).
Mexy : Alexandre Jastrzebski (tél. 06 45 91 92 11).
Hussigny-Godbrange : Gilles Tarral (tél. 06 66 09 72 17).
Saulnes : Guy Gérard (tél. 03 82 24 37 31).
Haucourt-Moulaine, Villers-la-Montagne, Morfontaine: Denyse Norsa (tél. 03 82 44 07 34 ou 06 79 68 24 61).
Villerupt : Katia Revet (tél. 06 82 84 50 54).
Crusnes, Errouville, Fillières : Roseline Orlandini (tél. 03 82 89 30 05).
Boismont, Baslieux, Laix, Bazailles : Marie-Josephe Curé (tél. 03 82 23 16 53).
Tiercelet : Gaston Gérard (tél. 03 82 26 21 67).
Bréhain-la-Ville, Ville-au-Montois, Thil : s'adresser à l'agence de Longwy (tél. 03 82 25 90 60).

Spectacle de music-hall pour les aînés audunois



Le trompettiste Jean-Michel et sa partenaire Josette feront revivre les années folles.

La commission des fêtes audunoise organise un spectacle à l'intention des aînés de la commune intitulé *Les Années Folles* suivi d'un goûter le dimanche 15 mars. La salle Louis-Aragon accueillera le trompettiste Jean-Michel et sa partenaire Josette pour un véritable numéro de music-hall. *Les Années Folles* offre une rétrospective du siècle dernier avec des musiques de l'orchestre d'André Rieu, des chansons telles que *C'est si bon*, *La Vie en rose*, *Fleur de Paris*... Les feuilletons radiophoniques entendus à la TSF seront évoqués : *La famille Duraton*, *Sur le banc* avec Jeanne Sourza et Raymond Souplex, *Quitte ou double* de Zappy Max et Marcel Fort... Un hommage sera rendu au burlesque magicien Garcimore ainsi qu'à Pascal Sevran. Les aînés vont être replongés durant cet après-midi dans « *une époque où tout était permis* », comme le dit Jean-Michel.

La commission des fêtes accueillera les personnes ayant répondu à l'invitation à partir de 14 h à l'Espace Louis-Aragon. Une voiture sera mise à la disposition de celles qui ont des difficultés à se déplacer.

URGENCES

Ambulances

Landres : Suk (03 82 21 80 00). **Piennes** : Dupasquier, anciennement Pecci (03 82 21 74 33), Piennes ambulances (03 82 21 77 00). **Trieux** : Leclerc (03 82 20 47 92).

Médecins

Audun-le-Roman : régime général, appeler le 15. **Secteur de Piennes** : régimes général et minier, Meurthe-et-Moselle (08 20 33 20 20), Meuse (03 29 84 75 15), en cas d'urgence vitale appeler le 15.

Pharmacies

Secteur Audun-le-Roman : 03 82 91 21 22. **Secteur Piennes, Trieux, Tucquegnieux** : 03 82 21 07 07 (n° d'urgence).

Soins infirmiers

Audun-le-Roman : Mme Bombré (03 82 20 06 01) ; Mme Slimane-Reguieg (03 82 21 61 75 ou 03 82 91 80 21) ; Mmes Strubel et Barba (06 35 28 28 28). **Bouligny** : Carole Gricar-Marini (06 73 87 41 83). **Secteur de Piennes** : régime général, MM. Charpentier-Couturier (03 29 87 91 13) ; Mmes Boemo-Romiti et Bourgeois (03 82 22 27 04) ; Mme Hory (06 50 06 80 48) ; **Trieux, Tucquegnieux** : régime général, M. Becker (03 82 20 42 17.

AUDUN-LE-ROMAN

Activités ados

L'accueil jeunes du *CAPA*, pour les 12 à 18 ans, poursuit ses animations pour cette deuxième semaine des vacances de février, jusqu'au jeudi 19 de 13 h 30 à 16 h. Les ados pourront s'initier à la guitare, aux percussions, à la boxe, au tennis, iront à la piscine à Villerupt... Tarifs adhérents : 3 € par demi-journée, 5 € pour les non adhérents (demi-journée également). L'ouverture de l'accueil jeunes aura lieu également de 16 h 30 à 20 h durant ces mêmes dates. Renseignements et inscriptions à l'accueil jeunes tous les jours de 13 h 30 à 19 h au 03 82 21 99 67. Une autorisation parentale est obligatoire ainsi qu'une photocopie des vaccins.

Loto de la paroisse

La paroisse Saint Jean l'Evangéliste organise un loto dimanche 1er mars à la Maison pour tous de Trieux. Ouverture des portes à 13 h, début du loto à 14 h 30. De nombreux lots seront mis en jeu : sèche-linge, VTT, four micro-ondes, lecteur DVD, aspirateur, filets garnis... Prix des cartons : 1 carton 1,50 €, 6 cartons 8 €, 13 cartons 16 €, 20 cartons 22 €. Petite restauration et buvette sur place.

Sortie à Kirrwiller

L'association des Vieux Travailleurs et Retraités Audunois, en coordination avec le *Carpa*, organise une sortie spectacle pour le jeudi 16 avril, ouverte aux adhérents comme aux non adhérents. Le tarif, qui comprend le transport aller-retour, le petit déjeuner, le repas de midi et le spectalce est fixé à 55 €. Les inscriptions sont prises jusqu'au mardi 3 mars chez Pierre Ferschneider 3, rue Martin ainsi que chez Bernard Caille 11, rue Paul-Herrgott (03 82 21 53 02). Règlement en espèces ou par chèque à libeller à l'association des Vieux Travailleurs à l'inscription.



UJOURD'HUI

Bibliothèque

Audun-le-Roman : de 16 h à 18 h 30. **Baroncourt** : de 14 h 30 à 18 h. **Bouligny** : de 14 h à 18 h. **Mont-Bonvillers** : 16 h 30 à 17 h 30. **Norroy-le-Sec** : de 17 h 30 à 18 h 30, salle polyvalente. **Piennes** : de 14 h à 17 h 30. **Trieux** : de 16 h 30 à 18 h. **Tucquegnieux** : de 14 h à 17 h 30.

Concours de belote

Tucquegnieux : organisé par le club Rencontre, à 14 h 30, salle Louis-Frassineti.

Halte-garderie

Norroy-le-Sec : de 9 h à 17 h au FEP.

Permanence

Audun-le-Roman : permanence sociale de 9 h à 11 h en mairie.
Trieux : du Centre communal d'action sociale de 10 h à 11 h en mairie.
Tucquegnieux : du Secours catholique, de 14 h à 17 h dans le local de la rue Amédée-Lamoine, quartier de la Marine.

Piscine

Bouligny : de 14 h à 17 h 30.

Service

Piennes : déchetterie ouverte de 13 h 30 à 17 h 30.

PIENNES

La commune, jeune centenaire

En 2010, la commune de Piennes fêtera ses cent ans. Afin de donner toute l'importance qui se doit à cet anniversaire, la municipalité a décidé d'agrémenter la prochaine année de diverses manifestations.

Afin de préparer les animations qui marqueront le centenaire de la commune, une première réunion d'information s'est déroulée en mairie sous la présidence de Sébastien Kanarek, premier adjoint et responsable de la commission des fêtes et en présence de huit associations : Réa'J, l'association des handicapés du bassin, la Piennoise, le club de philatélie, le yoga, la pétanque, la gym féminine et l'office des sports.

Un appel est lancé à l'ensemble de la population pour rejoindre les premiers volontaires, une ouverture vers un public assez large est souhaitable afin de créer un comité des fêtes qui aura la charge d'animer l'année 2010. Des animations dans tous les domaines sont envisagées, jeunes, culture, sports, artistique dont le thème principal sera l'histoire locale en ciblant certains événements marquant dans la vie locale passée. L'équipe étudie dès à présent l'histoire communale à travers le livre rédigé par les quatre auteurs mousquetaires : Gérald Baillon, Francis Ghinolfi, Bruno Raggioli et Serge Truba « *Piennes de la chaumine à la minette* ». Pour les personnes intéressées, cet ouvrage agrémenté de photographies, qui permet de bien connaître l'histoire piennoise, est disponible à la bibliothèque.

Piennes a seulement 100 ans

Avant 1811, Piennes ne comportait que trente maisons pour 146 habitants et était composée des hameaux de Piennes-en-Piennois (secteur du carrefour actuel des rues Michel-Rondet et Emile-Zola) et de Piennes-en-Ardennes (actuel croisement des rues Estienne d'Orves et Ambroise-Croizat). En 1811, une nouvelle commune voit le jour Landres-Pienne-Mont. Le 18 mars 1909, la commune de Landres-Pienne émet un avis favorable à la séparation des deux sections de Landres et Piennes. Le décret du 11 juillet 1910 officialisera la séparation des deux communes. Un premier conseil municipal se réunira le 24 août 1910, il devra créer les infrastructures et les équipements propres à assurer l'autonomie de la commune qui compte alors plus de 3 000 habitants.



Après une première réunion, les habitants sont invités à participer nombreux à l'organisation des festivités.

XIVRY-CIRCOURT

Les aînés à l'honneur



Raymonde, 82 ans, et Hubert, 90 ans, ont été honorés par la nouvelle municipalité.

Cinquante-quatre anciens se sont retrouvés à la salle polyvalente de Xivry pour partager le repas annuel offert par la municipalité. Le maire Hervé Schneider, a souhaité la bienvenue aux anciens pour ces retrouvailles, « *une première dans cette salle, que cette journée soit pour vous un moment de plaisir* ». Il a ensuite mis à l'honneur le doyen du village et du repas, Hubert Ollinger est né le 1er août 1918, il a élevé trois enfants, il est entouré de neuf petits-enfants et quatorze arrière petits-enfants, il a été maire de Xivry de 1965 à 1995. La doyenne de la salle Raymonde Fondeur, est née le 23 janvier 1926, elle a élevé deux enfants, elle est entourée de cinq petits-enfants et une arrière petite-fille.

Pendant ce repas, servi par les membres du conseil municipal, les anciens ont dansé sur les airs d'accordéon du groupe Hexagone et assisté à un spectacle des jeunes du conseil municipal de Mont-Bonvillers, composée de sept filles et deux garçons.

BOULIGNY

Futsal : des débutants motivés

Pros en puissance ? Les débutants du FCBP ont participé au tournoi futsal.

Les gradins du gymnase étaient pleins pour la dernière rencontre de futsal organisée par le FCBP.



Ces débutants ont été applaudis par un public passionné. Les onze équipes venues de Villerupt, Thierville, Conflans, Etain, Homécourt, Trieux, Chambley, Verdun, Villers-Morfontaine, Godbrange et les débutants locaux du FCBP se sont retrouvées pour disputer chacune, des matches de six minutes, arbitrés par les moins de 13 ans, qui ont donné lieu à de belles démonstrations de la part des jeunes. Quelques filles ont donné du fil à retordre aux garçons.

Dans cette catégorie il n'y a pas de classement et tous les jeunes joueurs ont reçu une médaille de la part des organisateurs.

MONT-BONVILLERS

Des beignets avec la Victoria

Cette année la Victoria gym triple le choix et propose à la vente, des beignets au prix de 2, 50 € les cinq, qui seront disponibles dès 13 h et jusqu'à 18 h, le vendredi 20 février uniquement, à la salle des fêtes de la commune.

Grande nouveauté cette année : des tartes au sucre et des chinois seront proposés également au prix de 7 € la tarte et de 8 € le chinois, vente uniquement sur commande.

Pour emporter toutes vos pâtisseries, penser à vous munir d'un récipient !

Disponibilité d'enlèvement jusqu'au samedi 13 h, toujours à la salle des fêtes, prière de le préciser lors de votre demande avant le mercredi 18 février au 03 82 21 75 20 chez Christine, 03 82 21 89 25 chez Marie-Odile, 03 82 21 91 87 chez Henriette et au 03 82 21 85 75 chez Lysianne.

Super concours de belote

Le foyer Loisirs et Détente organise une super belote mercredi 18 février de 14 h à 18 h, à la salle des fêtes. Ce concours est ouvert à tous.

Battues de chasse

Les chasses en battues au bois se poursuivent jusqu'au 28 février 2009, il est donc interdit de circuler dans la forêt avec des véhicules à moteur sauf ayant droits.

BARONCOURT

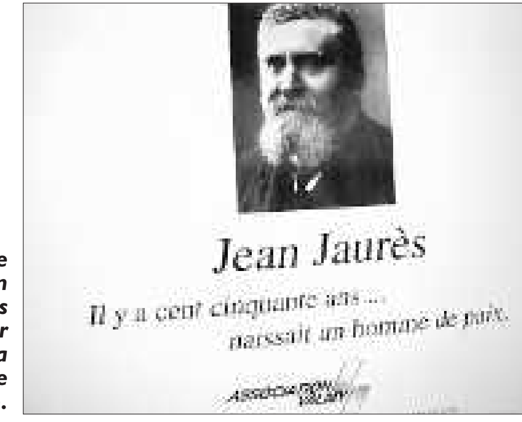
Enquête publique

Dans le cadre du projet d'élaboration d'un Plan de prévention des risques miniers (PPRM) qui concernera les communes de Bouligny, Dommary-Baroncourt et Eton, une enquête publique va être organisée entre le mercredi 4 mars et le samedi 4 avril inclus.

Un commissaire enquêteur sera présent en mairie de Baroncourt pour recevoir les observations du public, aux dates suivantes: le jeudi 5 mars de 15 h à 18 h et le samedi 4 avril de 9 h à 12 h en mairie.

Le dossier de l'enquête et le registre d'enquête publique seront à la disposition du public du 4 mars au 4 avril inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Jean Jaurès : une vie à la bibliothèque



La vie de Jean Jaurès à découvrir à la bibliothèque municipale.

Dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 27 février, l'association culturelle de Bouligny, en partenariat avec la bibliothèque municipale, organise une exposition sur la vie de Jean Jaurès.

De nombreux ouvrages ainsi que la vie de ce grand homme politique français seront visibles sur de larges panneaux. La bibliothèque est ouverte mardi, jeudi, et vendredi de 14 h à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 14 h à 17 h. Elle est fermée le dernier samedi du mois.

EN BREF

Carnaval

Le comité des fêtes organise un après-midi pour les enfants de la commune, mercredi 25 février, pour carnaval. Ils sont invités à venir déguisés, grimés, accompagnés de leurs parents, à la salle Germinal du quartier de Joudreville à partir de 14 h. Ils participeront à un spectacle de magie et partageront les traditionnels beignets confectionnés par les bénévoles de la gymnastique volontaire.

Piscine

Cette semaine, les amateurs de natation pourront profiter pleinement des activités nautiques, du lundi au samedi de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 9 h à 11 h 30.

Offices religieux

Les messes de l'unité paroissiale Bouligny-Spincourt seront célébrées pour le mois de février : dimanche 22 à 10 h 30 en l'église de Mangiennes et mercredi 25 février, jour des cendres, à 19 h 30 en l'église de Spincourt.

Avec France Pologne Europe

L'association Pologne France Europe organise un voyage en Europe centrale, en car grand tourisme du dimanche 26 juillet au vendredi 7 août. Durant 13 jours, les touristes visiteront l'Autriche (Innsbruck et Vienne), l'Italie (Vérone et Venise), la Slovénie (Ljubljana et Bled), la Slovaquie (Trencín), la Pologne (Cracovie, Czestochowa et Wroclaw), la Tchéquie (Prague) et l'Allemagne (Bamberg).

Les personnes intéressées peuvent contacter Bruno Mariuzzo au 03 82 21 95 56.

BEUVILLERS

Loto paroissial

La paroisse Saint Jean l'Evangéliste organise un grand loto à la Maison pour tous à Trieux, le dimanche 1er mars. L'ouverture des portes est prévue à 13 h et le début du loto à 14 h 30. Parmi les lots de valeur qui seront mis en compétition : un sèche-linge, un VTT, un micro ondes, un aspirateur, un lecteur DVD, des filets garnis. De nombreux autres lots récompenseront les moins chanceux. Le prix des cartons est ainsi fixé : 1,50 € le carton, 8 € les 6, 16 € les 13 et 22 € les 20. Petite restauration et buvette sur place permettront de garder la forme.

Gros volumes

Les objets encombrants seront ramassés les mercredis 25 mars, 10 juin, 23 septembre et 25 novembre. Les déchets seront déposés le mardi soir en bordure du trottoir.

Verre perdu

La vidange du conteneur à verre se fera aux dates suivantes : 27 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril, 8 et 22 mai, 5 et 19 juin, 3 juillet.

TRIEUX

Conférence

La commune de Trieux aura le privilège de recevoir Franck Festor à la maison pour tous vendredi 27 février à 20 h. Connu pour sa traversée en mer en décembre 2007 et tout juste revenu d'Argentine dans le but d'escalader deux volcans, cet homme résidant à Trieux racontera ses voyages. Evasion assurée lors de cette soirée dont l'entrée est gratuite pour tous.

Loto

L'AFAF du Pays-Haut, une amicale des arbitres du District de football, organise un loto à Trieux le samedi 21 février. Ouverture des portes, salle Georges-Brassens, à 19 h, début des parties à 20 h.

Une quinzaine de lots seront offerts dont un camescope numérique, un lecteur graveur DVD, des bons d'achat de 100 et 50 €, un caddie alimentaire, un récepteur TNT, un baladeur MP3, un panier de produits fins italiens, gourmandises, fruits, café et thé. Tombola, buvette et vente de pâtisseries.

Les cartons : 1,5 € l'unité, 8 € les six, 16 € les treize, 30 € les 27.

RL SERVICES

Les correspondants

Anderny, Audun-le-Roman, Domprix, Mercy-le-Haut, Preutin-Higny, Serrouville : Chrystelle Aubrion (tél. fax 03 82 21 65 16). **Avillers, Landres, Mont-Bonvillers :** Daniel Pinget (09 61 02 94 05 ou 06 76 15 96 52). **Bettainvillers, Tucquegnieux :** Louis Landru (03 82 46 35 13). **Beuvillers :** Claude Mabille (03 82 21 80 71). **Bouligny, Joudreville, Xivry-Circourt :** Myriam Kintzinger (tél. fax 03 29 85 41 36). **Joppécourt, Mercy-le-Bas, Saint-Supplet :** Marie-Josèphe Curé (03 82 23 16 53). **Mairy-Mainville, Norroy-le-Sec :** Pierre Dupont (03 82 21 37 26). **Malavillers :** Thérèse Onyszczuk (03 82 21 52 43). **Murville :** René Michelet (03 82 21 97 72). **Piennes :** Maryse Saccenti (03 82 21 75 58 ou 06 82 16 23 05). **Sancy, Trieux** : Nadine Fiorina (03 82 20 22 59 ou 06 79 50 39 80).

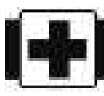
Circuit en Andalousie avec RL Voyages



Séville, capitale de l'Andalousie.

RL Voyages Carlson Wagonlit propose un circuit en Andalousie du 22 au 29 avril au départ de Metz-Nancy, en pension complète moins un déjeuner, au prix de 1 011 € TTC. Le prix comprend le parking à l'aéroport, le vol spécial Luxair pour Malaga aller-retour, les taxes aériennes (49 € à ce jour sous réserve d'augmentation à hauteur de 50 % maximum), les prestations à bord, les transferts aéroport-hôtel aller-retour, le circuit en autocar de standing climatisé, le logement base chambre double en hôtel 3* nl, la pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J8 (sauf déjeuner à Séville), le forfait boissons aux repas (1/4 vin et 1/4 eau).

Réservations : RL Voyages, 2 place Thiers à Briey-Bas. Tél. 03 82 47 11 30.



URGENCES

Ambulances
Briey : Briey ambulances (03 82 46 65 11), LTS Suk (03 82 21 80 00). **Mancieulles :** Magi-Targa (03 82 21 23 55). **Moutiers :** Guillet (03 82 46 12 62).

Hôpital
Centre Hospitalier Maillot : 03 82 47 50 00.

Médecins
Briey, Mancieulles, Moineville, Moutiers, Valleroy : régimes général et minier (08 20 33 20 20), en cas d'urgence vitale appeler le 15.

Pharmacies
Briey-Moutiers : Martini, 150 rue de Franchepré à Jœuf (03 82 22 26 59). **Mancieulles :** 03 82 21 07 07 (n° d'urgence).

Soins infirmiers
Briey, Moutiers : régime général, M. Anelli (03 82 46 10 61 ou 06 07 21 32 35) ; Mme Cretual (06 84 37 40 82) ; Mmes Poutot et Perrin (03 82 20 52 77, 06 30 36 76 48, 06 20 75 46 59) ; tous régimes Mme Maud Schuler (03 82 33 83 29). **Mancieulles :** régime minier, Mme Pierron (03 82 84 89 57) ; tous régimes, Maryline Agogué et Isabelle Iotti (03 82 33 06 64) ; **Moutiers :** régime minier (voir Jœuf). **Moineville-Valleroy :** régime général, M. Rech (03 82 20 00 55) ; régime minier (voir Jarny).

EN BREF

Secours catholique

Le Secours catholique de Briey organise un grand déballage de vêtements, les lundi 23 et mardi 24 février, de 9 h à 17 h sans interruption, dans ses locaux, 4, impasse Saint-Antoine. Ce déballage est ouvert à tous. Le public pourra acheter des vêtements homme, femme, enfant, bébé et du linge de maison, à des prix très modiques.

Comité d'Entraide

Guy Roquet réunira les membres du Comité d'Entraide aux handicapés du bassin de Briey en assemblée générale le vendredi 27 février, à 19 h 30, dans la salle du rez-de-chaussée, en mairie de Briey. Ordre du jour : rapport moral 2008, bilan financier, manifestations au programme de l'année 2009. Pour tout contact : Guy et Claudine Roquet, 62, rue de Verdun à Lantéfontaine. Tél. 03 82 20 02 54.

Club subaquatique

Le club subaquatique de Briey organise ses séances de plongée et de nage avec palmes le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 8 h à 10 h. Contact et renseignements : Gérard Lesquoy au 03 82 33 34 57.

APPMA Le Woigot

L'assemblée générale de l'APPMA Le Woigot aura lieu le vendredi 27 février à 20 h, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville. A noter que les cartes sont en vente au Snack "Chez Martine" (au plan d'eau), magasin Point Vert à Briey, Proxi à Tucquegnieux et au café "Filou" à Mancieulles.

HATRIZE

Offices religieux

Samedi 21 février, messe à 18 h à Saint-Paul à Homécourt. Dimanche 22 février, messe à 9 h 30 à Hatrize, à Sainte-Croix à Jœuf. Mercredi 25 février (mercredi des cendres), messe à 18 h à Notre-Dame à Homécourt. Samedi 28 février, messe à 9 h 30 à Notre-Dame à Homécourt, à 11h à Auboué messe des familles.

Brocante et vide-grenier

La 9e édition de la brocante vide-grenier organisée par l'association Anim'Hatrize aura lieu cette année le dimanche 26 avril. Les personnes intéressées peuvent déjà réserver leur participation. Le tarif est de 1 € le mètre linéaire. Un chèque représentant la moitié du prix de l'emplacement sera joint à la réservation.

S'adresser par courrier auprès Mme Marianne Charpentier, 17 rue de Près, 54800 Hatrize, tél 03 82 33 55 ou Mme Champlon, tél. 03 82 33 18 05.

RL SERVICES

Le Républicain Lorrain
Briey : 2, place Thiers (03 82 47 11 20), fax publicité-voyages (03 82 47 11 33), fax rédaction (03 82 47 11 35). Internet (redaction.briey@republicain-lorrain.fr). Bureau ouvert de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Portage du journal, abonnements
Tous secteurs : 03 87 61 98 68, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Email : gebus-presse@wanadoo.fr

Les correspondants
Anoux, Lantéfontaine, Les Baroches, Lubey, Mance, Mancieulles : Louis Landru (03 82 46 35 13). **Avril, Valleroy :** Nadine Fiorina (03 82 20 22 59 ou 06 79 50 39 80). **Hatrize-Moineville :** Henri Radier (03 82 33 23 64). **Moutiers :** Yves Westrich (03 82 20 96 31).

SOCIAL

ime

Parfum de révolte aux Orchidées

L'IME de Briey continue de se battre pour préserver la convention collective de son personnel. Une lettre sera lue aux parents lors du prochain conseil de vie de l'établissement.

Le personnel des *Orchidées* est bien décidé à ne pas être sur les roses. Les salariés de l'IME (Institut médico-éducatif) se sont réunis jeudi après-midi pour contester une nouvelle fois « *le démantèlement* » de leur convention collective (*lire RL du 31/01*). Ils ont rédigé une lettre qui sera lue aux parents lors du prochain conseil de vie sociale réunissant également la direction et des éducateurs.

Dans cette lettre, les personnels briotins soulignent que la refonte de la convention entraînera « *la privatisation des IME : les frais éducatifs, les sorties, les transports et les animations pourraient ne plus être assurés par l'établissement. Ils seraient alors à la charge des parents. Seule la rentabilité des établissements comptera. Il y aura une recherche des profits au détriment de la qualité de la prise en charge éducative des enfants* ».



Photo Frédéric LECOCQ

Sébastien Burkat (CGT) a en main la lettre dans laquelle sont avancés les arguments pour maintenir les droits et acquis des personnels.

Si les personnels pensent aux parents, ils pensent également à eux. Car la nouvelle convention porterait sérieusement atteinte à leurs droits : suppression des congés trimestriels et des congés d'ancienneté, diminution des salaires, éradication des temps de repos... De quoi engendrer « *une démotivation, une augmentation du stress, de la fatigue et donc du taux d'absentéisme. Ce qui ne permettra pas de répondre au mieux aux besoins de l'enfant* », poursuivent les salariés dans leur message.

Un message que les parents devraient donc découvrir lors du prochain conseil de vie des *Orchidées*, début mars normalement. En attendant, Sébastien Burkat, le délégué syndical CGT de l'établissement, assure que des avancées ont été réalisées depuis la grève du 29 janvier dernier. Du moins sur la forme. « *Les négociations avec les syndicats employeurs SOP, SNASEA et FEGAPEI ne se déroulent plus "à froid" mais dans un contexte de forte mobilisation des salariés. Les employeurs ne pourront plus imposer leur convention sans nous consulter. Nous avons également réussi à imposer l'ordre du jour, le calendrier et la base de discussion.* »

Pétition

La base de discussion ? Le maintien de la convention avec l'augmentation des salaires, la généralisation de tous les congés supplémentaires ou encore la conservation du service public. Sans oublier la reconnaissance des qualifications, diplômes et métiers de ceux qui exercent auprès des enfants et adultes handicapés ou inadaptés. « *Mais on ne se leurre pas : les employeurs voudront quand même nous imposer leur nouvelle convention.* »

C'est pourquoi Sébastien Burkat et ses troupes ont également préparé une pétition. « *Sur les 27 salariés de l'IME, 24 l'ont signée.* » Toujours ça de gagné.

Grégory Ingelbert.

MANCIEULLES

L'Espace Bleu en scène au royaume de Mickey

La troupe mancieulloise de l'Espace Bleu vivra une soirée privilégiée ce week-end à Marne-la-Vallée en animant un gala sur le site de Disneyland. Didier Mattellini a orchestré une préparation intensive.

Jamais à court d'idées et d'initiatives, Didier Mattellini déroule un tapis de velours sous les pas de sa troupe. L'Espace Bleu se produira en fin de semaine à l'hôtel Newport Bay Club, de Disneyland Paris. Couturières et danseuses n'ont pas lésiné sur le nombre de séances pour peaufiner le show destiné à Marne la Vallée.

Détour par les coulisses de l'ADAJ, salle de la rue de Vaux, avec les explications du chorégraphe mancieullois. « *Mes activités professionnelles dans la coiffure m'ont mis en relation avec les PDG de la société Icon. Ils organisent un congrès pour présenter la ligne de leurs produits cosmétiques, avec un dîner spectacle pour bouquet final. Comme directeur technique, il m'appartiendra de promouvoir sur le podium la qualité de ces cosmétiques et d'animer un séminaire de coupe. La surprise réservée aux invités sera le show de l'Espace Bleu.* » Didier Mattellini, secondé par Morgan Loew, a conçu un spectacle basé sur l'alternance défilé de coiffure prestige et revue. Celle-ci comprendra : *Bienvenue dans mon cabaret*, une chanson de Sofia Essaïdi, qui s'apprête à jouer dans la nouvelle comédie musicale de Kamel Ouali ; un rock de Christina Aguilera, la chanteuse américaine d'origine équatorienne ; une référence à Micky Green dans le style cabaret traditionnel, avec canne, chaise et chapeau ; une reprise du bal de la revue *Versailles* s'appuyant les costumes fastueux des marquises ; quatre morceaux de la prochaine revue de Didier Mattellini *Imagination* dont la chanson titre, suivie de *Cats eyes*, *Belles* du Moulin Rouge, *Paris Dance* de la revue Féerie.

Une œuvre collective

« *Soit 1 h 30 sur scène pour des moments que nous espérons envoûtant, avec le concours pour la technique son et lumière de Noël et Cécile* », précise le chorégraphe. Jupes, bustiers, robes... l'investissement des couturières a également été déterminant pour préparer ces tenues colorées et le plus souvent très originales, à l'image des volants en tulle noir et orange récemment réalisés. L'incontournable Monique Loew, préposée depuis 19 ans aux découpes et à la machine à coudre, a été épaulée par Lydia Walter, Céline Massimini et Mady Melai.

En 2009, la troupe de Mancieulles joue la stabilité et l'expérience dans l'effectif. Elle comprend Didier Mattellini et Morgan Loew, lesquels sont entourés d'Elodie Bossi, Emilie Melai, Sophie Melai, Céline Massimini, Melody Adnot, Stéphanie Cangiano, Marjorie Cangiano, Emilie Cangiano, Ophélie Henry, Pauline Cescon, Clémentine Miano, Melissa Moretto, Belinda Selzer, Morgane Leuyet, Clémentine Miano, Caroline Watier. Au-delà du programme proposé à ce groupe en 2009, l'association de Mancieulles renouera avec quelques anciennes de l'Espace Bleu pour deux spectacles des "Années 80", le 9 mai à Mercy-le-Bas, puis le 16 mai à Tucquegnieux. Ils permettront de revoir sur scène Sonia Mecheri-Vouaux, Nathalie Briclot, Corinne Lamour, Sandra Marszalek, Laëtitia Prandi, Stéphanie Lemaître, Cécile Vuillet...

Une succession de répétitions à Mancieulles pour Didier Mattellini et la troupe l'Espace Bleu.

AVRIL

Subventions au menu du conseil

Réunis en conseil, les édiles ont eu à se prononcer sur les points suivants.

Vente de terrain — parcelle 1C84 et 410. Le maire a exposé la demande de la SCI « Lournaise » représentée par Monsieur Alain Riani, demeurant rue de Mance à Avril, concernant l'acquisition des parcelles AC 84 et 410 en vue de la création d'un bâtiment commercial. Le conseil municipal après en avoir délibéré, a accepté le projet de vente du terrain cadastré sous réserve du plan définitif suite au bornage. Le prix de l'are a été fixé à 10 000 €. Il a été précisé que les frais de bornage, notariaux et de viabilité étaient à la charge de l'acheteur.

Renouvellement d'une ouverture de crédit de trésorerie. Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune a besoin de contracter auprès de Dexia CLF banque, une ouverture de crédit d'un montant de 112 000 €. Le conseil municipal a décidé de renouveler l'ouverture de crédit d'un montant de 112 000 € sur 12 mois (à compter du 19 mars 2009). Le maire a été autorisé à signer le contrat d'ouverture de crédit.

Subvention exceptionnelle. Le maire a présenté au conseil municipal le projet d'équipement d'une salle informatique à l'école pour un montant de 9 812 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a approuvé le projet exposé et a sollicité une subvention exceptionnelle de l'Etat.

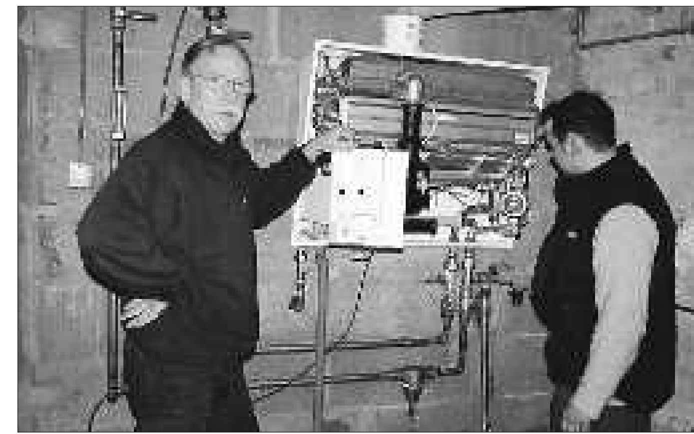
Subventions communales. Le conseil municipal a décidé d'allouer aux associations de la commune les subventions suivantes : Les Pozoroilles (voyages humanitaires 2 personnes) 200 € ; Les Pozoroilles 350 € ; US Avril (football) 2 500 € ; Club entre nous 350 € ; Planet'Parents 600 € ; Coopérative scolaire (base 5 € par enfant — 146 élèves) soit 730 €.

Participation financière à la classe de découverte du collège Jean-Maumus. Le collège Jean-Maumus organise un séjour classe de découverte réservée aux élèves de 6e du 30 mars au 3 avril 2009 dans le Jura. Le coût total de ce voyage s'élève à 281,22 € par élève. Pour aider à financer cette opération et permettre à tous les enfants d'y participer, le collège souhaiterait une participation financière pour les élèves résidant dans la commune. Les élus ont décidé d'allouer une aide financière au collège Jean-Maumus d'un montant de 35 € par élève résidant à Avril et participant à ce voyage. Le collège se chargera de transmettre à la commune la liste définitive des participants afin que la subvention soit versée au foyer socio-éducatif du collège.

Sivu. Le conseil municipal a accepté l'adhésion des communes de Pierrevillers et de Kuntzig au Sivu, fourrière du Jolibois de Moineville.

MOUTIERS

Chaudière écolo à l'école



Une nouvelle chaudière vient d'être installée à Joliot-Curie.

Poursuivant sa politique d'économie d'énergie, profitant des vacances scolaires, la municipalité, après le remplacement de la chaudière de l'école d'Estienne-d'Orves, vient de procéder au remplacement de celle de l'école Irène-Joliot-Curie. Cette nouvelle chaudière à condensation de haute technologie, à haut rendement, d'une puissance de 60 kw, installée par l'entreprise Dalkia, remplace celle à gaz d'une ancienne génération d'une puissance de 250 kw. D'un coût de 16 000 € TTC, cette opération qui a fait l'objet de demandes de subventions auprès du département et de l'état au titre de la DGE comprend outre le coût de la chaudière, son installation, la mise en conformité de la chaufferie et l'installation d'une ventouse.

AUJOURD'HUI

Bibliothèque
Briey : de 14 h à 18 h.
Mancieulles : de 16 h à 18 h.
Valleroy : de 8 h à 12 h.

Cinéma
Mancieulles : *Madagascar 2*, film d'animation à 20 h 30 à l'espace culturel Saint-Pierremont.

Conseil municipal
Moutiers : à 20 h, en mairie.

Loisirs
Briey : tournoi de bridge ouvert à tous, à 20 h 15, salle Emile-Gentil.
Moineville : base de loisirs Solan, de 9 h à 20 h.

Permanence
Briey : de la Banque de France, de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30 dans les locaux de la Chambre des métiers, 12 avenue du Roi de Rome.
Mancieulles : de la Fnath, association des accidentés de la vie, de 9 h 30 à 11 h 30, en mairie.

Piscine
Briey : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.

Service
Briey : Cyber Espace de la CCPB, de 14 h à 18 h au centre Lino-Ventura.
Moineville : chenil-refuge du Jolibois (sos animaux), de 14 h 30 à 17 h 30.
Moineville : fourrière de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

MANCE

Défilé de carnaval

Le défilé de carnaval du foyer d'éducation populaire Mance Loisirs se déroulera le jeudi 19 février, à partir de 13 h 30. Rassemblement à la Maison Scholtès, rue du Moulin. Les enfants sonneront à la porte des habitants en quête de quelques friandises. Un goûter sera offert en fin d'après-midi.

VALLEROY

Réunion d'information

Dans le cadre de la réhabilitation de l'avenue Charles-De-Gaulle (travaux prévus du 2e semestre 2009 à 2011), une réunion d'information est organisée demain mercredi 18 février à 20 h à la salle des fêtes de Valleroy.

Carnaval, tout un programme

Le comité des fêtes de Valleroy organise un après-midi carnaval pour les petits et les grands samedi 28 février.

Au programme : 14 h 15, rassemblement place de la mairie. 14 h 30, la parade des adultes et des enfants parés de leurs costumes défilera au son de l'harmonie municipale de Valleroy (place de la mairie, rue de la poste, rue de Laneufville, rue Alexandre-Dreux, rue Emile-Thomas et place de la Libération). A 15 h, défilé des enfants costumés sur scène avec la participation des Gambadous qui présenteront quelques sketches à la salle des fêtes. A 16 h, goûter carnavalesque (chocolat chaud et beignets).

Au foyer des anciens

Lors de sa dernière réunion le comité du foyer des anciens a établi le programme de ses activités pour le 1er semestre 2009.

Février : jeudi 19, carnaval, ouvert à tous, dans leurs locaux, avec dégustation de beignets lors du goûter. Les meilleurs déguisements seront récompensés. Ouverture des portes à 15 h. Jeudi 26 sortie à Epernay.

Mars : jeudi 5, loto, ouvert à tous. Samedi 14 concours de scopa réservé aux adhérents. Samedi 28, repas capelletti ouvert à tous.

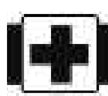
Avril : jeudi 2, sortie, ouverte à tous, à Kirwiller. Jeudi 9, goûter-anniversaires des adhérents. Jeudi 30, loto ouvert à tous. **Mai** : jeudi 28, loto ouvert à tous.

Juin : jeudi 4, goûter-anniversaires des adhérents. Jeudi 11, sortie, ouverte à tous, au mont Sainte-Odile et à Obernai. Samedi 20, journée plein air, ouverte à tous. Jeudi 25, réunion du comité.

Le Fep de Batilly au son des violons d'André Rieu

Le FEP batillois organise une sortie pour assister au concert d'André Rieu, qui se déroulera le 20 novembre au Galaxie d'Amnéville, à 20 h. Le prix est de 48 € (places assises) pour les adhérents FEP et 53 € pour les non adhérents, avec transport en bus offert par le FEP. L'heure de départ sera donnée ultérieurement.

Inscriptions avec paiement chez Christian Encelle, 6 lotissement La Vigne : 03 82 46 75 38.



URGENCES

Ambulances
Auboué : LTS Suk (03 82 21 80 00). **Homécourt :** Guner (03 82 22 68 59). **Jœuf :** Kuhn (03 82 47 57 87).

Médecins
Auboué, Homécourt, Jœuf, Moutiers : régime général : Médigarde (0 820 33 20 20) ; régime minier : 03 82 22 11 30.

Pharmacie
Tous secteurs : Martini, 150 rue de Franchepré à Jœuf (03 82 22 26 59).

Soins infirmiers
Auboué : Mme Sommer (03 82 22 45 62 et 03 82 22 24 92), M. Anelli (06 07 21 32 35), Mme Crétual (06 84 37 40 82), Mme Maud Schuler (03 82 33 83 29). **Homécourt :** Mme Tornambé (03 82 22 23 87), Mme Mele (03 82 22 24 48), Mme Villano (03 82 22 22 87). **Jœuf :** Mlle Pierson (03 82 22 40 64), Mme Ercole (03 82 46 76 22), Mme Lafargue (03 82 22 25 44).

NOTEZ-LE

Sos animaux

Une chatte noire avec un collier vert a été trouvée à Jœuf.
Contact : 06 99 12 70 40.

SAINT-AIL

L'aménagement sécuritaire en question

Vendredi dernier, à l'occasion du dernier conseil municipal, les édiles stéphanois ont déjà fait une approche des investissements prévus au prochain budget. Le maire, Daniel Nez, a proposé l'aménagement sécuritaire de la traversée de la rue de Vernéville, la terminaison de l'assainissement général (passerelles et restes à payer). Celui-ci sera également étendu sur la route de Batilly, l'étude est en cours de préparation.

Des achats de terrains sont également programmés, ainsi que l'achat de matériel et d'équipement. Finir de régler les travaux rue de la Fontaine et réviser le plan d'occupation des sols font également partie des prochains projets. Ces derniers ont été acceptés à l'unanimité.

Au fil des délibérations

Soutien : la motion de soutien pour réaliser la voie rapide 52 de Vitry à Marange, dans les meilleurs délais a été entérinée par les neuf élus.

Subventions : la commune de Batilly a proposé une augmentation de 10 % (5 500 € au lieu de 5 000 €) au groupement d'employeurs de Batilly-Jouaville-Saint-Ail, qui emploie le jeune agent embellisseur des villages. Il travaille un jour par semaine à Saint-Ail. Celle-ci a été acceptée. 600 € seront par ailleurs versés à la commune batilloise en remboursement de la participation de deux élèves stéphanois à la classe de neige.

Sivu fourrière du Joli bois : Pierrevillers et Kuntzig sont acceptés au sein du Sivu.

Eau et assainissement. L'eau est potable à Saint-Ail et son écart d'Habonville, et répond aux normes en vigueur. En 2007, le prix du m3 d'eau était de 2,004 € hors taxes et désormais pour 120 m3, il faudra débourser 285,60 €. Le rapport du Soiron 2007 a été approuvé. Il y a 141 abonnés stéphanois sur les 8 822 que compte le syndicat. Une subvention sera demandée à l'agence de l'eau pour réaliser des passerelles sur les sites de traitement et ainsi sécuriser le travail des agents de nettoiement de la station d'épuration. Le prix de la taxe d'assainissement pour le village de Saint-Ail et son écart d'Habonville s'élève à 0,183 €. Un tarif qui n'a pas bougé depuis 10 ans, et restera identique cette année encore, le temps que l'assainissement soit optimal.

Salle communale. La petite salle qui était dévolue au FEP qui la gérait a été reprise dans le giron de la commune. Celle-ci prend de ce fait à sa charge les factures de gaz, d'électricité et d'eau. Elle sera dévolue aux associations et pourra être louée par des habitants du village exclusivement pour 50 € le week-end plus les charges.

Nouveau lotissement. Le début du conseil municipal stéphanois était prévu pour 20 h. Pourtant, c'est seulement à 21 h 25 que les élus ont attaqué l'ordre du jour. Mais le fameux vendredi 13 n'y était absolument pour rien. La raison de ce retard : la venue d'un intervenant qui, s'exprimant au sujet du nouveau lotissement, demandait « *la diminution de la surface des parcelles encore à vendre, afin que les six qui restent partent plus facilement.* » Une nouvelle réunion est prévue avec les propriétaires des terrains déjà vendus et tous les intervenants concernés.

Où l'on reparle d'éoliennes…

Le maire stéphanois, Daniel Nez, a une nouvelle fois concerté son conseil au sujet de l'implantation d'éoliennes sur la commune et son écart d'Habonville. Montrant qu'il n'était « *pas défavorable à cette solution d'énergie renouvelable, comme à celle des panneaux photovoltaïques* », l'édile a toutefois trouvé des opposants au sein de ses colistiers. Une histoire d'énergie et d'environnement qui n'en est qu'à ses débuts, et qui sera rediscutée ultérieurement. A suivre…

AUJOURD'HUI

Exposition
Homécourt : Mémoire de l'eau, photographies en noir et blanc, à la Galerie Picasso.

Loisirs
Jœuf : Bibliothèque de 13 h 30 à 18 h. Ludothèque *Petit Prince* de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Médiathèque de 13 h 30 à 18 h. Piscine de 9h à 12 h et 15 h à 19 h. Sauna femmes de 9 h 12 à 12 h et de 15 h à 19 h.

Permanences
Auboué : Fnath (accidentés du travail et handicapés), de 14 h à 16 h en mairie.
Jœuf : Adapah Nord 54, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, bâtiment Homegal, zone industrielle de Franchepré. Assistante sociale de 9 h à 11 h au centre médico-social. Service de médiation familiale pour enfants et adultes, avec la présence de Laurence Corzani, de 14 h à 17 h, en mairie. UFC que choisir, de 9 h 30 à 12 h, en mairie.

Réception
Jœuf : des nouveaux lauréats du concours de maisons et balcons illuminés, à 18 h 30, salle Pararachini.

Solidarité
Homécourt : vestiaire Ami Vesti, de 14 h à 17 h dans les sous-sols de Ville Plurielle.

SOLIDARITÉ

Le soutien du Dr Lucas aux Restos du Cœur

Un ancien chirurgien de l'hôpital Maillot de Briey s'est rendu dernièrement dans les locaux joviciens des Restos du Cœur. L'occasion pour lui de revenir sur le travail remarquable des bénévoles et de dire son attachement à l'association.

Depuis 25 ans, Stanislas Lucas, ancien chirurgien à l'hôpital Maillot de Briey, apporte son soutien au monde de la solidarité. Jeudi dernier, en compagnie d'André Corzani, il s'est rendu au sein de l'antenne jovicienne des *Restos du Cœur*. Une visite très attendue par tous les bénévoles qui connaissent l'implication de l'intéressé depuis de longues années. « *C'est un homme généreux qui ne compte pas lorsqu'il s'agit d'apporter son soutien aux différentes associations caritatives du secteur* », a souligné une bénévole.

La présence essentielle des bénévoles

Avant de prendre connaissance des différentes étapes de la distribution, le chirurgien et le maire, vice-président du conseil général, ont salué et réconforté les personnes présentes, ne manquant pas de féliciter toute l'équipe de bénévoles. Stanislas Lucas est également un Rotarien : « *Notre devise est "servir"*, a-t-il déclaré. *Une visite au Resto jovicien s'imposait, c'est pour moi l'occasion de voir comment fonctionne cette antenne.* »



Stanislas Lucas (à droite) et André Corzani ont félicité et encouragé les bénévoles de l'antenne jovicienne des Restos.

Depuis maintenant 25 ans, il est à l'origine du ravitaillement des associations caritatives du Pays-Haut. « *Grâce à lui, ce sont 25 tonnes par an qui sont distribuées dans les différentes associations caritatives depuis le site industriel de Briey qui sert d'entrepôt* », a indiqué le premier magistrat. Le dévouement du Dr Stanislas est évidemment un exemple pour tous ceux qui s'investissent dans ce domaine. « *J'ai de la chance de connaître du monde, et surtout des personnes qui ont un cœur gros comme ça* », a fait remarquer le chirurgien, joignant le geste à la parole. A ses débuts, il ne pensait pas parcourir un si long chemin. Mais il s'est rendu compte qu'aujourd'hui, presque plus personne n'était à l'abri d'un besoin. « *C'est un fait de société, cela peut arriver à n'importe qui, un petit écart, un petit glissement sur le fil de la vie, et voilà.* »

Encourager les bénévoles, c'est aussi cela, le but de sa visite, une manière de dire à nouveau à ceux qui s'investissent au quotidien combien leur geste est important. Stanislas Lucas a également apprécié les efforts consentis par la ville en matière de transport des bénéficiaires des *Restos*. En effet, sur le parking, le Mobi'bus est en attente. Dans quelques minutes, il ramènera les personnes en difficulté à leur domicile. « *Nous ne pouvions laisser repartir des personnes âgées, des personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, les bras chargés, surtout s'ils habitent de l'autre côté de la ville* », a déclaré le maire.

HOMÉCOURT

La Solpa : se souvenir des belles années

C'est en décembre 2006 que Lauretta et Enzo Liuzzi ont décidé de réunir pour la première fois tous ceux qui ont fait partie du personnel de la Société Lorraine d'Alimentation (Solpa), une structure qui accueillait bon nombre d'Homécourtois et surtout d'Homécourtoises. Spécialisée dans les salaisons, la Solpa rappelle la période bénie du plein-emploi dans la région. Une unité de fabrication qui a fait les beaux jours de la ville à l'époque où entre la mine, l'usine et la Solpa, Homécourt offrait des milliers d'emplois. La nostalgie de cette période évoque aussi pour certains leur jeunesse. Et de fait l'association a très vite fait le plein. Lors de la dernière assemblée générale, les membres sont revenus sur le parcours de certains et ont évoqué les projets à venir.

• Rétrospective

Lauretta Liuzzi n'était âgée que de 23 ans lorsqu'elle a franchi pour la première fois le portail et pointé à la Solpa. En 1980, avec la fermeture et la délocalisation de la fabrique, entre-temps passée sous la houlette de Herta-France, elle perd son travail, comme d'ailleurs de nombreuses femmes qui ont vu ainsi disparaître cette grande enseigne du paysage industriel local. Vingt-sept ans plus tard, un brin de nostalgie persiste. Peut-être les différentes parutions de la *Mémoire du Pays de l'Orne* sur le sujet y sont-elles pour quelque chose... En tout cas, Lauretta et quelques autres ont décidé de se replonger dans les souvenirs en faisant appel à toutes celles et ceux qui ont été marqués de près ou de loin par la Solpa. Enzo Liuzzi assure la vice-présidence de l'association, Christophe Szczepanski, s'occupe des comptes et Jacky Devliegher du secrétariat.

• Faire revivre la Solpa à travers des animations

En revenant rapidement sur les événements passés au sein de l'association, la présidente Lauretta Liuzzi a tenu à souligner la grande participation de tous. Une manière ludique de faire revivre la Solpa en quelque sorte. En dévoilant le calendrier des actions à venir, on devine par ailleurs la volonté des dirigeants de faire en sorte que l'on puisse joindre l'utile à l'agréable au sein de l'association. Un programme intéressant qui débute par un super loto dimanche prochain à 14 h au foyer Mondon, un repas dansant à Moyeuvre, le samedi 28 février, un autre le 28 mars au foyer Raymond-Mondon, une sortie à Kirwiller le samedi 25 avril, un voyage en Andorre du 1er au 6 juin prochain et deux repas dansant à Jœuf et à Montois le 10 octobre et le 7 novembre à venir.

• Solidarité

Convivialité pour les adhérents mais aussi solidarité. L'association des anciens de la Solpa vient par ailleurs de financer un important stock de nourriture pour les *Restos du cœur*. Un geste qui reste dans l'esprit de franche camaraderie et de solidarité que veulent garder ces anciens employés de la Solpa.

Contact : Enzo Liuzzi au 03 82 22 40 14 ou Christophe Szczepanski au 03 82 22 79 21.

Des retrouvailles pleines de bons souvenirs pour les anciens de la Solpa.

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Les bénévoles sont « les moteurs de la commune »

Deux fois par an, la municipalité organise une soirée pour récompenser et mettre en lumière le travail des bénévoles qui s'investissent depuis de nombreuses années au sein de la commune.

De nombreux bénévoles, présidents, membres de comités et acteurs de la vie associative étaient présents à l'occasion de la soirée organisée par la municipalité en l'honneur de ceux qui inlassablement, œuvrent au sein de la commune. « *20 associations existent sur Montois*, a rappelé Alice Mathis, adjointe et responsable du monde associatif, entourée de nombreux élus. *Ce soir, je suis satisfaite, car sur les 20, 19 associations ont répondu présentes.* »

L'adjointe a ensuite expliqué toute l'importance de cette manifestation qui se déroule tous les deux ans. « *Il est essentiel de communiquer dans les deux sens, entre vous et nous* », a-t-elle appuyé. Et de se féliciter de la solidarité existant entre les associations. « *Je suis consciente que ce n'est pas toujours facile. Il y a des divergences et c'est normal. Mais quand il y a un problème, il y a toujours quelqu'un pour venir en aide ou pour prêter une oreille attentive. Cette solidarité vous honore. Un monde associatif qui bouge, c'est une commune qui bouge. Vous êtes le moteur de la commune, je peux en témoigner car je suis souvent près de vous.* »

Des cadeaux bien mérités

Alice Mathis a ensuite invité les présidents et représentants des associations à la rejoindre. Cette année, pas de désignation nominative, mais six cadeaux à répartir entre les bénévoles des associations. « *Vous êtes les mieux placés pour récompenser vos bénévoles* », a précisé l'élue en direction des présidents. Un exercice pas toujours évident pour ces derniers qui estiment que tous les bénévoles sont méritants. Les distingués du jour ont rejoint ceux qui l'ont déjà été, en attendant ceux qui le seront dans deux ans. Pour conclure cette soirée très conviviale, toute l'assemblée s'est retrouvée autour du pot de l'amitié.



Alice Mathis a réuni les présidents et responsables pour leur remettre les cadeaux qu'ils remettront à leurs bénévoles méritants.

NÉCROLOGIE

Mme Emilienne Nassoy



Montois-la-Montagne. — Nous avons appris le décès de Mme Emilienne Nassoy, survenu vendredi 13 février à Metz à l'âge de 78 ans.

Elle résidait 8 route de Moyeuvre-Grande. Née le 5 février 1931 à Roncourt, Emilienne, née Chlemaire, avait épousé Pierre Nassoy le 26 avril 1958. De cette union sont nés trois enfants, Nicole, épouse Tacik qui réside à Homécourt, Bernadette, qui travaille au CAT de Pierrevillers et Anne-Marie, domiciliée à Jœuf. Emilienne Nassoy était femme au foyer et élevait ses enfants.

Le corps de la défunte repose à la chambre funéraire communale de Montois. Ses obsèques auront lieu mercredi 18 février à 14 h en l'église Saint-Nicolas de Montois-la-Montagne, suivies de l'inhumation à l'ancien cimetière, rue du Général-De-Gaulle.

Nos condoléances à la famille.

Mme Hélène Piatkowski



Homécourt. — Nous avons appris le décès de Mme Hélène Piatkowski, survenu à Briey le 15 février à l'âge de 70 ans.

Née Andreski le 24 décembre 1938 à Auboué, la défunte avait épousé Alfred qu'elle a eu la douleur de perdre le 15 mai 2008. De cette union sont nés cinq enfants, Patricia épouse Rizzo qui demeure en Haute-Savoie, Régis à Piennes, Sylvie et Nadine à Homécourt, Laurence à Briey. Mme Hélène Piatkowski avait eu la joie de compter quatre petits-enfants, Sandy, Kévin, Léna et Lola ainsi qu'une arrière-petite-fille Olivia. Elle était aussi la nounou de Fanny et Steivan. La défunte résidait 194, rue des Pommiers.

Son corps repose à la chambre funéraire de Homécourt et ses obsèques seront célébrées mercredi 18 février à 14 h 30 en l'église Notre-Dame de Homécourt, suivies de la crémation à Thionville.

Nos condoléances à la famille.

RL SERVICES

Portage du journal, abonnements
Tous secteurs : 03 87 61 98 68, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Email : gebus-presse@wanadoo.fr

Correspondants
Aissaoui : 06 80 55 48 45 (Homécourt). **Silvestrin :** 03 82 33 50 98 ou 06 89 94 15 36 (Auboué, Batilly Jouaville et Saint-Ail). **Prat :** 03 82 45 16 33 ou 06 86 92 57 78 (Jœuf et Montois-la-Montagne).

Correspondant sportif
Ricco : 03 82 22 76 79 ou 06 66 33 12 99 (Football de Jœuf, Club de Handball Homécourt, Basket Auboué).

Un bus pour le repas des personnes âgées

Le repas dansant offert par la municipalité aux personnes âgées, ayant pris soin de réserver leur place, aura lieu le dimanche 22 février. Le rendez-vous est fixé à 12 h 30 à la salle Delaune. Un ramassage en bus sera mis en place. Il empruntera les trajets suivants :

• 1er circuit : Droitaumont village, rue Sully 11 h 25 ; carreau de la Mine à 11 h 30 ; école Pablo-Picasso 11 h 33 ; rue Gabriel-Péri (ancien coop) 11 h 35 ; rue Neuve 11 h 37 ; angle rues Voltaire et Charles-Gounod 11 h 40 ; Cartoucherie 11 h 45.

• 2e circuit : Moulinelle (ancienne épicerie Molinelli) 11 h 55 ; entrepôt Chollot-Dorac 12 h 05 ; mairie 12 h 07.

• 3e circuit : boulangerie Simon 12 h 10 ; cantine SNCF, rue Victor-Hugo 12 h 13 ; LPR, rue de la Commune-de-Paris 12 h 15 ; place Aristide-Briand 12 h 20 ; ancien café Au signal d'arrêt, rue de Verdun 12 h 25.

Le retour s'effectuera vers 18 h 30.

URGENCES

Ambulances
Jarny : taxi-ambulances Noël (03 82 33 05 50) ; Jarny-intersecours (03 82 33 61 00).
Waville : ambulances Boyer (03 83 81 80 68).

Médecin
Jarnisy-Mars-la-Tour-Chambley : régime général et minier, de 20h à 8h (Médigarde 0 820 33 20 20), en cas d'urgence vitale appeler le 15.

Pharmacie
Jarnisy-Mars-la-Tour-Chambley : à partir de 20h s'adresser au commissariat de police (03 82 47 14 30) ou en gendarmerie de Jarny (03 82 33 03 96) ou en gendarmerie de Mars-la-Tour (03 82 33 92 44).

Soins à domicile
Jarny : espace Gilbert-Schwartz (03 82 20 19 19).

LABRY

Nouveau berceau

Léna a ouvert ses jolis yeux le 4 février, à Metz. Elle est la fille de Jean-Pierre Panarotto et Marie-Laure Coupois. La petite famille abrite son bonheur au 19, rue Morel.

Félicitations aux parents et vœux de prospérité à Léna.

AUJOURD'HUI

Bibliothèque
Conflans-en-Jarnisy : de 16 à 18 h.
Jarny : Elsa-Triolet de 14 à 18 h.
Onville : de 18 à 19 h.

Exposition
Jarny : sculptures de Christian Gori, à l'EGP.

Loisirs
Conflans : Club des retraités à 14 h à la Maison de la culture.
Doncourt-lès-Conflans : Echecs club à 20 h à la Maison du temps libre.
Giraumont : loisirs créatifs à 14 h 30, dans les locaux face à l'école maternelle.
Jarny — MJC : anglais adultes à 9 h 15. Peinture sur soie adultes à 14 h. Sculpture et modelage à 14 h. Danse orientale à 19 h 30 (adultes). Echecs à 20 h 30. Chorale à 20 h 30.
Club jeunes : de 20 h 30 à 22 h 30, 12, place Aristide-Briand (à côté de la gare).
Labry : club des retraités à 14 h à la salle de la MJC.

Permanence
Conflans : Association des coureurs et marcheurs conflanais (ACMC) : de 14 h à 16 h, 4, rue des Docteurs Grandjean.

Sports
Conflans-en-Jarnisy — gymnase-club : musculation et cardio-training à 18 h. Aérobic à 19 h 30. FAC à 20 h 15.
Jarny : MJC : yoga-relaxation à 17 h.
Musculation : de 9 h à 11 h, et 14 h à 21 h 30, au Vieux Colombier de Moncel.

VIE DE LA VILLE — *services techniques*

Une nouvelle arme contre les bombes des tagueurs

Alors que trois tagueurs présumés ont été interpellés il y a peu par les policiers, la municipalité vient d'investir 9 000 € dans une machine anti-graffitis. Simple d'utilisation et mobile, l'appareil en question est aussi efficace qu'écologique. Présentation.

Depuis le 10 février, les services techniques municipaux sont dotés d'un *Tornado*. Rien à voir cependant avec l'avion de combat développé dans les années 70 par le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie. S'il s'agit en quelque sorte d'une arme, le *Tornado* jarnysien s'inscrit plus dans la guerre contre les graffitis. Il n'est autre qu'une machine anti-tags.

« *Avec Jacky Zanardo, nous l'avons vue pour la première fois lors du salon des maires de Paris*, explique Patrick Brévi, adjoint aux travaux. *Nous avons assisté à une démonstration concluante et finalement, nous avons passé commande.* »

D'une valeur de 9 000 €, l'appareil à dépression a des apparences de gros aspirateur. Simple d'utilisation, il s'avère avantageux à plus d'un titre. « *Il fonctionne en circuit fermé. Il n'y a aucune projection, ni fumée. On peut donc l'utiliser sans protection particulière et travailler aussi bien en extérieur qu'en intérieur*, détaille Eric Navacchi, responsable de l'équipe de proximité des services techniques. *Concrètement, il suffit de poser sur le tag le récipient, doté de ventouses, qui est relié au Tornado, et de placer un second tuyau dans le dispositif. Les granulats abrasifs* (ndlr : fragments de matériaux) *contenus dans l'appareil font le reste.* »

Pour tous les supports

Mobile et facilement transportable, le *Tornado* est capable de gommer les peintures indésirables sur la brique, le béton, les crépis, la pierre, le carrelage, le bois, le plastique, le métal, le PVC ou encore le verre. En fonction du support à traiter, différents granulats sont utilisés : coquilles de noix concassées, verre blanc... « *Ces produits sont récupérés par la machine et peuvent être réutilisés car la saleté est filtrée. En plus, le* Tornado *fonctionne sans eau et sans chimie, ce qui entre parfaitement dans la démarche écologique de la ville* », souligne encore le responsable.

Dernier bon point, et pas des moindres, après l'utilisation de l'arme anti-tags, les traces persistantes sur les surfaces souillées sont minimes. Formé pour manier le *Tornado*, Joël Gratien en a déjà fait l'heureuse expérience. Pour un résultat optimal, seules deux conditions sont à respecter : « *Le support doit être sec et le temps également.* »



En un rien de temps et sans saleté, le "Tornado" et ses granulats font des merveilles sur les murs souillés. Les traces résiduelles sont minimes.

Fort de ce précieux outil, Joël Gratien va prochainement s'attaquer aux façades des bâtiments de la ville. Et le moins que l'on puisse dire est que l'employé ne manquera pas de travail.

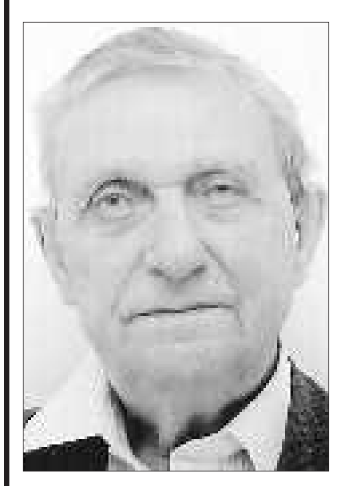
En l'espace de quelques mois, les murs communaux et privés ont salement dégusté. Entre 250 et 300 tags ont été recensés par les policiers qui ont interpellés trois jeunes individus (lire RL du 07/02).

En conclusion, Patrick Brévi prévient : « *Ce n'est pas parce que nous disposons désormais de cette machine que nous serons plus tolérants envers les tagueurs. Nous déposerons systématiquement plainte.* »

Y.P.

NÉCROLOGIE

M. Raymond Uriet



Conflans-en-Jarnisy. — Nous avons appris le décès, survenu dimanche à Metz à l'âge de 81 ans, de M. Raymond Uriet. Né le 20 janvier 1928 à Labry, il avait épousé Léone Perouf, le 10 décembre 1949 à Verdun. Le couple s'était installé il y a cinquante ans au 20, rue des Tulipes. Quatre enfants sont nés de cette union : Daniel demeurant à Labry, Christian, Francis et Jocelyne, épouse Rouigui, à Conflans. Huit petits-enfants sont venus agrandir la famille. Deux sont hélas décédés, Fabrice et Peter. M. Uriet avait été très affecté par leur perte, ainsi que par la disparition de son épouse le 20 juin 2000.

Le défunt avait effectué toute sa carrière professionnelle comme agent d'exploitation en gare de Conflans-Jarny. Son corps repose en chambre funéraire à Labry. Ses obsèques seront célébrées le mercredi 18 février, à 10 h, en l'église conflanaise, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

M. Henry Réthoret

Mars-la-Tour. — Nous avons appris le décès, survenu samedi à Metz à l'âge de 61 ans, de M. Henry Réthoret. Né le 15 janvier 1948 à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), il était père de deux enfants : Stéphanie demeurant en Allemagne et Christophe à Blodelsheim (Haut-Rhin), qui lui ont donné la joie d'être trois fois grand-père.

Retraité chauffeur-routier de la *Cilomate*, M. Réthoret avait habité 10, rue de Nancy à Mars-la-Tour. Le défunt repose en la maison funéraire Les Colombelles à Pierrevillers. Ses obsèques seront célébrées le mercredi 18 février, à 16 h, en l'église de Saint-Privat-la-Montagne, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

SPONVILLE

Au four et au piano... à bretelles

Doyens, anciens et élus se sont retrouvés autour d'une même table.

Le traditionnel repas des anciens de la commune s'est déroulé sur un air accordéon. Toutes les dames ont reçu un pot de fleurs, et les messieurs un cadre représentant la commune. Les doyens ont été particulièrement mis à l'honneur : Emile Aubry, 83 ans, s'est vu remettre un coffret de vieux porto, et sa nièce, Yvonne Collon, 75 ans, une composition florale. Tous deux sont nés à Sponville et y ont toujours habité.

Durant cette journée festive, les élèves de Christelle, également domiciliée au village, ont offert un concert musette : Emeline, 18 ans ; Jeanne, 12 ans ; Apolline, 14 ans et Yann, 12 ans, à l'accordéon, accompagnés d'Anne-Lise, 15 ans, au clavier, ont assuré pour le plaisir de tous.

DONCOURT-LÈS-CONFLANS

La rue Adrien-Mangin s'entreprend

Les délibérations ne se sont pas bousculées au portillon, mais le conseil municipal avait besoin de se réunir afin d'entériner le choix des entreprises pour la réhabilitation de la rue Adrien-Mangin. Et ce afin que le chantier puisse débuter le plus rapidement possible.

Le lot "voirie et entretien des réseaux" a finalement été confié à *Eurovia-Relec*, pour un montant de 523 894€ HT. Les espaces verts reviennent à l'entreprise *Christophe SA*, pour un coût de 41 467€ HT. Enfin, la réhabilitation du lavoir sera exécutée par *Spang Eurobat*, pour un total de 59 401€ HT. Une première réunion de planning se déroulera le 23 février.

Dans la continuité de ce projet, un brin intéressés, les élus ont accepté la signature d'une convention avec le préfet, afin de récupérer le versement anticipé de la TVA grâce à un fonds de compensation. Pour ce faire, les communes doivent s'engager à augmenter leurs dépenses d'investissements en 2009. Doncourt est directement concerné avec la rue Adrien-Mangin.

Enfin, l'adhésion des communes de Pierrevillers et Kuntzig au SIVU fourrière du Jolibois a été acceptée.

MARS-LA-TOUR

Après-midi beignets

Le club des Aînés ruraux organise un après-midi beignets, ouvert à tous, le jeudi 19 février. La dégustation des pâtisseries, préparées par des adhérents, se déroulera à partir de 14 h à la salle des fêtes. Lors de cette après-midi il sera également possible de s'inscrire aux ateliers "Bien vieillir" qui auront lieu en mars à Jarny.

Contact : Roger Noël au 03 82 33 96 57.

Bourse aux livres

Le foyer organise une bourse aux livres le dimanche 8 mars, de 14 h à 17 h 30, à la salle des fêtes. Les emplacements sont à réserver auprès de Virginie Flamenc au 03 82 33 96 46.

VILLECEY

Bibliobus

Le bibliobus s'arrêtera sur la place de Villecy-sur-Mad le jeudi 26 février, de 9 h 45 à 10 h 15.

CULTURE

Un concert le cœur sur la main



Vendredi, les Quadra (notre photo) partageront l'affiche avec l'Accordéon-club lorrain.

Les *Restos du cœur* lancent les invitations pour un concert de la solidarité ce vendredi 20 février, à 20 h 30, à l'espace Gérard-Philipe. Le groupe *Quadra* sera présent aux côtés des membres de l'Accordéon-club lorrain.

Jean-Pierre Adami, Bernard Joyeux, Pascal Ercole et Jean-Louis Ripamonti interpréteront des succès de Sanseverino, Karpatt, Brassens, Aznavour, Salvador et Eric Soulis. De leur côté, les accordéonistes joueront des morceaux de musette, jazz, classique...

Le prix d'entrée est fixé à 5 € pour les adultes et demi-tarif pour les enfants. Boissons et tombola sur place.

HANNONVILLE-SUZÉMONT

Repas de carnaval

Le Foyer rural organise une soirée montagnarde le samedi 28 février. Sur le thème "Les Hannonvillois font du ski", elle se déroulera à partir de 20 h, à la salle communale. Les déguisements seront les bienvenus.

La participation demandée est de 15 € pour les adultes (boisson non comprise) et 10 € pour les moins de 12 ans. Les inscriptions sont prises jusqu'au 21 février.

Contact : 03 82 33 98 18.

RL SERVICES

Le Républicain Lorrain
Jarny : rédaction, publicité, Rl Voyages, 49, avenue Patton, tél. 03 82 33 58 82 ; fax 03 82 33 52 34.
E-mail : redaction.jarny@republicain-lorrain.fr.
Bureaux ouverts de 8 h 45 à 12 h et de 14 à 18 h.

Portage du journal, abonnements
Tous secteurs : 03 87 61 98 68.

Les correspondants
Abbéville-lès-Conflans : Delphine Savigné (03 82 20 16 30).
Allamont-Dompierre : Michèle Harrach (03 82 33 84 97).
Brainville-Porcher : Jérôme Gorends (03 82 33 53 77).
Bruville : Eric Barthélémy (03 82 20 14 70).
Buzy-Darmont-Puxe-Olley-Saint-Jean-lès-Buzy : Jean-Yves Blanchard (03 82 33 94 46).
Chambley-Dampvitoux-Hagéville-Hannonville-Suzemont-Onville-Puxieux-Saint-Julien-lès-Gorze-Sponville-Tronville-Villecey-sur-Mad-Waville-Xonville : Véronique Gautier (03 82 33 95 87.)
Conflans : Martine Blettner (06 85 17 51 87).
Doncourt, Giraumont et Labry : Anne-Lise Brahimi-André (06 79 95 05 81).
Fléville-Lixières et Gondrecourt-Aix : Marie-Noëlle Gigout (03 82 46 28 25).
Béchamps-Boncourt-Friauville-Jeandelize-Mouaville-Ozerailles-Thumeréville- : Claude Behr (03 82 20 72 36).
Mars-la-Tour : Manuel Francisco (03 82 33 92 24).

COUP DE CŒUR



Photo Etienne JAMINET

La joie des poussins de Laneuveville, de Meurthe-Sud, après un but inscrit au tournoi de futsal de Longwy.

TIR

Mancieulles atteint sa cible

Les tireurs de la Cible Mancieulloise n'ont pas manqué leur prestation ce week-end en Moselle, lors des championnats régionaux de tir à 10 mètres à l'Eurostand de Volmerange-les-Mines.

L'événement a rassemblé 277 pistoliers dont 54 féminines et 158 carabiniers dont 61 féminines.

Médaille d'argent pour Cola…

Annoncée parmi les favorites, Emilie Cola monte sur le podium pour la médaille d'argent au pistolet dames 1. Seulement devancée par Berton (Hagondange), avec un score de 373 sur 400, la première réalisant 379. Son père, l'ancien sélectionné olympique Philippe Cola, obtient le 6e rang en seniors 2 masculins, avec 548 sur 600, le vainqueur, Bernard de Hagondange, réalisant 588. Claude Ruffini est 27e avec 533 points.

… et pour Brisson

Parmi les carabiniers, seniors 2, le président de la Cible Mancieulloise, Dominique Kaiser, est 10e avec 514 sur 600, le titre se remportant avec 571 points par Lecreux, de Neufchâteau. En seniors 3, 9e place de Christian Muzzin, 489/600, Milhelm de Thaon s'imposant avec 508 points. Vincenzo Vitalle a participé dans le cadre de sa formation d'"initiateur" en réalisant "hors match"et pour la première fois un tir carabine dans la catégorie seniors 1. Son score de 486/600 l'aurait mis en 22ème position.

Du côté de Jarny, médaille d'argent pour Brisson chez les dames 3: 313 points, derrière Szymczac (Hagondange).



Mancieulles : une prometteuse école de tir.

LE TOP

Les frères Rad

Le derby de basket-ball entre Jœuf-Homécourt et Sainte-Marie-aux-Chênes approche. Alors que le JHB vient de s'incliner à Haguenau (70-57), en dépit des prestations de Garcia et de Jean-Jacques, les voisins quercussiens sont allés balayer le SLUC Nancy chez lui (55-81). Les frères Rad ont beaucoup contribué à ce succès acquis dans les grandes largeurs en réussissant 38 points à eux deux. A surveiller de près dans l'affrontement à venir.

LE FLOP

Trop juste

Diminuée par des absences, dont celle de son buteur patenté Giammarchi, la JS Thil (PHR) s'exposait à une élimination en 32e de finale de la Coupe de Lorraine pour son match de retard à disputer sur le terrain de l'ES Fameck (DHR). Malgré une bonne entame de match, les Gaillots ont réglé une ardoise sévère. 2-0 au repos, 5-0 au coup de sifflet final, c'est dur ! Mais il reste les échéances du championnat pour se refaire rapidement une santé.



KICK BOXING

Les bons poings de Benjamin Pouillon



Benjamin Pouillon (à gauche) : une pépite d'or pour son entraîneur Sylvain Bergnach.

La saison démarre décidément très fort au kick boxing de Briey, sous la houlette de son président et entraîneur Sylvain Bergnach. Champion régional l'an passé et vainqueur du tournoi international du Luxembourg, Benjamin Pouillon, de Dompierre-Allamont dans le Jarnisy, a le vent en poupe. Il vient de se qualifier pour les demi-finales du championnat de France en catégorie moins de 74 kg, à l'issue de sa récente victoire salle Japy, à Paris. « *Benjamin a encore gagné son combat par KO au 2e round. Son palmarès actuel, 5 combats en championnat, et autant de succès par KO, est exceptionnel* », se félicite Sylvain Bergnach, amusé par le comportement de son protégé. « *Doté d'une très grande puissance, on peut dire qu'il a de la dynamite dans les poings. Paradoxalement, dans la vie de tous les jours, Benjamin est une personne très humble, vraiment gentille. Pour l'anecdote, il va s'excuser auprès de son adversaire lorsqu'il vient de le mettre KO.* »

Le club briotin, qui fait honneur à la réputation des arts martiaux dans la sous-préfecture, ne se résume cependant pas à un élément, si brillant soit-il ! La section kick boxing de l'Union sportive briotine trace progressivement son chemin vers le haut niveau. On rappellera qu'au mois de janvier 2009, elle a raflé trois titres de champion de Lorraine à Lunéville. Outre le succès par KO de Pouillion, il faut relever les victoires aux points du junior Jim Brazzale en catégorie moins de 67 kg, et d'Alexis Sanfilippo en catégorie moins de 79 kg.

Labry s'affirme

L'académie des arts martiaux de Labry a confirmé la force de frappe de son effectif lors des championnats de France de kick boxing version *Wka Iska*, le week-end dernier à Montpellier. La cadette Carolane Guadagnolo (45 kg), déjà championne de France de full-contact, ajoute un nouveau titre national dans une escarcelle déjà bien remplie en s'imposant dans l'Hérault. Un billet à coup sûr pour le championnat d'Europe en octobre en Italie.

Morgane Jacques, de son côté, confirme aussi son talent en décrochant la médaille d'argent chez les benjamines 53 kg. Podium également pour les autres Labrysiens que sont Manon Gex (minime 50 kg), Johnny Waynel (cadet 60 kg) et Alex Ugolini. Tous trois se classent à la troisième place de leur catégorie.

ÉVÉNEMENT

futsal

Partage équitable des titres

16 équipes pour 2 districts, avec chacun 2 titres en finale départementale de futsal à Longwy. Le Pays-Haut s'impose avec Villerupt (15 ans), Thil (13 ans), la Meurthe-Sud par Fléville (benjamins), l'ASNL (poussins).

Le challenge Marcel-Rousselle avec ses 4 finales départementales à Longwy, salle Bassompierre, a été géré par Vito Di Benedetto, Roland Larcher, Maurice Biancalani, Christian Tornaboni, André Protin, pour le district du Pays-Haut ; et par Monique Vautrin et Jean-Pierre André du district de Meurthe-et-Moselle Sud. Chaque district s'octroie 2 trophées.

Phase de classement. 26 rencontres disputées de 10 minutes chacune. A l'issue des poules. *Catégorie 15 ans.* 1er CS Homécourt. 2e CSO Villerupt. 3e U S Vandœuvre. 4e FC Dombasle.

Catégorie 13 ans. 1er USB Longwy. 2e JS Thil. 3e US Vandœuvre. 4e AS Ludres.

Catégorie benjamins. 1er CSO Villerupt. 2e Fléville. 3e US Lexy. 4e AS Nancy-Lorraine.

Catégorie poussins. 1er AS Nancy-Lorraine. 2e Valleroy. 3e CS Homécourt. 4e Laneuveville.

Finales 3e et 4e places. Matches de 10 minutes.

Catégorie 15 ans. US Vandœuvre-FC Dombasle : 4-0.

Catégorie 13 ans. AS Ludres-US Vandœuvre : 0-0 (3-2 TAB).

Catégorie benjamins. AS Nancy-Lorraine-Lexy : 0-0 (5-4 TAB).

Catégorie poussins. Laneuveville-CS Homécourt : 2-0.

Finales du challenge Rousselle. Matches de 10 minutes.

Catégorie 15 ans. CSO Villerupt bat CS Homécourt : 2-0.

Catégorie 13 ans. JS Thil bat USB Longwy : 0-0 (4-3 TAB).

Catégorie benjamins. Fléville bat CSO Villerupt : 2-1.

Catégorie poussins. AS Nancy-Lorraine-Entente Valleroy/Hatrize : 6-0.

Les prochains et ultimes rendez-vous auront lieu le samedi 21 février à Longlaville, avec la finale du championnat seniors du District du Pays-Haut ; puis le dimanche 22 février, de 9 h 30 à 15 h 30, salle des sports de Jœuf, avec la finale régionale des 18 ans, réunissant 16 équipes sous la responsabilité de Gérard Keff.



De belles actions lors de cette finale des 15 ans entre le CSO Villerupt (vainqueur 2-0) et le CS Homécourt.



Photos Etienne JAMINET

Le Pays-Haut a pris les deux premières places en finale des 15 ans.

TENNIS

En attendant les têtes de série

La première semaine du tournoi de tennis de l'USJ a permis d'apprécier quelques bonnes surprises du côté du clan jarnysien. Avec l'espoir d'une suite du même tonneau.

En attendant l'entrée en lice des candidats à la victoire finale, la première semaine du tournoi hivernale jarnysien a permis à certains joueurs de se mettre en évidence en réalisant quelques intéressantes performances. C'est le cas pour le Jarnysien Gœuriot, classé 30. Il a interrompu la belle série de son partenaire de club, Loiodice (30/3), en trois sets et a disposé du Jovicien Vercellino (15/5). Masetti s'est payé la tête de Ferrandini de Thionville. Battu dans le premier set, le Jarnysien a ensuite inversé la tendance. Quant à Michel Walczak, il peut éprouver quelques regrets, face au Meusien Lallement de Fresnes-en-Woevre, car il y avait de la place pour passer.

Résultats du week-end.

Thomas Walczak (15/5 Hayange) bat Degryse (30 AT Ifs) 6-3 5-7 6-1, Goeuriot (30 Jarny) bat Loiodice (30/3 jarny) 6-3 1-6 6-3, Goeuriot bat Vercellino (15/5 Joeuf) 6-4 6-1, Masette (30 Jarny) bat Dufetel (30 Marly) 6-0 6-1, Masetti bat Ferrandini (15/5 Thionville) 4-6 6-2 6-2, Lesongeur (15/Bouligny) bat Vaster (30 Jarny) 6-2 3-6 6-0, Barbarossa (15/5 Jarny) bat Gauffre (30 Batilly) 6-3 6-2, Lallement (30 Fresnes) bat Michel Walczak (30/1 Jarny) 7-6 6-4, Jacques (30 Batilly) bat Hazoume (30 Mancieulles) 6-3 6-2.

Trophée Albert-Schmitt.

Le TCUS du Jarnisy a bien entamé le championnat régional. L'équipe locale qui évolue en division 4 a disposé de Pont-à-Mousson 3 victoires à une, le 8 février. Prochain rendez-vous pour Salvadori, Raguideau et Ryckebush, le 22 de ce mois à Hagondange.



De l'élégance dans le geste pour ces rencontres du week-end jarnysien.



Photos René BYCH

Le Jarnysien Milesi était soucieux de briller sur ses terres.

COCKTAIL

Crusnes brille

Karaté. Lors des championnats de Lorraine kumité seniors au centre des sports Bernard-Guy, de Pont-à-Mousson, 44 combattants se sont employés à arracher une médaille sur les tatamis mussipontains. On peut mettre en exergue la belle prestation des représentants de Crusnes. Chez les dames, en moins de 61 kg, Voll termine au 3e rang, ex-aequo avec Gentile, de Clouange. Dans les rangs messieurs, moins de 67 kg, 3e place également de Turchini, ex-aequo avec Gobron, de Lacroix. Toujours la 3e marche du podium en catégorie moins de 75 kg, dévolue à Perfetto, à égalité avec Meskiri, du CSO Villers.

Clap de fin

Football. Comme la saison passée, l'aventure thilloise en coupe de Lorraine s'arrête au stade des 32e de finales. Sur une pelouse synthétique qu'ils n'ont pas totalement maîtrisée, les hommes de Rinaldoni ont été sévèrement battus. Pourtant, avant l'ouverture du score par les locaux, les Gaillots se sont procuré deux grosses occasions de but par Scherer et Casagrande « Si on concrétise ces deux ballons de but, on assiste à un tout autre match. Au contraire, ce sont eux qui ouvrent le score et doublent la marque juste avant la pause. A partir de ce moment là, on a pris un sérieux coup au moral », note Hervé Rinaldoni. En seconde période, les Mosellans ajouteront 3 autres buts face à des Thillois depuis longtemps résignés.

Dossards

Course pédestre. Les fans du hors stade dans le bassin de Briey voient loin, plusieurs sont engagés sur le marathon de Paris disputé au mois d'avril, d'autres très loin, puisque Xavier Renault sera de nouveau présent cet été dans les Alpes pour affronter l'indigeste Ultra Trail du Mont-Blanc. Dans l'immédiat, ce sont les compétitions du calendrier lorrain qui sont appelées à motiver les concurrents. Dès ce dimanche 22 février, Christian Jaman et l'association des coureurs et marcheurs conflanais proposent la 14e édition de la Corrida La Conflanaise dans les rues de la ville. Départ à 10 h, pour une distance de 10 km. Le dimanche 8 mars, la Piste de Napatant, sous l'égide de Briey-Marathon vivra sa 17e édition, départ également à 10 h, pour une distance de 13 km 300.

En selle

Cyclisme. La préparation bat son plein chez les amateurs de la petite Reine, avec les premières échéances en terre lorraine au début du mois de mars. Raymond Reisser lancera la première offensive dimanche 1er mars, par le Grand Prix d'ouverture, à Amnéville. Départ à 14 h, pour 105 km en 4 boucles destinées aux catégories 1, 2, 3, J, Pass'Open. Parcours vers Rombas, Roncourt, la côte de Pierrevillers, Amnéville.



VOLLEY-BALL en n3

Le Smec a su rebondir !

A l'extérieur, les équipes masculines ont fait forte impression.

Neuhof-Maizières (M) : 0-3. C'est par trois sets à rien que les Mosellans, en déplacement chez des Alsaciens remis en confiance par leur succès au *Smec*, ont évité le piège et confirmé leurs bonnes dispositions en s'imposant, avec la manière, face à une équipe dos au mur et à la lutte pour son maintien. Ce résultat permet aux protégés du président Jacques Jung de conforter leur position dans le haut du tableau et d'envisager le podium avec confiance.

Clichy-Smec (M) : 0-3. Après leur défaite à domicile face à la lanterne rouge, Neuhof, les Messins en déplacement chez un autre mal classé se devaient de réagir sous peine de connaître des jours difficiles. Les Mosellans, bien rentrés dans le match et mis en confiance par un premier set de toute beauté, ont su gérer leur avantage et éviter le retour de leur adversaire. Face à un concurrent direct, ce succès vient à point nommé pour reprendre confiance et repartir du bon pied.

Chez les filles, pas de surprises. Les Hagondangeoises **(3-0)**, malgré une bonne prestation, ont subi la supériorité de leur adversaire, Rixheim, leader du groupe. Il en a été de même pour les Maizièroises **(3-1)** en déplacement chez le co-leader, Vandoeuvre, qui ont fait mieux que se défendre et qui lui ont même pris un set, encourageant et de bonne augure pour la suite.

Pouilly sur le podium



L'étape a été remportée par la doublette Cornet (Epinal)-Hinsinger (Vandoeuvre). Chez les filles, victoire du duo Teuchert de Terville-Florange.

La première manche régionale de beach-volley s'est déroulée ce week-end à Maizières-lès-Metz, dans le cadre de l'opération *Fait d'Hiver 2009*. « *Les joueurs forment des doublettes avant le début du tournoi, qui resteront ensemble durant les trois manches* », explique Jacky Jung, président du *Mac*. Dans les 18 équipes participantes, pas de visages de Maizièrois. « *Nos deux équipes sont en déplacement à l'extérieur, c'est le petit souci de cette année* ». A l'issue de la rencontre, le duo Eloy-Iardonava, de Pouilly-Metz, a terminé troisième chez les filles. Prochaine étape à Pont-à-Mousson dans quelques mois.

FUTSAL secteur messin

Mission accomplie



Les jeunes joueurs de futsal du JFC ont reçu leur diplôme.

Le *Jorky Futsal Club* de Metz a organisé un stage de futsal, foot à 2 et tennis ballon, pour les enfants de 8 à 13 ans, sur les installations de l'ASPTT et du *Jorkyball* de Metz. Vendredi dernier, les diplômes de stage ont été remis aux jeunes joueurs. Un autre stage est prévu du 14 au 17 avril prochain.

Vice-champions !



Metz-DLP s'est incliné aux tirs au but en finale régionale.

Alors que la trêve hivernale continue sur de nombreux terrains de Moselle, des manifestations en salle se déroulent tous les week-ends. Il y a quelques jours, les benjamins du FC Devant-les-Ponts sont devenus vice-champions de Moselle de foot en salle à Hundling. Grâce à cette distinction, ils sont qualifiés pour la finale régionale de dimanche prochain en Meuse. Les enfants ont obtenu une finale à la clé et ne se sont inclinés qu'aux tirs au but contre Thionville. Les dirigeants ont félicité le remarquable travail des éducateurs, renforcés par Florian Werner et Francis Malhomme, pour les gardiens.

FOOTBALL c'est reparti

La Maxe éliminé, Amnéville confiant

Si le championnat n'a profité qu'aux pensionnaires de CFA 2, c'est du côté de la coupe de Lorraine que les matches ont repris ce week-end.

La coupe de Lorraine a subi de nombreux reports ces dernières semaines. Du côté de La Maxe, on a longtemps attendu ce match contre L'Audunoise pour connaître le sort du club. « *C'est sans regret, c'était très agréable de jouer contre une équipe de ce niveau* ». Si le petit club, leader de deuxième division de district, est tombé 0-3 contre Audun-le-Tiche (DH), le président, Etienne Marchal, garde le sourire.

« *On n'est pas déçu. Etant inférieur de six niveaux, le club avait peur de la fessée. Finalement, ça ne fait qu'un demi-but par division d'écart. Un 3-0, ça existe même dans les rencontres de clubs de même niveau* », s'amuse-t-il. Avec le 0-0 de la mi-temps, le club s'est même offert le luxe de croire au miracle contre. « *La deuxième mi-temps, il n'y a pas photo. Sauf pour le troisième but, qui nous a surpris. Il y a un éventuel hors-jeu, mais c'est juste pour l'anecdote. On termine l'aventure proprement et on a vu une équipe de La Maxe avec une âme, de la combativité. C'est positif et il faut tenter de garder cet esprit* ».

Le dénouement enfin connu, le président reste positif. « *Dans l'ensemble, c'était un beau parcours qui nous a permis de garder un bon niveau pour les matchs à venir* », conclut-il. Eliminé dans ce match en retard des 32e de finale, le club peut désormais se concentrer sur ses autres ambitions, dont la coupe de Moselle et la fin du championnat, « *en restant invaincu* ».

Amanvillers au prochain tour

L'autre petit club du tournoi, Amanvillers, a réussi l'exploit. Pensionnaire de première division de district, il s'impose à l'extérieur 5-6 contre Veymerange (PH). Avec cette victoire, le petit Poucet du secteur messin accède aux 8e de finale, tout comme les réservistes d'Amnéville (DH). Contre la petite équipe de Falck (1D), les Thermaux n'ont pas fait dans la demi-mesure. Le score de 7-2, à la fin du match, avec un triplé de Manfrin et un doublé de Mura, est assez logique.

Du côté du championnat, la totalité ou presque des matchs du secteur a été remis. En CFA 2, l'équipe première d'Amnéville a tout de même pu jouer sa rencontre contre Thaon. Victorieuse 2-1, elle décroche trois points essentiels et s'installe confortablement en première place du groupe C, avec 5 points d'avance sur Chaumont.



Photos Marc WIRTZ



Carton plein à Amnéville : la réserve (en haut) remporte le match contre Falck et se qualifie pour la suite de la coupe, la A (à d.) assure sa place en haut du tableau de CFA 2. Pendant ce temps, La Maxe chute en 16e de finale (à g.).



MARCHE randonnée pédestre

Le projet « cuculotté » de l'ASPTT

Organisé conjointement avec la ville de Metz et le club omnisports de l'ASPTT, la Cuculotinne *est un projet sportif qui entend revaloriser le patrimoine des quartiers de la cité messine.*

Le nom peut faire sourire, mais l'opération est très sérieuse. Deux parcours de 7,8 et 15,6 km vont s'ouvrir aux marcheurs, le 21 juin prochain, au cœur du quartier de Queuleu. A l'occasion des 60 ans de la section tennis, le dimanche sera consacré à cette *Cuculotinne* initiée par André Botella de l'ASPTT Metz.

Organisée en synergie avec les services municipaux, fédérés par Murielle Olezinski, adjointe aux Espaces verts, ainsi que les services techniques de la ville, « *cette marche va dans le sens de la municipalité qui a commencé à remettre à niveau certains passages du parcours* », explique Jérôme Ast, directeur technique du club. « *On s'attache tout particulièrement au développement pérenne du sport et des loisirs dans le cadre de la revalorisation des quartiers* », ajoute le président, Alain-Richard Magistrini.

Culturel et sportif

Grâce à l'aide de plusieurs associations, dont l'APM, l'ASPTT souhaite mettre en valeur le quartier. « *C'est un projet culturel, sportif et pédagogique* », résume Jérôme Ast. Pour la première édition, le parcours partira du club et rejoindra le quartier de Magny au Sud (pour la grande boucle), avant de revenir à Queuleu, en passant par Plantières *via* le parc de la Seille. Une initiative qui pourrait voir la participation de 700 à 1 000 marcheurs. « *Le club aura à charge une logistique importante, grâce aux bénévoles* », assure le président. Avec, sur place, service de garderie pour les enfants, restauration ou animations à destination des visiteurs.

Dynamiser le quartier de Queuleu

Deux parcours au choix sont prévus. La plus petite boucle tournera uniquement autour du quartier de Queuleu, dont les habitants sont nommés... Cuculotins. Mais le parcours est évolutif. « *On en refera d'autres, c'est sûr*, annonce Jérôme Ast. *On pouvait prolonger le circuit vers le Technopôle par exemple. Ça a été longuement étudié, dès 2007, avec l'ouverture du parcours de santé au club. A terme, le but est de créer une section marche pour le club* ». Véritable projet ludique et sportif, un quiz sur le quartier de Queuleu sera proposé aux participants, qu'ils soient Cuculotins ou non.

HOCKEY SUR GLACE division 1

Les Galaxians y ont (trop) cru

Alors qu'ils menaient 5-2 face à Cergy, les Amnévillois ont flanché en fin de match pour s'incliner 5-7. Les play-off s'éloignent.

Que s'est-il donc passé pour que le MAHC, qui a mené la vie dure à Cergy, pendant deux périodes, encaisse ensuite cinq buts sans réagir ? « *On a eu de la suffisance à 5-2 en notre faveur, à onze minutes de la fin* », enrage le manager, Patrick Partouche. « *On a arrêté de travailler. On a subi alors que l'on avait bien joué jusque-là. Malgré le discours du coach mettant en garde les joueurs, les gars n'ont pas eu d'amour-propre. C'est inadmissible* ». Jonathan Paredes déplore également le comportement de ses troupes : « *Seul le travail et l'humilité paient. A partir du moment où on s'enflamme, c'est fini ! C'est la preuve de la jeunesse d'une équipe qui n'est pas mâture* ».

Le grand vide vécu par les Galaxians, dans le dernier tiers-temps, s'explique en partie par la débauche d'énergie qui avait précédé. Et pour cause... Plusieurs fois en infériorité numérique, les Amnévillois ont pourtant fait preuve de l'estocade à une formation parisienne, privée de son gardien titulaire, qui pensait à ce moment que le MAHC était définitivement sa bête noire. « *On a hyper bien tourné* », convient Patrick Partouche. « *On a tué les pénalités, mais on a laissé de l'énergie et on a ensuite été bouffé physiquement* ». Ce que Jonathan Paredes résume en ces termes : « *On ne l'a pas payé cash, mais sur le physique en fin de rencontre* ».

Jouer la carte à fond

Le manager du MAHC regrette que « *certains se prennent pour ce qu'ils ne sont pas* », mais il souligne que « *tout le monde n'est pas à mettre dans le même panier* » et estime, malgré la déception, que « *rien n'est perdu mathématiquement pour les play-off* ». En effet, Amnéville (11e) est à trois points de la huitième place alors qu'il reste cinq journées. Le hic, c'est qu'il reste cinq gros morceaux à affronter !

« *On ne lâchera pas* », assure Patrick Partouche qui n'a pas envie de voir la saison se terminer le 28 mars prochain. « *On va encore jouer la carte à fond* », confirme l'entraîneur joueur. « *Heureusement, on ne risque quasiment plus de descendre vu les classements de Viry et Garges* », précise Patrick Partouche. Maigre consolation...

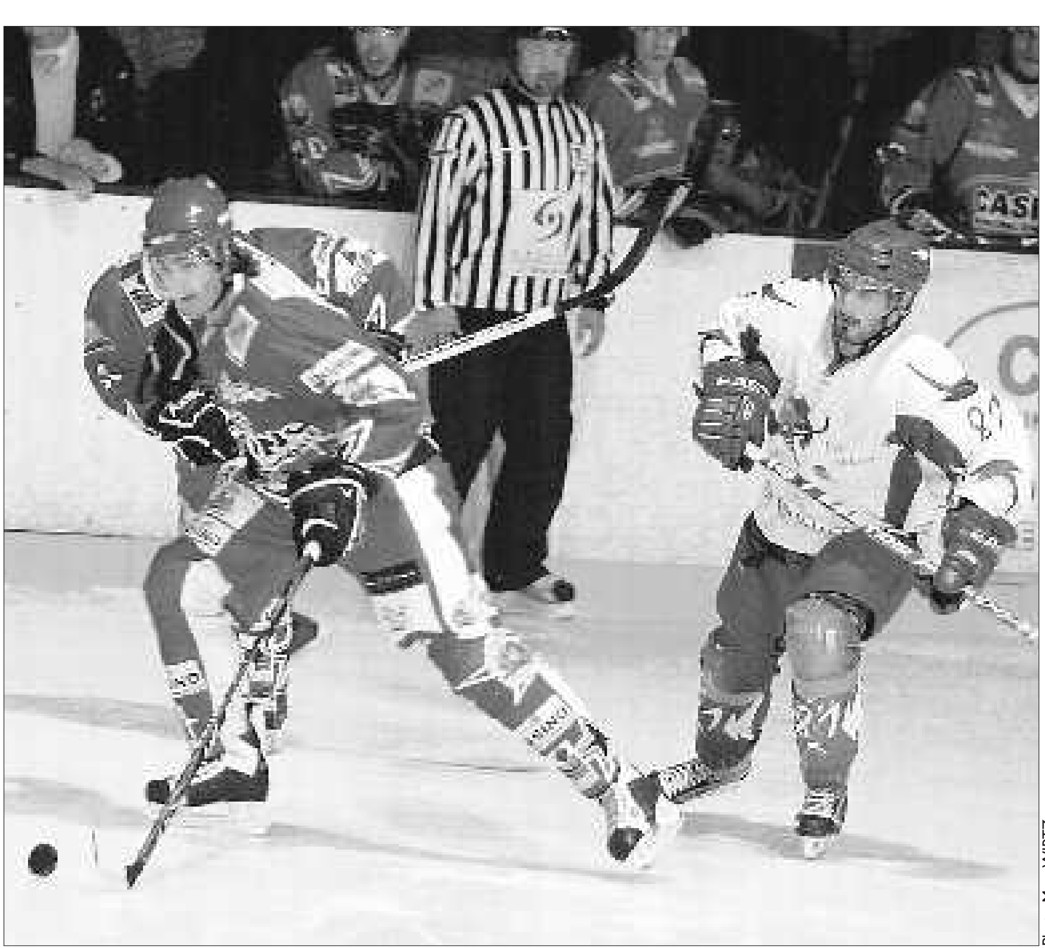


Photo Marc WIRTZ

Compétitifs deux tiers-temps, même en infériorité numérique, les Amnévillois ont tout gâché dans le final.

Et maintenant les Ch'tis !

FOOT CORPORATIF. Les footballeurs de l'Entente sportive du centre thermal et touristique d'Amnéville (ESCTTA) se sont qualifiés pour les 8e de finale de la coupe de France corporative en sortant Poissy/Saint-Germain-en-Laye lors de la séance des tirs au but (0-0, 5-4 t.a.b.). « *Nous avons livré un vrai match de coupe et je félicite l'équipe qui a joué avec cœur et solidarité. Une mention spéciale au gardien Zink, décisif durant le match et aux tirs au but* », déclare le président, Gino Mitidieri, très fier de ses troupes. Au prochain tour (7 mars), les Thermaux se rendront dans le Nord, à Lille. Une première pour une équipe du secteur à ce stade de la compétition. Bravo aux Zink, Das, Sbaglia, Arbogast, Pujade, Tisaurin, Lenoir, Grelot, Djamal, Vitobello, Witz, Malard et Eypert, placés sous la houlette de René Nocella et Cédric Leonard.

Karine Berton : puissance trois



Trois titres de championne de Lorraine pour la Hagondangeoise.

TIR. Ce week-end, se sont déroulés, à l'eurostand de Volmerange-les-Mines, les championnats régionaux de tir à 10 m dans les disciplines du pistolet, de la carabine et de l'arbalète. Dans la discipline du pistolet, point fort des Hagondangeois, la moisson a été une nouvelle fois à la hauteur des attentes. Toutes disciplines confondues, les représentants de l'ES Hagondange sont montés sur le podium à dix reprises. La palme de ces championnats revient sans contestation possible à Karine Berton (ES Hagondange) avec trois titres de championne de Lorraine, dans les disciplines du tir au pistolet 10 m, avec 379 pts, au standard, avec 268 pts, et en précision, avec 19 pts. André Bernard, en bon capitaine de route, n'est pas en reste puisqu'en senior 2, il s'impose au 10 m, avec 558 pts ; en vitesse, il s'adjuge la seconde place et, en précision, il prend une brillante troisième place. Pour sa part, Rémi Cadoux, dans une confrontation très relevée, obtient deux troisièmes places au 10 m et standard 10 m. Pour compléter le tableau, notons l'excellente prestation de Sabine Szymczack, championne de Lorraine du 10 m, en D3, et la troisième place de Jonathan Reydel à la carabine, en junior. En attendant la liste des qualifiés pour les championnats de France, le suspense demeure !

Titres régionaux



Marie Iozo est championne de Lorraine vétérans dames en arc à poulies.

TIR A L'ARC. La saison en salle se termine pour les archers. Au championnat de Ligue à Pont-à-Mousson, Paul Jeannot (Hagondange) se classe second au sélectif, avec 559 points, en super-vétérans arc à poulies, et décroche le titre de champion de Lorraine. En vétérans dames, Marie Iozo (Marange) est championne de Lorraine, devant Jeannine Bauler (Hagondange), qui a pris la première place du sélectif.

Avis Mortuaires

L'HÔPITAL - PETIT-ÉBERSVILLER - SAINT-AVOLD



« Ses mains ont tant travaillé, son cœur fatigué s'est arrêté, ses yeux se sont fermés. Grande était sa foi dans le Seigneur. Qu'elle repose en paix. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Rose BARBIAN

née ADAMY
Malgré nous incorporé de force

décédée à la résidence du Parc à Carling, le 14 février 2009, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de l'Hôpital-Centre, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

La défunte repose à la chambre funéraire de l'Hôpital.

De la part de :
Madame Geneviève ANDRÉS, née BARBIAN,
Madame Élisabeth REBIZZI, née BARBIAN,
Monsieur et Madame Jean-Luc BARBIAN,
Monsieur Romain HOFFMANN et Madame, née Brigitte BARBIAN,
ses enfants ;
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie l'ensemble du personnel soignant de la résidence du Parc à Carling, pour leur gentillesse, leurs bons soins et leur dévouement.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Éric

décédé le 10 février 1994

son gendre

Claude ANDRÉS

décédé le 7 février 1995.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HECKLING - BOUZONVILLE



« En silence, tu es parti nous n'avons pu t'aider nous n'avons pu que t'aimer. Repose en paix. »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Nicolas TRITZ

survenu le dimanche 15 février 2009, à l'âge de 81 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Croix de Bouzonville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Nicolas repose à la chambre mortuaire de Bouzonville

L'inhumation se fera au cimetière de Heckling.

Prière de s'abstenir de condoléances.
Condoléances et témoignages sur
www.avis-de-deces.net

De la part de :
Eugénie, son épouse ;
Nicole, André et Christine, Patrick, ses enfants ;
David et Virginie, Nathalie et Mickael, Anne et Éric, ses petis-enfants ;
Anaïs, Léo et Gauthier, Tom, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de sa fille

Pascale

son frère

François

son gendre

André

Le présent avis tient lieu de faire-part.

ARS-LAQUENEXY - VILLERS-STONCOURT LUXEMBOURG - ITALIE



Il a plu à Dieu de rappeler auprès de lui

Madame Maria CONTE

décédée le 14 février 2009, à l'âge de 84 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances, qui l'ont connue et estimée, à participer à la cérémonie religieuse qui sera célébrée ce jour mardi 17 février 2009, à 14 heures, en l'église de Ars-Laquenexy, sa paroisse.

L'inhumation se fera au cimetière de l'Est à Metz, dans la sépulture familiale.

De la part de :
Sébastien CONTE, son époux ;
Paola CONTE,
Angela GRASSO et son époux,
Concetto CONTE et son épouse,
Bernadette CONTE,
Anne-Marie GANGEMI et son époux,
ses enfants ;
Alexandra, Biagio, Alexandra, Donata, Gabriel, Sébastien, Bernadette, Paolo, Daniel, Emilien, Angela, ses petits-enfants ;
Florian, Raphaël, Julie, Aurélie, Emilien, Maximilian, ses arrière-petits-enfants

Nous rappelons à votre mémoire sa petite-fille

Béatrice BERTANI

décédée le 22 février 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LOUPPY -SUR-LOISON



Vincent et Caroline, Véronique et Christina, ses enfants ;
Mathis, Liam, Victoria, ses petits-enfants ;
Madame Noëlle GAROFOLI, sa compagne ;
Monsieur et Madame René POTIER, son frère et sa belle-sœur,
ainsi que toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis POTIER

survenu le 14 février 2009, à l'âge de 60 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées ce jour mardi 17 février 2009, à 15 heures, en l'église de Louppy-sur-Loison, où le corps sera déposé pour la cérémonie, suivies de l'inhumation au cimetière de Remoiville.

Monsieur POTIER repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres ERNSTBERGER ruelle du Cimetière 55600 MONTMEDY.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et le présent avis de faire part.

RETTEL

Le Président et les Membres de la Jeunesse Sportive

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur Jean-Louis SCHWENCK

Membre fondateur du Club

Nous lui rendons hommage et présentons nos condoléances à la famille.

PLAINE-DE-WALSCH - DABO

« Ensemble nous avons partagé nos joies et nos peines. Ta place dans notre maison est vide. Que ton sourire rayonne sur nous et nous aide à surmonter notre peine. Repose en paix. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Marguerite GERMAIN

née VETTE

décédée à son domicile, le 15 février 2009, entourée de l'affection des siens, à l'âge de 94 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 heures, en l'église de Plaine-de-Walsch, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

La défunte repose au funérarium de Sarrebourg.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Gérard GERMAIN, son fils et son épouse Éliane,
Madame Veuve Mariette WEBER, sa fille ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
et de toute la famille.

La famille remercie son médecin traitant, le Docteur Alfred SCHEUER ainsi que les aides-soignantes à domicile de l'ABIPA de Troisfontaines.

Une pensée pour son époux

Charles

décédé en 1997

sa fille

Monique

décédée en 2006

son petit-fils

Patrick

décédé en 1989

ses gendres

Raymond FRITSCH

et

René WEBER

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOULANGE - SANRY-SUR-NIED - LUXEMBOURG - FONTOY AUMETZ

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Victor IGNACZAK

survenu à Hayange, le 15 février 2009, à l'âge de 76 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Notre Dame de la Nativité de Boulange, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur IGNACZAK repose à la salle mortuaire de Boulange.

Selon sa volonté, il sera incinéré.

Il n'y aura pas de condoléances à l'issue du service religieux.

NI PLAQUES, NI FLEURS, NI COURONNES.

De la part de :
Madame Jeanne IGNACZAK, née LOESEL, son épouse ;
Monsieur Serge IGNACZAK, et Mademoiselle Laurence ORNOWSKI,
Monsieur Eric THOMAS, et Madame, née Sylvie IGNACZAK,
Monsieur José REPETTI, et Madame, née Françoise IGNACZAK,
Monsieur Patrick IGNACZAK et son épouse Marie-Odile,
ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ainsi que de toute la famille

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AMNÉVILLE - HAYANGE

C'est avec émotion et beaucoup de tristesse que nous faisons nos adieux à

Monsieur François WOLF

survenu le 16 février 2009, dans sa 69e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph d'Amnéville.

Le défunt repose au funérarium d'Amnéville.

selon sa volonté, son corps sera incinéré.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Jean-Marie RING et Madame, née Josyane WOLF, sa sœur,
Madame Veuve Solange WOLF, sa belle-sœur ;
ses filleuls, neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

Une pensée pour son papa

Philippe

et sa maman

Frida

ainsi que son frère

Marcel

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREBOURG - HOFF

« Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là où je suis. »
Victor HUGO

« Un jour, je le crois, on se retrouvera au bout de ce long tunnel blanc. Je sais que tu nous attends. Et là, tu nous diras tout bas "Ne pleurez plus. Je suis là." »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène FRICHE

décédé à Hoff, le 14 février 2009, à l'âge de 75 ans, entouré de l'affection des siens.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 11 heures, en l'église de Hoff, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Hoff dans l'intimité familiale.

Le corps repose au funérarium de Sarrebourg.

PAS DE PLAQUES
Une urne à dons sera mise à disposition pour la recherche contre le cancer.
Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Marguerite FRICHE, née BOISSEL, son épouse ;
Madame Marie-Laurence GAUTRIN, née FRICHE, sa fille, Laura, sa petite-fille et Yonnick, son papa ;
Monsieur Jean-Marc QUENOUILLE et Madame, née Véronique FRICHE, sa fille et son gendre, Julien et Nicolas, ses petits-enfants ;
Monsieur Pascal GROSS et Madame, née Valérie FRICHE, sa fille et son gendre, Chloé et Pierrick, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean FRICHE, son frère et sa belle-sœur et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Gérard WIES, son filleul et leurs enfants,
et de tous ses parents et amis.

Nous remercions tout particulièrement le Docteur Michel Ruffenach et l'ensemble du personnel hospitalier de Hoff ainsi que toutes les personnes qui l'ont accompagné tout au long de sa maladie.

Une pensée pour sa sœur

Madame Marie-Louise MARTIN

décédée le 26 octobre 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VELVING - BOULAY - REMERING

«Grand fut l'amour que tu nous a donné. Humble et modeste fut ta vie. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon et généreux. Retrouve ton fils et ton époux et reposez en paix.»

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Alice BRAUSSEN

née SCHMITT

survenu à son domicile à Velving, le 15 février 2009, à l'âge de 89 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église de Velving, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Velving.

Madame BRAUSSEN repose à la chambre funéraire Les Roses à Boulay.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Roger BLINDAUER et Madame, née Henriette BRAUSSEN,
Monsieur Jean-Louis ALBRECHT et Madame, née Marie-Claire BRAUSSEN,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la parenté.

Nous nous souviendrons dans nos prières de son fils

Roland

décédé accidentellement le 31 mai 1977, à l'âge de 29 ans

ainsi que de son époux

Eugène

décédé en date du 9 décembre 2007.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOULAY - MOMERSTROFF - RICRANGE

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons du décès de

Monsieur René STAUDER

survenu à Metz, le 14 février 2009, dans sa 72e année, muni des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Etienne de Boulay, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur STAUDER repose à la chambre funéraire «Les Roses» à Boulay.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES
Une urne sera à votre disposition pour le recueil de dons pour soutenir l'association des Stomisés de France et pour la paroisse Saint-Etienne de Boulay, nous vous en remercions par avance.

Prière de s'abstenir de condoléances.
Témoignages et condoléances sur
www.avis-de-deces.net

De la part de :
Monsieur Jean-Marie STAUDER et son épouse Marie-Paule,
Monsieur Jean-Luc WALLECK et Madame, née Liliane STAUDER,
Monsieur Patrick STAUDER et son épouse Solange,
Monsieur Gilles EBERSVEILLER et Madame, née Christelle STAUDER,
ses enfants ;
Aurélie et Sylvain, Thibaut, Florian et Julie, Chloé, ses petits-enfants chéris ;
son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs ;
ses neveux et nièces,
ainsi que l'ensemble de la parenté.

La famille remercie le service H.A.D. du centre hospitalier de Boulay, le service de diabétologie de l'hôpital Sainte-Blandine de Metz, ainsi que l'ensemble des personnes l'ayant accompagné et soutenu durant sa maladie, pour leur grande gentillesse.

Nous nous souviendrons de son épouse

Madame Mariette STAUDER

décédée le 3 décembre 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MITTELBRONN - VILSBERG - HULTEHOUSE - DABO - RÉDING

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Marguerite LEYENDECKER

née CUNY

survenu à Saverne, le samedi 14 février 2009, à l'âge de 91 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église de Mittelbronn, sa paroisse.

PAS DE PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Jeannot LEYENDECKER et sa compagne Lise,
Monsieur et Madame Joseph LEYENDECKER,
Monsieur et Madame René LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Marcel LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Jean-Paul LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Émile LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Francis LEYENDECKER,
ses enfants et belles-filles ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le Docteur Marc Hinsberger son médecin traitant, ainsi que les infirmières à domicile, pour leurs bons soins et leur gentillesse.

Une pensée, une prière pour son époux

Eugène LEYENDECKER

décédé le 6 décembre 1991

et sa belle-fille

Bernadette

décédée en 1982.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FLORANGE - NEUFCHEF - BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Madeleine REVOLTE

née VIRY

décédée le 14 février 2009, à Florange, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Sainte-Agathe de Florange.

L'inhumation suivra au cimetière de Florange.

Madame REVOLTE repose au funérarium de Florange.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Suzanne VIRY, sa maman ;
Dominique REVOLTE,
Sylvie SCHMITT, née REVOLTE et son époux,
ses filles ;
Michèle REVOLTE, née BOURGEOIS,
Ingrid REVOLTE,
ses belles-filles ;
Elodie, Sarah, Aurélie, Marine, Rouven, Yvon et Simon, ses petits-enfants ;
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir son époux

Maurice

décédé en 1983

son fils

Thierry

décédé en 1996

et son fils

Patrick

décédé en 2001.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FREYMING-MERLEBACH - MORSBACH

*«Tu as tant souffert, tu as tant lutté
pour rester parmi nous.
Tu as gardé ton courage et
ta dignité jusqu'au bout.
La maladie t'a emportée mais
nous t'avons toujours aimée et
nous ne t'oublierons jamais.
A présent tu es partie pour
ton dernier, le plus long et
le plus beau voyage.»*

Entourée de l'affection des siens, c'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Marianne UREK

née GESCHWIND

survenu à Freyming-Merlebach, le 15 février 2009, à l'âge de 67 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église de Freyming, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue du cimetière de Freyming.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Philippe et Astrid UREK, son fils et sa belle-fille ;
Patrice UREK, son fils ;
Jessica, Florian, Cynthia, ses petits-enfants ;
Adolphe UREK,
ainsi que de toute la famille et ses nombreux amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

L'HÔPITAL - FREYMING-MERLEBACH

Le Président, le Comité et les Membres du Club Touristique

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marianne UREK

Vice Présidente et Secrétaire depuis de longues années

Ils garderont d'elle le souvenir d'une femme disponible, dévouée et très attachée à la vie du Club.

Ils adressent leurs sincères condoléances à toute la famille.

FARSCHVILLER

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Mathilde WILMOUTH

née GROSZ

survenu à Saint-Avold, le 14 février 2009, à l'âge de 91 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Farschviller, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue de Farschviller.

L'inhumation se fera au cimetière de Farschviller dans la plus stricte intimité.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Marcelle et Jean-Claude BIHL, sa fille et son gendre ;
Sandra et Alain, Régis, ses petits-enfants ;
Nicolas et Emma, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le Docteur MEYKADEH, ses infirmiers à domicile Monsieur Goettmann et Monsieur Soukatou et son kiné Monsieur Loizeau.

Une pensée pour son époux

Lucien

décédé en 1997.

Le service de trentaine sera célébré le dimanche 22 mars 2009, à 10 h 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

JEANNE D'ARC - BRETTNACH - CARLING

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Thaddée PIENIAZEK

survenu à Freyming-Merlebach, le 15 février 2009, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 heures, au crématorium de Saint-Avold.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Le défunt repose à la morgue de l'hôpital de Freyming-Merlebach.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Valérie PIENIAZEK, née SMOROWINSKI, son épouse ;
Monsieur Remy WEBER et Madame, née Lucie PIENIAZEK,
Monsieur Patrick THIELEN et Madame, née Béatrice PIENIAZEK, ses filles et gendres ;
Michel, Sébastien, Fabrice, Christian, Jonathan, ses petits-fils ;
Margot, Mathieu, Manon, Claude, Hugo, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son fils

Daniel

décédé le 17 février 2003

et de son petit-fils

Philippe

décédé le 9 mai 2000.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ENNERY

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Maria FOLNY

née AUBURTIN
Doyenne d'Ennery

survenu à son domicile le 14 février 2009, dans sa 102e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour mardi 17 février 2009, à 15 h 30, en l'église Saint-Marcel d'Ennery, sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ennery.

Madame FOLNY repose au funérarium d'Ennery.

Prière de s'abstenir de condoléances à l'issue du service religieux.

De la part de :
Monsieur Norbert FOLNY, son fils ;
Monsieur Olivier FOLNY, son petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

Nous remercions les infirmières Béatrice et Audrey, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous rappelons à votre mémoire le souvenir de son époux

Joseph

décédée le 15 juin 1986

et de sa bru

Christiane

décédée le 19 août 2007.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ENNERY

Le Maire ;
les Adjoints ;
le Conseil Municipal et les Personnels Communaux

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve Joseph FOLNY

née Maria AUBURTIN
Doyenne de la commune d'Ennery

survenu le 14 février 2009, à son domicile, dans sa 102e année.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 17 février 2009, à 15 h 30, en l'église d'Ennery, sa paroisse.

Ils assurent la famille de leur profonde tristesse et de toute leur sympathie.

CONFLANS-JARNY - BAGNEUX - MONTCLAR D'AGENNAIS NEW-YORK - SINGAPOUR

Monsieur et Madame Marcel MAILLET,
Monsieur et Madame Yvon MAILLET,
Monsieur Jean-Paul MAILLET,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
et toute la parenté

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Camille MAILLET

née MICHELIN

survenu le 14 février 2009, dans sa 92e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées ce jour mardi 17 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Conflans-Jarny.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et le présent avis de faire part et de remerciements.

SAINT-PRIVAT - MARS-LA-TOUR

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henry RÉTHORET

survenu à Metz, le 14 février 2009, à l'âge de 61 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 16 heures, en l'église de Saint-Privat-la-Montagne, suivie de l'inhumation au cimetière de saint-Privat.

Monsieur RÉTHORET repose en la maison funéraire « Les Colombes » à Pierrevillers.

De la part de :
Stéphanie et Christophe, ses enfants et leurs conjoints ;
Jules, Charline et Léna, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame DESCHANG, ses parents ;
Anne-Marie, Liliane et Bernard, ses frère et sœurs,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Claudine BRODIER et sa famille

vous annoncent le décès de

Madame Irène BRODIER

survenu le 15 février 2009.

STIRING-WENDEL

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Mademoiselle Renée WALLIAN

survenu à son domicile le 16 février 2009, à l'âge de 75 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14 heures, en l'église Saint-François de Stiring-Wendel, sa proisse, où l'on se réunira.

Mademoiselle WALLIAN repose à la morgue de Stiring-Wendel Centre.

L'inhumation se fera au cimetière de Stiring-Wendel Centre.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur et Madame CHASSERAND,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

GROSBLIEDERSTROFF - MONTBRONN - ROUHLING HOMBOURG-HAUT

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous vous faisons part du décès de

Monsieur Christophe JUNG

survenu à Strasbourg, le dimanche 15 février 2009, dans sa 53e année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Innocent de Grosbliederstroff, sa paroisse, où l'on se réunira à 14 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur JUNG repose à la morgue de Grosbliederstroff.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Annie JUNG, née ARNETT, son épouse ;
Jessica sa fille ;
ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs.
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie de tout cœur son frère, Clément JUNG, prêtre ainsi que sa nièce Claudine qui l'ont soutenu durant sa maladie.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREGUEMINES

Le Président départemental,
les Membres du Conseil d'Administration,
le Secrétaire Général et le Personnel du bureau de l'UNIAT - Groupement de la Moselle

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Christophe JUNG

Employé au secrétariat depuis 1976

Ils garderont de leur collaborateur prématurément disparu, un fidèle souvenir.

Nous présentons à son épouse, à sa fille ainsi qu'à toute la famille, nos condoléances les plus sincères.

Le Président,
les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration,
la Direction Générale,
les Directeurs des Etablissements et Services,
du Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (C.M.S.E.A.)

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henri IDIER

Chef du Personnel du C.M.S.E.A. de 1969 à 1997, date de son départ à la retraite.

ses obsèques auront lieu le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Metz.

Pendant toutes ces années, il a mis son sens du contact et ses capacités de dialogue au service des ressources humaines de notre association.

CONFLANS - LABRY

Monsieur et Madame Daniel URIET,
Monsieur et Madame Christian URIET,
Monsieur et Madame Francis URIET,
Monsieur Ali ROUIGUI et Madame, née Jocelyne URIET,
ses enfants ;
Karine et Fabrice, Audrey et Laurent, Séverine et Olivier, David et Olivia, Alexis et Aubéline, Sabrina, Florian, ses petits-enfants ;
Maxence, Elie, Martin, Capucine et Tom, ses arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Bernard URIET,
ainsi que toute la parenté et les amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond URIET

survenu le 15 février 2009, à l'âge de 81 ans.

Monsieur Raymond URIET repose en la chambre funéraire à Labry.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église de Conflans.

L'inhumation se fera au cimetière de Conflans.

Nous rappelons à votre souvenir

Fabrice et Peter

ses petits-enfants

et

Léone

son épouse, décédée en 2000.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

STIRING-WENDEL (HABSTERDICK) - BOUSBACH - LYON ITALIE

*« Il est parti comme il est venu,
sans bruit, sans pouvoir être retenu.
Et pourtant, tendrement, il a su être un époux,
un papa, un papy et souvent aussi un ami. »*

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé nous faisons part du décès de

Monsieur Franco IEZZI

survenu à Forbach, le 14 février 2009, à l'âge de 73 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 h 30, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick de Stiring-Wendel, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt reposera à la chambre funéraire du Habsterdick à partir de ce jour mardi, à 12 heures.

Selon sa volonté son corps sera incinéré.

NI FLEURS - NI COURONNES - NI PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Rosalie IEZZI, née FRANK, son épouse ;
Monsieur Dominique WACK, Madame née Fabienne IEZZI et leurs filles Audrena, Alice,
Monsieur Jean-Marc TROMBINI, Madame née Claudia IEZZI et leurs fils Florent, Quentin,
Monsieur Christophe JAKUBIAK, Madame née Corinne IEZZI et leurs fils Constantin, Yannis, Valentin,
ses enfants et petits-enfants ;
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ACHEN - SARRALBE - LEMBERG - ROHRBACH-LÈS-BITCHE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Monsieur Alain ZIPPEL

Retraité des H.B.L
Retraité du corps des Sapeurs-Pompiers d'Achen

décédé à son domicile , le 15 février 2009, dans sa 60e année, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 heures, en l'église d'Achen, sa paroisse.

Le défunt repose à la morgue d'Achen.

L'inhumation se fera au cimetière d'Achen.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Jacqueline ZIPPEL, née BARRA, son épouse ;
ses enfants et petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Maire ;
les Adjoints ;
le Conseil Municipal ;
le Personnel Communal

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Alain ZIPPEL

Ouvrier occasionnel de 2001 à 2006

Ils garderont de lui un fidèle souvenir.

Nos sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille.

SERÉMANGE - TIERCELET - THIL - YUTZ - VERSAILLES

Monsieur Stanislas KARCIAUSKAS

S'est endormi à Thionville, le 15 février 2009, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie civile aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 9 h 30, au centre funéraire de Yutz.

Monsieur KARCIAUSKAS repose à la maison funéraire de Hayange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

De la part de :
Monsieur Robert GIULIANI et Madame, née Jeannine KARCIAUSKAS, ses enfants ;
Stéphane, son petit-fils ;
Ugo, son arrière-petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie tout le personnel soignant de l'hôpital Ambroise Paré de Thionville pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous rappelons à votre souvenir son épouse

Maria

décédée en 2005.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

TERVILLE - ŒUTRANGE - HAGONDANGE - RONCOURT SARREGUEMINES, VILLEBOIS-LA-VALETTE (16)

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Rose KOEHLE

née SCHNEIDER
P.R.O.

survenu à Thionville, le 15 février 2009, à l'âge de 97 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 11 heures, en l'église de Terville, sa paroisse.

Madame KOEHLE repose à la salle mortuaire de Terville.

L'inhumation se fera au cimetière de Terville.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Guy SCHNEIDER et son épouse Gisèle,
Monsieur Eric SCHNEIDER, ses proches ;
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier le personnel du service 11 de l'hôpital Bel Air.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Charles

décédé en 2004.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MARLY - BOUSSE

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Josette SALOMON

née DOLDI

survenu à Metz le 15 février 2009, à l'âge de 76 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Brice à Marly.

L'inhumation se fera au cimetière de Bousse dans l'intimité familiale.

Madame Josette SALOMON repose à la chambre funéraire «La Roselière» à Marly-Frescaty.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur et Madame Jean-Louis SALOMON, ses enfants ;
Fabien et Camille, ses petits-enfants ;
Monsieur Robert GRUZELLE, son compagnon et ses enfants ;
Monsieur et Madame René EMANUEL et leurs enfants, ses belle-sœur et beau-frère,
ainsi que de toute la famille et ses amis.

Nous rappelons à votre souvenir son époux

Pierre SALOMON

décédé le 13 juin 1974.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

STIRING-WENDEL - FORBACH

Le Comité d'Entreprise de la Société EGERLAND

a le regret de vous faire part du décès de

Albert OSTERMANN

Trésorier

Il gardera de cet ami le souvenir d'un homme sincère et dévoué.

HOMBOURG-HAUT - BETTING

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Veuve Erna BOHN

née NIVOIX
Veuve de guerre en premières noces de Monsieur René PRIME

décédée à Saint-Avold, le 16 février 2009, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le vendredi 20 février 2008, à 14 h 30, en la Collégiale de Hombourg-Haut, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue Sainte-Catherine de Hombourg-Haut.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Lucien PRIME et Madame, née Fernande ZIMMER,
Monsieur Marcel BOUR et Madame, née Chantal BOHN,
ses enfants ;
Monsieur Hanafi IHOUT, son gendre ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

Ce présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREGUEMINES - NOUMEA - CASTELNAUDARY - PARIS

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Mademoiselle Mathilde MEYER

décédée à Sarreguemines, le 16 février 2009, à l'âge de 92 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église Saint-Nicolas.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Welferding.

De la part de :
Madame Veuve Léonie MALLICK, sa sœur ;
Madame Veuve Delphine DEHM, sa sœur ;
Madame Veuve Josée MEYER, sa belle-sœur ;
Bernard et Louisette MALLICK et leur fille Cyrille ;
Monique MALLICK,
Madette et Lucien FELD et leurs enfants Damien, Clément et Gautier,
Michèle DEHM, Gérard DEHM, Simone FRITSCH et leur famille,
Jean-Loup, Denise, Marc, Dany, Claude, Francine et leur famille,
ses neveux et nièces.

La famille remercie le Docteur Taleb et le service de médecine A2 et cardiologie de l'hôpital du Parc de Sarreguemines pour leurs bons soins et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FREISTROFF - LAVAUR (81) - METZ - SIERCK-LÈS-BAINS

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Marie BARTHEL

née HOMBOURGER
dite «MAÏ»

décédée à Metz, le 16 février 2009, à l'âge de 88 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église Saint-Etienne de Freistroff, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame BARTHEL reposera à la chambre mortuaire de Freistroff, mercredi 18 février 2009, à partir de 14 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Freistroff.

Condoléances et témoignages sur www.avis-de-deces.net

De la part de :
Monsieur Jean-Louis BARTHEL,
Monsieur et Madame Pierre BARTHEL,
ses enfants ;
Carine, Stéphanie, Sandrine et Jérôme,
ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LA MAXE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie-Jeanne DOLLARD

née LAMBIN

survenu à Metz, le 15 février 2009, à l'âge de 93 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14 h 30, en l'église de La Maxe, sa paroisse.

Madame DOLLARD repose au funérarium de l'hôpital Bon-Secours.

L'inhumation se fera au cimetière de La Maxe.

La bénédiction tiendra lieu de condoléances.
Condoléances et témoignages sur www.avis-de-deces.net

De la part de :
ses enfants ;
Monsieur Raymond DOLLARD,
Monsieur et Madame Robert DOLLARD,
Monsieur et Madame Jean-Louis DOLLARD,
Nicolas, Alexandre, Cécile, Caroline et Noël, Laure et Anna Eva, ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel de la résidence Heureuse d'Amnéville.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Mademoiselle Marie STEIN

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, à Saint-Avold, le 16 février 2009, dans sa 89e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Longeville-lès-Saint-Avold et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Longeville-lès-Saint-Avold.

La défunte repose à la morgue de Longeville-lès-Saint-Avold

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGLAVILLE - COSNES-ET-ROMAIN

Madame Guy TRICHELAIR, née Nicole ARNOULD, son épouse ;
Madame Nathalie TRICHELAIR, sa fille et son compagnon Alexandre JASTRZEBSKI,
Florian, Sophie, Camille, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean TRICHELAIR, son frère, sa belle-sœur et leurs enfants ;
Madame Veuve Maria BACOLINI, sa belle-mère ;
Madame Patricia PIERSANTI, sa belle-sœur, son époux Elvio et leur fils ;
les familles TRICHELAIR, PIERRET, MINGARELLI, FOURGEAUT,
ainsi que toute la parenté et ses amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Guy TRICHELAIR

survenu à Metz, le dimanche 15 février 2009, à l'âge de 64 ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Laurent de Longlaville, où l'on se réunira.

Selon la volonté de Monsieur TRICHELAIR, son corps sera transféré à Yutz pour y être incinéré.

Monsieur TRICHELAIR repose à la chambre funéraire «Les Camélias», rue Marcellin Berthelot à Mont-Saint-Martin.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGWY - BRUXELLES - HAGEN (ALLEMAGNE)

Madame Maria RUER, née PIETTA, son épouse ;
Madame Bernadette RUER et Monsieur Jörn SACK,
Monsieur Michel RUER et Madame Marlyse SCHUTZ,
ses enfants ;
Kerstin, Paul, Cécile,
ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Dino PIETTA,
Monsieur et Madame Joseph ASTRANSKAS,
les familles NILLES, BLAISE, ASTRANSKAS,
et tous les parents et amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Charles RUER

survenu à Longwy, le 16 février 2009, à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 18 février 2009, à 14h30, en l'église de la Sainte-Trinité à Longwy-Bas.

L'inhumation se fera au cimetière de Longwy-Haut, dans le caveau de famille.

Monsieur Charles RUER repose à la chambre funéraire «La Colombe», rue Stanislas à Longwy-Haut, où la famille reçoit de 14 heures à 18 heures.

La famille adresse ses très sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont soutenue et aidée.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ROUHLING - HUNDLING

« Je quitte ceux que j'aime, pour rejoindre ceux que j'ai aimés. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Madeleine MICHALLAT-FARINAZ

née MATHIS

survenu à Sarreguemines, le samedi 14 février 2009, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques de Hundling.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

NI FLEURS, NI PLAQUES - NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur et Madame Auguste MATHIS, son frère et sa belle-sœur ;
Madame Eugénie BOCK, sa sœur ;
ses neveux et nièces ,
ansi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LA MAXE - METZ

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Berthe DEUTSCH

née ROUFF

survenu le 15 février 2009, à Metz, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Sainte-Baudier de la Maxe et sera suivie de l'inhumation au cimetière de la Maxe.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Edouard DEUTSCH, son époux ;
Monsieur et Madame Albert DEUTSCH,
Monsieur et Madame René DEUTSCH,
Monsieur et Madame Jean DEUTSCH,
Monsieur Jean-Claude LALLEMAND, et Madame, née Evelyne DEUTSCH,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi toute la parenté.

La famille remercie l'ensemble du personnel de la résidence Sainte-Marie de Metz-Queuleu pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MONTIGNY-LÈS-METZ - TALANGE - AUDUN-LE-TICHE

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Viviane CICCI

survenu à Metz, le 15 février 2009, dans sa 86e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Montigny-lès-Metz, suivie de l'inhumation au cimetière Grange-le-Mercier.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Raymond BACKES et Madame, née Colette CICCI,
ses enfants ;
Monsieur Roger BUVET et Madame, née Viviane BACKES,
Monsieur Alain BERMAND et Madame, née Patricia BACKES,
ses petits-enfants ;
Mathias et Thomas, ses arrière-petits-fils,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE - CHAMBLEY - CAUX

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean CLAIRE

survenu à Thionville, le 16 février 2009, à l'aube de ses 80 ans.

La célébration religieuse des funérailles aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église de Puttelange-lès-Thionville, sa paroisse, suivie de la crémation.

Monsieur CLAIRE repose à la chambre funéraire de Puttelange-lès-Thionville.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Merci de vous abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Marie Louise CLAIRE, née FORRETT, son épouse ;
Monsieur Didier SIMON et Madame, née Martine CLAIRE,
Monsieur Philippe ORY et Madame, née Brigitte CLAIRE,
ses enfants ;
Myriam, sa petite-fille ;
ses frère, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AUMETZ

Monsieur Jean BRUCK, son compagnon ;
Monsieur Jean-Jacques HASSELBOURG et Madame, née Gislaine TROGNON,
Monsieur Patrice PEIXOTO et Madame, née Nicole TROGNON,
Monsieur et Madame Fabrice TROGNON,
ses sœurs, son frère, ses beaux-frères, sa belle-sœur,
ainsi que toute la parenté et amis

vous font part avec douleur du décès de

Madame Andrée BOMBARDIER

née TROGNON

survenu le lundi 16 février 2009, à l'âge de 57 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances qui l'ont connue et estimée, à participer à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 16 h 30, en l'église d'Aumetz.

Madame Andrée BOMBARDIER repose à la chambre mortuaire d'Aumetz.

L'inhumation se fera au cimetière d'Aumetz dans le caveau de famille.

Merci de vous abstenir de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MONTIGNY-LÈS-METZ - THIONVILLE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Simone BAILLY

née JUND

décédée le 14 février 2009, dans sa 72e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Montigny-lès-Metz, suivie de l'inhumation au cimetière de Grange-le-Mercier.

Prière de s'abstenir de condoléances.
Registre de signatures à disposition.

De la part de :
Monsieur Marcel BAILLY, son époux ;
Monsieur Pascal BAILLY, son fils ;
Manon, sa petite-fille ;
Monsieur Roger MORI, son frère,
ainsi que toute la parenté et ses amis.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de sa fille

Évelyne BAILLY

décédée le 13 octobre 1999.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ALGRANGE - HAYANGE - FAVARA (ITALIE)

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Giuseppe GIUDICE

survenu à Algrange, le 15 février 2009, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15h30, en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Algrange, sa paroisse.

Monsieur GIUDICE repose à la salle mortuaire de l'hôpital d'Algrange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Merci de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur et Madame Salvator et Chantal GIUDICE,
Monsieur Jean-Marie NOIREZ et Madame, née Carmen GIUDICE,
Monsieur Serge SANZOVO et Madame, née Marie GIUDICE,
ses enfants ;
Elise, Grégory, Bastien, Vincent, Jenifer, Simon,
ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Vincenzo GIUDICE,
son frère et sa belle-sœur,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

GERBÉCOURT - METZ - VIC-SUR-SEILLE - POLOGNE ALLEMAGNE

C'est avec une grande peine que nous vous faisons part du décès de

Madame Hélène SCHAB

qui vient de nous quitter à Essey-lès-Nancy, à l'âge de 58 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Vaxy, sa paroisse.

Madame SCHAB repose au funérarium Riboulot à Château-Salins.

L'inhumation se fera au cimetière de Vaxy.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Tadeusz SCHAB,son époux ;
ses enfants, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille de Pologne.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

THIL - DUDELANGE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Eugène SORIN

dit « Zeze »

survenu à Metz, le lundi 16 février 2009, à l'âge de 59 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Hubert de Thil, sa paroisse, suivie de son inhumation dans le caveau de famille.

Monsieur Eugène SORIN repose à la chambre funéraire 2 bis, rue Gambetta à Villerupt.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :
Madame Dominique SORIN, née GIANELLI, son épouse ;
Monsieur Jean SORIN, son frère et sa compagne Évelyne MARCUCCI,
Monsieur et Madame Luigi TOTERA, son beau-frère et sa belle-sœur ;
Michaël et Angela, son neveu et sa nièce,
ainsi que toute la parenté et amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HUNDLING - BOUSBACH

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste KARMANN

survenu à Cocheren, le 13 février 2009, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée ce jour, mardi 17 février 2009, à 14h30, en l'église de Hundling, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt repose à la morgue de Hundling.

L'inhumation se fera au cimetière de Hundling.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Adèle KLAM, sa compagne ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques KARMANN et leur fils Paul, son fils, sa belle-fille, son petit-fils ;
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NEUFGRANGE - SARREGUEMINES - TROMBORN

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Monsieur Jean-Claude LOIBL

décédé à Sarreguemines, le 14 février 2009, à l'âge de 64 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Neufgrange, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neufgrange.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Yvonne LOIBL, sa mère ;
Monsieur et Madame Robert LOIBL, son frère et sa belle-sœur ;
Monsieur Maurice CAILLAUD, son compagnon ;
Michel et Jean-Claude,
ses neveux et leurs familles,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie Docteur HOTT et son service ainsi que le Docteur Clouet pour leurs bons soins et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CREUTZWALD - LUXEMBOURG

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Hélène BARANSKI

née JANKOVIAK

survenu à Longeville-lès-Saint-Avold le samedi 14 février 2009, dans sa 88e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église de la Cité Maroc de Creutzwald, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Madame BARANSKI repose en la chambre funéraire du Warndt de Creutzwald.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Josette BAUMSTUMMLER née BARANSKI, sa fille ;
Madame José CORAZZOL, sa sœur ;
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FARÉBERSVILLER - ELLVILLER - WIESVILLER

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Lydia GEISLER

née MELLING

décédée à Sarreguemines, le 15 février 2009, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le jeudi 19 février 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Farébersviller Village, sa paroisse, où l'on se réunira.

La défunte repose à la morgue de Farébersviller Village.

L'inhumation se fera au cimetière de Farébersviller Village.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Jean-Paul et Martine GEISLER,
Vincent et Marie-Françoise GEISLER,
ses fils et belles-filles ;

Nathalie et Nicolas, Mathieu, Laure et Benjamin,
ses petits-enfants ;

sa sœur, son beau-frère, ses belles-sœurs,

ainsi que de toute la famille et ses amis.

La famille remercie tout particulièrement sa belle-soeur Marie, son ami Paul, son médecin traitant le Docteur Quiring ainsi que les médecins et le personnel soignant de l'hôpital Saint-Joseph à Sarralbe et de l'hôpital du Parc à Sarreguemines pour leur présence et leur disponibilité.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux.

Monsieur Rémy GEISLER

décédé en 1976

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

COLLIGNY

Les Associations « Les Copiots » « Le Lys »

vous font part du décès de

Jean-Michel SCHECK

Maire de Colligny

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne agréable, dévouée et disponible.

Nous exprimons notre profonde sympathie et nos condoléances à son épouse et à sa famille.

COLLIGNY

Le Président,
le Comité,
les Maires et Adjoints de
l'Amicale du Canton de Pange

ont le regret de vous faire part du décès brutal de

Monsieur Jean-Michel SCHECK

Maire de Colligny
Membre de l'Amicale

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme discret, dévoué à sa commune et à l'Amicale.

CHAMBLEY-BUSSIÈRES

Madame Lise MORLAIN, Maire de Chambley-Bussières
et l'ensemble du Conseil Municipal

souhaitent exprimer leurs regrets et leurs condoléances aux proches de

Monsieur Henri RENAULD

Maire de Chambley-Bussières de 1977 à 1989.

Tous tiennent à saluer particulièrement ses états de service.

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvonne BOETTGER

née ESCHENBRENNER

survenu à Marange-Silvange, le 16 février 2009, dans sa 86e année.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église de Saint-Julien-lès-Metz.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Julien-lès-Metz.

De la part de :

Madame Monique ADAM, sa fille ;
Philippe ADAM et Sophie, son petit-fils ;
Madame Lucie BOETTGER, sa belle-sœur,
ainsi que de toute la parenté et ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

HAGONDANGE - VIGY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert SCHULER

décédé à Metz, le 15 février 2009, dans sa 86e année.

Le culte sera célébré le mercredi 18 février 2009, à 17 heures, au temple protestant de Hagondange, suivi de la crémation.

Le défunt repose à la chambre funéraire de Hagondange.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Veuve Marie-Rose GALIOTTO, née SCHULER,
Monsieur Jean-François KREMER et Madame,
née Evelyne SCHULER,
Monsieur Jean-Marc PEIFFER,
ses enfants ;

Séverine et Jean-Luc, Franck et Virginie, Pierre et Jocelyne, Sophie et Fabrice, David et Rémi, ses petits-enfants ;

Céline, Quentin, Cléo, Enzo, Justine, Sara, Emi et Léo,
ses arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son épouse

Frieda

décédée le 3 octobre 1999

et de sa fille

Monique

décédée le 3 août 2006.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MOYEUVRE-GRANDE - MIRAMAS - SALON DE PROVENCE - VOLMERANGE-LÈS-MINES

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès

Monsieur Antonio DI ROSA

survenu à Metz, le 14 février 2009, dans sa 84e année.

Un discours biblique sera prononcé ce jour mardi 17 février 2009, à 15 heures au 1, rue de Metz à Rombas.

De la part de :

Madame Salvatrice DI ROSA, son épouse ;

Madame Marie-Jeanne DI ROSA,
Monsieur et Madame Salvatore DI ROSA,
Monsieur et Madame Joseph DI ROSA,
ses enfants ;

Mickaël, Priscilla, Andréa et Nastasia,
ses petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

De la SOLOGNE, où il s'était retiré à sa retraite.

Nous apprenons le décès de

Monsieur René SIMON

Ancien transporteur à Woippy-Bellevue

à l'âge de 82 ans.

Selon sa volonté, il a été incinéré.

SERVICE ANNIVERSAIRE

SOUCHT - LEMBERG



« Ta joie de vivre encore longtemps nous éblouira. Laurence, exceptionnelle et unique, tu resteras. Cachez ses larmes, sourire malgré le chagrin, c'est notre vie quotienne. Jamais, jamais nous ne t'oublierons. »

Il y a un an, le 21 février 2008, ton cœur s'arrêtait, les nôtres se brisaient.

Tu n'avais que que 13 ans.

Laurence KREMER

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 21 février 2009, à 17h30, en l'église de Meisenthal.

De la part de :

Chantal et Dominique, sa maman et son beau-père ;

Ludovic et Claudia, Adeline et Christopher, Guillaume, ses frères et sœur ;

Marie-Louise, sa mémé.

Une petite pensée aussi pour son pépé

Léon SCHAEFFER

qui nous a quittés le 21 février 2003.

NOISSEVILLE - LAOS



« Marc! Tu nous manques. Nous pensons bien à toi. »

Metz 10.12.1964
Luang-Prabang 17.02.2006

Souvenons-nous de notre cher et regretté

Marc JUVILLE

De la part de :

des familles JUVILLE, BOUNSAVANH, KARMANN.

REMERCIEMENTS

SERROUVILLE - LONGUYON

Nous adressons nos remerciements profondément sincères à toutes les personnes, amis et connaissances qui nous ont témoigné des marques de sympathie et de condoléances, par leur présence, l'envoi de fleurs et de cartes de condoléances lors du décès de

Monsieur Michaël MEDERNACH

De la part de :

Monsieur et Madame Guy MEDERNACH, ses parents ;

Mademoiselle Angélique SAILLET, sa compagne ;

Monsieur et Madame Damien SAILLET, ses beaux-parents ;

Véronique, Virginie et Stéphane, Jérémy,
ses sœurs, son beau-frère et son frère ;

Jean-Christophe, Sébastien et Christel,
ses beaux-frères et sa belle-sœur ;

Rachel, Rémi, sa nièce et son neveu ;

ses oncles et ses tantes,

ses cousins et ses cousines.

Courrier service

Pour nous écrire :
Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Le coin du jardinier

"Chaque année je sème des radis noirs. A la récolte, je m'aperçois qu'ils sont véreux. Existe-t-il un traitement naturel pour éviter ce désagrément ?"

O. D., Amanvillers

La coupable est une mouche de 6 à 8 mm ; elle porte le nom de **Delia radicum** *(ou Hylemia brassicae)*. Appellée mouche du chou, elle est attirée par l'odeur soufrée qui caractérise les plantes de la famille des Brassicacées (navets, raves, radis noirs, brocolis, moutarde, colza...). Le passage de ses larves est à l'origine de gales qui bloquent le grossissement des têtes. Les perforations sont souvent accompagnées de pourritures au niveau des hypocotyles (les parties renflées racinaires).

Son parcours

Mieux connaître la **mouche du chou** permet de lutter contre elle. Sa vie dure une quinzaine de jours. Elle se nourrit de pollen et de nectar jusqu'à sa maturité puis elle va pondre. Plus d'une centaine d'œufs vont être répartis au pied des crucifères ou brassicacées. Deux, trois, voire quatre générations peuvent se succéder jusqu'à l'automne, suivant les conditions climatiques. Selon les régions et les températures, **les premières pontes s'échelonnent de fin mars à début mai.** Cette première période est la plus dangereuse car les jeunes plants sont tendres et les conditions de chaleur ne sont pas encore réunies pour que les éventuels auxiliaires naturels les éliminent.

Quatre à six jours après la ponte apparaissent les asticots ressemblant à des grains de riz. Ils s'enfoncent alors dans le sol et creusent des galeries dans le collet ou les racines des plantes-hôtes. Ils quittent la plante deux ou trois semaines plus tard pour s'enfoncer plus profondément dans le sol. Ils s'y nymphosent et se transforment en pupes, desquelles sortira 20 jours plus tard une nouvelle génération de mouches.

Lutte biologique

• Sachez reconnaître et préserver les précieux auxiliaires, dont certaines espèces de carabes et de staphylins, qui se nourrissent d'œufs et de larves. Certains hyménoptères *(minuscules insectes de la famille des guêpes)* viennent pondre leurs œufs dans les pupes, desquelles sortiront d'autres minuscules guêpes prêtes à poursuivre la même opération.

Ces parasitoïdes sont déjà proposés par certaines jardineries, vivants ou sous forme d'œufs ou de pupes. Créez des niches écologiques dans votre jardin, des espaces un peu sauvages où ils s'installeront.

• On sait que les vols des adultes de la mouche du chou sont très échelonnés et de courte durée. On connaît aussi la date probable des premières pontes. Par conséquent, avancez ou retardez la mise en place des semis ou des plants.

• Semez ou plantez en profondeur ; buttez en masquant les collets. Protégez-les en découpant des disques ou des carrés (carton, moquette ou plastique), avec une encoche laissant passer la tige ou le feuillage. Les pontes seront plus faciles à repérer et à éliminer.

• Le collet peut être protégé par épandage : poudre de roche, terre diatomée, cendre de bois, de suie, algues calcaires comme les lithothammes.

• Eparpillez en couvre-sol le feuillage de plantes répulsives : absinthe, tanaisie, livèche... ou plantez en alternance des plants de tomates.

• Des infusions ou purins de plantes comme la camomille, l'ortie, la consoude, la prêle sont également préconisés.

• Surtout, évitez l'apport de fumier frais qui attire les mouches.

• Au moment des vols, arrosez vos plantes avec une préparation à base de savon noir ou posez un filet anti-insectes.

• Cherchez les œufs *(ils sont blanchâtres et minuscules comme des grains de sable)*, en inspectant une fois par semaine le collet des plants ou en remuant légèrement le sol proche. Ramassez-les et détruisez-les à la main.

• Cette réponse a été préparée en collaboration avec la Société d'Horticulture de la Moselle.

---

conférence

Les petites bêtes au jardin.

Le jardin est un espace riche de vies de toutes sortes. Végétale d'abord selon les désirs du jardinier ou animale selon l'accueil qu'il lui offre. Mais toutes sortes de bestioles connues ou inconnues y grouillent également, visibles ou non, dont les rôles sont diversifiés, parfois essentiels.

Qu'il s'agisse d'invertébrés, d'insectes, de micro-organismes, ils font partie de la bio-diversité de cet espace, au même titre que les végétaux. Le jardinier doit les connaître, contrôlant ainsi leur pullulation pour protéger ses cultures. Il doit aussi pouvoir utiliser leur aide précieuse.

Dans ce but, la Société d'Horticulture de la Moselle a convié un **entomologiste, Laurent PERU,** directeur du Musée-Aquarium de Nancy et Conservateur du Jardin Botanique du Montet à Villers-lès-Nancy. Ce spécialiste connaît tous les secrets de ces petites bêtes, et plus particulièrement ceux de la fourmi.

Toute personne intéressée pourra assister à cette conférence. Elle aura lieu le **dimanche 22 mars, à 15 h,** à l'Espace-conférence du Crédit Agricole, avenue André-Malraux à **Metz.** Le parking est assuré.

Problème de vues

"J'habite à côté d'un cimetière. Un mur ancien le sépare de mon jardin et les visiteurs peuvent m'apercevoir dans le jardin. Pourriez-vous me dire quelle est la hauteur légale d'une clôture de cimetière ?"

J.-B. F., Moselle

Un cimetière doit être entouré d'une clôture, étanche aux vues, d'au moins **1 m 50 de hauteur**. Ce peut être un mur mais également un grillage métallique renforcé par un écran d'arbustes épineux ou à feuilles persistantes.

Distances

"Pourriez-vous me dire quelle est la rue la plus longue de Paris ? Je pense que c'est la rue Lafayette mais mon petit-fils me dit que non. Qui a raison ?"

A. S., Thionville

La rue la plus longue de Paris est la **rue de Vaugirard avec 4,3 km**. Elle s'étire du boulevard Saint-Michel (VIe), non loin de la Sorbonne, à la porte de Versailles (XVe). Etablie au XVIe siècle, cette artère s'est prolongée jusqu'au village de Vaugirard lorsqu'il fut rattaché à la ville de Paris en 1860.

Si la **rue La Fayette** est considérée comme l'un des grands axes parisiens, elle est néanmoins plus courte puisqu'elle n'atteint pas les trois kilomètres. Elle relie le boulevard Haussmann (IXe) et la place de la Bataille-de-Stalingrad (Xe). Un an après avoir été créée en 1823, elle fut baptisée du nom de Charles X avant de prendre le nom du marquis de La Fayette après la révolution de 1830.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MAIZIERES LES METZ

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ :
CC de MAIZIERES LES METZ
1 place de la Gare
BP 40303
57283 MAIZIERES LES METZ CEDEX - France
Courriel : ccmlm@orange.fr
Type de l'Acheteur public : Etablissement public territorial
Contact : Monsieur MICHEL Jean-Louis

RÉFÉRENCE DU MARCHÉ :
799

OBJET DU MARCHÉ :
Déploiement d'une fibre optique sur le parc d'activités Eurotransit à Ennery

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION:
13/02/2009

TYPE DE MARCHÉ :
Travaux

TYPE DE PRESTATIONS :
Execution

CLASSIFICATION DES PRODUITS :
Equipements de radio, télévision et communication

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :
langue(s) :fr
Unité monétaire utilisée : l'euro

PROCÉDURES :
Mode de passation : Procedure Adaptee Ouverte
Article 28 du CMP
Forme du marché : Ordinaire
Autres informations : Le dossier de consultation est à demander par écrit à la Communauté de Communes

PLANNING :
Date limite de réception des offres : 27/02/2009 à 12:00

AC1157025

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier Spécialisé SARREGUEMINES
Rue Calmette - 57212 SARREGUEMINES

2 Objet des marchés : REMPLACEMENT DU RESEAU FONTE GAZ DU CHS

3 Procédure de passation :
Marché à Procédure Adaptée

4 Date limite de réception des offres :
Vendredi 6 mars 2009 à 16 heures

5 Justifications à produire :
Certificats relatifs aux obligations fiscales et sociales prévus aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics ou l'état annuel des certificats reçus délivré par le Trésorier Payeur Général (arrêté du 31.12.95)
- Certificat des qualifications ou liste des références datées et chiffrées de travaux de même nature
- Attestation d'assurance civile et décennale 2009.

6 Date de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

7 Modalités d'obtention du dossier :
Demande du dossier par courrier / mail / fax à :
Monsieur GAILLARD - Services Techniques du C.H.S.
Rue Calmette - 57212 SARREGUEMINES
nicolas.gaillard@chs-sarreguemines.fr
Fax. 03.87.27.99.12
Tél. 03.87.27.05.04

8 Date d'envoi à la publication : 12 février 2009

AC1156886



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'aggomération « Portes de France - Thionville » 40, rue du Vieux-Collège, BP 80329 - 57126 Thionville Cédex.

Procédure de passation : marché sous procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics) - Procédure ouverte.

Objet du marché : mise en conformité de la chaufferie de l'église Saint-Quentin à Kuntzig.

Caractéristiques principales : chaque lot est conclu pour une durée maximum de 4 mois à compter de la date de la notification et conformément au CCAG-Travaux, les travaux (durée maximum de 4 mois) feront l'objet d'ordres de services prescrivant notamment le début des travaux. Ces travaux sont divisés en trois lots définis comme suit :
Lot 1 : gros œuvre
Lot 2: serrurerie
Lot 3: chauffage
Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.
Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots.
Les candidats feront une offre de prix distincte pour chaque lot qu'ils souhaitent se voir attribuer.

Nomenclature communautaire pertinente :
Lot 1 : 45223220-4 (travaux de gros œuvre)
Lot 2 : 44316500-3 (serrurerie)

Lot 3 : 45331000-6 (travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation).

Date limite de remise des offres : 9 mars 2009, à 16 h.

Adresse où les dossiers peuvent être demandés et/ou les offres peuvent être transmises : Communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville » Service commande publique 40, rue du Vieux-Collège - BP80329 - 57126 Thionville Cédex.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature ou formulaire DC4
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)
- Dossier de références vérifiables d'exécution de prestations similaires à celles du présent marché au cours des trois dernières années 2006-2008, ou engagées en 2009 (pour chaque client : identité, nom et numéro de téléphone du contact chez le client, montants, nature des travaux)
L'entreprise qui en dispose fournira les Qualibats suivantes :
Lot 1 : 2111
Lot 2 : 4411
Lot 3 : 5312.

Critères de sélection des candidatures : capacités financières, professionnelles et techniques.

Critères de sélection des offres :
- Pour les lots 1 et 2 : le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera fondé sur le critère unique du prix, l'offre financière étant appréciée globalement par lot.
- Pour le lot 3 : le jugement des offres sea fondé sur les critères suivants :
Valeur technique : 40 %.
Prix : 60 %

Délai de validité des offres : 90 jours.

Renseignements d'ordre administratif : service commande publique, tél. 03 82 52 32 43 ; fax 03 82 52 32 37.
Renseignements d'ordre technique : M. Henrion, tél. 03 82 52 54 52 ; GSM : 06 17 26 00 19.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 21 23 23 ; fax 03 88 36 44 66.

Délai d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la réception de l'information du rejet de sa candidature et/ou de son offre et jusqu'à la signature du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L551-1 du Code de justice administrative)
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la publication de la décision de conclure le contrat ou à compter de la réception de la décision informant le candidat qu'il n'est pas retenu, pour effectuer un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables de ce contrat (articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/02/2009 (BOAMP).

AC1156735



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'aggomération « Portes de France - Thionville » 40, rue du Vieux-Collège, BP 80329 - 57126 Thionville Cédex.

Procédure de passation : marché sous procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics) - Procédure ouverte.

Objet du marché : traitement de la charpente et réfection complète d'une couverture tuiles de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges à Beuvange.

Caractéristiques principales : chaque lot est conclu pour une durée maximum de 4 mois à compter de la date de la notification et conformément au CCAG-Travaux, les travaux (durée maximum de 4 mois) feront l'objet d'ordres de services prescrivant notamment le début des travaux. Ces travaux sont divisés en deux lots définis comme suit :
Lot 1: traitement de la charpente
Lot 2: couverture tuiles
Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.
Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots.
Les candidats feront une offre de prix distincte pour chaque lot qu'ils souhaitent se voir attribuer.

Nomenclature communautaire pertinente :
Lot 1 : 45261100-5 (travaux de charpente)
Lot 2 : 45261211-6 (travaux de couverture en tuiles)

Date limite de remise des offres : 9 mars 2009, à 16 h.

Adresse où les dossiers peuvent être demandés et/ou les offres peuvent être transmises : Communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville » Service commande publique 40, rue du Vieux-Collège - BP80329 - 57126 Thionville Cédex.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature ou formulaire DC4
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)
- Dossier de références vérifiables d'exécution de prestations similaires à celles du présent marché au cours des trois dernières années 2006-2008, ou engagées en 2009 (pour chaque client : identité, nom et numéro de téléphone du contact chez le client, montants, nature des travaux)
Pour les 2, l'entreprise qui en dispose fournira la Qualibat suivante : 3101.

Critères de sélection des candidatures : capacités financières, professionnelles et techniques.

Critères de sélection des offres : le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera fondé sur le critère unique du prix.

Délai de validité des offres : 90 jours.

Renseignements d'ordre administratif : service commande publique, tél. 03 82 52 32 43 ; fax 03 82 52 32 37.
Renseignements d'ordre technique : M. Henrion, tél. 03 82 52 54 52 ; GSM : 06 17 26 00 19.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 21 23 23 ; fax 03 88 36 44 66.

Délai d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la réception de l'information du rejet de sa candidature et/ou de son offre et jusqu'à la signature du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L551-1 du Code de justice administrative)
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la publication de la décision de conclure le contrat ou à compter de la réception de la décision informant le candidat qu'il n'est pas retenu, pour effectuer un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables de ce contrat (articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/02/2009 (BOAMP).

AC1156730

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE MONTIGNY-LES-METZ

Réf. EP 002

1. Identité de l'organisme qui passe le marché :
Ville de MONTIGNY-lès-METZ

2. Objet du marché : Travaux d'éclairage public Chemin de Blory (entre les rues Cugnot et Volontaires)

3. Procédure de passation : Procédure adaptée

4. Délai d'exécution des travaux : 16 semaines à compter de la notification

5. Date limite de réception des offres : 13 mars 2009 à 11h00

6. Critères d'attribution : selon dossier de consultation

7. Délai de validité des offres : 90 jours

8. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Selon les conditions fixées par les articles 44 à 46 du CMP

9. Retrait des dossiers :
Téléchargez le dossier de consultation sur le site de la Ville http://www.montigny-les-metz.fr/ rubrique « Marchés publics »
Ou faites parvenir votre demande à :
VILLE DE MONTIGNY-lès-METZ
Service Marchés Publics
160, rue de Pont-à-Mousson
57950 MONTIGNY-lès-METZ
Fax 03.87.55.74.75.

10. Modalités de remise des offres :
Sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyées ou déposées contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

11. Renseignements complémentaires :
Technique : D. WAGNER 03.87.55.74.63.
Administratif : Mme WEITZEL 03.87.55.74.53.

12. Date d'envoi à la publication : 13 février 2009

AC1157396

MOSELIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :
Autre
Logement et développement collectif

Objet du marché :
Construction de 67 logements à Boulange

Type de marché :
Travaux

Lieu d'exécution :
Quartier Eole Boulange 57 655

L'avis concerne : un marché public

Classification CPV : 45210000-2

Marché couvert par l'Accord sur les marchés publics (AMP)

Division en 13 lots comme suit :
Lot 01 GROS OEUVRE code CPV 45223220-4
Lot 2 CHARPENTE code CPV 45261100-5
Lot 3 COUVERTURE ETANCHEITE code CPV 45261210-9
Lot 4 MENUISERIE EXTERIEURE PVC code CPV 45421000-4
Lot 5 PLATRERIE code CPV 45410000-4
Lot 6 SERRURERIE code CPV 45450000-6
Lot 7 MENUISERIE INTERIEURE code CPV 45421000-4
Lot 8 PEINTURE code CPV 45442100-8
Lot 9 REVETEMENT DE SOLS code CPV 45432130-4
Lot 10 CHAUFFAGE VENTILATION code CPV 45232141-2
Lot 11 PLOMBERIE code CPV 45330000-9
Lot 12 ELECTRICITE code CPV 45311200-2
Lot 13 VRD code CPV 45450000-6

Variantes acceptées : oui

Quantité :
Une tranche ferme relative à la construction de 44 logements.
Une tranche conditionnelle relative à la construction de 23 logements.

Options : il pourra être fait application des articles 35-II-4, 35-II-5, 35-II-6 et 20 du CMP relatifs aux marchés complémentaires, supplémentaires et aux avenants

Durée du marché ou délai d'exécution :
18 mois pour la tranche ferme (plus 2 mois de préparation de chantier)
24 mois pour la tranche conditionnelle (plus 2 mois de préparation de chantier)

Conditions relatives au contrat
Cautionnement et garanties exigées :
Retenue de garantie de 5 % qui peut être remplacée par une garantie à première demande
Modalités de financement :
Article 86 à 111 du Code des marchés publics français
Délai global de paiement : 40 jours
Ressources propres, subventions, prêts.
Forme juridique exigée :
Groupement solidaire
Les candidats pourront présenter plusieurs offres agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements
Autres conditions :
Des options complémentaires à l'offre de base sont définies au cahier des charges

Condition de participation :
Justifications à produire quant à la situation juridique
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC4) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC4, :
- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre (ou DC4), dûment datée et signée et précisant :
le nom et l'adresse du candidat ;
éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s) ;
si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC5)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC5 n'est pas produit)
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières
- Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l 'exécution du marché

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Marché réservé : non

Type de procédure :
Appel d'Offres Ouvert

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix 75 %
- Valeur technique de l'offre 25 %

Date limite de réception des offres : 30/03/2009 à 16h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Renseignements complémentaires :
Le dossier de consultation est délivré gratuitement mais les éventuels frais d'envoi sont à la charge des demandeurs.
Il est possible de télécharger le DCE via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.fr.
Les plans n'ont pas été mis en ligne, ils devront être impérativement retirés chez Technocopy (adresse ci-après)
Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Procédures de recours :
Instance chargée des procédures :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP 1038 67070 Strasbourg
Tél : 03 88 21 23 23 Fax : 03 88 36 44 66 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Service Marchés Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01 Courriel : service.achats@moselis.fr

Adresses complémentaires :
Adresse auprès de laquelle des renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus :
MOSELIS, Direction de la Diversification et de la Production, M. Jean François Kubicky
3 rue de Courcelles B.P. 25040 57071 Metz Cedex 3 57071 Metz Cedex 3.
Tél. 03 87 55 75 14 Fax 03 87 74 71 01
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus
TECHNOCOPY, 15 rue des Charpentiers, 57070 Metz
Tél. 03 87 37 40 10 Fax 03 87 74 17 25
Courriel : info@technocopy.fr.
ou www.marches-securises.fr
Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :
MOSELIS, Service Marchés, 3 rue de Courcelles B.P. 25040 57071 Metz Cedex 3. ou www.marches-securises.fr.

AC1157061

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification du maître d'ouvrage : ville de Folschviller, hôtel de ville, rue d'Usson-du-Poitou, 57730 Folschviller, tél. 03 87 29 32 90 ; fax 03 87 91 23 04.

Mode de passation du marché : procédure adaptée.

Objet : aménagement d'une coulée verte.

Lieu d'exécution : entre l'impasse Manet et l'avenue Foch, à Folschviller.

Caractéristiques principales :
Lot N°1 : aménagement voirie (chemin 2200 m2, PI 746 ml, pavés 165 m2, canalisations 150 ml)
Lot N°2 : réseaux secs (fouilles 350 ml, luminaires 15 u)
Lot N°3 : espaces verts (terrassements et plantation sur 6000 m2, 2 aires de jeu)

Démarrage des travaux : 1er semestre 2009.

Critères d'attribution :
Prix des prestations : 60 %
Valeur technique de l'offre : 40 %
Description dans le règlement de consultation.

Forme juridique d'attribution de marché :
Entreprise unique
Groupement solidaire

Modalités d'obtention du dossier de consultation : les frais de reprographie sont à la charge des entreprises suivants les modalités détaillées dans le RC. Elles prendront contact avec : DOCU VIT, 13, rue de la République, 57380 Faulquemont, tél. 03 87 90 71 15 ; fax 03 87 90 71 47.

Plateforme de dématérialisation : www.annoncemarchepublic.fr - Annonce N°2707.

Les modalités de remise des dossiers sont détaillées dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures et des offres : mardi 10 mars 2009, à 12 h.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : suivant l'article 3.1.2 du règlement de consultation.

Toutes les attestations demandées ci-dessus doivent être certifiées conformes à l'original par la personne habilitée à engager l'entreprise (le pouvoir devra être joint au dossier).

Délai de validité des offres : 120 jours.

Renseignements techniques : Techni-Conseil, 22, place du Paradis, 54700 Pont-à-Mousson, tél. 03 83 81 39 36 (lots 1 et 2). JMP Concept, 1, rue des Champs, 57350 Stiring-Wendel, tél. 03 87 13 27 24 (lot 3).
Renseignements administratifs : commune de Folschviller, M. Becker, rue Gustave-Charpentier, 57730 Folschviller, tél. 3 87 29 32 90.

Date d'envoi à la publication : 13 février 2009.

Le Maire.

AC1157576

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1.- Maître d'ouvrage : commune de Cones-et-Romain, 12, rue du Languedoc, 54400 Cosnes-et-Romain.

2.- Mode de passation : procédure adaptée (selon les articles 28 et 74 du Code des marchés publics).

3.- Objet : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de la future salle des sports, comprenant la création d'un giratoire d'accès et d'un parking de 80 places, ainsi que l'amenée des différents réseaux humides et secs. Ce marché de maîtrise d'œuvre comportera les éléments de missions suivants : AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR.

4.- Date limite de réception des candidatures : 15 jours à compter date d'envoi.

5.- A produire : compétences, références, moyens.

6.- Nom de candidats retenus : 3.

7.- Date d'envoi à la publication : le 13/02/2009.

AC1157072

Mairie Augny

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
APPEL À CANDIDATURE

Suite à la parution de l'annonce relative à l'aménagement du parking de la salle des fêtes de réfection de trottoirs rue de la Libération.

1.- Identification du maître d'ouvrage : commune de Augny, 14, rue de la Libération, 57685 Augny.

Rectificatif :
4.- Critères d'attribution : les critères de jugement des candidatures sont dans l'ordre :
1) La capacité de l'entreprise à réaliser les travaux
2) Engagement sur un démarrage des travaux à prévoir dès que possible (mars ou avril 2009)

5.- Justifications à produire : article 45 du Code des marchés publics.

7.- Date limite de réception des candidatures : 02/03/09.

8.- Renseignements d'ordre administratif : commune de Augny, 14, rue de la Libération, 57685 Augny ; d'ordre technique : C.M.O. conception et maîtrise d'œuvre de voirie, 4, hameau le Praque, 57855 Saint-Privat-la-Montagne, tél./fax 03 87 53 43 55.

9.- Date d'envoi à la publication : 12/02/2009.

AC1156616

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ENERGIS.

Correspondant : M. le directeur général, 53 rue Foch, 57500 Saint-Avold.

Objet du marché : création d'une voie de liaison entre la rue de la Piscine et la RD 603 et accompagnement des réseaux divers (Zone Agora).

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : saint-Avold. L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Tranche ferme, durée 5 mois :
- création d'une voirie en prolongement de la rue de la piscine avec liaison sur le rond point de la RD 603p
- développement des réseaux eau potable, gaz, électricité, assainissement, ft, tv et éclairage public.
Tranche conditionnelle, durée 2 mois :
- aménagement d'un giratoire
- réalisation d'un cheminement piétonnier y compris éclairage public

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :
Tranche ferme :
- voirie : corps de chaussée, enrobés et trottoirs : longueur 230 m
- aep, gaz : réalisation de 6 branchements
- électricité BT : réseaux et 6 branchements
- assainissement : réseaux eu, ep, bassin de rétention et six branchements
- ft, tv : 200 m de réseaux et 6 branchements
- éclairage public : 10 points lumineux

Tranche conditionnelle :
- giratoire
- éclairage public 14 points lumineux.
Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 2 avril 2009.
Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget de la Régie ENERGIS.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise générale, ou groupement conjoint d'entreprises ou groupement solidaire d'entreprises.

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : par ordre croissant : Garantie, capacités techniques et financières, références de natures et d'importances similaires.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
- qualifications en Electricité réseau (B2t) et en technique GAZ (soudeur pe)
- assainissement : Références pour pose de réseaux de diamètre 1500 mm
- voirie : références de travaux de voirie, pose bordures et enrobés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marches publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :
- documents, références, et justifications imposés par les article 45 et 46 du CMP;
- renseignements sur les capacités techniques, professionnelles et financières de l'entreprise.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 11 mars 2009, à 12 heures.

Renseignements complémentaires : M. DEFLANDRE, Régie ENERGIS (03 87 91 25 03).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
le DCE sera à demander à la Régie ENERGIS 53, rue Foch 57500 Saint-Avold (03 87 91 25 03) Les candidatures et les offres seront transmises sous triple enveloppe cachetée avec la mention : "Appel d'offres - " Voie de liaison entre la rue de la Piscine et la RD 603 et accompagnement des réseaux divers (Zone Agora)" - "ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis".

Elles seront transmises par lettre recommandée avec AR ou remise contre récépissé: Régie Energis 53, rue FOCH 57500 Saint-Avold.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 février 2009.

AC1156452

Communauté de communes du Saulnois

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1.- Identification de la collectivité qui passe le marché : communauté de communes du Saulnois, place de la Saline, BP54, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 11 11 ; fax 03 87 05 27 27.

2.- Objet du marché : acquisition de couches nécessaires au fonctionnement de 5 structures d'accueil de jeunes enfants de la communauté de communes du Saulnois, situées à Château-Salins, Delme, Dieuze, Francaltroff et Vic-sur-Seille, dont le détail figure au sein du CCP.

3.- Procédure de passation : marché à bons de commande passé selon une procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du Code des marchés publics.

4.- Durée du marché : une année à compter de la date de notification du marché, renouvelable par reconduction expresse sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

5.- Conditions relatives au marché : les conditions de participation et critères d'attribution du marché sont indiqués dans le règlement de consultation. En cas de candidature groupée, la forme imposée est le groupement solidaire.

6.- Renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus auprès de : Mme Stéphanie Brun ou Mlle Céline Patter, chargées de mission à la Communauté de communes du Saulnois, place de la Saline, BP54, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 11 11 ; fax 03 87 05 27 27 ; e-mail : stephanie.brun@cc-saulnois.fr.

7.- Date d'envoi de l'avis à la publication : le jeudi 12 février 2009.

8.- Date limite de réception des offres : le vendredi 13 mars 2009, à 16 h.

9.- Conditions d'obtention du dossier de consultation : les dossiers de consultation sont remis gratuitement. Les retraits se feront par demande écrite adressée à la communauté de communes du Saulnois, place de la Saline - BP54 - 57170 Château-Salins, soit par télécopie au 03 87 05 27 27, ou par mail à aude.lejeune@cc-saulnois.fr.

10.- Conditions de remise des candidatures et des offres : les candidatures et les offres doivent être transmises à la communauté de communes du Saulnois par envoi recommandé avec accusé de réception, soit par porteur contre récépissé, moyens permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

AC1157203



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Fourniture de boîtes aux lettres sur l'ensemble du parc immobilier de Moselis
Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Objet du marché :
Fourniture de boîtes aux lettres sur l'ensemble du parc immobilier de MOSELIS.

Procédure :
Procédure adaptée ouverte.

Forme du marché
Marché à bons de commande, avec minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Variantes :
Les variantes sont autorisées.

Durée du marché :
Le marché est conclu pour une période d'une année renouvelable deux fois par reconduction expresse, sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans.

Date prévisionnelle du début du marché : avril 2009

Critères de recevabilité des candidatures
Capacités et garanties financières, professionnelles et techniques

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :
-critère 1 :
Prix de l'offre 10 points
-critère 2 :
Délai de livraison : 5 points
critère 3 :
Qualité des produits proposés : 5 points

Les demandes d' informations complémentaires peuvent être obtenues :
d'ordre technique :
Direction de la Diversification et de la Production Mlle Carole DORR
Téléphone : 03 87 55 75 24
d'ordre administratif et juridique :
Service Marchés de MOSELIS Mme Corinne BIGARE
Téléphone : 03 87 55 75 81
EMail : service.achats@moselis.fr

Il est possible de télécharger le dossier de consultation via la plate-forme de dématérialisation :
http://www.marches-securises.fr

OU de le retirer auprès de :
TECHNOCOPY
15 rue des Charpentiers ZAC Sébastopol
57 070 Metz
Tél. 03.87.37.40.10
Fax: 03.87.74.17.25
Le dossier de consultation est délivré gratuitement mais les éventuels frais d'envoi sont à la charge des demandeurs.
Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées
MOSELIS - Service Marchés
3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3
La remise des plis contre récépissé peut s'effectuer à l'adresse mentionnée ci-dessus aux horaires suivants :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 00 le vendredi)

Transmission par voie électronique autorisée selon les modalités fixées dans le règlement de consultation.

Recours :
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP1038 67070 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopieur : 03 88 36 44 66
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus :
MOSELIS Service Marchés 3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01 Courriel : service.achats@moselis.fr

Date limite de réception des offres : 27 février 2009 à 16 heures

Délai de validité des offres : 120 jours
Date d'envoi du présent avis : 9 février 2009

AC1157123

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz Centre

Procédure de passation: procédure adaptée

Objet : Aménagement de la voirie Chemin de Blory, entre la rue des Volontaires et la rue Cugnot à Montigny-lès-Metz

Délais d'exécution des travaux : du 02/06/09 au 04/06/09

Maître d'œuvre : Mairie de Montigny-lès-Metz - Services Techniques

Retrait des dossiers : Télécharger le dossier de consultation: sur www.achatpublic.com
Ou faites parvenir votre demande à Syndicat Intercommunal de Voirie de Metz Centre - Hôtel de Ville - 57950 Montigny lès Metz

Conditions de remise des offres: selon règlement de consultation

Date limite de remise des offres : 13 mars 2009 à 12 h

Adresse de remise des plis : Sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyés ou déposés contre récépissé à l'adresse ci-dessus

Délais de validité des offres: 90 jours

Justifications à produire:
* Lettre de candidature DC4
* Déclarations du candidat DC5 et DC6
* DC7
* Attestations sur l'honneur
* Copie du jugement en cas de redressement judiciaire
* Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager.
* Références du candidat pour des travaux de même ampleur

Critères d'attribution des offres: le prix

Renseignements complémentaires:
* Administratifs: Syndicat intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz Centre Tel: 03 87 55 74 53
* Techniques: Mairie de Montigny-lès-Metz - Services Techniques
Tel : 03 87 55 74 54 ou 63

Date d'envoi à la publication: 13 février 2009

AC1157571



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Administration qui passe le marché : centre hospitalier régional Metz-Thionville, DMIP, 20, rue Drogon, BP81065, 57038 Metz Cédex 1 ; courriel : dmip@chr-metz-thionville.fr.

Objet du marché : transports sanitaires terrestres nécessaires au fonctionnement des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) du CHR Metz-Thionville et transports inter-sites des patients.

Durée du marché : du 16/09/2009 au 15/09/2013.

Type de procédure : appel d'offres ouvert.

Critères d'attribution :
- Prix de la prestation : 50 %
- Certification et norme à raison de 25 %
- Référence à raison de 15 %
- Véhicules et équipements à raison de 10 %

Modalités d'obtention du dossier : CHR Metz-Thionville, Dmip, 20, rue du Drogon, BP81065, 57038 Metz Cédex 1, Rosemonde-Schumaker, tél. 03 87 55 79 62 ; fax 03 87 55 77 01 ; e-mail : dmip@chr-metz-thionville.fr.

Date limite de réception des offres : 7 avril 2009, avant 12 h.

Renseignements d'ordre administratif : Mlle Kleinheny, DMIP, tél. 33 3 87 55 78 97 ; fax 33 3 87 55 77 014 ; e-mail : f.kleinheny@chr-metz-thionville.fr.

Pour les questions de nature technique : Mlle Justino, DLAH, tél. 33 3 82 55 80 20 ; fax 33 3 82 55 88 22 ; e-mail : m.justino@chr-metz-thionville.fr ; Mme Jacquemin, DLAH, tél. 33 3 82 55 80 19 ; fax 33 3 82 55 88 22 ; e-mail : l.jacquemin@chr-metz-thionville.fr.

Date d'envoi du présent avis de consultation à la publication : 13 février 2009.

Le Directeur des marchés, des investissements et du patrimoine

AC1157546

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

1. Maître d'ouvrage : Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex

2. Procédure de passation :
Procédure adaptée de l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005Appel d'offres allégé

3. Objet du marché :
Marché à bons de commande pour la réalisation des Embellissements (Peinture, Papiers Peints, Sols Souples...)
Travaux consistant en
• des remises en état avant location des logements
• des remises en état suite à sinistre des logements et/ou des parties communes
• des réfections de parties communes

4. Modalités :
Marché à bons de commande

5. Caractéristiques principales :
Forme juridique : Corps d'état séparés
Démarrage prévisionnel des travaux : 1 Avril 2009
Durée du marché : avril 2009 à décembre 2009 reconductible 2 fois
Lieu d'exécution : Le patrimoine d'Est Habitat Construction regroupé dans le secteur n° 2 :
• Meurthe et Moselle : les résidences situées à Jarny
• Moselle : toutes les résidences sauf celles se situant à Dieuze et Sarrebourg
Nombre et consistance des lots :
Lot 1 : Peinture - Papiers Peints - Revêtements de Sols

6. Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier de consultation est disponible sur simple demande à Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30

7. Date limite de réception et modalités de transmission des offres :
La date limite de réception des offres est fixée au : 23 Mars 2009 à 12 heures
Les offres seront soit remises contre récépissé à l'accueil d'Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30, soit envoyées par la poste à cette même adresse, par pli recommandé avec accusé de réception.

8. Justifications à produire par le candidat :
Selon spécifications mentionnées au Règlement de Consultation

9. Critères de jugement des offres :
Les critères de jugement des offres sont spécifiés dans le Règlement de Consultation

10. Renseignements complémentaires : Jérémy GAILLOT - Chargé d'Opérations - 03 83 17 65 30 - jeremy.gaillot@esthabitatconstrcution.fr

AC1157529

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

1. Maître d'ouvrage : Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex

2. Procédure de passation :
Procédure adaptée de l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005
Appel d'offres allégé

3. Objet du marché :
Marché à bons de commande pour la réalisation des Embellissements (Peinture, Papiers Peints, Sols Souples...)
Travaux consistant en
• des remises en état avant location des logements
• des remises en état suite à sinistre des logements et/ou des parties communes
• des réfections de parties communes

4. Modalités :
Marché à bons de commande

5. Caractéristiques principales :
Forme juridique : Corps d'état séparés
Démarrage prévisionnel des travaux : 1 Avril 2009
Durée du marché : avril 2009 à décembre 2009 reconductible 2 fois
Lieu d'exécution : Le patrimoine d'Est Habitat Construction regroupé dans le secteur n° 1 :
• Meurthe et Moselle : toutes les résidences sauf celles se situant à Jarny
• Moselle : les résidences situées à Dieuze et Sarrebourg
• Vosges : les résidences d'Épinal et Contrexéville
Nombre et consistance des lots :
Lot 1 : Peinture - Papiers Peints - Revêtements de Sols

6. Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier de consultation est disponible sur simple demande à Est Habitat Construction - 59 rue
Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30

7. Date limite de réception et modalités de transmission des offres :
La date limite de réception des offres est fixée au : 23 Mars 2009 à 12 heures
Les offres seront soit remises contre récépissé à l'accueil d'Est Habitat Construction - 59 rue Pierre
Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30, soit envoyées par la poste à cette même
adresse, par pli recommandé avec accusé de réception.

8. Justifications à produire par le candidat :
Selon spécifications mentionnées au Règlement de Consultation

9. Critères de jugement des offres :
Les critères de jugement des offres sont spécifiés dans le Règlement de Consultation

10. Renseignements complémentaires : Jérémy GAILLOT - Chargé d'Opérations - 03 83 17 65 30 - jeremy.gaillot@esthabitatconstrcution.fr

AC1157527

BATIGERE

Batigère SAREL S.A. d'H.L.M.

APPEL À CONCURRENCE
N°AO 893

Procédure interne ouverte

Peinture menuiseries extérieures

1.- Maître d'ouvrage : Batigère SAREL S.A. d'H.L.M., 1, rue du Pont-Rouge, BP 50410, 57016 Metz Cédex 1.

2.- Mode de passation : procédure interne ouverte. Décret 2005-1742 - Article 10.

3.- Objet du marché : peinture menuiseries extérieures, 5, rue Mondon à Gorze.

4.- Désignation des lots : lot unique : peinture.

5.- Délai d'exécution : 1 (un) mois.

6.- Mode de réception des offres et date limite :
a) Date limite de réception des offres : 10 mars 2009, à 17 h
b) Adresse de transmission des offres : voir règlement de consultation
c) Forme des offres : voir règlement de consultation
d) Composition du dossier : voir règlement de consultation
e) Critère de sélection des candidatures : voir règlement de consultation
f) Critère de sélection des offres : voir règlement de consultation

7.- Lieu de retrait du dossier de consultation : le dossier sont à demander par fax à titre gratuit en indiquant le numéro de consultation chez : Batigère SAREL, Service des engagements, fax 03 87 39 76 49.

8.- Demande de renseignements techniques : Philippe Schiltz, tél. 03 87 18 41 64 ; administratifs : Emmanuelle Leclaire, tél. 03 87 39 84 30.
Vous pouvez consulter cette annonce sur notre site internet : http://marches.batigere.fr.

9.- Date d'envoi à la publication : 12 février 2009.

RAC1156617

LogiEst

PROCEDURE ADAPTEE POUR LA MISE EN CONCURRENCE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE - 57

1°) Pouvoir Adjudicateur :
S.A. d'H.L.M. LOGIEST
15, Sente à My B. P. 80785 - 57012 METZ CEDEX 01
Tél. 03.87.65.63.11
FAX : 03.87.65.80.52

2°) Objet de la mise en concurrence
OPERATION N° 57-524 UCKANGE - 48 H. L. M.
4 à 8, place de la République

3°) Mode de passation :
Mise en concurrence sur descriptif à prix ferme et non révisable.

4°) Nature des travaux :
MENUISERIE EXT. P. V. C. + V. R.
Travaux réalisés en plusieurs tranches

5°) Délai d'exécution :
Démarrage des travaux : 1ère tranche MAI 2009
Fin des travaux : OCTOBRE 2009

6°) Le dossier de mise en concurrence est à réclamer à partir de ce jour par Mail à :
LOGIEST METZ
DIRECTION TECHNIQUE VENTE & DEVELOPPEMENT
Service Maintenance Exploitation
Contact : MME ZIMMER
Tél. : 03.87.65.18.89
E-Mail : josiane.zimmer@logiest.fr

7°) Renseignements complémentaires :
Conduite d'opération et maîtrise d'œuvre :
LOGIEST
DIRECTION TECHNIQUE VENTE & DEVELOPPEMENT
Service Maintenance Exploitation
M. BAUER, Responsable
03.87.65.18.72
E-Mail : yves.bauer@logiest.fr

8°) Conditions et remise des offres :
Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier.
Date limite de remise des offres : MARDI 17 MARS 2009 - 16 HEURES DELAI DE RIGUEUR

9°) Date d'envoi de l'avis :
La présente mise en concurrence est envoyée à la publication chargée de son insertion le 12 FEVRIER 2009

RAC1156359

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1.- Identification de la collectivité qui passe le marché : commune de Xanrey, mairie, 57630 Xanrey.

2.- Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité des assainissements non collectifs.

3.- Procédure de dévolution du marché : procédure adaptée - Article 28 du Code des marchés publics.

4.- Caractéristiques principales : marché de maîtrise d'œuvre - Domaine infrastructure : enveloppe financière affectée aux travaux 600.000 € hors TVA.
- Réhabilitation de 51 dispositifs d'assainissement non collectif
- Mise en place de 155 m diam. 300 PVC
- Eléments de mission : avant-projet, projet, assistance, passation des contrats de travaux, VISA, direction de l'exécution des contrats, assistance aux opérations de réception

5.- Critères de sélection des candidatures : compétences, références et moyens des candidats adaptés à l'opération.

6.- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : renseignements et documents énumérés à l'article 45 du Code des marchés publics.

7.- Date limite de réception des candidatures et des offres : 15 avril 2009.

8.- Réception des candidatures : les dossiers de candidature sont rédigés en français. Ils devront être envoyés sous plis cachetés à l'adresse indiquée en 1.

9.- Critères d'attribution du marché : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

10.- Date d'envoi à la publication : 13 février 2009.

11.- Retrait du dossier : le dossier est à retirer à la mairie de Xanrey. L'entreprise devra pour chaque dossier joindre à l'appui de sa demande une enveloppe timbrée à 2,18 € avec l'adresse à laquelle doit être envoyé le DCE.

RAC1157574

VILLE DE METZ

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Ville de Metz - Service Sports, Boulevard Saint-Symphorien, 57050 Longeville-les-Metz - Tél. 03 87 55 56 00 - Fax 03 87 50 51 10, courriel :
sports@mairie-metz.fr

Objet du marché : Extension du port de plaisance, quai des Régates - 2ème tranche

Classification CPV : 45242210-0, 44316510-6, 45234116-2

Numéro des marchés : 2009 - 006 - 007 - 008

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution : Port de plaisance, quai des régates à Metz

Durée du marché ou délais d'exécution : 3 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service

Date prévisible de début des travaux : début avril 2009
Prestations divisées en lots :
- Lot 1 : Voirie
- Lot 2 : Perré
- Lot 3 : Pontons

Cautionnement et garantie exigés : Non
Garantie décennale : Oui, pour le lot 3 « Pontons »

Les variantes sont autorisées

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront réglées par virement administratif et selon les dispositions du titre IV du Code des Marchés Publics. L'opération est financée intégralement par le budget de la collectivité sans financement par des fonds communautaires.
Délai de paiement : 40 jours à compter de la réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires
de services : en cas de groupement celui-ci devra être de type solidaire.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que le documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation
Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières du candidat appréciées au regard des références indiquées ci-dessous.

Situation juridique - références requises :
- une lettre de candidature et habilitation du mandataire (imprimé DC 4),
- une déclaration du candidat (imprimé DC 5 - mise à jour du 14/11/2008 téléchargeable sur le site
minefe.gouv.fr),
ou :
- déclarations sur l'honneur mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics. Le
candidat pourra utilement reprendre l'ensemble des déclarations et attestations figurant dans la
rubrique K du DC5 mis à jour au 14/11/2008,
et :
- pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an :
le récépissé de dépôt de déclaration auprès des services compétents
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- une copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pendant une durée légale du marché.

Capacité économique et financière - références requises :
Le chiffre d'affaires (H.T.) global et celui concernant les travaux auxquels se réfère le marché pour
chacun des trois derniers exercices (cette information peut être reprise à la rubrique D-1-1 du DC5).

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
- une liste des principales références des travaux en cours d'exécution ou effectués auprès d'autres
collectivités territoriales au cours des cinq dernières années,
- une déclaration décrivant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour
chacune des trois dernières années.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous
avec leur pondération :
- Montant de l'offre : 80 %
- Valeur technique de l'offre : 20 %

Date limite de réception des offres : lundi 9 mars 2009, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Type de procédure : Appel d'Offres Ouvert

Conditions de remise du dossier de consultation :
Le dossier de consultation des entreprises peut être fourni aux candidats selon les modalités
suivantes :
- Par voie postale et sur demande à REPROGRAPHIC - 27, rue des Feivres - BP 40203 - 57070
METZ Actipole Tél. : 03-87-66-41-26
Fax : 03-87-62-22-11
- par voie électronique :
Sur le site : http://mairie-metz.e-marchespublics.com.
L'accès au cahier des charges peut se faire sans conditions de limites de délai.
Les offres seront transmises soit :
Par voie postale ou remise contre récépissé à Mairie de Metz, service Marchés Publics - 1, place
d'Armes - B.P. 21025 - 57036 Metz Cedex 01 ;
Par voie électronique sur le site : http://mairie-metz.e-marchespublics.com.
En cas de transmission par voie électronique, les candidats peuvent faire parvenir, à titre de copie de sauvegarde, un dossier de candidature et d'offre sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention "copie de sauvegarde". Cette copie doit parvenir dans le délai imparti pour la remise des offres.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Ville de Metz - service Marchés Publics, 1, place d'armes B.P. 21025, 57036 Metz Cedex 01
Tél. : 03-87-55-59-63 Fax : 03-87-55-59-37 courriel : marchesadmin@mairie-metz.fr.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Ville de Metz - Service Etudes - 11 rue Teilhard de Chardin - 57061 METZ Cedex 02
Tél. : 03-87-34-57 67 Fax : 03-87-34-58-08 courriel : etudes@mairie-metz.fr.
Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent en cas de recours. Les renseignements sur les
procédures de recours et les délais d'introduction de ceux-ci et, le cas échéant, de médiation, sont à
demander au service mentionné ci-dessus.

Date d'envoi du présent avis à la presse : 13/02/2009

RAC1157537



AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'aggomération « Portes de France - Thionville » 40, rue du Vieux-Collège, BP 80329 - 57126 Thionville Cédex.

Objet du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du multi-accueil de Thionville.

Procédure de passation : marché sous procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics). La procédure de dévolution du marché est de type restreinte. La première phase consiste pour les candidats à remettre leur candidature selon les modalités et dans le délai indiqués ci-dessous. La deuxième phase consistera pour les candidats admis à remettre une offre à faire une proposition selon les stipulations du cahier des charges qui leur sera remis.
Avant de procéder à l'examen des candidatures, le pouvoir adjudicateur qui constate que les pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, peut demander aux candidats de compléter leur dossier.
Le pouvoir adjudicateur dressera la liste des candidats admis à déposer une offre, au regard des critères de sélection des candidatures cités ci-après.
Le nombre de candidats admis à déposer une offre sera au maximum de 4.
Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à 4, le pouvoir adjudicateur continuera la procédure avec les seuls candidats sélectionnés.
Les candidats admis à déposer une offre seront invités à remettre leurs offres technique et financière dans un délai minimum de trois (3) semaines à compter de l'envoi de l'invitation.
L'offre technique comprendra notamment (en application de l'article 49 du CMP) :
- un cahier de format A4 (5 pages A4 maximum)
- une note explicative du projet faisant ressortir notamment l'intention architecturale
- une note sur la démarche proposée en matière de réhabilitation de bâtiment à caractère durable et de qualité environnementale et ses conséquences sur la maîtrise des énergies
- une note sur l'organisation envisagée par la gestion et le pilotage du chantier
- une note présentant précisément la composition de l'équipe dédiée au projet
- une présentation des délais de remise des APS, APD, PRO et ACT (remise du DCE pour le marché des travaux) tout en les justifiant
L'offre financière comprendra au minimum, le taux de rémunération proposé et la décomposition de la rémunération du maître d'œuvre par éléments de mission.
A compter de la date limite de dépôt des offres, le pouvoir adjudicateur procèdera à l'ouverture et à l'analyse des offres au regard des critères pondérés cités ci-après.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats de son choix, dans le respect des principes du Code des marchés publics.

Caractéristiques principales : mission de maîtrise d'œuvre au sens du décret N°93-1268 du 29 novembre 1993, modifiée comportant les missions DIAG, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et OCP en option.

Description du multi-accueil : réalisation d'une structure multi-accueil de 50 places et d'un relais assistance maternelle dans l'ancienne école maternelle rue Saint-Hubert à la Côte des Roses à Thionville. La surface du bâtiment à réhabiliter est de 700 m2, une extension de 150 m2 sera à prévoir. Le coût estimatif des travaux est de 1.240.000 € HT.
La communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville » souhaite inscrire la réalisation de la structure multi-accueil dans une démarche de développement durable.

Montant estimatif des travaux de réalisation du multi-accueil (mobilier compris) :1.240.000 € H.T.

Date limite de remise des candidatures : 9 mars 2009, à 16 h.

Adresse où les candidatures peuvent être transmises : communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville », Service commande publique, 40, rue du Vieux-Collège, BP80329, 57126 Thionville Cédex.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature ou formulaire DC4
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)
- Dossier de références vérifiables d'exécution de prestations similaires à celles du présent marché au cours des trois dernières années 2006-2008 (pour chaque client : identité, nom et numéro de téléphone du contact chez le client, montants, nature des prestations) à renseigner impérativement au moyen du cadre de réponse téléchargeable sur le site internet de la communauté d'agglomération (www.agglo-thionville.fr rubrique marchés publics). Il conviendra de reproduire l'annexe autant de fois que nécessaire. Le candidat devra illustrer ses principales références (photos, plans, esquisses…)
- Déclaration indiquant l'équipement technique, les mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Indication des titres d'études professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables des prestations de services de même nature que celle du présent marché : le candidat devra expliciter la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre (l'équipe de maîtrise d'œuvre devra comprendre au minimum un architecte).
NB: en cas de candidature en groupement, le candidat devra préciser la composition du groupement, la répartition des tâches entre chaque membre du groupement.

Critères de sélection des candidatures : les candidatures des entreprises seront appréciées au regard de leurs capacités financières, techniques et professionnelles.
Le jugement des candidatures sera apprécié sur les critères pondérés suivants :
- Qualité architecturale des références présentées notamment en matière de réhabilitation notée sur 30
- Capacité dans le domaine de l'environnement et du développement durable notée sur 30
- Capacité de l'équipe proposée en matière technique notée sur 20
- Capacité en matière d'organisation, de pilotage et de coordination notée sur 20
A l'issue du jugement des candidatures, les 4 candidatures ayant obtenu les notes totales les plus élevées seront retenues sur le nombre de candidatures appropriées, régulières et acceptables est supérieur à 4 et si la note totale est supérieure à 50/100.

Critères de sélection des offres :
Valeur technique : 50 %
Délai de remis des pièces : 10 %
Prix : 40 %

Délai de validité des offres : 90 jours.

Renseignements d'ordre administratif : service commande publique, tél. 03 82 52 32 43 ; fax 03 82 52 32 37.
Renseignements d'ordre technique : service bâtiments et cultes, tél. 03 82 54 09 44.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 21 23 23 ; fax 03 88 36 44 66.

Délai d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la réception de l'information du rejet de sa candidature et/ou de son offre et jusqu'à la signature du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L551-1 du Code de justice administrative)
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la publication de la décision de conclure le contrat ou à compter de la réception de la décision informant le candidat qu'il n'est pas retenu, pour effectuer un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables de ce contrat (articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/02/2009 (BOAMP).

AC1156719

Département de la Moselle

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

Marché négocié

1.- Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Montbronn, rue de l'Eglise, 57415 Montbronn.

2.- Procédure de passation : marché négocié lancé conformément aux articles 34, 35, 65 et 66 du Code des marchés publics, suite à l'annulation de la procédure du lot 1: voirie pour vice de forme.

3.- Objet du marché : aménagement des rues de Bitche, Jeanne-d'Arc et du Stade - 1re tranche - Travaux de voirie.

4.- Caractéristiques principales : les travaux sont divisés en 1 lot :
N°, Lot, Nature des travaux, Délai :
1. Voirie, terrassements en déblais : 2.300 m3 ; remblais d'apport : 2.250 m3 ; 1 files pavés granit : 670 ml ; bordures T2 granit + 2 files pavés granit 10/10 : 1.150 ml ; bouches d'égout : 33 U ; pavé béton lisses ép.8cm : 705 m2 ; enrobés 0/10 sur chaussée dosés à 110 kg/m2 : 2.950 m2 ; enrobés 0/10 sur parkings dosés à 110 kg/m2 : 1.900 m2 ; signalisation horizontale et verticale. 3,5 mois (dont 2 semaines de préparation).

5.- Adresse et date limites de réception des candidatures : les candidatures doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou déposées contre récépissé à la mairie de Montbronn, rue de l'Eglise, 57415 Montbronn pour le vendredi 6 mars 2009, à 12 h.
L'enveloppe extérieure portera la mention : commune de Montbronn - Candidature pour les travaux d'aménagement des rues de Bitche, Jeanne-d'Arc et du Stade - 1re tranche - « Ne pas ouvrir ».

6.- Justificatifs à produire à l'appui des candidatures : certificats, attestations et documents visés aux articles 45 du Code des marchés publics. Déclaration du candidat (DC4 et DC5), références.

7.- Renseignements complémentaires : commune de Montbronn, tél. 03 87 96 34 07 ; B.E.R.EST agence de Phalsbourg, M. Feidt Patrick, 03 87 24 41 86.

8.- Critères de sélection des candidatures :
Capacités professionnelles, qualifications
Capacités financières, chiffre d'affaires
Capacités techniques, moyens humains et matériels

9.- Critères de sélection des offres :
1) Prix des prestations (pondération 60 %)
2) Délai d'exécution (pondération 40 %)

10.- Date d'envoi à la publication : 11 février 2009.

Le Maire :
Sidot Francis.

AC1157173

CONSULTATION D'ENTREPRISES

Maître d'ouvrage : communes de Guébenhouse et Ernestviller (57510).

Mode de passation : consultation d'entreprises en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Nature des prestations : création d'une route forestière sur 210 ml forêt communale de Ernestviller (90 ml sur limite parcelles 5 et 6) et forêt communale de Guébenhouse (limite forêt communale de Ernestviller, parcelles 6 et 7 sur 120 ml) et 170 m2 de surlargeurs.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse selon les critères suivants hiérarchisés par ordre décroissant : prix, capacités techniques.

Date de retrait des dossiers : 16 février 2009, à partir de 9 h, auprès de l'Office national des forêts, agence de Metz, tél. 03 87 39 95 30.

Date limite de remise des offres : 12 mars 2009, à 12 h, auprès de la commune de Guébenhouse.

Délai d'exécution : travaux à terminer pour le 31 octobre 2009.

Date de validité des offres : 90 jours.

Dossier de consultation et renseignements à demander à : Office national de forêts, agence de Metz, 3, boulevard Paixhans, 57000 Metz, tél. 03 87 39 95 30 ; fax 03 87 39 95 59.

Date d'envoi à la publicité : 10 février 2009.

Le Maire de la commune
de Guébenhouse
Maître d'ouvrage délégué
Pouvoir adjudicateur
Dominique Dincher.

AC1157218

Ville de Thionville

ZAC de la rive droite de la Moselle

Par délibération en date du 13 décembre 2008, le conseil municipal de Thionville a décidé de mettre en œuvre une concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) de la rive droite de la Moselle.

Cette délibération définissant les objectifs et les modalités de la concertation ainsi que l'état d'avancement du projet peuvent être consultés en mairie - Services techniques, 40, rue du Vieux-Collège, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre d'observations et de propositions est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Le Maire.

AC1156673

Ville de Thionville

ZAC de Œutrange

Par délibération en date du 13 décembre 2008, le conseil municipal de Thionville a décidé de mettre en œuvre une concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) de Œutrange.

Cette délibération définissant les objectifs et les modalités de la concertation ainsi que l'état d'avancement du projet peuvent être consultés en mairie - Services techniques, 40, rue du Vieux-Collège, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre d'observations et de propositions est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Le Maire.

AC1156676

Ville de Thionville

ZAC pour l'aménagement d'un parc naturel urbain aux étangs Saint-Pierre

Par délibération en date du 13 décembre 2008, le conseil municipal de Thionville a décidé de mettre en œuvre une concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) pour l'aménagement d'un parc naturel urbain aux étangs Saint-Pierre.

Cette délibération définissant les objectifs et les modalités de la concertation ainsi que l'état d'avancement du projet peuvent être consultés en mairie - Services techniques, 40, rue du Vieux-Collège, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre d'observations et de propositions est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Le Maire.

AC1156681

AVIS DE CONSULTATION

1.- Pouvoir adjudicateur : centre hospitalier de Jury, BP91084, 57038 Metz Cédex 1.

2.- Mode de passation : marché passé selon la procédure des marchés à procédure adaptée.

3.- Les entreprises intéressées feront leur demande par courrier, télécopie ou courriel : centre hospitalier de Jury, cellule marchés - BP91084, 57038 Metz Cédex 1, tél. 03 87 56 27 42 ; fax 03 87 56 39 00 ; e-mail : celine.canonico@ch-jury.fr.

4.- Objet du marché : fourniture de pain et pâtisseries autres que surgelés. CPV 15811100-7.
Lot N°1 : pains et viennoiseries
Lot N°2 : pâtisserie

5.-Durée du marché : 1 an : du 1er mars 2009 au 28 février 2010.

6.- Date limite de réception des candidatures : le lundi 23 février 2009, avant 16 h.

AC1156838

VILLE DE THIONVILLE

INFORMATION LANCEMENT DE PROCÉDURE

Marché passé en PROCEDURE ADAPTEE
A consulter sur le site http://marches.mairie-thionville.fr
Publié au BOAMP

Pouvoir Adjudicateur :
VILLE DE THIONVILLE
Direction de la Commande Publique
Rue Georges Ditsch
57100 THIONVILLE

Objet du marché : Travaux de grosses réparations de voirie
Marché à bons de commande avec mini et maxi

Type de marché : Travaux

Date limite de réception des offres : 10/03/2009 à 16H00

Renseignements : Direction Commande Publique - Tél : 03 82 82 25 30

Date d'envoi du présent avis : 13/02/2009

AC1157564

AVIS DE FUSION

La Société Locale d'Epargne (SLE) de BRIEY
Société coopérative à capital variable
(Articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier),
au capital minimum de 5 359 820 euros,
dont le siège social est sis 2, Rue Royale - 57000 Metz.

1° Aux termes d'un projet de fusion établi sous seing privé en date du 27 janvier 2009,
La Société Locale d'Epargne (SLE) de Pont-à-Mousson, société coopérative à capital variable régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, au capital minimum de 4 540 800 euros dont le siège social est sis 2, Rue Royale - 57000 Metz,
A fait apport, à titre de fusion, de l'ensemble de ses éléments d'actif à la SLE de Briey, SLE absorbante, à charge pour cette dernière de prendre en charge l'intégralité de son passif. L'actif net apporté s'élève à 5 699 069,23 euros.
Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 mai 2008. Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la SLE de Pont-à-Mousson entre cette date et la date de réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte de la SLE de Briey.
En rémunération de cet apport, la SLE de Briey a procédé à une émission de 274 598 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 20 euros chacune, pour un montant total de 5 491 960 euros.
Les parts nouvelles de la SLE absorbante ont été attribuées aux sociétaires de la SLE absorbée suivant le rapport d'échange suivant : une part détenue dans la SLE absorbée a donné droit à une part de la SLE absorbante.
La prime de fusion s'élève à 207 109,23 euros.
La fusion est devenue définitive le 27 janvier 2009, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires des sociétaires de la SLE de Briey et de Pont-à-Mousson, réunies le 27 janvier 2009.

2° Aux termes de la même délibération du 27 janvier 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétaires de la SLE de Briey :
- a adopté pour dénomination sociale « Société Locale d'Epargne de MEURTHE-ET-MOSELLE NORD (SLE de MEURTHE-ET-MOSELLE NORD) » et modifié l'article 2 des statuts en conséquence ;
- a pris acte de la nouvelle composition du Conseil d'Administration issu de la fusion.

Pour avis.

AC1157565

AVIS

A la demande de SEVIHCRA Sàrl, la Banque Populaire Lorraine Champagne, dont le siège social est à Metz, 3, rue François-de-Curel, BP40124 - 57021 Metz Cédex 1 - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les art. L512-2 et suivants du CMF - 356 801 571 RCS Metz - Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le N°07 005 127 cessera à garantir, trois jours francs après la publication du présent avis « SEVIHCRA Sàrl », 2, rue Napoléon, 57400 Sarrebourg, N°RCS 452270481 - ayant trois succursales sises agence ORPI Kling - résidence la Cour des Tanneurs - Grand-Rue 67700 Saverne, l'agence ORPI Kling, 8, place du Marché, 57260 Dieuze et l'agence ORPI KLING, rue Napoléon, 57400 Sarrebourg pour ses opérations de gestions et de transactions (L70-9 02/01/70, modifiée par ordonnance N°2004-634 01/07/2004). Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Populaire Lorraine Champagne, 3, rue François-de-Curel, 57000 Metz, dans un délai de trois mois qui commence à courir à compter de la date de parution du présent journal. « SEVIHCRA Sàrl » bénéficie depuis le 1er janvier 2009 de la garantie financière de la Compagnie Européenne de garanties et cautions (groupe Banque Populaire) 128, rue de la Boétie,75008 Paris, qui s'est engagée de reprendre, avec tous ses effets, l'antériorité de la garantie financière que la Banque Populaire Lorraine Champagne accordait à « SEVIHCRA Sàrl » pour ses activités de gestions et de transactions - (L70-9 modifiée par ordonnance N°2004-634 du 1er juillet 2004).

RAC1156622

voies navigables de France

AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHE

MARCHE DE TRAVAUX

1 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction Interrégionale de Strasbourg
25, rue de la Nuée Bleue - B.P. 30367
67010 Strasbourg Cedex
Pouvoir Adjudicateur :
M. le Directeur Interrégional de Voies Navigables de France.

2 Objet du marché : Canal de la Marne au Rhin - Bief 49- Secteur de Strasbourg-Canaux
Protection et étanchement de berges par mise en œuvre de rideaux de palplanches métalliques.

3 Critères d'attribution retenus :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
- la valeur technique de l'offre : 60% ;
- le prix des prestations : 40%.
Mode de passation : Appel d'offres ouvert

4 Montant du marché (H.T.) : 268 619,45 €

5 Titulaire du marché : Société VILAULT
ZI CD11
57130 ARS SUR MOSELLE

6 Date d'attribution du marché : 02 février 2009

7 Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 février 2009

AC1156875

MOSELIS

AVIS D'ATTRIBUTION

Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Objet du marché :
Construction de 18 logements à Moyeuvre Grande rue de la Commune de Paris

Référence de l'avis d'appel à la concurrence :
Edition du Républicain Lorrain du 19 septembre 2008

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
•prix des prestations : 50 %;
•valeur technique : 50 %;

Type de procédure :
Procédure négociée
ATTRIBUTAIRES
Lot 1 gros oeuvre : BATI MOS pour un montant de 655 000,00 € ht
Lot 2 VRD, espaces verts : ALVIA pour un montant de 84 000, 00 € ht
Lot 3 charpente couverture : SOLOTOIT pour un montant de 72 468 ,69 € ht
Lot 4 menuiserie extérieure : ACTEA pour un montant de 117 000,00 € ht
Lot 5 plâtrerie : NESPOLA pour un montant de 91 000,00 € ht
Lot 6 menuiserie intérieure : Menuiserie DE NARDA pour un montant de 68 000,00 € ht
Lot 7 carrelage faïence : LESSERTEUR pour un montant de 9 500,00 € ht
Lot 8 peinture : SAVO pour un montant de 63 792,22 € ht
Lot 9 sols souples : A.P.I.B. pour un montant de 42 445,61 € ht
Lot 10 serrurerie : CASTELLANI pour un montant de 58 809,00 € ht
Lot 11 portes de garages : SOFIFERM pour un montant de 6 624,00 € ht
Lot 12 chauffage : VIRGILI pour un montant de 179 000,00 € ht
Lot 13 plomberie sanitaire : VIRGILI pour un montant de 95 000,00 € ht
Lot 14 électricité : L'AEIM pour un montant de 100 925,67 € ht
Lot 15 solaire thermique : VIRGILI pour un montant de 75 000,00 € ht
Lot 16 enduits : DESIGN'FAÇADE pour un montant de 67 954,86 € ht

Date d'attribution du marché : 26 janvier 2009

Date d'envoi du présent avis : 13 février 2009

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP1038 67070 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopieur : 03 88 36 44 66 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus :
MOSELIS - DRAHJ - Service Marchés 3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01 Courriel : service.achats@moselis.fr

AC1157550

AVIS D'ATTRIBUTION

1) Collectivité qui passe les marchés
UEM
B.P 20129
57014 METZ CEDEX 01

2) Objet des marchés : travaux, fournitures et prestations de services
Montant hors taxes
a) Construction de réseaux de chauffage urbain en canalisations pré isolées et d'une station d'échange HP/BP - Metz Borny Technopôle - Lot 7 : Fourniture de 2 échangeurs
Procédure de passation : Marché négocié (restreint)
*BAELZ AUTOMATIC
(95 Garges-Les-Gonesse)
maximum 40 099,80 €

AC1156740

AVIS AUX SALARIÉS

SARL Immobilière La Clé
Zone Ariane Plus
57400 BUHL LORRAINE

La SCP Noël Nodée Lanzetta avise les salariés, actuellement ou anciennement employés par cette entreprise, que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de grande instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Metz, le 17 février 2009.

RAC1153149

AVIS AUX SALARIÉS

Sàrl NC COM
54, rue Principale
57670 Hallering

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 17 février 2009

RAC1152202

AVIS AUX SALARIÉS

de M. Doron Philippe
Enseigne ACLL
81A, route de Lorry
57050 Metz

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 17 février 2009

RAC1148508

COMMUNE DE RORBACH-LES-DIEUZE

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de RORBACH-LES-DIEUZE a décidé, dans sa séance du 11 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de RORBACH-LES-DIEUZE du 6 février au 6 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 16h à 18h, mercredis de 10h à 12h et les samedis de 15h à 17h.

Monsieur BOULAY, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de RORBACH-LES-DIEUZE, les :
- 11 février 2009 de 9 h à 12 h
- 27 février 2009 de 9 h à 12 h
- 6 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157768

COMMUNE DE VIEUX-LIXHEIM

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de VIEUX-LIXHEIM a décidé, dans sa séance du 4 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de VIEUX-LIXHEIM du 2 février au 2 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mercredis de 9h à 12h , les vendredis de 14h à 18h et les samedi de 9h à 12h.

Monsieur GROSS, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de VIEUX-LIXHEIM, les :
- 9 février 2009 de 9 h à 12 h
- 25 février 2009 de 14 h à 17 h
- 2 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157765

COMMUNE DE CONTHIL

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de CONTHIL a décidé, dans sa séance du 18 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de CONTHIL du 5 février au 5 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mercredis de 15h à 18h et les samedis de 9h à 11h.

Monsieur FISCHER, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de CONTHIL, les :
- 11 février 2009 de 14 h à 17 h
- 19 février 2009 de 9 h à 12 h
- 5 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157741

COMMUNE DE HAUT-CLOCHER

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de HAUT-CLOCHER a décidé, dans sa séance du 9 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de HAUT-CLOCHER du 4 février au 4 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 14h à 18h, les mercredis de 8h à 12h et les jeudis de 14h à 18h.

Monsieur SPIELMANN, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de HAUT-CLOCHER, les :
- 13 février 2009 de 14 h à 17 h
- 23 février 2009 de 9 h à 12 h
- 4 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157739

COMMUNE DE HERANGE

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de HERANGE a décidé, dans sa séance du 16 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de HERANGE du 5 février au 5 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mardis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 17h.

Monsieur BOIVINEAU, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de HERANGE, les :
- 10 février 2009 de 9 h à 12 h
- 20 février 2009 de 14 h à 17 h
- 5 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157737

COMMUNE DE MORVILLE-SUR-NIED

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de MORVILLE-SUR-NIED a décidé, dans sa séance du 8 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de MORVILLE-SUR-NIED du 3 février au 3 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 14h à 17h , les jeudis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

Monsieur DENIS, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de MORVILLE-SUR-NIED, les :
- 13 février 2009 de 9 h à 12 h
- 23 février 2009 de 14 h à 17 h
- 3 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157735

COMMUNE DE PEVANGE

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de PEVANGE a décidé, dans sa séance du 18 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de PEVANGE du 6 février au 6 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mardis de 16h30 à 18h30 et les mercredis de 18h à 19h.

Monsieur BOUR, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairiede PEVANGE, les :
- 11 février 2009 de 14 h à 17 h
- 24 février 2009 de 9 h à 12 h
- 6 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157732

PUBLICITE LEGALE PAR LA PRESSE

AVIS D'ENQUETE

En exécution d'un arrêté préfectoral du 21 janvier 2009 une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'établissement du périmètre de protection immédiat autour du captage d'eau destinée à la consommation humaine par la commune de Chenevières (captage communal) sera ouverte en commune de Chenevières du mardi 17 février 2009 au mardi 10 mars 2009 inclus.

Est nommé en qualité de commissaire enquêteur, M. Claude HOMAND, retraité, demeurant 8, rue Charles-Paul le Brun - 54300 LUNEVILLE.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Chenevières où toutes les observations destinées au commissaire enquêteur devront être adressées.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consigner leurs observations sur le registre d'enquête d'utilité publique qui sera ouvert à cet effet.

Les observations et réclamations pourront être également adressées par écrit à la mairie de Chenevières, à l'attention de M. le commissaire enquêteur qui y siégera les :

- Mardi 17 février 2009 de 17 heures à 19 heures

- Mardi 10 mars 2009 de 17 heures à 19 heures

RAC1146653

AVIS D'ENQUETE

En exécution d'un arrêté préfectoral du 10 février 2009 une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'établissement des périmètres de protection autour du captage d'eau (forage le « Haut de Cendré ») destiné à la consommation humaine par le Syndicat des Eaux de BENAMONT est ouverte en commune de BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT, du jeudi 5 mars 2006 au jeudi 26 mars 2009 inclus.

Est nommé en qualité de commissaire enquêteur, M. Robert PASSEMARD, retraité.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT où toutes les observations destinées au commissaire enquêteur devront être adressées.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consigner leurs observations sur les registres d'enquêtes d'utilité publique et parcellaire qui seront ouverts à cet effet.

Les observations et réclamations pourront être également adressées par écrit à la mairie de BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT à l'attention du commissaire enquêteur qui y siégera les :
- Jeudi 5 mars 2009 de 9 heures 30 à 11 heures 30
- Jeudi 26 mars 2009 de 9 heures 30 à 11 heures 30

RAC1155692

Communauté urbaine du Grand Nancy Commune de Saint-Max

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté N°URBA042 en date du 27 janvier 2009, le président de la Communauté urbaine du Grand Nancy a prescrit une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Max.

M. Denis Grandmougin, domicilié 8, chemin du Poirier-Bise, 54110 Rémeréville, a été désigné par M. le Président du tribunal administratif de Nancy comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Max, ainsi qu'au siège de la communauté urbaine du 9 mars 2009 au 10 avril 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du public de chaque collectivité, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur les registres d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, à la mairie de Saint-Max.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Saint-Max les lundi 9 mars 2009 de 10 h à 12 h, le mercredi 25 mars 2009, de 15 h à 17 h et le vendredi 10 avril 2009, de 14 h à 16 h.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant un an, dès leur transmission à la Communauté urbaine du Grand Nancy.

RAC1155174

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Article R11-4 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

La communauté de communes Moselle et Madon envisage la création et l'aménagement d'une zone d'aménagement concerté dite « Filinov » sur le territoire des communes de Chaligny et de Neuves-Maisons.

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique aura lieu du mercredi 4 mars 2009 au samedi 4 avril 2009, à la mairie de Chaligny et à la mairie de Neuves-Maisons.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et inscrire ses observations sur le registre qui sera déposé pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Chaligny et qui pourra être consulté :
- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le samedi, de 9 h à 12 h
et à la mairie de Neuves-Maisons :
- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30

Le public sera reçu par le commissaire-enquêteur à la maire de Chaligny :
- le mercredi 11 mars 2009, de15 h 30 à 17 h 30
- le mercredi 25 mars 2009, de 15 h 30 à 17 h 30

et à la mairie de Neuves-Maisons :
- le mercredi 4 mars 2009, de 14 h à 16 h
- le mercredi 18 mars 2009, de 15 h 30 à 17 h 30
- le samedi 4 avril 2009, de 9 h 30 à 11 h 30

M. Jean-Marie Marotte, retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le public pourra adresser ses observations au commissaire-enquêteur, à la mairie de Chaligny et à la mairie de Neuves-Maisons.

Il pourra être pris connaissance du rapport du commissaire-enquêteur, après la clôture de l'enquête, à la mairie de Chaligny et à la mairie de Neuves-Maisons.

RAC1154423

COMMUNE DE BOURGALTROFF

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BOURGALTROFF a décidé, dans sa séance du 5 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de BOURGALTROFF du 2 février au 2 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mardis de 15h30 à 18h, les jeudis de 16h30 à 19h et les samedi de 9h30 à 12h.

Monsieur LACOUE, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de BOURGALTROFF, les :
- 17 février 2009 de 9 h à 12 h
- 26 février 2009 de 14 h à 17 h
- 2 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157772

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par délibération en date du 3 février 2009, le conseil municipal de Herserange a décidé d'approuver la modification N°4 du Plan d'occupation des sols sur le territoire communal.

Le dossier du plan d'occupation des sols modifié est à la disposition du public en mairie de Herserange ainsi qu'à la Direction départementale de l'Equipement, place des Ducs-de-Bar, à 54000 Nancy et que dans les locaux de la sous-préfecture de Briey.

Herserange, le 5 février 2009
Le Maire.

AC1156391

Commune de Neufchef

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération en date du 5 février 2009, le conseil municipal a décidé d'instituer le droit de préemption urbain sur les secteurs suivants :
- zones urbaines U
- et zones d'urbanisation future I et II AU
telles qu'elles sont définies au PLU de Neufchef approuvé le 5 février 2009.

Neufchef, le 10 février 2009.

Le Maire :
Daniel Priscal.

AC1157388

AVIS DE DISSOLUTION

La Société Locale d'Epargne (SLE) de PONT-À-MOUSSON
Société coopérative à capital variable
(Articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier)
au capital minimum 4 540 800 euros
dont le siège social est sis 2 Rue Royale - 57000 Metz

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2009, les sociétaires ont approuvé le traité de fusion établi sous seing privé en date du 29 septembre 2008 et prévoyant la fusion absorption de la SLE de Pont-à-Mousson par la SLE de Briey, société coopérative à capital variable dont le siège social est sis 2, Rue Royale - 57000 Metz.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SLE de Pont-à-Mousson, son passif étant intégralement pris en charge par la SLE absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux sociétaires de la SLE absorbée, à raison d'une part sociale de la SLE de Briey pour une part sociale de la SLE de Pont-à-Mousson.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétaires de la SLE de Briey, absorbante, réunie le 27 janvier 2009, ayant approuvé le traité de fusion, la fusion et la dissolution de la SLE de Pont-à-Mousson sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

AC1157567

AVIS DE DISSOLUTION ET DE LIQUIDATION

SCI Lisa
SCI au capital de 609,08 euros
Siège social :
1, rue R.-Schuman
57410 Rohrbach-lès-Bitche
422813998 RCS Sarreguemines

L'AGE du 26/01/2009 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 26/01/2009, nommé en qualité de liquidateur M. Humbert Jean-François, demeurant 1, rue R.-Schuman, 57410 Rohrbach-lès-Bitche, et fixé le siège de liquidation au siège.

L'AGO du 09/02/2009 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 09/02/2009.

Radiation du RCS de Sarreguemines.

RAC1156418

AVIS DE DISSOLUTION

Football-Club SSM
2, rue de France
57804 Freyming-Merlebach

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 novembre 2007, il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus, inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Saint-Avold sous le N°393 vol.7.

A été nommé liquidateur, M. Roland Brausch, 13B, rue de Bordeaux, 57470 Hombourg-Haut.

Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution.

Le Liquidateur
Roland Rausch.

RAC1157052

CHANGEMENT DE GÉRANCE

Evolution Kart Lommerange
Sàrl au capital de 6.000 euros
Route de Fontoy
57650 Lommerange
Siret : 50767235000018

Aux termes d'une délibération en date du 19 janvier 2009, la collectivité des associés a modifié le conseil de gérance actuellement composé de MM. Vincenzo Spano et Sébastien Spano, en nommant gérant unique M. Sébastien Spano, demeurant à Gorcy (54730), 12 bis, rue du 131e-RI.

Pour avis
Le Gérant.

RAC1156864

AVIS DE MODIFICATION

Auto Makina Import
Société à responsablité limitée
Au capital de 15.000 euros
Siège social :
101, route de Thionville
57300 Ay-sur-Moselle
504926833 RCS Metz

Aux termes d'une assemblée extraordinaire en date du 18 janvier 2009, les associés ont désigné, en qualité de gérant, à compter du 18 janvier et pour une durée de 99 ans, M. Céleste David demeurant à 6, hameau le Praque, 57855 Saint-Privat-la-Montagne, en remplacement de M. Céleste Elvis révoqué lors de la tenue de l'assemblée du 18 janvier 2009.

Ainsi que de transférer à compter du 18 janvier 2009, le siège social qui était à 101, route de Thionville, 57300 Ay-sur-Moselle, à l'adresse suivante : 6, hameau le Praque, 57855 Saint-Privat-la-Montagne.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Metz.

RAC1156461

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-51 du 12 février 2009 modifie l'arrêté préfectoral d'autorisation du 10 mars 1989 de la société BOUR à Florange.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Florange ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157516

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-49 du 12 février 2009 impose à la société SOFERLOR Recycling de Béning-les-Saint-Avold la réalisation des travaux de dépollution des terres et d'imperméabilisation de son site avant le 31 août 2009.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Béning-les-Saint-Avold ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157534

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-48 du 12 février 2009 modifie les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 29 décembre 1998 de la société Profilest à Ottange.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Ottange ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157535

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-50 du 12 février 2009 impose des prescriptions complémentaires à la société Eurostyrène pour la poursuite de l'exploitation de ses installations à Folschviller.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Folschviller ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157539

SCI Les Pénitents bleus 86, rue De-Gaulle 57050 Longeville-lès-Metz

Assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2008, augmentation du capital. Le capital social de 1.000 € (mille euros) est augmenté à 4.000 € (quatre mille euros).

Nomination d'un nouveau co-gérant : M. Olivier Baltzinger est nommé gérant en remplacement de Mme Danièle Baltzinger, décédée.

A Longeville, le 31 décembre 2008
Le Gérant
M. Serge Baltzinger.

RAC1156870

Tribunal d'Instance de Forbach (Moselle)

Il a été inscrit à la date de ce jour, au registre des associations tenu au tribunal d'instance de Forbach, sur volume XXVII, Folio 65, l'association :

TEAM Le Gardon 57, ayant son siège social à 57540 Petite-Rosselle, 28, rue du Maréchal-Foch.

Les statuts ont été établi le 16 janvier 2009.

Est président et représentant légal de l'association : M. Zielezinski Michaël, demeurant à 57540 Petite-Rosselle, 28, rue Maréchal-Foch.

Forbach, le 6 février 2009
Le Greffier.

AC1156388

Tribunal d'Instance de Metz Régistre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 10 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio N°49

L'association dénommée : Une Rose un espoir ayant son siège 65, avenue du XXe-Corps-Américain, 57000 Metz.

Les statuts datent du 27/05/2008.

Objet : collecter des fonds en faveur des ligues départementales contre le cancer des régions où les fonds ont été collectés.

Président : Meilland Raymond.
Secrétaire : Sallerin Mireille.
Trésorier : Tetu Didier.

Le Greffier.

RAC1156412

Film

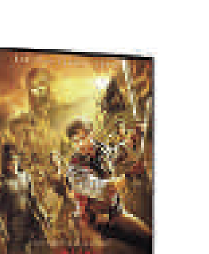
Cyprien

Cyprien est ce qu'on appelle un « geek » (prononcer « guik ») : un passionné d'informatique qui vit en marge de la société. Il n'est ni très beau, ni très à l'aise avec les autres, surtout pas avec les filles. Mais un jour, la vie de Cyprien va basculer grâce à un déodorant magique qui le rend… beau ! Pour les fans des « Petites annonces » d'Elie Semoun, qui retrouveront là un des meilleurs personnages de ses sketchés.

«Cyprien», avec Elie Semoun
En salle le 25 février

Vidéo

La Momie 3



Rick O'Connel et sa femme pensaient en avoir fini avec les momies. C'était sans compter sur leur fils, Alex, devenu archéologue. Lors de ses recherches en Chine, il met au jour la tombe de l'empereur Dragon. Arrachée à son sommeil, la momie de l'empereur et ses pouvoirs surnaturels vont donner du fil à retordre aux O'Connel.

«La Momie 3», la tombe de l'empereur Dragon
Disponible en DVD le 24 février, 19,99 euros

Livre

Le samovar et autres histoires

Vassili rêve d'un violon. À 11 ans, Benjamin ne sait pas parler et Paul a trahi un secret. Toutes ces histoires et d'autres encore sont réunies dans le livre « Le samovar et autres histoires » Ce sont des histoires courtes qui abordent des moments importants de l'enfance. Facile et agréable à lire.

Anne Thevenin
Collection Lampe de poche aux éditions Grasset jeunesse
Prix : 6,40 euros

Musique

Lily Allen fait un cadeau



Un beau cadeau à tous les fans de Lily Allen.
Ils peuvent écouter sur son site Myspace l'intégralité de son nouvel album : « It's not me, it's you ».
Douze nouveaux morceaux de la pétillante Anglaise qui garde sa joie de vivre et son ironie pour souvent parler de son sujet préféré : les garçons !
L'album est sorti le 9 février.

« It's not me, it's you » de Lily Allen, 15,99 euros



Il a dit

«On fait du cinéma pour le public».

Dany Boon, déçu de l'unique nomination de «Bienvenue chez les Ch'tis», qui aimerait la création d'un nouveau César pour la meilleure comédie.

Bonnes nouvelles

Leçon d'art

122 reproductions de toiles de maîtres sont exposées dans une rue de Montevideo, capitale de l'Uruguay (Amérique du sud). Des enfants défavorisés de la ville ont pu les admirer avant tout le monde.

Carnet rose

Ils s'appellent Bamako, Jahia, Efia et on dirait des peluches ! Il s'agit de trois lionceaux blancs qui sont nés fin octobre au zoo de Jurques (Calvados). C'est exceptionnel car il reste moins de 200 lions blancs dans le monde. On peut les voir dans leur nursery à travers une vitre.

L'origine d'un mot

Déguiser (12e siècle)



Pour Mardi Gras, on a l'habitude de se déguiser. Ce mot vient de guise, qui signifiait «manière d'être». Guise vient du germanique wisa, «manière». Et le radical «dé» indique l'action contraire. Se déguiser, c'est donc «changer sa manière d'être».
On change son apparence en mettant un costume, une perruque, un masque, des lunettes…
Plus largement, quand on déguise quelque chose (sa voix, son écriture, la vérité…), cela veut dire qu'on les «modifie pour tromper».

Dossier

Sur la route du magicien d'Oz

Avec une comédie musicale et un nouveau film en prévision, l'histoire de Dorothée est toujours appréciée. Sans doute parce qu'elle peut faire réfléchir tout le monde.

C'est quoi l'histoire du *«Magicien d'Oz»*? L'histoire d'une petite fille, pas vraiment heureuse de son sort, qui se retrouve dans un pays imaginaire.
Là, elle doit se débrouiller pour trouver le moyen de rentrer chez elle.
Elle rencontre un bûcheron, un épouvantail et un lion qui ne sont pas non plus contents de leur sort.
Et tous vont chercher l'aide d'un magicien qui ment sur ses pouvoirs.
Une histoire très simple finalement !

Réflexions

Mais à travers le parcours des différents personnages, on peut trouver des réponses à bien des questions; ou réfléchir à des situations dans lesquelles tout le monde peut se retrouver.
Devons-nous être davantage heureux de notre sort?
Avons-nous vraiment besoin de courage pour avancer? Est-ce que c'est très grave de mentir? Autant de questions très humaines.

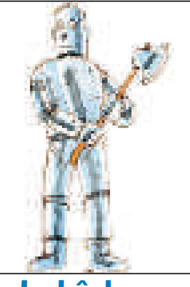


Le «Magicien d'Oz» est ce que l'on appelle une histoire universelle. Même si le récit a été écrit aux États-Unis pour parler d'une époque en particulier, aujourd'hui encore et partout dans le monde, le public peut apprécier les aventures de Dorothée et de ses compagnons. Et c'est ce qu'il fait.

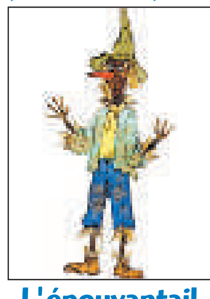
Les principaux personnages



Dorothée
C'est l'héroïne de l'histoire. Elle habite au Kansas, une région des États-Unis, avec sa tante Em. Elle se retrouve emportée par un cyclone dans un monde magique. Pour rentrer chez elle, elle va demander l'aide du magicien d'Oz.



Le bûcheron
Le bûcheron en fer-blanc n'a pas de cœur et veut en demander à quelqu'un, il n'est jamais cruel ou méchant avec les autres. Sans le savoir, il a donc beaucoup de cœur.



L'épouvantail
L'épouvantail n'a pas de cerveau et veut en demander un au magicien.
Mais tout au long des aventures qu'il va vivre avec Dorothée et ses compagnons, il montrera qu'il n'est pas si bête. C'est ce que le magicien va lui expliquer.



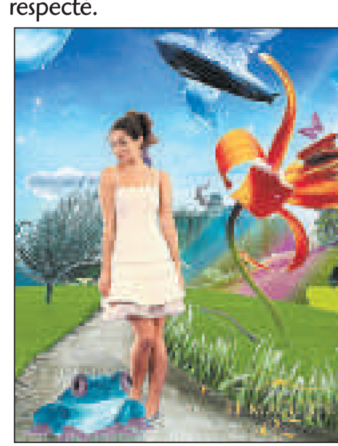
Le lion poltron
Le lion est très peureux et veut demander du courage au magicien. Mais même en ayant peur, il réussit à suivre ses compagnons et à les aider.
Et c'est ça le vrai courage : continuer malgré la peur. C'est ce que lui explique le magicien.

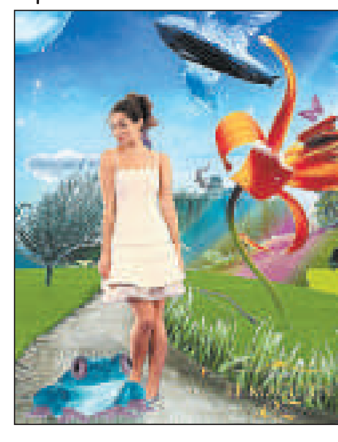


Le magicien
Le magicien est un imposteur. Il se fait passer pour quelqu'un qui a beaucoup de pouvoirs alors qu'en fait, il n'arrête pas de mentir et de faire semblant. Ce qui ne l'empêche pas d'aider les habitants de la Cité d'Émeraude et de ceux qui viennent le voir.

Dothy et le magicien d'Oz

Les comédies musicales se suivent et ont beaucoup de succès depuis quelques années. Et dans ce domaine, les enfants ne sont pas oubliés. C'est sur le thème du *Magicien d'Oz* que les «pros» du grand spectacle en musique, Albert Cohen et Dove Attia, ont décidé de se lancer pour le jeune public.
Par rapport à l'histoire d'origine, certaines adaptations ont été faites. Par exemple, un personnage a été ajouté pour apporter du rythme au récit. Mais globalement, le livre d'origine a été respecté.





Dothy et le Magicien d'Oz est présenté depuis le 14 février au Grand Rex à Paris. Des représentations sont prévues jusqu'au 1er mars. Les acteurs retourneront sur cette même scène pendant les vacances de printemps du 11 au 19 avril. Si tout va bien, suivra une tournée en France à la fin de l'année, à partir de septembre ou d'octobre.
Pour ceux qui ne veulent pas attendre, une version de l'histoire est également sortie en CD le 16 février. En plus des chansons, l'histoire est racontée par François Chouquet, le co-auteur du livret.

«C'est une leçon de vie»

Dove Attia et Albert Cohen ont déjà travaillé ensemble sur plusieurs comédies musicales. Mais c'est la première fois qu'ils proposent un spectacle pour les enfants. Ils sont coproducteurs de «Dothy» et Dove Attia a également coécrit le livret de cette nouvelle adaptation du «Magicien d'Oz».



● «Le Magicien d'Oz» n'est pas très connu des enfants en France, vous savez pourquoi ?
Dove Attia: *Le succès en Amérique était lié à la grande crise du début du 20e siècle. L'histoire n'est pas connue par les enfants mais par les mamans.*

● Pourquoi avoir choisi de présenter ce spectacle ?
Dove Attia: *Enfant, j'ai vu le film et ça m'a marqué. Nous voulions faire un spectacle pour enfants qui ait du fond, qui raconte une histoire universelle. Dans les grands contes, l'histoire est assez simple. Là, il y a une dramaturgie, une richesse des personnages… On sort ce spectacle par hasard quand il correspond à une période de crise. Le message est de ne pas se laisser abattre. Il faut avoir du courage.*
Albert Cohen: *Nous voulions le faire depuis longtemps mais nous avions besoin de temps. J'ai quatre enfants et, humblement, je n'ai pas de souvenir éternel d'un spectacle qui m'ait collé au fauteuil. Là, nous avons un vrai et grand spectacle de qualité pour les enfants. Nous avons réuni l'ensemble des talents qui nous entourent.*

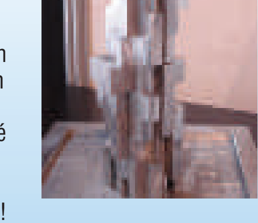
● Quel est votre personnage préféré ?
Dove Attia: *Le magicien parce qu'il est touchant, sensible. Il ment par nécessité, il protège la cité en mentant. Et quand il est démasqué, il dit «je ne suis qu'un homme». Mais il réussit à répondre aux quêtes des personnages. Il pratique la magie de l'âme.*
Albert Cohen: *Les deux sorcières. Parce que je trouve que certains des meilleurs souvenirs sont ceux où l'on a eu peur. Les enfants aiment avoir peur. C'est même nécessaire. J'aime aussi le magicien.*

● Quelles est la principale morale de l'histoire ?
Dove Attia: *Ce que vous cherchez à acquérir est en vous. C'est juste une question de confiance en soi. Un enfant se construit en réalité avec ce vrai problème de confiance. La deuxième morale, c'est que l'on pense toujours que c'est mieux ailleurs et demain alors que le bonheur est près de chez soi. Dothy veut quitter son monde puis veut y retourner.*
Albert Cohen: *C'est une leçon de vie. Ne vous épuisez pas à aller chercher ailleurs ce que vous avez en vous. Apprenez à vous aimer.*

Propos recueillis par Isabelle Lainé-Macler

Jeu

DéfiZen : plusieurs jeux en un

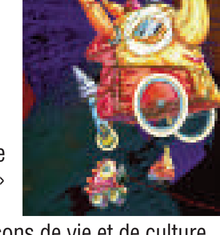


Ce jeu est composé de 20 pièces toutes différentes. Elles sont en bois, en plexiglas [plastique rigide transparent], en inox ou en mousse. À vous de composer un puzzle, un casse-tête, un jeu de construction ou un jeu de société basé sur les lois de l'équilibre. DéfiZen est un jeu multiple. En plus, c'est un bel objet décoratif !

Conçu par Olivier Bessas, prix 50 euros
Médaille d'argent au concours Lépine 2008, prix Tendance 2009 du Salon du jouet et coup de cœur des ludothécaires 2009

Faire

Odyssées en Yvelines



Jusqu'au 11 avril, les salles de spectacle, les bibliothèques et les collèges des Yvelines vont se transformer en scènes de théâtre. Ils vont accueillir six créations théâtrales pour les jeunes. Ces spectacles, qu'ils soient inspirés de la mythologie comme « Pénélope » ou de contes comme « Les vilains petits canards », sont autant de leçons de vie et de culture.

Odyssées en Yvelines jusqu'au 11 avril
Renseignement sur www.theatre-sartrouville.com

CD-Rom

Volt, star malgré lui

Incarnez le chien Volt ou Penny, sa maîtresse de 12 ans, dans ce jeu vidéo qui s'inspire du film d'animation Disney, sorti le 4 février. Le jeu reprend les codes des plateaux de télévision, mais il est aussi rempli d'énigmes, de combats et d'action. Vous devrez faire face aux situations les plus dangereuses en utilisant les super pouvoirs de Volt.

Un jeu Disney Interactive sur toutes consoles
Prix : de 30 à 50 euros

Télé

La Grande Scooby-Crêpe Party

Pour Mardi gras (le 24 février), Toowam sur France 3 propose l'émission «La Grande Scooby-Crêpe Party» avec une aventure inédite : «Scooby-Doo au pays des Pharaons». Au cours de fouilles archéologiques en Égypte, Véra découvre un collier. Celui-ci permet l'accès à un tombeau qui recèle un mystérieux trésor. Le Scooby-Gang rejoint Véra pour partager l'aventure.

Mardi 24 février à 8 h 55 dans Toowam sur France 3